

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

Synonymes François, Leurs Différentes Significations, Et Le Choix Qu'il En
Faut Faire pour parler avec justesse.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](#)



SYNONYMES FRANÇOIS,

LEURS
DIFFÉRENTES SIGNIFICATIONS,

ET

LE CHOIX QU'IL EN FAUT FAIRE
pour parler avec justesse.

1. AVOIR ACCÈS. ABORDER. APPROCHER.



N a accès où l'on entre. On aborde les personnes à qui l'on veut parler. On approche celles avec qui l'on est souvent.

Les Princes donnent accès ; ils se laissent aborder, & ils permettent qu'on les approche. L'accès en est facile ou difficile ; l'abord en est rude ou gracieux ; l'approche en est utile ou dangereuse.

Tome I.

A

Qui a beaucoup de connoissance, peut *avoir accès* en beaucoup d'endroits. Qui a de la hardiesse, *aborde* sans peine tout le monde. Qui joint à la hardiesse un esprit souple & flatteur, peut *approcher* les Grands avec plus de succès qu'un autre.

Lorsqu'on veut être connu des gens, on cherche les moyens d'*avoir accès* auprès d'eux; quand on a quelque chose à leur dire, on tâche de les *aborder*: lorsqu'on a dessein de s'insinuer dans leurs bonnes graces, on essaie de les *approcher*.

Il est souvent plus difficile d'*avoir accès* dans les maisons bourgeoises que dans les palais des Rois. Il sied bien aux Magistrats & à toute personne placée en dignité d'*avoir l'abord* grave, pourvu qu'il n'y ait point de fierté mêlée. Ceux qui *approchent* les Ministres de près, sentent bien que le Public ne leur rend presque jamais justice, ni sur le bien ni sur le mal.

Il est noble de donner un libre *accès* aux honnêtes gens; mais il est dangereux de le donner aux étourdis. La belle éducation fait qu'on n'*aborde* jamais les dames qu'avec un air de respect, & qu'on en approche toujours avec une sorte de hardiesse assaillonnée d'égards.

2. JOINDRE. ACCOSTER. ABORDER. (N.)

On *joint* la compagnie dont on s'étoit écarté. On *accoste* le passant qu'on rencontre sur sa route. On *aborde* les gens de connoissance.

Les personnes se *joignent* pour être ensemble: elles s'*accostent* pour se connoître: elles s'*abordent* pour se saluer ou se parler.

Les amants & les rêveurs n'aiment pas qu'on se *joigne* à eux; la meilleure compagnie leur déplaît. Quel avantage d'*accoster* un menteur ou

F R A N Ç O I S.

un taciturne ? on n'en est pas plus instruit. Personne ne s'empresse d'aborder les gens fiers & rustiques , il y a toujours du désagrément à craindre.

3. UNION. JONCTION.

L'*union* regarde particulièrement deux différentes choses qui se trouvent bien ensemble. La *jondtion* regarde proprement deux choses éloignées qui se rapprochent l'une auprès de l'autre.

Le mot d'*union* enferme une idée d'accord ou de convenance ; celui de *jondtion* semble supposer une marche ou quelque mouvement.

On dit l'*union* des couleurs & la *jondtion* des armées ; l'*union* de deux voisins & la *jondtion* de deux rivières.

Ce qui n'est pas *uni* est divisé ; ce qui n'est pas *joint* est séparé.

On s'*unit* pour former des corps de société. On se *joint* pour se rassembler & n'être pas seuls.

Union s'emploie souvent au figuré, mais on ne se sert de *jondtion* que dans le sens littéral.

L'*union* soutient les familles, & fait la puissance des Etats. La *jondtion* des ruisseaux forme les grands fleuves.

4. FAIRE. AGIR.

On fait une chose ; on agit pour la faire.

Le mot de *faire* suppose , outre l'action de la personne , un objet qui termine cette action & qui en soit l'effet. Celui d'*agir* n'a point d'autre objet que l'action & le mouvement de la personne , & peut de plus être lui-même l'objet du mot *faire*.

L'ambitieux, pour faire réussir ses projets, ne néglige rien ; il fait tout agir.

La sagesse veut que, dans tout ce que nous faisons, nous agissions avec réflexion.

5. ACTION. ACTE.

Action se dit indifféremment de tout ce qu'on fait, commun ou extraordinaire. *Acte* se dit seulement de ce qu'on fait de remarquable.

C'est plus par ses *actions* que par ses paroles qu'on découvre les sentiments de son cœur. C'est un *acte* héroïque de pardonner à ses ennemis, lorsqu'on est en état de s'en venger.

Le sage se propose dans toutes ses *actions* une fin honnête. Les Princes doivent marquer les diverses époques de leur vie par des *actes* de vertu & de grandeur.

On dit une *action* vertueuse, & une bonne ou mauvaise *action* ; mais on dit un *acte* de vertu, & un *acte* de bonté.

On fait une bonne *action* en cachant les défauts du prochain ; c'est l'*acte* de charité le plus rare parmi les hommes.

Tout le mérite de nos *actions* vient du motif qui les produit, & de leur conformité à la loi éternelle ; mais toute leur gloire est due aux circonstances avantageuses qui les accompagnent, & à la faveur qu'elles trouvent dans les préventions humaines. Quelques Empereurs se sont imaginés faire des *actes* d'une insigne piété, en persécutant ceux de leurs sujets qui étoient d'une religion différente de la leur ; d'autres ont seulement cru faire par là des *actes* d'une politique indispensable : mais ils ne passent tous que pour avoir fait en cela des *actes* de cruauté.

Un petit accessoire de sens physique ou historique distingue encore ces deux mots; celui d'*action* ayant plus de rapport à la puissance qui agit, & celui d'*acte* en ayant davantage à l'effet produit par cette puissance; ce qui rend l'un propre à devenir attribut de l'autre. De façon qu'on parleroit avec justesse, en disant que nous devons conserver dans nos *actions* la présence d'*esprit*, & faire ensorte qu'elles soient toutes ou des *actes* de bonté, ou des *actes* d'équité.

6. ADRESSE. SOUPLESSE. FINESSE. RUSE. ARTIFICE.

L'*adresse* est l'art de conduire ses entreprises d'une maniere propre à y réussir. La *souplesse* est une disposition à s'accommoder aux conjonctures & aux événements imprévus. La *finesse* est une façon d'agir secrète & cachée. La *ruse* est une voix déguisée pour aller à ses fins. L'*artifice* est un moyen recherché & peu naturel pour l'exécution de ses desseins. Les trois premiers de ces mots se prennent plus souvent en bonne part que les deux autres.

L'*adresse* emploie les moyens; elle demande de l'intelligence. La *souplesse* évite les obstacles; elle veut de la docilité. La *finesse* insinue d'une façon insensible; elle suppose de la pénétration. La *ruse* trompe; elle a besoin d'une imagination ingénieuse. L'*artifice* surprend, il se sert d'une dissimulation préparée.

Il faut qu'un Négociateur soit *adroit*; qu'un Courtisan soit *souple*; qu'un Politique soit *fin*; qu'un Espion soit *ruse*; qu'un Lieutenant-criminel soit *artificieux* dans ses interrogations.

Les affaires difficiles réussissent rarement, si

elles ne sont traitées avec beaucoup d'*adresse*. Il est impossible de se maintenir long-temps dans la faveur sans être doué d'une grande *souplesse*. Si l'on n'est pas extrêmement *fin*, l'on est bientôt pénétré à la Cour jusqu'au fond de l'ame. Il n'est pas d'un galant homme de se servir de *ruse*, excepté en cas de représailles & en fait de guerre. On est quelquefois obligé d'user d'*artifice*, pour ménager des gens épineux, ou pour ramener au point de la vérité des personnes fortement prévenues (a).

(a) *Voyez Tome II. art. 251.*

7. DEXTÉRITÉ. ADRESSE. HABILETÉ.

La *dextérité* a plus de rapport à la maniere d'exécuter les choses ; l'*adresse* en a davantage aux moyens de l'exécution ; & l'*habileté* regarde plus le discernement des choses mêmes. La première met en usage ce que la seconde dicte suivant le plan de la troisième.

Pour former un gouvernement avantageux à l'Etat, il faut de l'*habileté* dans le Prince ou dans ses Ministres ; de l'*adresse* dans ceux à qui l'on confie la manœuvre du détail ; & de la *dextérité* dans ceux à qui l'on commet l'exécution des ordres.

Avec un peu de talent & beaucoup d'*habileté* à traiter les affaires, on acquiert de la *dextérité* à les manier, de l'*adresse* pour leur donner le tour qu'on veut, & de l'*habileté* pour les conduire.

La *dextérité* donne un air aisé, & répand des graces dans l'action. L'*adresse* fait opérer avec art & d'un air *fin*. L'*habileté* fait travailler d'un air entendu & savant.

Savoir couper à table & servir ses convives.

F R A N Ç O I S.

avec *dextérité*, mener une intrigue avec *adresse*,
avoir quelque *habileté* dans les jeux de commerce
& dans la musique; voilà, avec un peu de jar-
gon, sur quoi roule aujourd'hui le mérite de nos
aimables gens.

8. CAPACITÉ. HABILETÉ.

Capacité a plus de rapport à la connoissance
des préceptes; & *habileté* en a davantage à leur
application. L'une s'acquiert par l'étude, & l'autre
par la pratique.

Qui a de la *capacité*, est propre à entreprendre. Qui a de l'*habileté*, est propre à réussir.

Il faut de la *capacité* pour commander en
chef; & de l'*habileté* pour commander à pro-
pos (a).

(a) *Voyez Tome II, art. 261.*

9. HABILE. SAVANT. DOCTE. (a).

Les connaissances qui se réduisent en pra-
tique, rendent *habile*. Celles qui ne demandent
que de la *spéculation*, font le *savant*. Celles qui
remplissent la *mémoire*, font l'*homme docte*.

On dit du *Prédicateur* & de l'*Avocat*, qu'ils
sont *habiles*; du *Philosophe* & du *Mathémati-
cien*, qu'ils sont *savants*; de l'*Historien* & du
Jurisconsulte, qu'ils sont *doctes*.

L'*habile* semble plus étendu; le *savant* plus
profond; & le *docte* plus universel.

(a) *Voyez d'abord tome II, art. 162.*

Nous devenons *habiles* par l'*expérience*; *sa-
vants* par la *méditation*; *doctes* par la *lectu-
re* (b).

(b) *Voyez tome II, art. 165.*

10. A C A D É M I C I E N.
ACADEMISTE. (N.)

Ils sont , l'un & l'autre , membres d'une société qui porte le nom d'*Académie* , & qui a pour objet des matières qui demandent de l'étude & de l'application. Mais les sciences & le bel esprit font le partage de l'*Académicien* ; & les exercices du corps , soit d'adresse ou de talent , occupent l'*Academiste*. L'un travaille & compose des ouvrages pour l'avancement & la perfection de la littérature : l'autre étudie , & s'exerce pour acquérir des qualités purement personnelles (a).

(a) Ménage (*Obs. I.* 249.) a joint à ces deux mots , comme troisième synonyme , celui d'*académique* ; mais les deux premiers sont des noms , & celui-ci est un adjetif qui signifie , *propre à l'Académie* : il s'applique aux deux espèces , un sujet *académique* , un discours *académique* , des exercices *académiques*. (B.)

11. AGRÉABLE. DÉLECTABLE. (N.)

Agréable convient , non-seulement pour toutes les sensations dont l'ame est susceptible , mais encore pour ce qui peut satisfaire la volonté ou plaisir à l'esprit : au lieu que *Délectable* ne se dit proprement que de ce qui regarde la sensation du goût ou de ce qui flatte la mollesse ; ce dernier , moins étendu par l'objet , est plus énergique pour l'expression du plaisir.

L'art du Philosophe consiste à se rendre tous les objets *agréables* par la maniere de les considérer. La bonne chere n'est *délectable* lequ'autant que la santé fournit de l'appétit ,

12. GRACIEUX. AGRÉABLE.

L'air & les manières rendent *gracieux*. L'esprit & l'humeur rendent *agréable*.

On aime la rencontre d'un homme *gracieux* ; il plaît. On recherche la compagnie d'un homme *agréable* ; il amuse.

Les personnes polies sont toujours *gracieuses* ; & les personnes enjouées sont ordinairement *agréables*.

Ce n'est pas assez, pour la société, d'être d'un abord *gracieux* & d'un commerce *agréable* ; il faut encore avoir le cœur droit & la bouche sincère.

Qu'il est difficile de ne se pas attacher où l'on trouve toujours, à la suite d'une réception *gracieuse*, une conversation *agréable* !

Il me semble que c'est plus par les manières que par l'air que les hommes sont *gracieux*, & que les femmes le sont plutôt par leur air que par leurs manières, quoiqu'elles puissent l'être par celles-ci ; car, il s'en trouve qui, avec l'air *gracieux*, ont les manières rebutantes. Il me paroît aussi que ce qui contribue le plus à rendre l'homme *agréable*, est un esprit vif & délié ; & que ce qui y a le plus de part à l'égard de la femme est une humeur égale & enjouée (a).

Lorsque ces mots sont employés dans un autre sens que pour marquer des qualités personnelles, alors celui de *gracieux* exprime proprement quelque chose qui flatte les sens ou l'amour-propre, & celui d'*agréable*, quelque chose qui convient au goût & à l'esprit.

(a) *Gracieux* veut dire plus qu'*agréable* ; il indique l'envie de plaire. ENCYCL. VII. 806.

Il est gracieux d'avoir toujours de beaux objets devant soi, & d'être bien reçu par-tout. Rien n'est plus agréable à un bon esprit que la bonne compagnie.

Il est quelquefois dangereux d'approcher de ce qui est gracieux à voir; & il peut arriver que ce qui est très-agréable, soit très-nuisible (b).

(b) Voyez art. 54.

13. HONNÈTE. CIVIL. POLI. GRACIEUX. AFFABLE.

Nous sommes *honnêtes* par l'observation des bienséances & des usages de la société. Nous sommes *civils* par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre. Nous sommes *polis* par les façons flatteuses que nous avons, dans la conservation & dans la conduite, pour les personnes avec qui nous vivons. Nous sommes *gracieux* par des airs prévenants pour ceux qui s'adressent à nous. Nous sommes *affables* par un abord doux & facile à nos inférieurs qui ont à nous parler.

Les manières *honnêtes* sont une marque d'attention. Les *civiles* sont un témoignage de respect. Les *polies* sont une démonstration d'estime. Les *gracieuses* sont une preuve d'humanité. Les *affables* sont une insinuation de bienveillance.

Il faut être *honnête* sans cérémonie, *civil* sans importunité, *poli* sans fadeur, *gracieux* sans mauaderie, & *affable* sans familiarité (a).

(a) Voyez tome II, art. 112.

14. AGRANDIR. AUGMENTER.

On se sert d'*agrandir* lorsqu'il est question d'étendue : & lorsqu'il s'agit de nombre, d'élevation, ou d'abondance, on se sert d'*augmenter*. On *agrandit* une ville, une cour, un jardin. On *augmente* le nombre des citoyens, la dépense, les revenus. Le premier regarde particulièrement la quantité vaste & spacieuse ; le second a plus de rapport à la quantité grosse & multipliée. Ainsi l'on dit qu'on *agrandit* sa maison, quand on lui donne plus d'étendue par la jonction de quelques bâtiments faits sur les côtés ; mais on dit qu'on l'*augmente* d'un étage ou de plusieurs chambres.

En *agrandissant* son terrain, on *augmente* son bien.

Les Princes s'*agrandissent* en reculant les bornes de leurs Etats, & croient par-là *augmenter* leur puissance : mais ils se trompent quelquefois en cela ; car cet *agrandissement* ne produit qu'une *augmentation* de soins, & souvent même est la première cause de la décadence d'une monarchie.

Il n'est pas de plus incommodé voisin que celui qui ne pense qu'à s'*agrandir*. Un Roi qui s'occupe plus à *augmenter* son autorité qu'à faire un bon usage de celle que les loix lui ont donnée, est un maître fâcheux pour ses sujets.

Toutes les choses de ce monde se font aux dépens les unes des autres : le riche n'*agrandit* ses domaines qu'en resserrant ceux du pauvre ; le pouvoir n'*augmente* jamais que par la diminution de la liberté ; & je croirois presque que la nature n'a fait les gens d'esprit qu'aux dépens des fots.

Le desir de l'*agrandissement* cause, dans la politique, la circulation des Etats; dans la police, celle des conditions; dans la morale, celle des vertus & des vices; & dans la physique, celle des corps: c'est le ressort qui fait jouer la machine universelle, & qui nous en représente toutes les parties dans une vicissitude perpétuelle, ou d'*augmentation* ou de diminution. Mais il y a pour chaque chose, de quelque espece qu'elle soit, un point marqué jusqu'où il est permis de s'*agrandir*; son arrivée à ce point est le signal fatal qui avertit ses adversaires de redoubler leurs efforts & d'*augmenter* leurs forces, pour se mettre en état de profiter de ce qu'elle va perdre.

15. AJOUTER. AUGMENTER.

On *ajoute* une chose à une autre. On *augmente* la même.

Le mot d'*ajouter* fait entendre qu'on joint des choses différentes; ou que, si elles sont de la même espece, on les joint de façon qu'elles ne sont pas confondues ensemble, & qu'on les distingue encore l'une de l'autre après qu'elles sont jointes. Le mot d'*augmenter* marque qu'on rend la chose ou plus grande ou plus abondante, par une addition faite de façon que ce qu'on y joint se confonde & ne fasse avec elle qu'une seule & même cause, ou que du moins le tout ensemble ne soit considéré après la jonction que sous une idée identique. Ainsi, l'on *ajoute* une seconde mesure à la première, & un nouveau corps de logis à l'ancienne; mais on *augmente* la dose & la maison.

Bien des gens ne se font pas scrupule, pour *augmenter* leur bien, d'y *ajouter* celui d'autrui.

Ajouter est toujours un verbe actif ; mais *augmenter* est d'usage dans le sens neutre comme dans le sens actif.

Notre ambition *augmente* avec notre fortune ; nous ne sommes pas plutôt revêtus d'une dignité, que nous pensons à y en *ajouter* une autre.

16. CROITRE. AUGMENTER.

Les choses *croissent* par la nourriture qu'elles prennent. Elles *augmentent* par l'addition qui s'y fait de choses de la même espece. Les blés *croissent* ; la récolte *augmente*.

Mieux on cultive un terrain , plus les arbres y *croissent* , & plus les revenus *augmentent*.

Le mot de *croître* ne signifie précisément que l'agrandissement de la chose , indépendamment de ce qui le produit. Le mot d'*augmenter* fait sentir que cet agrandissement est causé par une nouvelle quantité qui y survient. Ainsi , dire que la riviere *croît* , c'est dire uniquement qu'elle devient plus haute , sans exprimer qu'elle le devient par l'arrivée d'une nouvelle quantité d'eau : mais dire que la riviere *augmente* , c'est dire qu'il y arrive une nouvelle quantité d'eau qui la fait hausser. Cette différence est extrêmement délicate ; c'est pourquoi l'on se fert indifféremment de *croître* ou d'*augmenter* en beaucoup d'occasions où cette délicatesse de choix n'est de nulle importance , comme dans l'exemple que je viens de citer ; car on dit également bien que la riviere *croît* , & que la riviere *augmente* , quoique chacun de ces mots ait même là son idée particulière. Mais il y a d'autres occasions où il est à propos , & quelquefois même nécessaire d'avoir égard à l'idée particulière , & de faire un choix entre ces

deux termes, selon la force du sens qu'on veut donner à son discours : par exemple, lorsqu'on veut faire entendre, en parlant des passions, qu'elles sont dans notre nature, que ce qui nous sert d'aliments leur sert aussi de nourriture & leur donne des forces, on se sert alors élégamment du mot de *croître* ; ailleurs on emploie celui d'*augmenter*, soit pour les passions, soit pour les talents de l'esprit.

Toutes les passions naissent & *croissent* avec l'homme : mais il y en a quelques-unes qui n'ont qu'un temps, & qui, après avoir *augmenté* jusqu'à certain âge, diminuent ensuite & disparaissent avec les forces de la nature : il y en a d'autres qui durent toute la vie, & qui, *augmentant* toujours, sont encore plus fortes dans la vieillesse que dans la jeunesse.

L'amour qui se forme dans l'enfance *croît* avec l'âge. Le vrai courage n'est jamais fanfaron ; il *augmente* à la vue du péril. L'ambition *croît* à mesure que les biens *augmentent*.

Il est aisé de voir, par tous ces exemples, que l'un de ces mots a des places qui ne conviennent point à l'autre : car quelle est la personne assez peu délicate, en fait d'expressions, pour ne pas sentir, du moins par goût naturel, si ce n'est par réflexion, qu'il est mieux de dire : L'ambition *croît* à mesure que les biens *augmentent*, que de dire : L'ambition *augmente* à mesure que les biens *croissent* ? S'il n'est pas difficile de sentir cette délicatesse, il l'est d'en expliquer la raison ; il faut pour cela un peu de Métaphysique, & avoir recours à l'idée propre que je viens d'exposer du mieux qu'il m'a été possible. Car enfin les biens consistants dans plusieurs différentes choses qui se réunissent dans la possession d'une seule personne, le mot

d'*augmenter*, qui, comme on l'a dit, marque l'addition d'une nouvelle quantité, leur convient mieux que celui de *croître*, qui ne marque précisément que l'agrandissement d'une chose unique, fait par la nourriture ou par une espece de nourriture. Cette même force de signification est la raison pour quoi le mot de *croître* figure parfaitement bien en cet endroit avec l'ambition, puisqu'elle est une seule passion, à qui les biens de la fortune semblent servir d'aliments, pour la soutenir & la faire agir avec plus de force & plus d'ardeur (a).

(a) L'Auteur dit toutefois à la fin de l'Article 15 : « Notre ambition *augmente* avec notre fortune ». C'est que *croître* & *augmenter* marquent également un agrandissement ; que le choix en est indifférent quand on n'envisage que cette idée comme dans l'Article 15 ; mais qu'il ne l'est plus, dès que l'on compare, comme ici, des choses qui s'agrandissent de différentes manieres (B).

Les choses matérielles *croissent* par une addition intérieure & méchanique, qui fait l'essence de la nourriture propre & réelle ; elles *augmentent* par la simple addition extérieure d'une nouvelle quantité de même matière. Les choses spirituelles *croissent* par une espece de nourriture prise dans un sens figuré ; elles *augmentent* par l'addition des degrés jusqu'où elles sont portées (b).

L'œuf ne commence à *croître* dans l'ovaire que lorsque la fécondité l'a rendu propre à prendre de la nourriture ; & il n'en sort que lorsque son

(b) Cette remarque prouve de nouveau que l'on peut dire également que l'ambition *croît* ou *augmente*, & qu'on peut le dire pareillement des biens. Mais, si cela est, il est difficile en effet de justifier la phrase de l'Auteur, même avec l'explication très-subtile qu'il en a donnée (B.).

volume est assez augmenté pour causer de l'altération dans la membrane qui s'y renferme.

Notre orgueil croît à mesure que nous nous élevons, & il augmente quelquefois jusqu'à nous rendre haïssable à tout le monde.

17. ACCUMULER. AMASSER. (N.)

On commence par *amasser*; ensuite on *accumule*: c'est pourquoi l'on dit, *amasser* du bien, *accumuler* des richesses.

Autant qu'il est sage d'*amasser* pour jouir, autant y a-t-il de sottise à se priver de la jouissance pour *accumuler*.

18. TAS. MONCEAU.

Ils sont également un assemblage de plusieurs choses placées les unes sur les autres; avec cette différence, que le *tas* peut être rangé avec symétrie, & que le *monceau* n'a d'autre arrangement que celui que le hasard lui donne.

Il paroît que le mot *tas* marque toujours un amas fait exprès, afin que les choses, n'étant point écartées, occupent moins de place; & que celui de *monceau* ne désigne quelquefois qu'une portion détachée par accident d'une masse ou d'un amas.

On dit un *tas* de pierres, lorsqu'elles sont des matériaux préparés pour faire un bâtiment; & l'on dit un *monceau* de pierres lorsqu'elles sont les restes d'un édifice renversé.

19. AIR. MINE. PHYSIONOMIE. (N.)

L'air dépend non-seulement du visage, mais encore de la taille, du maintien, & de l'action. Ce mot est plus fréquemment employé pour ce qui regarde le corps que pour ce qui regarde

l'ame. L'air grave a beaucoup perdu de son prix ;
l'air avantageux en a pris la place.

La *mine* ne dépend quelquefois que du visage ,
& d'autres fois elle dépend de la taille , selon
qu'on applique ce terme , ou à quelque chose d'in-
terior , ou au seul extérieur . L'humeur aigre n'est
pas incompatible avec la *mine* douce . Un homme
de bonne *mine* peut être un homme de peu de
valeur .

La *physiognomie* se considere dans le seul visa-
ge ; elle a plus de rapport à ce qui concerne l'es-
prit , le caractere & les événements de l'avenir .
Voilà pourquoi l'on dit une *physiognomie* heureuse ,
une *physiognomie* spirituelle . La plupart des hom-
mes ont leur *ame* peinte dans leur *physiognomie* .

20. AIR. MANIERES.

L'air semble être né avec nous , il frappe à la
premiere vue . Les *manieres* viennent de l'éduca-
tion ; elles se développent successivement dans le
commerce de la vie .

Il y a à toutes choses un bon *air* qui est né-
cessaire pour plaire ; ce sont les belles *manieres*
qui distinguent l'honnête homme .

L'air dit quelque chose de plus fin ; il prévient .
Les *manieres* disent quelque chose de plus solide ;
elles engagent . Tel qui déplaît d'abord par son
air , plaît ensuite par ses *manieres* .

On se donne un *air* . On affecte des *manieres* .

Les *airs* de grandeur que nous nous donnons
mal-à-propos , ne servent qu'à faire remarquer
notre petitesse , dont on ne s'apercevroit peut-
être pas sans cela . Les mêmes *manieres* , qui siéent
quand elles sont naturelles , rendent ridicule
quand elles sont affectées .

Il est assez ordinaire de se laisser prévenir par

l'air des personnes , ou en leur faveur , où à leur désavantage & c'est presque toujours les *manieres* plutôt que les qualités essentielles , qui font qu'on est goûté dans le monde , ou qu'on n'est pas.

L'air prévenant & les *manieres* engageantes sont d'un plus grand secours auprès des Dames , que le mérite du cœur & de l'esprit.

On dit , composer son *air* , étudier ses *manieres* .

Pour être bon courtisan , il faut savoir composer son *air* , selon les différentes occurrences ; & si bien étudier ses *manieres* , qu'elles ne démontrent rien des véritables sentiments.

21. FAÇONS. MANIERES. (a)

Il me semble que *façons* exprime plus quelque chose d'affecté , qui tient de l'étude ou de la mauaderie : & que *manieres* exprime quelque chose de plus naturel , qui tient du caractère ou de l'éducation .

Beaucoup d'hommes ont aujourd'hui , comme les femmes , de petites *façons* , pour se donner des graces ; & quelques femmes ont pris les *manieres* libres des hommes , pour se distinguer de leur sexe : cet échange n'est pas à l'avantage des premiers .

Les *manieres* de la Cour deviennent *façons* dans la Province .

(a) Voyez Tome II , Art. 116.

22. FAÇON. FIGURE. FORME. CONFORMATION.

La *façon* naît du travail , & résulte de la matière mise en œuvre ; l'ouvrier la donne plus ou moins recherchée , selon qu'il est habile dans

Part. La figure naît du dessein, & résulte du contour de la chose; l'auteur du plan la fait plus ou moins régulière, selon qu'il est capable de justesse. La forme naît de la construction, & résulte de l'arrangement des parties; le conducteur de l'ouvrage la rend plus ou moins naturelle, selon qu'il sait régler son imagination. La conformation ne se dit guere qu'à l'égard des parties du corps animal; elle naît de leur rapport, & résulte de la disposition qu'elles ont à s'acquitter de leurs fonctions; la nature la produit plus ou moins convenable, selon la concurrence accidentelle des causes physiques.

La façon de l'ouvrage l'emporte souvent sur le prix de la matière. On ne donne guere en Architecture la figure ronde qu'aux pièces uniques & isolées. Le Paganisme a peint la Divinité sous toutes sortes de formes, dont les Chrétiens n'ont retenu dans leurs images que celle de l'homme & de la colombe. La tournure de l'esprit dépend de la conformation des organes.

On dit de la façon, qu'elle est belle ou laide; de la figure, qu'elle est laide ou désagréable; de la forme, qu'elle est ordinaire ou extraordinaire; & de la conformation, qu'elle est bonne ou mauvaise.

La mode décide sur la façon, l'ancienneté ayant toujours tort à cet égard. Le coup d'œil détermine pour la figure; il ne s'agit que de l'avoir juste. L'espèce règle la forme; il faut y assujettir le goût. La proportion préside à la conformation; les causes naturelles s'en écartent moins que les arbitraires.

Conformation n'est point employé dans le sens figuré; façon, figure & forme le sont: avec cette différence, qu'alors le premier de ces mots se dit particulièrement à l'égard de l'action per-

sonnelle ; le second , à l'égard de la contenance , & le troisième , à l'égard du cérémonial .

Chacun a sa façon propre de penser & d'agir . Un homme qui souffre fait une triste *figure* avec des gens en pleine santé , qui ne respirent que la joie . La *forme* devient souvent plus essentielle que le fond .

23. EFFIGIE. IMAGE. FIGURE. PORTRAIT.

L'effigie est pour tenir la place de la chose même . *L'image* est pour en représenter simplement l'idée . *La figure* est pour en montrer l'attitude & le dessein . *Le portrait* est uniquement pour la ressemblance .

On pend en' *effigie* les criminels fugitifs . On peint des *images* de nos mystères . On fait des *figures* équestres de nos Rois . On grave les *portraits* des hommes illustres .

Effigie & *portrait* ne se disent , dans le sens littéral ; qu'à l'égard des personnes . *Image* & *figure* se disent de toutes sortes de choses .

Portrait se dit dans le sens figuré pour certaines descriptions que les Orateurs & les Poëtes font , soit des personnes , des caractères , ou des actions ,

* *Image* se prend aussi dans le même sens ; mais le but qu'on se propose dans les *images* poétiques , c'est l'étonnement & la surprise ; au lieu que dans la prose , c'est de bien peindre les choses ; il y a pourtant cela de commun , qu'elles tendent à émouvoir dans l'un & l'autre genre (a) .

(a) Le *portrait* oratoire ou poétique , est une description détaillée de toutes les parties de l'objet que l'on peut peindre ; on le fait de propos délibéré : l'*image* ne peint qu'un trait , mais vivement ; elle paraît plutôt un coup de pinceau échappé par hasard , que présenté .

À dessein. Le *portrait* est un véritable tableau à demeure, qui peut être considéré à loisir & en détail; l'*image* est un trait de ressemblance vigoureux, mais passager; c'est comme une apparition momentanée. Il y a beaucoup de *portraits* dans la Bruyère: mais ceux de Giron & de Phédon (ch. 6.) sont admirables. Les Fables de la Fontaine sont pleines d'*images* qui font presque l'effet des *portraits*. (B.)

Enfin, *image* se dit encore, au figuré, des peintures qui se font dans l'esprit, par l'impression des choses qui ont passé par les sens. L'*image* des affronts qu'on reçoit ne s'efface point si-tôt de la mémoire. (Encycl. XIII. 153.)

24. AIMER. CHÉRIR. (N.)

Nous *aimons* généralement ce qui nous plaît, soit personnes, soit toutes les autres choses: mais nous ne *cherissons* que les personnes, ou ce qui fait, en quelque façon, partie de la nôtre, comme nos idées, nos préjugés, même nos erreurs & nos illusions.

Chérir exprime plus d'attachement, de tendresse & d'attention. *Aimer* suppose plus de diversité dans la manière. L'un n'est pas objet de précepte & de prohibition: l'autre est également ordonné & défendu par la loi, selon l'objet & le degré.

L'Évangile commande d'*aimer* le prochain comme soi-même, & défend d'*aimer* la créature plus que le Créateur.

On dit des coquettes, qu'elles bornent leur satisfaction à être *aimées*; & des dévotes, qu'elles *cherissent* leur Directeur.

L'enfant *cheri* est souvent celui de la famille qui *aime* le moins son père & sa mère.

25. AMOUREUX. AMANT.

Il suffit d'*aimer* pour être *amoureux*. Il faut témoigner qu'on *aime* pour être *amant*.

On devient *amoureux* d'une femme dont la beauté touche le cœur. On se fait *amant* d'une femme dont on veut se faire aimer.

Les tendres sentiments naissent en foule dans un homme *amoureux*. Les airs passionnés paroissent avec ménagement dans les manières d'un *amant*.

On est souvent très-*amoureux*, sans oser paraître *amant*. Quelquefois on se déclare *amant*, sans être *amoureux*.

C'est toujours la passion qui rend *amoureux*; alors la possession de l'objet est l'unique fin qu'on se propose. La raison ou l'intérêt peut rendre *amant*; alors un établissement honnête, ou quelqu'avantage particulier, est le but où l'on tend.

Il est difficile d'être *amoureux* de deux personnes en même-temps; il n'y a que la Philis de Siro qui se soit trouvée dans le cas d'être *amoureuse* de deux hommes, jusqu'à ne pouvoir donner ni de préférence, ni de compagnon à l'un des deux. Mais il n'est pas rare de voir un *amant* servir tout-à-la-fois plusieurs maîtresses; on en a même vu qui ont poussé le goût de la pluralité jusques dans le mariage. On peut aussi être *amoureux* d'une personne & *amant* de l'autre: on parle à celle que l'intérêt engage à rechercher, tandis qu'on soupire pour celle qu'on ne peut avoir, ou qu'il ne convient pas d'épouser.

L'assiduité détermine l'occasion à favoriser les desseins *amoureux*. Les richesses donnent à l'*amant* de grands avantages sur ses rivaux.

* *Amoureux* désigne encore une qualité relative au tempérament, un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux*: il ne prend guere le titre d'*amant*, qu'on ne le lui permette. (Encycl. I, 316.)

* J'ajoute, au hasard de rougir de la remarque, que le mot *d'amant* est substantif, que celui *d'amoureux* est adjectif, & qu'il n'y a que le bas peuple qui dise mon *amoureux* pour dire mon *amant*. Mais je dois cette différence à un célèbre Académicien, qui a observé que le rang de synonymes pourroit faire croire qu'on les met dans la même classe grammaticale, dont l'instruction, n'ayant aucun rapport à la délicatesse du sens & à la précision des idées, n'est nullement de mon district.

26. A M A N T. G A L A N T.

Il me semble que le mot de *galant*, dans le sens où il est synonyme avec *amant*, n'est plus si en usage qu'il l'étoit autrefois, & que celui-ci s'est seul emparé de la place. Je ne doute pas que la préférence ne vienne des idées accessoires qui les caractérisent, & qui représentent un *amant* comme quelque chose de permis, & de plus honnête que n'est un *galant*: car le premier parle au cœur, & ne demande que d'être aimé; le second s'adresse au corps, & veut être favorisé. On peut être l'un & l'autre sans aimer véritablement, & uniquement par des vues d'intérêt. Une laide fille, qui est riche, est sujette à trouver de tels *amants*; & une vieille femme qui paie, peut avoir de pareils *galants*.

Un homme se fait *amant* d'une personne qui lui plaît: il devient le *galant* de celle à qui il plaît: dans le premier cas, il ne peut avoir aucun retour; dans le second, il en a toujours.

Les *amants* font honneur aux Dames, flattent leur amour-propre; elles ne les souffrent souvent que par vanité, & demandent en eux de la constance. Les *galants* leur font plaisir, & four-

nissent matière à la chronique scandaleuse ; elles se les donnent par choix , & veulent qu'ils soient discrets.

Une fille bien élevée ne doit jamais souffrir auprès d'elle d'autres *amants* que ceux que ses parents agréent. Une femme adroite & prudente fait mettre son *galant* au rang des amis de son mari.

27. AMOUR. GALANTERIE.

L'amour est plus vif que la *galanterie* : il a pour objet la personne : il fait qu'on cherche à lui plaire , dans la vue de la posséder , & qu'on l'aime autant pour elle-même que pour soi : il s'empare brusquement du cœur , & doit sa naissance à un *je ne fais quoi* d'indéfinissable , qui entraîne les sentiments , & arrache l'estime avant tout examen & sans aucune information. La *galanterie* est une passion plus voluptueuse que *l'amour* : elle a pour objet le sexe : elle fait qu'on noue des intrigues dans le dessein de jouir , & qu'on aime plus pour sa propre satisfaction , que pour celle de sa maîtresse : elle attaque moins le cœur que les sens , & doit plus au tempérament & à la complexion , qu'au pouvoir de la beauté , dont elle démêle pourtant le détail , & en observe le mérite avec des yeux plus connoisseurs , ou moins prévenus que ceux de *l'amour*.

L'un a le pouvoir de rendre agréable à nos yeux les personnes qui plaisent à celle que nous aimons , pourvu qu'elles ne soient pas du nombre de celles qui peuvent exciter notre jalouſie ; l'autre nous engage à ménager toutes les personnes qui sont capables de servir ou de nuire à nos desseins , jusqu'à notre rival même , si nous voyons

Voyons jour à pouvoir en tirer avantage.

Le premier ne laisse pas la liberté du choix : il commande d'abord en maître , & regne ensuite en tyran , jusqu'à ce que les chaînes soient usées par la longueur du temps, ou qu'elles soient brisées par l'effort d'une raison puissante ou par le caprice d'un dépit soutenu. La seconde permet quelquefois qu'une autre passion décide de la préférence : la raison & l'intérêt lui servent souvent de frein , & elle s'accommode aisément à notre situation & nos affaires.

L'amour nous attache uniquement à une personne , & lui livre notre cœur sans aucune réserve ; ensorte qu'elle le remplit entièrement , & qu'il ne nous reste que de l'indifférence pour toutes les autres , quelque beauté & quelque mérite qu'elles aient. La galanterie nous entraîne généralement vers toutes les personnes qui ont de la beauté ou de l'agrément , & nous unit à celles qui répondent à nos empressements & à nos désirs : de façon cependant qu'il nous reste encore du goût pour les autres.

Il semble que l'amour se plaise dans les difficultés : bien loin que les obstacles l'affoiblissent , ils ne servent d'ordinaire qu'à l'augmenter : on en fait toujours une de ses plus sérieuses occupations. Pour la galanterie , elle ne veut qu'abréger les formalités : le facile l'emporte souvent chez elle sur le difficile : elle ne sert quelquefois que d'amusement. C'est peut-être par cette raison qu'il se trouve dans l'homme un fond plus inépuisable pour la galanterie que pour l'amour ; car il est rare de voir un premier amour suivi d'un second , & je doute qu'on ait jamais poussé jusqu'à un troisième ; il en coûte trop au cœur pour faire souvent

Tome I.

B

de pareilles dépenses ; mais les *galanteries* sont quelquefois sans nombre, & se succèdent jusqu'à ce que l'âge vienne en tarir la source.

Il y a toujours de la bonne foi dans l'*amour* ; mais il est gênant & capricieux : on le regarde aujourd'hui comme une maladie ou comme follesse d'esprit. Il entre quelquefois un peu de friponnerie dans la *galanterie* ; mais elle est libre & enjouée : c'est le goût de notre siècle.

L'*amour* grave dans l'imagination l'idée flatteuse d'un bonheur éternel dans l'entière & constante possession de l'objet qu'on aime ; la *galanterie* ne manque pas d'y peindre l'image agréable d'un plaisir singulier dans la jouissance de l'objet qu'on poursuit ; mais l'un ni l'autre ne peignent alors d'après nature ; & l'expérience fait voir que leurs couleurs, quoique gracieuses, sont également trompeuses. Toute la différence qu'il y a, c'est que l'*amour* étant plus sérieux, on est plus piqué de l'infidélité de son pinceau ; & que le souvenir des peines qu'il a données sert, en les voyant si mal récompensées, à nous dégoûter entièrement de lui : au lieu que la *galanterie* étant plus badine, on est moins sensible à la tricherie de ses peintures ; & la vanité qu'on a d'être venu à bout de ses projets, console de n'avoir pas trouvé le plaisir qu'on s'étoit figuré.

En *amour* ; c'est le cœur qui goûte principalement le plaisir : l'esprit l'y sert en esclave, sans se regarder lui-même : & la satisfaction des sens y contribue moins à la douceur de la jouissance, qu'un certain contentement dans l'intérieur de l'âme, que produit la douce idée d'être en possession de ce qu'on aime, & d'avoir les plus sensibles preuves d'un tendre retour. En *galanterie*, le cœur moins vivement

frappé de l'objet, l'esprit plus libre pour se replier sur lui-même, & les sens plus attentifs à se satisfaire, y partagent le plaisir avec plus d'égalité : la jouissance y est plus agréable par la volupté que par la délicatesse des sentiments.

Lorsqu'on est trop tourmenté par les caprices de l'*amour*, on travaille à se détacher, & l'on devient indifférent. Quand on est trop fatigué par les exercices de la *galanterie*, on prend le parti de se reposer, & l'on devient sobre.

L'excès fait dégénérer l'*amour* en jalousie, & la *galanterie* en libertinage. Dans le premier cas, on est sujet à se troubler la cervelle ; dans le second, on est en danger de perdre la santé.

L'*amour* ne messied pas aux filles, mais la *galanterie* ne leur convient nullement ; parce que le monde ne leur permet que de s'attacher, & non de se satisfaire. Il n'en est pas ainsi à l'égard des femmes : on leur passe la *galanterie* ; mais l'*amour* leur donne du ridicule. Il est à sa place qu'un jeune cœur se laisse prendre d'une belle passion ; le spectateur, naturellement touché, s'intéresse assez volontiers à ce spectacle, & par conséquent n'y trouve point à blâmer. Au lieu qu'un cœur soumis au joug du mariage, qui cherche encore à se livrer à une passion aussi tyrannique qu'aveugle, lui paraît faire un écart digne de censure ou de rissée. C'est peut-être par cette raison qu'une fille peut, avec l'*amour* le plus fort, se conserver encore la tendre amitié de ceux de ses amis qui se bornent aux sentiments que produisent l'estime & le respect ; & qu'il est bien

difficile qu'une femme mariée, qui s'avise d'aimer quelqu'un de ce tendre & parfait *amour*, n'éloigne ses autres amis, ou qu'elle ne perde beaucoup de l'estime & de l'attachement qu'ils avoient pour elle. Cela vient de ce que, dans la premiere circonstance, l'*amour* parle toujours son ton, & jamais ne perd celui de la simple amitié; ainsi les amis, ne perdant rien de ce qui leur est dû, ne sont point alarmés de ce qu'on donne à l'amant. Mais, dans la seconde circonstance, l'*amour* parle & se conduit sur l'un & l'autre ton; l'amant fait l'ami de façon que les autres, s'ils ne sont écartés, sentent du moins diminuer la confiance, voient changer les manières, & ont leur part de l'indifférence universelle qui naît de ce nouvel attachement; ce qui suffit pour leur donner des justes alarmes; & plus leur amitié est délicate, noble & fondée sur l'estime, plus ils sont touchés de se voir ôter ce qu'ils méritent, pour être accordé le plus souvent à un éourdi, que l'*amour* peint comme sage aux yeux d'une folle.

Le mystère est, pour une femme mariée, encore plus nécessaire dans le cas de l'*amour* que dans celui de la *galanterie*: parce que dans celui-ci, elle risque seulement la réputation de sa vertu; & dans l'autre, elle risque également celle de sa vertu & de son esprit: car on dit alors qu'elle n'est pas plus sage qu'une autre; mais qu'elle est plus novice.

On a dit que l'*amour* étoit propre à conserver les bonnes qualités du cœur, mais qu'il pouvoit gâter l'esprit; & que la *galanterie* étoit propre à former l'esprit, mais qu'elle pouvoit gâter le cœur. L'usage du monde ju-

erifie cet axiome en ce qui regarde l'esprit, l'*amour* lui ôtant & la liberté & le discernement; au lieu que la *galanterie* en fait jouer les ressorts. Pour le cœur, c'est toujours le caractère personnel qui en décide; ces deux passions s'y conforment dans les divers sujets qui en sont atteints: si l'une avoit du désavantage à cet égard, ce seroit sans doute l'*amour*; parce qu'étant plus violent que la *galanterie*, il excite plus la vindication contre ceux qui le barrent ou qui lui occasionnent du mécontentement; & qu'étant aussi plus personnel, il fait agir avec plus d'indifférence envers tous ceux qui n'en sont point l'objet, ou qui ne le flattent pas. La preuve en est dans l'expérience: on voit assez ordinairement une femme *gallante* caresser son mari de bonne grace, & ménager ses amis; au lieu que ceux-ci deviennent insipides & le mari un objet d'aversion, à une femme prise dans les filets de l'*amour*. On voit aussi plus de choix dans la *galanterie*; c'est toujours ou la figure, ou l'esprit, ou l'intérêt, ou les services, ou la commodité du commerce qui déterminent: mais dans l'*amour* toutes ces choses manquent quelquefois à l'objet auquel on s'attache; & ses liens sont alors comme des miracles, dont la cause est également invisible & impénétrable (a).

(a) Voyez Tome II, art. 40.

28. AMOUR. AMOURETTE. (N.)

La différence qu'il y a du sérieux au badin, à l'égard d'un même objet, fait celle de l'*amour* & de l'*amourette*. Celle-ci amuse simplement, & celui-là occupe.

L'*amour* fait ou tout l'esprit ou toute la sot-

rise de la plupart des femmes : les hommes d'un grand génie s'y livrent rarement ; mais ils donnent souvent leur loisir aux *amourettes*.

29. AMITIÉ. AMOUR. TENDRESSE.
AFFECTION. INCLINATION. (N.)

Ce sont des mouvements du cœur favorables à l'objet vers lequel ils se portent, & distingués entr'eux ou par le principe qui les produit, ou par le but qu'ils se proposent, ou par le degré de force qu'ils ont.

Les deux premiers l'emportent sur les autres par la véhémence du sentiment ; ce qui leur donne plus d'action : avec cette différence, que l'*amour* agit avec plus de vivacité & l'*amitié* avec plus de fermeté & de constance. Celle-ci triomphe quelquefois dans la concurrence ; mais bien plus rarement que l'autre, qui prend toujours le dessus chez les ames vulgaires, & ne souffre d'être dominé par l'*amitié* que chez les personnes essentiellement raisonnables & vertueuses.

L'*amitié* se forme, avec le temps, par l'estime, par la convenance des mœurs, & par la sympathie de l'humeur. Elle se propose cette douceur de la vie qui se trouve dans un commerce sûr, dans une confiance bien placée, & dans une ressource assurée de consolation & d'appui au besoin. Sa conduite n'a rien dont on puisse rougir. Ses liens sont gracieux. Sa manifestation est héroïque.

L'*amour* se forme sans examen & sans réflexion. Il est pour l'ordinaire l'effet d'un coup d'œil, & surprend le cœur au moment qu'on s'y attend le moins. Il se nourrit des espérances flatteuses d'une parfaite satisfaction & d'une

suprême volupté, suggérées par les sens. Cherchant à se cacher, il se montre involontairement. Ses mouvements sont quelquefois convulsifs, & paroissent, aux yeux des indifférents, tantôt extravagants, tantôt ridicules. C'est une cause assez fréquente de sottises pour soi-même & d'injustices envers les autres.

L'*ami* souffre l'*amant*: il n'en est point scandalisé, lorsque la conduite en est sage. Mais l'*amant* est toujours inquiet sur l'*ami*; il le craint; il tâche de le ruiner: & les novices, dopnant dans le piege, perdent de solides amis pour se trop livrer à un *amant* jaloux, qui les abandonne ensuite; de sorte qu'au bout du temps elles se trouvent privées & de l'un & de l'autre.

La *tendresse* est moins une action qu'une situation du cœur. Elle en rabat la fierté, en amollit le courage, & va quelquefois jusqu'à la foiblesse: les femmes en sont plus susceptibles que les hommes. Son but paraît très-désintéressé, toure l'attention s'y portant vers l'objet sans retour sur soi-même. La sensibilité en fait le caractère. La joie; les larmes en sont des suites assez fréquentes, & même les défaillances, selon les cas & l'état où se trouve ce qui excite ces mouvements de *tendresse*.

L'*affection* est moins forte & moins active que l'*amitié* & plus tranquille que l'*amour*. Elle est la suite assez ordinaire de la parenté & de l'habitude. Elle rend la société gracieuse pour le goût qu'elle y fait prendre, en bannit la gêne du pur cérémonial.

L'*inclination* n'est pas dans le cœur une situation décidée, ni bien formée: c'est plutôt une disposition à aimer, qui vient de quelque chose qui plaît dans l'objet vers lequel elle

se porte ; & ce quelque chose est toujours à nos yeux un agrément ou du corps ou du caractère. Cultivée, elle peut devenir ou *amour*, ou *amitié*, selon le goût des personnes, & les circonstances de leur état & de leurs mœurs.

Le temps, qui ruine tout, fortifie l'*amitié*. Elle n'a guere d'autre terme que le tombeau, qui n'empêche pas même que la personne qui ne peut plus sentir, ne puisse continuer d'en être l'objet tant que son ami lui survit.

L'amour s'use en vieillissant. Il est périodique, parce qu'il doit tout au goût, que l'habitude émoussé, & que la variété des objets rend le sujet du caprice.

La tendresse n'existe qu'autant que l'amour-propre se néglige. L'âge, en rappelant les vieillards entièrement à eux-mêmes, leur fait perdre la sensibilité pour les autres.

Le commerce habituel soutient l'*affection* : l'absence continuée la réduit à rien, ou à bien peu de chose.

L'inclination est une impression si légère, qu'elle passe presque au moment qu'on cesse de voir, &, si le mérite de l'objet ou de la découverte de quelque chose de flatteur la soutient, elle ne reste pas long-temps à se transformer en quelqu'un de ces autres sentiments que je viens de définir.

30. INCLINATION. PENCHANT.

L'inclination dit quelque chose de moins fort que le *penchant*. La première nous porte vers un objet, & l'autre nous y entraîne.

Il semble aussi que l'*inclination* doive beau-

coup à l'éducation, & que le *penchant* tienne plus du tempérament.

Le choix des compagnies est essentiel pour les jeunes gens, parce qu'à cet âge on prend aisément les *inclinations* de ceux qu'on fréquente. La nature a mis dans l'homme un *penchant* insurmontable vers le plaisir; il le cherche même au moment qu'il croit se faire violence.

On donne ordinairement à l'*inclination* un objet honnête; mais on suppose celui du *penchant* plus sensuel, & quelquefois même honneux. Ainsi l'on dit qu'un homme a de l'*inclination* pour les arts & pour les sciences; qu'il a du *penchant* à la débauche & au libertinage.

31. ANE. IGNORANT.

On est *âne* par disposition d'esprit, & *ignorant*, par défaut d'instruction. Le premier ne fait pas, parce qu'il ne peut apprendre; & le second, parce qu'il n'a point appris.

L'*âne* a pu s'appliquer à l'étude, mais son travail a été inutile. L'*ignorant* ne s'est pas donné cette peine.

A quoi bon parler science devant des *ânes*? leurs oreilles ne sont pas faites pour ce langage. Ce n'est pas toujours inutilement qu'on en parle devant des *ignorants*; ils peuvent profiter de ce qu'on dit.

L'*ânerie* est un défaut qui vient de la nature du sujet, & l'*ignorance* est un défaut que la paresse entretient. Celle-ci est moins pardonnable; mais celle-là rend plus méprisable.

Les *ânes* pour l'ordinaire ne connoissent ni ne sentent pas même le mérite de la science. Les *ignorants* se le figurent quelquefois tout autre qu'il n'est.

32. ANESSE. BOURIQUE.

On donne l'un ou l'autre de ces noms au même animal, selon l'aspect sous lequel on en parle. *Anesse*, le présente dans l'ordre de la nature, comme bête femelle, propre à la génération & à donner du lait, dont les ordonnances de Médecine ont rendu l'usage fréquent. *Bourique*, le présente dans l'ordre des animaux domestiques, comme bête de charge.

Le premier n'a point d'acception figurée. Le second est quelquefois métaphoriquement appliquée aux personnes ignares & non instruites, soit hommes, soit femmes.

33. ANIMAL. BÈTE. (N.) (a).

Il se trouve ici une différence réciproque dans l'étendue de la signification. Autant que le premier de ces mots l'emporte sur le second, dans un des districts du langage, autant, dans un autre district, le second l'emporte sur le premier; de sorte qu'ils deviennent également genre & espèce, l'un de l'autre.

En langage dogmatique, *animal* indique le genre, & *bête* indique l'espèce.

En langage vulgaire, *animal*, se restreignant dans des bornes plus étroites, ne s'applique qu'à une partie de ce qui est compris sous le nom de *bête*; c'est-à-dire, à celle d'une certaine grandeur, & non aux plus petites. On diroit donc: *Le lion est un animal dangereux, la puce est une petite bête très-incommode.*

Ces dénominations, employées au figuré, forment des invectives. Celle d'*animal* attaque la grossiereté des matières, ou l'impertinence de

(a). *Voyez d'abord tome II, art. 63.*

la conduite : celle de *bête* attaque le manque d'esprit ou d'intelligence.

34. BÊTE. STUPIDE. IDIOT.

Ces trois épithetes attaquent l'esprit, & font entendre qu'on en manque presque dans tout ; avec cette différence qu'on est *bête* par défaut d'intelligence, *stupide* par défaut de sentiment, *idiot* par défaut de connoissance.

C'est en vain qu'on fait des leçons à une *bête*, la nature lui a refusé les moyens d'en profiter. Tous les soins des maîtres sont perdus auprès d'un *stupide*, s'ils ne trouvent le secret de lui donner de l'émulation, & de le tirer de son assoupissement. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on peut venir à bout d'instruire un *idiot*; il faut pour cet effet avoir l'art de rendre les idées sensibles, & savoir se proportionner à sa façon de penser, pour éléver celle-ci jusqu'au niveau de celle qu'on veut lui inspirer.

Il y des *bêtes* qui croient avoir de l'esprit : leur conversation fait le supplice des personnes qui en ont véritablement, & leur caractère va quelquefois jusqu'à être très-incommode dans la société, sur-tout lorsqu'à la *bêtise* & à la vanité elles joignent encore le caprice : comment tenir contre des gens qui, ne comprenant ni ce qu'en leur dit, ni ce qu'ils disent eux-mêmes, s'arrogent néanmoins une supériorité de génie ; & qui, bouffis d'amour-propre, débitent des sottises, comme des maximes, ou sont toujours prêts à se fâcher du moindre mot, & à prendre une politesse pour une insulte ? Les *stupides* ne se piquent point d'esprit, & en cherchent encore moins chez les autres ; il ne faut pas non

plus se piquer d'en avoir avec eux ; ils n'entrent pour rien dans la société , & leur compagnie ne nuit pas à qui cherche la solitude. *Les idiots* sont quelquefois frappés des traits d'esprit ; mais à leur maniere par une espece d'éblouissement & de surprise , qu'ils témoignent d'une façon singuliere , capable de réjouir ceux qui savent se faire des plaisirs de tout.

35. FOU. EXTRAVAGANT.
INSENSE. IMBÉCILLE.

Le fou manque par la raison , & se conduit par la seule impression méchanique. *L'extravagant* manque par la regle , & suit ses caprices. *L'insensé* manque par l'esprit , & marche sans lumiere. *L'imbécille* manque par les organes , & va par le mouvement d'autrui sans aucun discernement.

Les *fous* ont l'imagination forte : les *extravagants* ont les idées singulieres : les *insensés* les ont bornées : les *imbécilles* n'en ont point , de leur propre fond.

36. ÉTUDIER. APPRENDRE.

Etudier , c'est uniquement travailler à devenir savant. *Apprendre* , c'est y travailler avec succès.

On étudie pour apprendre , & l'on apprend à force d'étudier.

Les esprits vifs apprennent aisément , & sont paresseux à étudier.

On ne peut étudier qu'une chose à la fois ; mais on peut en apprendre plusieurs ; cela dépend de la connexion qu'elles ont avec celle qu'on étudie ,

Plus on apprend, plus on sait ; & quelquefois plus on étudie, moins on sait.

C'est avoir bien étudié que d'avoir appris à douter.

Il y a certaines choses qu'on apprend sans les étudier : il y en a d'autres qu'on étudie sans les apprendre.

Les plus savants ne sont pas ceux qui ont le plus étudié, mais ceux qui ont le plus appris.

On voit des personnes étudier continuellement sans rien apprendre, & d'autres tout apprendre sans étudier.

Le temps de la jeunesse est le temps d'étudier ; mais ce n'est que dans un âge plus avancé qu'on apprend véritablement ; car il faut que l'esprit soit formé pour digérer ce que le travail a mis dans la mémoire.

37. APPRENDRE. S'INSTRUIRE.

Il semble qu'on apprenne d'un maître, en écoutant ses leçons ; & qu'on s'instruise par soi-même, en faisant des recherches.

Il faut plus de docilité pour apprendre, & il y a beaucoup plus de peine à s'instruire.

Quelquefois on apprend ce qu'on ne voudroit pas savoir : mais on veut toujours savoir les choses dont on s'instruit.

On apprend les nouvelles publiques par la voix de la renommée. On s'instruit de ce qui se passe dans le cabinet, par ses soins & par son attention à observer & à s'informer.

Qui fait écouter, fait apprendre. Qui fait faire parler, fait s'instruire.

Il arrive souvent qu'on oublie ce qu'on avoit appris : mais il est rare d'oublier les choses dont on s'est donné la peine de s'instruire.

Celui qui *apprend* un art ou une science, est dans l'ordre des écoliers. Celui qui s'en *instruit*, a le mérite de maître.

Pour devenir habile, il faut commencer par *apprendre* de ceux qui savent; & travailler ensuite à *s'instruire* soi-même, comme si on n'avoit rien *appris*.

38. ENSEIGNER. APPRENDRE.
INSTRUIRE. INFORMER. FAIRE
SAVOIR.

Enseigner, c'est uniquement donner des leçons. *Apprendre*, c'est donner des leçons dont on profite. *Instruire*, c'est mettre au fait des choses par des mémoires détaillés. *Informier*, c'est avertir les personnes des événements qui peuvent être de quelque conséquence. *Faire savoir* c'est simplement rapporter ou mander fidèlement les choses.

Enseigner & *apprendre* ont plus de rapport à tout ce qui est propre à cultiver l'esprit & à former une belle éducation; c'est pourquoi l'on s'en sert très-à-propos lorsqu'il est question des arts & des sciences. *Instruire* a plus de rapport à ce qui est utile à la conduite de la vie & au succès des affaires: ainsi il est à sa place, lorsqu'il s'agit de quelque chose qui regarde ou notre devoir ou nos intérêts. *Informier* renferme particulièrement, dans l'étendue de son sens, une idée d'autorité à l'égard des personnes qu'on *informe*, & une idée de dépendance à l'égard de celles dont les faits sont l'objet de l'*information*; c'est par cette raison que ce mot est à merveille, lorsqu'il est question des services ou des malversations de gens employés par d'autres, & de la maniere dont se compor-

ent les enfants, les domestiques, les sujets nfin, tous ceux qui ont à rendre raison à quelqu'un de leur conduite & de leurs actions. *Faire savoir* a plus de rapport à ce qui satisfait simplement la curiosité; de sorte qu'il convient mieux en fait de nouvelles.

Le professeur *enseigne* dans les écoles publiques ceux qui viennent entendre ses leçons. L'historien *apprend* à la postérité les événements de son siècle. Le prince *instruit* ses ambassadeurs de ce qu'ils ont à négocier: le pere *instruit* aussi ses enfants de la maniere dont ils doivent vivre dans le monde. L'intendant *informe* la Cour de ce qui se passe dans la province; comme le surveillant *informe* les supérieurs de la bonne ou mauvaise conduite de ceux qui leur sont soumis. Les correspondants *se font savoir* réciproquement tout ce qui arrive de nouveau & de remarquable dans les lieux où ils sont.

Il faut savoir à fond pour être en état d'*enseigner*. Il faut de la méthode & de la clarté, pour *apprendre* aux autres; de l'expérience & de l'habileté, pour bien *instruire*; de la prudence & de la sincérité pour *informer* à propos & au vrai; des soins & de l'exactitude, pour *faire savoir* ce qui mérite de n'être pas ignoré.

Bien des gens se mêlent d'*enseigner* ce qu'ils devroient encore étudier. Quelques-uns en apprennent aux autres plus qu'ils n'en savent eux-mêmes. Peu sont capables d'*instruire*. Plusieurs prennent la peine, sans qu'on les en prie, d'*informer* les gens de tout ce qui leur peut être désagréable. Il y en a d'autres qui, par leur indiscretion, *font savoir* à tout le monde ce qui est à leur propre désavantage.

39. APPUYER. ACCOTER. (N.)

Quoiqu'*appuyer* soit plus en usage, & qu'*accoter* ait vieilli, il me semble néanmoins que celui-ci se conserve encore lorsqu'il s'agit d'objets: on dit *appuyer* un mur; *accoter* un arbre, une colonne.

Cette différence dans l'usage, m'en fait remarquer une dans la force & la valeur intrinsèque de ces mots: c'est qu'*appuyer* a plus de rapport à la chose qui soutient, & qu'*accoter* en a davantage à celle qui est soutenue. Voilà pourquoi, dans le sens réciproque, on accompagne ordinairement le mot d'*appuyer* d'un cordeau convenable, & qu'on laisse aller seul celui d'*accoter*. Cela paraîtra & s'entendra mieux par l'exemple suivant.

Pourquoi s'*appuyer* sur un autre, quand on est assez fort pour se soutenir de soi-même? Les aîres penchés du petit-maître lui donnent une attitude habituelle, qui fait qu'il ne se place jamais qu'il ne s'*accote*.

40. APPUI. SOUTIEN. SUPPORT.

L'*appui* fortifie; on le met tout auprès, pour résister à l'impulsion des corps étrangers. Le *soutien* porte; on le place au-dessous pour empêcher de succomber sous le fardeau. Le *support* aide; il est à l'un des bouts pour servir de jambage.

Une muraille est *appuyée* par des arcs-boutants. Une voûte est *soutenue* par des colonnes. Le toit d'un maison est *supporté* par les gros murs.

Ce qui est violemment poussé, ou ce qui penche trop, a besoin d'*appui*. Ce qui est excessive-

ment chargé, ou ce qui est trop lourd par soi-même, a besoin de *soutiens*. Les pieces d'une certaine étendue, qui sont élevées, ont besoin de *supports*.

On met des *appuis* pour tenir les choses dans une situation droite; des *soutiens*, pour les rendre solides; des *supports* pour les maintenir dans le lieu de leur élévation.

Dans le sens figuré, l'*appui* a plus de rapport à la force & à l'autorité; le *soutien* en a plus au crédit & à l'habileté; le *support* en a davantage à l'affection & à l'amitié.

On cherche, dans un protecteur puissant, de l'*appui* contre ses ennemis. Quand les raisons manquent, on a recours à l'autorité pour *appuyer* ses sentiments. Ce n'est pas les plus honnêtes gens de la Cour qu'il faut choisir pour *soutiens* de sa fortune, mais ceux qui ont le plus de crédit auprès du prince. On ne se repent guère d'une entreprise où l'on se voit *soutenu* d'un habile homme. Des amis toujours disposés à parler en notre faveur, & toujours prêts à nous ouvrir leur bourse, sont de bons *supports* dans le monde.

Le vrai Chrétien ne cherche d'*appui* contre la malignité des hommes, que dans l'innocence & la droiture de sa conduite; il fait, de son travail, le plus solide *soutien* de sa fortune, & regarde la parfaite soumission aux ordres de la Providence comme le plus inébranlable *support* de sa félicité.

41. A R M E. A R M U R E.

Arme est tout ce qui sert au soldat dans le combat; soit pour attaquer, soit pour se défendre. *Armure* n'est d'usage que pour ce qui sert à le défendre des atteintes ou des effets du coup, & seulement dans le détail, en nommant quelque partie du corps: on dit, par exemple, une *armure*,

de tête & une *armure* de cuisse ; mais on ne dit pas en général, les *armures*, on se sert alors du mot *Armes*.

Ce qu'il y a de plus beau dans Dom Quichotte, n'est pas de le voir, revêtu de ses *armes*, combattre contre des moulins à vent, & prendre un basfin à barbe pour une *armure* de tête.

On n'alloit autrefois au combat, qu'après avoir revêtu de son *armure* particulière chaque partie de son corps, pour empêcher ou diminuer l'effet de l'*arme* offensive ; aujourd'hui l'on y va sans toutes ces précautions : est-ce valeur, étoit-ce poltronnerie ? Je ne le crois pas : le goût & la mode ont décidé de ces usages, ainsi que de tous les autres.

42. AFFERMIR. ASSURER. (N.)

On *affermi* par de solides fondements, ou par de bons appuis, pour rendre la chose propre à se maintenir & à résister aux impulsions & aux attaques. On *assure* par la consistance de la position, ou par des liens qui assujettissent, afin que la chose se trouve fixe sans vaciller.

Au figuré, l'évidence des preuves & la force de l'esprit *affermi* le sage dans sa façon de penser contre le préjugé des erreurs vulgaires. L'équité & les loix sont les seuls principes sur lesquels le citoyen puisse *assurer* sa conduite : les exemples peuvent quelquefois la justifier, mais ils ne l'empêchent pas de varier.

43. ASSURER. AFFIRMER. CONFIRMER.

On se sert du ton de la voix, ou d'une certaine manière de dire les choses pour les *assurer*, &

On prétend par-là en marquer la certitude. On emploie le serment pour *affirmer*, dans la vue de détruire tous les soupçons désavantageux à la sincérité. On a recours à une nouvelle preuve, ou au témoignage d'autrui pour *confirmer*; c'est un renfort qu'on oppose au doute, & dont on appuie ce qu'on veut persuader.

Parler toujours d'un ton qui *assure*, c'est affecter l'air dogmatique, ou montrer qu'on ignore jusqu'où la sagesse peut pousser le doute & la défiance. *Affirmer* tout ce qu'on dit, c'est le moyen d'insinuer aux autres qu'on ne mérite pas d'être cru sur sa parole. Le trop d'attention à vouloir tout *confirmer*, rend la conversation ennuyeuse & fatigante.

Les demi-savants, les pédants & les petits-maîtres *assurent* tout; ils ne parlent que par décisions. Les menteurs se font une habitude de tout *affirmer*, les jurements ne leur coûtent rien. Les gens impolis veulent quelquefois *confirmer*, par leur témoignage, ce que des personnes fort au-dessus d'eux disent en leur présence.

Nous devons croire un fait, lorsqu'un honnête-homme nous en *assure*, & que, d'ailleurs, il est possible; mais il n'en est pas de même d'un point de doctrine; il est permis de contredire tout ce qui n'est pas évident. Les fréquentes *affirmations* ne font point passer pour vérifique, & sont plus propres à jeter de la défiance dans ceux qui écoutent, qu'à s'en attirer la confiance. Il est de la prudence du sage d'attendre la *confirmation* des nouvelles publiques, avant que d'y ajouter foi, & d'être en garde contre les tricheries de la renommée.

La bonne maniere défend de rien *affirmer*, que lorsqu'on en est requis dans le cérémonial de la justice; elle ordonne d'avoir soin de *confirmer*.

44. SYNONYMES

ce qui peut paroître extraordinaire , ou être sujet à contestation ; & permet , dans le discours , l'air & le ton *assurant* , lorsqu'on s'apperçoit que les personnes à qui l'on parle ne sont pas au fait de ce qu'on dit , & n'en jugent que par la con-
nance de l'Orateur

44. CERTAIN. SUR. ASSURÉ.

Soit que l'on considere ces mots dans le sens qui a rapport à la réalité de la chose , ou dans celui qui a rapport à la persuasion d'esprit , leur différence est toujours analogique , comme on le re-
marquera par les traits suivants , où je les place : tantôt dans l'un & tantôt dans l'autre de ces deux sens

Certain semble mieux convenir à l'égard des choses de spéculatoin , & par-tout où la force de l'évidence a lieu ; les premiers principes sont *cer-
tains* , ce que la raison démontre l'est aussi. *Sûr* paroît être à sa place dans les choses qui concer-
nent la pratique , & dans tout ce qui sert à la conduite ; les regles générales sont *sûres* , ce que l'épreuve vérifie l'est également. *Assuré* a un rap-
port particulier à la durée des choses , & au té-
moignage des hommes ; les fortunes sont *assu-
rées* , mais légitimes dans tous les bons gouverne-
ments : les événements ne peuvent être mieux *assurés* que par l'attestation des témoins oculai-
res , ou par l'uniformité des relations.

On est *certain* d'un point de science. On est *sûr* d'une maxime de morale. On est *assuré* d'un fait , ou d'un trait d'histoire.

La justesse du raisonnement consiste à ne po-
ser que des principes *certains* , pour n'en tirer en-
suite que des conclusions nécessaires. La conduite
la plus *sûre* n'est pas toujours la plus louable. La

faiveur des Princes ne fut jamais un bien assuré.

L'homme docte doute de tout ce qui n'est pas *certain*. Le prudent se défie de tout ce qui n'est pas *sûr*. Le sage abandonne aux préjugés populaire tout ce qui n'est pas suffisamment *assuré*.

45. SERMENT. JUREMENT. JURON.

Le *serment* se fait proprement pour confirmer la sincérité d'une promesse; le *jurement* pour confirmer la vérité d'un témoignage; & le *juron* n'est qu'un style dont le peuple se sert pour donner au discours un air assuré, & prévenir la défiance.

Le mot de *serment* est plus d'usage pour exprimer l'action de jurer en public, & d'une manière solennelle. Celui de *jurement* exprime quelquefois de l'emportement entre particuliers. Celui de *juron* tient de l'habitude dans la façon de parler.

Le *serment* du Prince ne l'engage point contre les loix, ni contre les intérêts de son Etat. Les fréquents *jurements* ne rendent pas le menteur plus digne d'être cru. Les *jurons* sont presque toujours du bas style, ou du très-familier; il y a peu d'occasions sérieuses où ils puissent être placés avec grace.

46. ASTRONOME. ASTROLOGUE.

L'*Astronome* connaît le cours & le mouvement des astres. L'*Astrologue* raisonne sur leur influence. Le premier observe l'état des cieux, marque l'ordre des temps, les éclipses & les révolutions qui naissent des loix établies par le premier mobile de la nature, dans le nombre immense des globes que contient l'univers; il

n'erre guerre dans ses calculs. Le second prédit les événements, tire des horoscopes, annonce la pluie, le froid, le chaud, & toutes les variations des météores; il se trompe souvent dans ses prédictions. L'un explique ce qu'il fait, & mérite l'estime des savants. L'autre débite ce qu'il imagine, & cherche l'estime du peuple.

Le désir de savoir fait qu'on s'applique à l'*Astronomie*. L'inquiétude de l'avenir fait donner dans l'*Astrologie*.

La plupart des gens regardent l'*Astronomie* comme une science inutile & de pure curiosité, parce qu'apparemment ils ne font point réflexion qu'ayant pour objet l'arrangement des saisons, la distribution du tems, la diversité & la route des mouvements célestes, elle aide à l'Agriculture, met de l'ordre dans toutes les choses de la vie civile & politique, & devient un fondement nécessaire à la Géographie & à l'art de la Navigation. Mais si, avec toutes ces réflexions, ils n'ignorent pas encore que, sans cette science, l'Histoire & la Chronologie ne seroient que confusion, perpétuellement contraires à elles-mêmes, à cause des différentes manières dont les Nations ont réglé leurs jours & leurs années; alors ils rendront à l'*Astronomie*, & à ceux qui la cultivent, l'estime due à leur mérite. L'*Astrologie* est à présent moins à la mode qu'autrefois, soit parce que le commun des hommes est plus déniaisé, soit parce que l'amour du vrai est plus du goût des habiles gens, que l'envie d'éblouir & de duper le monde; soit, enfin, parce que le brillant de la réputation ne dépend pas aujourd'hui du nombre des fots, mais du discernement des sages.

47. DEVIN. PROPHETE.

Le *Devin* découvre ce qui est caché. Le *Prophète* prédit ce qui doit arriver.

La *divination* regarde le présent & le passé.
La *prophétie* a pour objet l'avenir.

Un homme bien instruit, & qui connaît le rapport que les moindres signes extérieurs ont avec les mouvements de l'âme, passe facilement dans le monde pour *Devin*. Un homme sage, qui voit les conséquences dans leurs principes, & les effets dans leurs causes, peut se faire regarder du peuple comme un *Prophète*.

48. ADHÉRENT. ATTACHÉ.

ANNEXÉ. (N.)

Une chose est *adhérente* par l'union que produit la nature, ou par celle qui vient du tissu & de la continuité de la matière. Elle est *attachée* par des liens arbitraires, mais réels, avec lesquels on la fixe dans la place, ou dans la situation où l'on veut qu'elle demeure. Elle est *annexée* par une simple jonction morale, effet de la volonté & de l'institution humaine.

Les branches sont *adhérentes* au tronc, & la statue l'est à son piédestal, lorsque le tout est d'un seul morceau. Les voiles sont *attachées* au mât, & les tapisseries aux murs. Il y a des emplois & des bénéfices *annexés* à d'autres pour les rendre plus considérables.

Adhérent est du ressort de la *Physique*, par conséquent toujours pris dans le sens littéral (a). *At-*

(a) Ce que l'on dit ici d'*adhérent*, n'est vrai qu'autant qu'on le regarde comme synonyme d'*attaché* & d'*annexé*; car *adhérent* s'emploie substantivement pour signifier celui qui est du sentiment ou du parti de quelqu'un, & alors ce mot n'est plus dans le sens littéral. Dans ce premier sens, il exprime une union naturelle; dans le sens figuré, une union purement accidentelle. (B.)

attaché est totalement de l'usage ordinaire ; il s'emploie assez communément & fréquemment dans le sens figuré. *Annexé* tient un peu du style législatif, & passe quelquefois du littéral au figuré.

Les excroissances qui se forment sur les parties du corps animal, sont plus *adhérentes*, selon la profondeur de leurs racines. Il n'est pas encore décidé que l'on soit plus fortement *attaché* par les liens de l'amitié que par ceux de l'intérêt, les inconstants n'étant pas moins rares que les ingrats. Il semble que l'air fanfaron soit *annexé* à la fausse bravoure, & la modestie au vrai mérite.

49. LIE R. ATTACHER.

On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose, ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds & les mains d'un criminel, & on *l'attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde. On *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié* lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir ; & il est *attaché*, quand il n'est pas en état de changer de parti, ou de le quitter.

L'autorité & le pouvoir *lient*. L'intérêt & l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés*, lorsque nous ne voyons pas nos liens ; & nous ne sentons pas que nous sommes *attachés*, lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté.

50. ATTACHEMENT. ATTACHE. DÉVOUEMENT.

Quoique le mot d'*attachement* puisse quelquefois

Quelquefois s'appliquer en mauvaise part, il est pourtant mieux placé que les deux autres à l'égard d'une passion honnête & modérée : on a de l'attachement à son devoir; on en a pour un ami, pour sa famille pour une femme d'honneur qu'on estime. Celui d'attaché convient mieux lorsqu'il est question d'une passion moins approuvée ou poussée à l'excès : on a de l'attaché au jeu; on en a pour une maîtresse, quelquefois même pour un petit animal. Le mot de dévouement est d'usage pour marquer une parfaite disposition à obéir en tout; on est dévoué à son prince, à son maître, à son bienfaiteur, à une dame qui a acquis sur nous un empire absolu. Les deux premiers expriment de la sensibilité & de la tendresse; ils entrent souvent dans le langage du cœur. Le dernier marque de la docilité & du respect; il appartient au langage du courtisan.

On dit de l'attachement, qu'il est sincère; de l'attaché, qu'elle est forte; & du dévouement, qu'il est sans réserve. L'un nous unit à ce que nous estimons. L'autre nous lie à ce que nous aimons. Le troisième enfin, nous soumet à la volonté de ceux que nous désirons servir.

Les mœurs de notre siècle ont banni des loix de l'amitié tout attachement contraire aux intérêts. On n'oseroit pas non plus, sans rougir, faire paroître beaucoup d'attaché en amour; mais on craindroit de n'y pas paroître heureux. La passion la plus délicate du temps, est de se dévouer aux personnes dont on attend sa fortune.

La vie ne sauroit être gracieuse sans quelque attachement. Une forte attaché fait également sentir des plaisirs vifs & des chagrins piquants. Il est difficile de plaire aux Princes sans un entier dévouement à toutes leurs volontés.

Tome I.

C

51. ATTACHÉ. AVARE. INTÉRESSÉ.

Un homme *attaché* aime l'épargne & fuit la dépense. Un homme *avare* aime la possession, & ne fait aucun usage de ce qu'il a. Un homme *intéressé* aime le gain, & ne fait rien gratuitement.

L'attaché s'abstient de ce qui est cher. *L'avare* se prive de tout ce qui coûte. *L'intéressé* ne s'arrête guere à ce qui ne produit rien.

On manque quelquefois sa fortune pour être trop *attaché*, comme on se ruine en faisant trop de dépense. Les *avares* ne savent ni donner ni dépenser; ils se laissent seulement extorquer par la nécessité ou par le besoin ce qu'ils titrent de leur bourse. Il y a des personnes qui, pour être *intéressées*, n'en sont pas moins prodigues; elles donnent libéralement à leurs plaisirs ce que l'avidité du gain leur fait acquérir.

52. AVARE. AVARICIEUX.

Il me semble qu'*avare* convient mieux lorsqu'il s'agit de l'habitude & de la passion même de l'avarice; & qu'*avaricieux* se dit plus proprement lorsqu'il n'est question que d'un acte ou d'un trait particulier de cette passion. Le premier de ces mots a aussi meilleure grace dans le sens substantif, c'est-à-dire, pour la dénomination du sujet; & le second dans le sens adjetif, c'est-à-dire, pour la qualification du sujet. Ainsi l'on dit, c'est un grand *avare*, c'est un *avaricieux* mortel.

Un homme qui ne donne jamais, passe pour *avare*. Celui qui manque à donner dans l'occasion ou qui donne trop peu, s'attire l'épithète d'*avaricieux*.

L'avare se refuse toutes choses. *L'avaricieux* ne se les donne qu'à demi.

F R A N G O I S.

Le terme d'*avare* paroît avoir plus de force & plus d'énergie pour exprimer la passion sor-dide & jalouse de posséder sans aucun dessein de faire usage. Celui d'*avaricieux* paroît avoir plus de rapport à l'aversion mal placée de la dépense lorsqu'il est nécessaire de s'en faire honneur.

On n'emploie jamais qu'en mauvaise part & dans le sens littéral le mot d'*avaricieux*; mais on se sert quelquefois de celui d'*avare* en bonne part dans le sens figuré.

Un habile Général ne paie point ses espions en homme *avaricieux*; & conduit ses troupes comme un homme *avare* du sang du Soldat, qu'il craint de prodiguer.

Il est permis d'être *avare* du temps; mais il ne faut pas, pour le ménager, prodiguer sa santé. Ce n'est pas être libéral que de donner d'un air *avaricieux*.

53. ATTENTION. EXACTITUDE. VIGILANCE.

L'*attention* fait que rien n'échappe. L'*exacti-tude* empêche qu'on n'omette la moindre chose. La *vigilance* fait qu'on ne néglige rien.

Il faut de la présence d'esprit pour être *atten-tif*, de la mémoire pour être *exact*, & de l'action pour être *vigilant*.

Chez les Romains, un même homme étoit Magistrat *attentif*, Ambassadeur *exact*, & Capitaine *vigilant*.

Un sage Ministre a de l'*attention* à ne former ou à n'adopter que des projets avantageux à l'Etat, de l'*exactitude* pour en prévenir tous les inconvénients, & de la *vigilance* pour en procurer le succès.

L'Auteur, pour bien écrire, doit être égale-

C 2

S Y N O N Y M E S

ment attentif aux choses qu'il dit & aux termes dont il se sert, afin qu'il y ait du vrai & du goût dans ses ouvrages. Le Commissionnaire, pour bien exécuter, doit être *exact* dans le temps comme dans la maniere de faire les choses, afin que tout soit fait à propos & comme on le souhaite. Le Général d'armée doit être *vigilant* sur les marches des ennemis & sur les siennes, afin de profiter des avantages & de ne pas manquer l'occasion.

Il est du devoir de tous les Pasteurs d'avoir de l'attention à procurer l'avantage spirituel de leurs troupeaux, de l'*exactitude* à les instruire des vérités salutaires de l'Evangile, & de la *vigilance* pour les préserver du crime & de l'erreur. Mais il est de la pratique de quelques-uns de n'être attentifs qu'à augmenter leur revenu temporel & particulier, de n'être *exact*s qu'à se faire payer leurs dîmes ou leur honoraire, & de n'être *vigilants* que pour la conservation de leurs droits & de leurs prérogatives.

Nous devons avoir de l'attention à ce qu'on nous dit, de l'*exactitude* dans ce que nous promettons, & de la *vigilance* sur ce qui nous est confié.

L'homme sage est *attentif* à sa conduite, *exact* à ses devoirs, & *vigilant* sur ses intérêts.

Une femme coquette n'est *attentive* qu'à son miroir, *exacte* qu'à sa toilette, & *vigilante* que sur sa parure.

54. GRACES. AGREMENTS.

Les *graces* naissent d'une politesse naturelle accompagnée d'une noble liberté : c'est un vernis qu'on répand dans le discours, dans les ac-

tions, dans le maintien ; & qui fait qu'on plaît jusques dans les moindres choses. Les *agréments* viennent d'un assemblage de traits finis que l'humeur & l'esprit animent ; ils l'emportent souvent sur ce qui est plus régulièrement beau.

Il semble que le corps soit plus susceptible de *graces*, & l'esprit d'*agréments*. L'on dit d'une personne, qu'elle marche, danse, chante avec *grace*, & que sa conversation est pleine d'*agréments*.

Que peut désirer un homme dans une dame, que de trouver, au-delà d'un intérieur formé de *graces* & d'*agréments*, un extérieur composé de ce qu'il y a de plus solide dans l'esprit & de plus délicat dans les sentiments ? en est-il de ce caractère ? (a)

(a) Voyez art. 12.

55. ATTRAITS. APPAS. CHARMES.

Outre l'idée générale qui rend ces mots synonymes, il leur est encore commun de n'avoir point de singulier dans le sens dans lequel ils sont pris ici, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont employés pour marquer le pouvoir qu'a sur le cœur la beauté, l'agrément, & tout ce qui plaît. A l'égard de leurs différences, il me semble qu'il y a quelque chose de plus naturel dans ses *attraits* ; quelque chose qui tient plus de l'art dans les *appas* ; quelque chose de plus fort & de plus extraordinaire dans les *charmes*.

Les *attraits* se font suivre. Les *appas* nous engagent. Les *charmes* nous entraînent.

Le cœur de l'homme n'est guère ferme contre les *attraits* d'une jolie femme ; il a bien de la peine à se défendre des *appas* d'une coquette ;

& il lui est impossible de résister aux *charmes* d'une beauté bienfaisante.

Les dames sont toujours redévables de leurs *attraits* & de leurs *charmes* à l'heureuse conformation de leurs traits ; mais elles prennent quelquesfois leurs *appas* sur leur toilette.

Je ne sais si ce que je vais dire sera goûté de tout le monde ; mais je sens cette distinction, que je livre au jugement du lecteur : & peut-être lui paroîtra-t-il, comme à moi, que les *attraits* viennent de ces graces ordinaires que la nature distribue aux femmes avec plus ou moins de largefse aux unes qu'aux autres, & qui sont l'appanage commun du sexe ; que les *appas* viennent de ces graces cultivées que forme un fidele miroir consulté avec attention, & qui sont le travail entendu de l'art de plaire ; que les *charmes* viennent de ces graces singulieres que la nature donne comme un présent rare & précieux, & qui sont des biens particuliers & personnels.

Des défauts qu'on n'avoit pas d'abord remarqués, & qu'on ne s'attendoit pas à trouver, diminuent beaucoup les *attraits*. Les *appas* s'évanouissent, dès que l'artifice s'en montre. Les *charmes* n'ont plus d'effet, lorsque le temps & l'habitude les ont rendus trop familiers ou en ont usé le goût.

C'est ordinairement par les brillants *attraits* de la beauté que le cœur se laisse attaquer, ensuite les *appas*, étalés à propos,achevent de le soumettre à l'empire de l'amour : mais, s'il ne trouve des *charmes* secrets, la chaîne n'est pas de longue durée.

Ces mots ne sont pas seulement d'usage à l'égard de la beauté & des agréments du sexe, ils le sont encore à l'égard de tout ce qui plaît.

Alors ceux d'*attraits* & de *charmes* ne s'appliquent qu'aux choses qui sont ou qu'on suppose être aimables en elles-mêmes & par leur mérite : au lieu que celui d'*appas* s'applique quelquefois à des choses qui sont & qu'on avoue même haïssables, mais qu'on aime malgré ce qu'elles font, ou auxquelles les ressorts secrets du tempérament nous contraignent de livrer nos actions, si la raison en défend notre cœur.

La vertu a des *attraits*, que les plus vicieux ne peuvent s'empêcher de sentir. Les biens de ce monde ont des *appas*, qui font que la cupidité triomphe souvent du devoir. Le plaisir a des *charmes*, qui le font rechercher par-tout, dans la vie retirée comme dans le grand monde, par le philosophe comme par le libertin, dans l'école même de la mortification comme dans celle de la volupté; c'est toujours lui qui fait le goût & qui décide du choix.

On dit, de grands *attraits*, de puissants *appas*, & d'invincibles *charmes*.

L'honneur a de grands *attraits* pour les belles ames. La fortune a de puissants *appas* pour tout le monde. La gloire a des *charmes* invincibles pour les cœurs ambitieux.

Les plus grands *attraits* se trouvent toujours dans l'objet de la passion dominante. Les *appas* les plus puissants ne sont pas ceux qui sont étalés avec le plus d'ostentation. Les *charmes* ne deviennent véritablement invincibles que par la solidité du mérite & la force du goût.

56. CHARME. ENCHANTEMENT. S O R T.

Le mot de *charme* emporte dans sa signification l'idée d'une force qui arrête les effets or-

dinaires & naturels des causes. Le mot d'*enchantement* se dit proprement pour ce qui regarde l'illusion des sens. Le mot de *sorci* enferme particulièrement l'idée de quelque chose qui nuit ou qui trouble la raison. Et ils marquent tous les trois, dans le sens littéral, l'effet d'une opération magique, que la religion condamne, que la politique suppose, & dont la philosophie se moque.

* Si cette opération est appliquée à des êtres insensibles, elle s'appellera *charme*; on dit qu'un fusil est *charmé*: si elle est appliquée à un être intelligent, il sera *enchante*: si l'*enchantement* est long, opiniâtre & cruel, on sera *ensorcelé*. (*Encycl. III, 220.*)

* Les vieux contes disent qu'il y a un *charme* pour empêcher l'effet des armes & rendre invulnérable: on lit, dans les anciens romans, que la puissance des *enchantements* faisoit subitement changer de meurs, de conduite & de fortune: le peuple a cru & croit encore qu'on peut, par le moyen d'un *sorci*, altérer le tempérament & la santé, rendre même extravagant & furieux. Mais les gens de bon sens ne voient point d'autre *charme* dans le monde, que le caprice des passions à l'égard de la raison, dont il suspend souvent les réflexions, & arrête les effets qu'elle devroit mutuellement & nécessairement produire: ils ne connoissent pas non plus d'autre *enchantement* que la séduction qui naît d'un goût dépravé & d'une imagination déréglée: ils savent aussi que tout ce qu'on attribue à un *sorci* malicieusement jeté, n'est que l'effet, ou d'une mauvaise constitution, ou d'une application physique de certaines choses capables de déranger l'économie de la circulation du sang, & par conséquent propres à

nuire à la santé & à bouleverser les fonctions de l'ame.

57. HASARD. FORTUNE. SORT. DESTIN.

Le *hasard* ne forme ni ordre ni dessein ; on ne lui attribue ni connoissance ni volonté ; & ses événements sont toujours très-incertains. La *fortune* forme des plans & des desseins, mais sans choix ; on lui attribue une volonté sans discernement ; & l'on dit qu'elle agit en aveugle. Le *sort* suppose des différences & un ordre de partage ; on ne lui attribue qu'une détermination cachée, qui laisse dans le doute jusqu'au moment qu'elle se manifeste. Le *destin* forme des desseins, des ordres, & des enchaînements de causes ; on lui attribue la connoissance, la volonté, & le pouvoir ; ses vues sont fixes & déterminées.

Le *hasard* fait. La *fortune* veut. Le *sort* décide.
Le *destin* ordonne.

La plupart des succès sont plus l'effet du *hasard* que de l'habileté. Il en coûte beaucoup au repos pour contraindre la *fortune* à nous regarder d'un œil favorable. On a vu des intrépides abandonner volontairement leur vie au *sort* du dé. Tout ce qui est écrit dans le livre du *destin* est inévitable ; parce qu'on ne peut ni forcer son tempérament, ni voir au-delà de la portée de ses lumières.

58. AVEU. CONFÉSSION.

L'*aveu* suppose l'interrogation. La *confession* tient un peu de l'accusation. On *avoue* ce qu'on a eu envie de cacher. On *confesse* ce qu'on a eu

tort de faire. La question fait *avouer* le crime ; la repentance le fait *confesser*.

On *avoue* la faute qu'on a faite. On *confesse* le péché dans lequel on est tombé.

Il vaut mieux faire un *aveu* sincère, que de s'excuser de mauvaise grâce. Il ne faut pas faire sa *confession* à toutes sortes de gens.

Un *aveu* qu'on ne demande pas, a quelque chose de noble ou de sot, selon les circonstances & l'effet qu'il doit produire. Une *confession*, qui n'est pas accompagnée de repentir, n'est qu'une indiscretion insultante.

C'est manquer d'esprit, que d'*avouer* sa faute sans être assuré que l'*aveu* en sera la satisfaction ; & c'est une sottise d'en faire la *confession* sans espérance de pardon : pourquoi se déclarer coupable à des gens qui ne respirent que la vengeance ?

59. AVERTISSEMENT. AVIS. CONSEIL.

Le but de l'*avertissement* est précisément d'instruire ou de réveiller l'attention ; il se fait pour nous apprendre certaines choses qu'on ne veut pas que nous ignorions ou que nous négligions. L'*avis* & le *conseil* ont aussi pour but l'instruction, mais avec un rapport plus marqué à une conséquence de conduite, se donnant dans la vue de faire agir ou parler : avec cette différence entr'eux, que l'*avis* ne renferme dans sa signification aucune idée accessoire de supériorité, soit d'état, soit de génie ; au lieu que le *conseil* emporte avec lui du moins une de ces idées de supériorité, & quelquefois toutes les deux ensemble.

Les Auteurs mettent des *avertissements* à la tête de leurs livres. Les Espions donnent *avis*

de ce qui se passe dans le lieu où ils sont. Les peres & les meres ont soin de donner des *conseils* à leurs enfants avant que de les produire dans le monde.

Le Chanoine écoute l'*avertissement* de la cloche, pour savoir quand il doit se rendre aux heures canoniales. Le Banquier attend l'*avis* de son correspondant, pour payer les lettres de change, tirées sur lui. Le Plaideur prend *conseil* d'un Avocat, pour se défendre ou pour agir contre sa partie.

On dit des *avertissements*, qu'ils sont ou judicieux ou inutiles; des *avis*, qu'ils sont ou vrais ou faux; des *conseils*, qu'ils sont ou bons ou mauvais.

L'*avertissement* étant fait pour dissiper le doute & l'obscurité, il doit être clair & précis. L'*avis* servant à déterminer, il doit être prompt & secret. Le *conseil* devant conduire, il doit être sage & sincère.

Le cours des fonctions de la nature est un *avertissement* de l'état de notre santé, plus sûr que le raisonnement des Médecins. Tel manque d'*avis*, qui est en état d'en profiter; & tel en reçoit, qui ne fauroit s'en prévaloir. Autant que la vieillesse aime à donner de *conseils*, autant la jeunesse a de l'aversion pour en prendre.

Il faut que l'*avertissement* soit donné avec attention; l'*avis*, avec diligence; & le *conseil*, avec art & modestie, sans air de supériorité: car on ne fait point usage des *avertissements* placés mal-à-propos; l'on ne tire aucun avantage des avis qui ne viennent pas à temps; & la vanité, toujours choquée du ton de maître, empêche de faire aucune distinction entre la sagesse du *conseil* & l'impertinence de la

C 6.

maniere dont il est donné, ensorte que tout n'aboutit qu'à faire mépriser le *conseil*, & rendre le conseiller odieux.

Une personne d'ordre ne manque jamais aux *avertissemens* dont on a remis le soin à sa vigilance. L'amitié fait donner *avis* de tout ce qu'on croit être avantageux & agréable à son ami. La sagesse rend extrêmement réservé à donner *conseil*: il faut toujours attendre qu'on nous le demande, & quelquefois même s'en dispenser malgré les sollicitations; parce qu'un salutaire *conseil* peut déplaire, & être rejetté avec de certaines façons qui exposent à la tentation de souhaiter, pour son honneur, que celui pour qui l'on s'intéressoit d'abord, ne réussise pas dans ses entreprises.

60. SENTIMENT. AVIS. OPINION.

Il y a un sens général qui rend ces mots synonymes, lorsqu'il est question de conseiller ou de juger: mais le premier a plus de rapport à la délibération, ou dit son *sentiment*; le second en a davantage à la décision, on donne son *avis*; le troisième en a un particulier à la formalité de judicature, on va aux *opinions*.

Le *sentiment* emporte toujours dans son idée celle de sincérité, c'est-à-dire, une conformité avec ce qu'on croit intérieurement. L'*avis* ne suppose pas rigoureusement cette sincérité, il n'est précisément qu'un témoignage en faveur d'un parti. L'*opinion* renferme l'idée d'un suffrage donné en concours de pluralité de voix.

Il peut y avoir des occasions où un Juge soit obligé de donner son *avis* contre son *sentiment*, & de se conformer aux *opinions* de sa compagnie.

61. SENTIMENT. SENSATION.
PERCEPTION.

Ces mots désignent l'impression que les objets font sur l'ame ; mais le *sentiment* va au cœur ; la *sensation* s'arrête aux sens ; & la *perception* s'adresse à l'esprit.

La vie la plus agréable est sans doute celle qui roule sur des *sentiments* vifs, des *sensations* gracieuses, & des *perceptions* claires. C'est aimer, goûter, & connoître.

Le *sentiment* étend son ressort jusques aux mœurs ; il fait que nous sommes également touchés de l'honneur & de la vertu comme des autres avantages. La *sensation* ne va pas au-delà du physique ; elle fait uniquement sentir ce que le mouvement des choses matérielles peut occasionner de plaisir ou de douleur par la mécanique des organes. La *perception* enferme dans son district les sciences & tout ce dont l'ame peut se former une image ; mais ses impressions sont plus tranquilles que celles du *sentiment* & de la *sensation*, quoique plus promptes.

Un homme d'esprit & de courage reçoit les honneurs ou souffre les injures avec des *sentiments* bien différents de ceux d'une bête ou d'un poltron. Quand on ne connaît point d'autre félicité que celle de la vie présente, on ne travaille qu'à se procurer des *sensations* gracieuses. Nous ne jugeons de la composition ou de la simplicité des objets, que par le nombre des *perceptions* qu'ils produisent en nous.

62. SENTIMENT. OPINION. PENSÉE.

Ils sont tous les trois d'usage, lorsqu'il

s'agit que de la simple énonciation de ses idées ; en ce sens, le *sentiment* est plus certain ; c'est une croyance qu'on a par des raisons ou solides ou apparentes : l'*opinion* est plus douteuse ; c'est un jugement qu'on fait avec quelque fondement : la *pensée* est moins fixe & moins assurée, elle tient de la conjecture.

On dit rejeter & soutenir un *sentiment* ; attaquer & défendre une *opinion* ; désapprouver & justifier une *pensée*.

Le mot de *sentiment* est plus propre en fait de goût ; c'est un *sentiment* général qu'Homère est un excellent Poète. Le mot d'*opinion* convient mieux en fait de science ; l'*opinion* commune est que le soleil est au centre de monde. Le mot de *pensée* se dit plus particulièrement lorsqu'il s'agit de juger des événements des choses ou des actions des hommes ; la *pensée* de quelques politiques est que le Moscovite trouveroit mieux ses vrais avantages du côté de l'Asie que du côté de l'Europe.

Les *sentiments* sont un peu soumis à l'influence du cœur ; il n'est pas rare de les voir se conformer à ceux des personnes qu'on aime. Les *opinions* doivent beaucoup à la prévention ; il est ordinaire aux écoliers de tenir celles de leurs maîtres. Les *pensées* tiennent assez de l'imagination ; on en a souvent de chimériques.

63. PENSER. SONGER. RÊVER.]

On *pense* tranquillement & avec ordre pour connoître son objet. On *songe* avec plus d'inquiétude & sans suite, pour parvenir à ce qu'on souhaite. On *rêve* d'une manière abstraite & profonde, pour s'occuper agréablement.

Le Philosophe *pense* à l'arrangement de son

système. L'homme embarrassé d'affaires, songe aux expédients pour en sortir. L'amant solitaire rêve à ses amours.

J'ai souvent remarqué que les choses obscures ne paroissent claires qu'à ceux qui ne savent pas penser nettement ; ils entendent tout sans pouvoir rien expliquer. Est-il sage de songer aux besoins de l'avenir d'une façon qui fasse perdre la jouissance des biens présents ? Le plaisir de rêver est peut-être le plus doux ; mais le moins utile & le moins raisonnnable de tous.

64. IDÉE. PENSÉE. IMAGINATION.

L'idée représente l'objet : la pensée le considère : l'imagination le forme. La première peint : la seconde examine : la troisième séduit.

On est sûr de plaire dans la conversation, quand on a des idées justes, des pensées fines, & des imaginations brillantes.

On ne s'entend pas, dans la plupart des contestations, faute de simplifier les idées. On reproche aux Anglois de trop creuser les pensées. On accuse les femmes de prendre souvent les imaginations pour des réalités.

65. DANS L'IDÉE. DANS LA TÊTE.

On a dans l'idée ce qu'on pense ; on le croit. On a dans l'idée ce qu'on veut ; on y travaille.

Nos imaginations sont dans l'idée ; & nos desseins dans la tête.

Les Courtisans se mettent aisément dans l'idée que le Prince doit faire leur fortune ; mais il en est peu qui se mettent dans la tête de le mériter par des services marqués au coin de la vertu.

Le Philosophe curieux, au défaut du vrai

où il ne peut pénétrer, se forme dans l'idée un système du moins vraisemblable sur la nature, l'économie & la durée de l'univers. Le politique ambitieux, incapable de goûter le repos, ne cesse d'avoir *dans la tête* des projets d'agrandissement & d'élévation.

66. TÊTE. CHEF.

Le second de ces mots n'est d'usage, dans le sens littéral, que lorsqu'on parle des reliques des saints ; comme quand on dit ; le *chef* de saint Jean & de saint Denis. Mais ils sont tous les deux fort usités dans le sens figuré : avec cette différence que le mot de *tête* convient mieux lorsqu'il est question de place ou d'arrangement ; & que le mot de *chef* s'emploie très-proprement, lorsqu'il s'agit d'ordre ou de subordination.

On dit la *tête* d'un bataillon, d'un bâtiment, & le *chef* d'une entreprise, d'un parti. On dit aussi, être à la *tête* d'une armée, & commander en *chef*.

Il sied bien au *chef* de marcher à la *tête* des troupes.

67. ENTÊTÉ. OPINIATRE. TÊTU.

OBSTINÉ.

Si Ces épithètes marquent un défaut qui consiste dans un trop grand attachement à son sens. Mais ce défaut, dans un *entêté*, semble venir d'un excès de prévention, qui le séduit, & qui, lui faisant regarder les opinions qu'il a embrassées comme les meilleures, l'empêche d'en approuver & d'en goûter d'autres. Dans un *opiniâtre*, ce défaut paroît être l'effet d'une constance mal entendue, qui le confirme dans ses volontés.

& qui, lui faisant trouver de la honte à avouer le tort qu'il a, l'empêche de se rétracter. Dans un *tétu*, ce défaut vient d'une pure indocilité ou bonne opinion de soi-même, qui fait que, se consultant seul, il ne compte pour rien le sentiment d'autrui. Dans un *obstiné*, ce défaut me paroît provenir d'une espèce de mutinerie affectée, qui le rend intractable, & qui, tenant un peu de l'impolitesse, fait qu'il ne veut jamais céder.

Entété & *tétu* désignent un défaut plus fondé sur un esprit trop fortement persuadé que sur une volonté trop difficile à réduire, & dont par conséquent le propre effet est de faire trop abonder en son sens : avec cette différence entre eux que l'*entété* croit & se persuade également les sentiments des autres comme les siens, & même après quelque sorte d'examen ou de raisonnement ; au lieu que le *tétu* ne s'en tient qu'aux siens propres, & le plus souvent du premier aspect, sans aucune réflexion.

Opiniâtre & *obstiné* désignent tout au contraire un défaut plus fondé sur une volonté revêche que sur une conviction d'esprit, & dont l'effet particulier tend directement à ne se point rendre au sens des autres, malgré toutes lumières contraires : avec cette différence, que l'*opiniâtre* refuse ordinairement de se rendre à la raison, par une opposition à céder qui lui est comme naturelle & de tempérament ; au lieu que l'*obstiné* ne s'en défend souvent que par une volonté de pur caprice & de propos délibéré. (a)

(a) Voyez tome II, art. 129.

68. STABILITÉ. CONSTANCE.
FERMETÉ.

La *stabilité* empêche de varier, & soutient le cœur contre les mouvements de légéreté & de curiosité que la diversité des objets pourroit y produire: elle tient de la préférence, & justifie le choix. La *constance* empêche de changer, & fournit au cœur des ressources contre le goût & l'ennui d'un même objet; elle tient de la persévérance, & fait briller l'attachement. La *fermeté* empêche de céder, & donne au cœur des forces contre les attaques qu'on lui porte; elle tient de la résistance, & répand un éclat de victoire.

Les petits-maîtres se piquent aujourd'hui d'être volages, bien loin de se piquer de *stabilité* dans leurs engagements. Si ceux des dames ne durent pas éternellement, c'est moins par défaut de *constance* pour ce qu'elles aiment, que par défaut de *fermeté* contre ceux qui veulent s'en faire aimer. (a)

(a) *Voyez* tome II, art. 120.

69. DURABLE. CONSTANT.

Ce qui est *durable* ne cesse point; il est ferme par sa solidité. Ce qui est *constant* ne change pas; il est ferme par sa résolution.

Il n'est point de liaisons *durables* entre les hommes, si elles ne sont fondées sur le mérite & sur la vertu. De toutes les passions, l'amour est celle qui se pique le plus d'être *constant* & qui l'est le moins.

70. SOLIDITÉ. SOLIDE.

Le mot de *solidité* a plus de rapport à la

durée ; celui de *solide* en a davantage à l'utilité. On donne de la *solidité* à ses ouvrages, & l'on cherche le *solide* dans ses desseins.

Il y a dans quelques Auteurs & dans quelques bâtiments plus de grace que de *solidité*. Les biens & la santé joints à l'art d'en jouir, sont le *solide* de la vie ; les honneurs n'en sont que l'ornement.

71. VIGOUREUX. FORT. ROUSTE.

Le *vigoureux* semble plus agile, & doit beaucoup au courage. Le *fort* paroît être plus ferme, & doit beaucoup à la construction des muscles. Le *robuste* est moins sujet aux infirmités, & doit beaucoup à la nature du tempérament.

On est *vigoureux* par le mouvement & par les efforts qu'on fait. On est *fort* par la solidité & par la résistance des membres. On est *robuste* par la bonne conformation des parties qui servent aux fonctions naturelles.

Vigoureux est d'un usage propre pour le combat & pour tout ce qui demande de la vivacité dans l'action. *Fort* convient en fait de fardeaux & de tout ce qui est défense. *Robuste* se dit à l'égard de la santé & de l'assiduité au travail.

Un homme *vigoureux* attaque avec violence. Un homme *fort* porte d'un air aisé ce qui accableroit un autre. Un homme *robuste* est à l'épreuve de la fatigue.

72. AVOIR. POSSÉDER.

Il n'est pas nécessaire de pouvoir disposer d'une chose, ni qu'elle soit actuellement entre nos mains, pour l'*avoir* ; il suffit qu'elle nous appartienne. Mais, pour la *posséder*, il faut qu'elle soit en nos mains, & que nous ayions la li-

SYNONYMES

berté actuelle d'en disposer ou d'en jouir. Ainsi nous avons des revenus, quoique non payés ou même faisis par des créanciers; & nous possédons des trésors.

On n'est pas toujours le maître de ce qu'on a; on l'est de ce qu'on possède.

On a les bonnes grâces des personnes à qui l'on plaît. On possède l'esprit de celles que l'on gouverne absolument.

Il n'est pas possible, quelque modérément qu'on soit, de n'avoir pas quelquefois en sa vie des empêtements; mais, quand on est sage, on fait se posséder dans sa colère.

Un mari a de cruelles inquiétudes, lorsque le démon de la jalousie le possède.

Un avare peut avoir des richesses dans ses coffres; mais il n'en est pas le maître: ce sont elles qui possèdent & son cœur & son esprit.

Nous n'avons souvent les choses qu'à demi; nous partageons avec d'autres. Nous ne les possédons que lorsqu'elles sont entièrement à nous, & que nous en sommes les seuls maîtres.

Un amant a le cœur d'une dame lorsqu'il en est aimé; il le possède lorsqu'elle n'aime que lui.

Les Seigneurs ont des Vassaux, & ils possèdent des terres.

En fait de sciences & de talents, il suffit, pour les avoir, d'y être médiocrement habile; pour les posséder, il y faut exceller.

Ceux qui ont la connoissance des arts, en suivent & en suivent les règles; mais ceux qui les possèdent font & donnent des règles à suivre.

73. AUSTERE. SÉVERE. RUDE.

On est austere, par la manière de vivre; sévere, par la manière de penser; rude, par la manière d'agir.

La mollesse est l'opposé de l'*austérité*; il est rare de passer immédiatement de l'une à l'autre, une vie ordinaire & réglée tient le milieu entr'elles. Le relâchement & la sévérité sont deux extrêmes dans l'un desquels on donne presque toujours; peu de personnes savent distinguer le juste milieu, qui consiste dans une connoissance exacte & précise de la loi. Les fades complaisances sont l'excès opposé aux manières *rudes*; les gens nés grossiers & d'une ame vile se dédommagent de l'un de ces excès, où leur intérêt les porte, envers ceux dont ils espèrent quelque avantage, par l'autre excès, où leur naturel les plonge envers tous ceux dont ils croient n'avoir pas besoin: mais la politesse à l'égard de tout le monde est le point de la bonne éducation.

Ce n'est pas pour soi qu'on est *austere*; & l'on n'est *rude* que pour les autres; mais on peut être *sévere* pour soi & pour les autres.

Les saints se plaisent dans les exercices de l'*austérité*; elle étoit autrefois le partage des cloîtres. Quelques Casuistes affectent de se distinguer par une morale *sévere*; c'est une mode qu'on suivra jusqu'à ce que le goût en soit usé. Il y a des gens assez brutes pour confondre les mœurs *rudes* avec la noblesse des sentiments, & s'imaginer qu'une honnêteté soit une basseſſe.

La vie *austere* consiste dans la privation des plaisirs & des commodités; on l'embrasse quelquefois par un goût de singularité qu'on se représente comme un principe de religion. La morale trop *sévere* peut également, comme la morale relâchée, nuire à la régularité des mœurs. Le commandement *rude* fait hâir le supérieur, & ne rend pas l'obéissance plus prompte ni plus soumise.

74. SÉVÉRITÉ. RIGUEUR.

La sévérité se trouve principalement dans la maniere de penser & de juger ; elle condamne facilement & n'excuse pas. La rigueur se trouve particulièrement dans la maniere de punir ; elle n'adoucit pas la peine & ne pardonne rien.

Les faux dévots n'ont de sévérité que pour autrui ; prêts à tout blâmer , ils ne cessent de s'applaudir eux-mêmes. La rigueur ne me paroît bonne que dans les occasions où l'exemple seroit de conséquence ; il me semble que par-tout ailleurs on doit avoir un peu d'égard à la foiblesse humaine.

* L'usage a consacré les mots *rigueur* & *sévérité* à de certaines choses particulières. On dit la sévérité des mœurs , la rigueur de la raison. La sévérité des femmes , selon l'auteur des Maximes , est un ajustement & un fard qu'elles ajoutent à leur beauté : dans ce sens le mot de *rigueurs* au pluriel répond à celui de *sévérité*. (*Encycl. XV , 132.*)

75. BATAILLE. COMBAT.

La bataille est une action plus générale , & ordinairement précédée de quelque préparation. La combat semble être une action plus particulière , & souvent imprévue. Ainsi les actions qui se sont passées à Cannes entre les Carthaginois & les Romains , à Pharsale entre César & Pompée , sont des batailles. Mais l'action où les Horaces & les Curiaces décidèrent du sort de Rome & d'Albe , celle du passage du Rhin , la défaite d'un convoi ou d'un parti , sont des combats.

La bataille d'Almanza fut une action décisive entre Philippe de France & Charles d'Autriche , dans la concurrence au trône d'Espagne. Le com-

bat de Crémone fit voir quelque chose d'assez rare ; la valeur du soldat à l'épreuve de la surprise , les ennemis introduits au milieu d'une place , en enlever le Commandant sans pouvoir s'en rendre maîtres , & des troupes se conduire sans chef contre le plus habile de tous les Capitaines.

Le mot de *combat* a plus de rapport à l'action même de se battre , que n'en a le mot de *bataille* ; mais celui-ci a des grâces particulières lorsqu'il n'est question que de dénommer l'action. C'est pourquoi l'on ne parleroit pas mal en disant qu'à la *bataille* de Fleurus le *combat* fut opiniâtre & fort chaud.

Les *batailles* se donnent , & seulement entre des armées d'hommes ; on les gagne , ou on les perd. Les *combats* se donnent entre les hommes , & se font entre toutes les autres choses qui cherchent ou à se détruire ou à se surmonter ; on en sort victorieux , ou l'on y est vaincu.

La *bataille* donnée à Pavie fut fatale à la France qui la perdit , puisque son Roi y fut fait prisonnier ; mais elle ne fut pas heureuse à Charles-Quint qui la gagna , parce qu'elle lui attira de puissants ennemis. Un Général qui a eu occasion de donner plusieurs *combats* , & qui en est toujours sorti victorieux , doit autant remercier la fortune que se louer de sa conduite : celui qui n'en a point donné sans être battu , ne doit pas rougir , si son malheur n'a pas été l'effet de son imprudence. Il se fait , dans le roman de la Princesse de Cleves , un *combat* continué entre le devoir & le penchant , où aucun d'eux ne triomphe , & où tous les deux succombent.

76. BATTRE. FRAPPER.

Il semble que pour *battre* il faille redoubler

les coups ; & que pour *frapper* il suffise d'en donner un.

On n'est jamais *battu* qu'on ne soit *frappé* ; mais on peut être *frappé* sans être *battu*.

On ne bat jamais qu'avec dessein : on *frappe* quelquefois sans le vouloir.

Le plus fort *bat* le faible. Le plus violent *frappe* le premier.

On *bat* les gens , & on les *frappe* dans quelque endroit de leur corps. César , pour *battre* les ennemis , commande à ses troupes de *frapper* au visage.

Le sage a dit que les verges sont attachées au cou des enfants , il n'est donc pas permis à ceux qui en ont sous leur conduite de penser différemment ; mais il leur est défendu d'interpréter ces paroles autrement que de la crainte , & d'en étendre la maxime jusqu'à les *battre* réellement , rien n'étant plus opposé à la bonne éducation que l'exemple d'une conduite violente & d'un commandement rude ; le précepteur qui *frappe* son élève , se livre bien plus dans ce moment à l'humeur qu'au soin de la correction.

Le mot de *frapper* est un verbe actif , qui , comme presque tous les autres verbes de la même espèce , reste toujours tel , & ne reçoit à cet égard aucun changement de valeur par la jonction du pronom réciproque ; c'est-à-dire , que ce pronom placé sous le régime de ce verbe , sert alors à marquer un objet auquel se termine l'action que le verbe exprime. Il n'en est pas de même du mot de *battre* ; il cesse par l'événement de ce pronom réciproque , d'être verbe actif , & reçoit un sens neutre ; c'est-à-dire , que ce pronom ne sert pas alors à marquer un objet où l'action se termine ; mais que son service se borne uniquement à former , conjointement avec le verbe , la simple

simple expression de l'action, sans rapport à aucun objet distingué d'elle-même; car *se battre* ne signifie, ni donner des coups à un autre ni s'en donner à soi-même, il signifie simplement l'action personnelle dans le combat, ainsi que le mot *s'enfuir*.

Le Docteur Boileau a écrit contre la pratique monacale de *se frapper* à coups de fouet, soutenant que cet exercice est indécent & plus païen que chrétien. La Loi du Prince défend de se battre dans bien des occasions où celle de l'honneur l'ordonne: quel embarras pour ceux qui se trouvent malheureusement dans ce cas!

77. BEAU. JOLI. (a).

Le *beau* est grand, noble & régulier: on ne peut s'empêcher de l'admirer: quand on l'aime, ce n'est jamais médiocrement; il attache. Le *joli* est fin, délicat & mignon; on est toujours porté à le louer: dès qu'on l'aperçoit, on le goûte; il plaît. Le premier tend avec plus de force à la perfection, & doit être la règle du goût. Le second cherche les grâces avec plus de soin, & dépend du goût.

Nous jettons sur ce qui est *beau* des regards plus fixes & plus curieux. Nous regardons d'un œil plus éveillé & plus riant ce qui est *joli*.

Les dames sont *belles* dans les romans. Les bergères sont *jolies* dans les Poètes.

Le *beau* fait plus d'effet sur l'esprit; nous ne lui refusons pas nos applaudissements. Le *joli* fait quelquefois plus d'impression sur le cœur, nous lui donnons nos sentiments.

Il arrive assez souvent qu'une *belle* personne brille & charme les yeux, sans aller plus loin;

(a) Voyez tome II, art. 6^e.
Tome I.

xandis que la *jolie* forme des liens & fait de véritables passions : alors la premiere a pour partage les éloges qu'on doit à la beauté ; & la seconde a pour elle l'inclination qu'on sent pour ce qui fait plaisir.

Le teint, la taille, la proportion & la régularité des traits, forment les *belles* personnes. Les *jolies* le font par les agréments, la vivacité des yeux, l'air & la tournure gracieuse du visage, quoique moins régulière.

En fait d'ouvrages d'esprit, il faut, pour qu'ils soient *beaux*, qu'il y ait du vrai dans le sujet, de l'élévation dans les pensées, de la justesse dans les termes, de la noblesse dans l'expression, de la nouveauté dans le tour, & de la régularité dans la conduite; mais le vraisemblable, la vivacité, la singularité, & le brillant suffisent pour les rendre *jolies*. Quelqu'un a dit que les anciens étoient *beaux*, & que les modernes sont *jolis* : je ne sais s'il a bien rencontré; mais cela même est du nombre des *jolies choses*, & non des *belles*.

Le *beau* est plus sérieux, & il occupe. Le *joli* est plus gai, & il divertit. C'est pourquoi l'on ne dit pas, une *jolie* tragédie, mais on peut dire, une *jolie* comédie.

Je mets au rang des *belles* réponses celle d'Alexandre à Parménion sur les offres de Darius, celle de Louis XII au sujet de ceux qui en avoient mal agi à son égard avant qu'il montât sur le trône; & celle de Madame de Barneveld au Prince d'Orange, Maurice de Nassau, sur les démarches qu'elle faisoit auprès de ce Prince pour sauver la vie à son fils aîné, qui avoit eu connoissance de la conspiration de son frere sans la découvrir. Le premier répond à Parménion, qui lui disoit que, s'il étoit Alexandre, il accepter-

roit les offres de Darius : " Et moi je les refuse, " parce que je ne suis point Parménion ". Le second replique à ses courtisans, qui cherchoient à le flatter du côté de la vengeance, qu'il ne convenoit pas au Roi de France de venger les injures faites au Duc d'Orléans. Enfin, Madame de Barneveld, interrogée avec une espece de reproche par le Prince d'Orange, pourquoi elle demandoit la grace de son fils, & n'avoit pas demandé celle de son mari, lui répond que c'est parce que son fils est coupable, & que son mari étoit innocent.

Je place dans l'ordre de ce qui est *joli*, les réparties & les saillies gasconnes quand elles ont du sel.

Telle est, par exemple, la réponse d'un mauvais Peintre devenu Médecin, qui dit à ceux qui lui demandoient raison de son changement d'état, qu'il avoit voulu choisir un art dont la terre couvrit les fautes.

* Telle est encore la réponse ingénieuse du Duc d'Albe à Henri II, Roi de France. L'Empereur Charles-Quint avoit voulu faire croire que le soleil s'étoit arrêté pour lui donner le temps de rendre sa victoire plus complète à la journée de Müllberg; & ses flatteurs avoient osé l'écrire, comme en ayant été témoins. Henri II crut pouvoir, quelques années après, demander au Duc d'Albe ce qui en étoit : " J'étois, répondit-il, si occupé ce jour-là de ce qui se passoit sur la terre, que je ne pris pas garde à ce qui se passoit dans le Ciel ". (B.)

* Qui dit de belles choses, n'est pas toujours écouté avec attention, quoiqu'il mérite de l'être; la conversation en est quelquefois trop grave & trop savante. Qui dit de *jolies* choses, est ordinairement écouté avec plaisir; la conversation en est toujours enjouée.

Le mot de *beau* se place fort bien à l'égard de toutes sortes de choses quand elles en méritent l'épithète. Celui de *joli* ne convient guere à l'égard des choses qui ne souffrent point de médiocrité ; telles sont la peinture & la poésie : on ne dit ni un *joli* poème, ni un *joli* tableau ; ces sortes d'ouvrages sont *beaux* ; ou, s'ils ne le sont pas, ils sont mauvais.

Lorsque les épithetes de *beau* & de *joli* sont données à l'homme, elles cessent d'être synonymes, leurs significations n'ayant alors rien de commun. Un *bel* homme n'est autre chose qu'un *joli* homme. Le sens du premier tombe sur la figure du corps & du visage ; & le sens du second tombe sur l'humeur & sur les manieres d'agir.

78. BENIN. DOUX. HUMAIN.

Benin marque l'inclination ou la disposition à faire du bien : on dit d'un astre qu'il est *benin* ; on le dit aussi des Princes, mais rarement des particuliers, excepté dans un sens ironique, lorsqu'ils souffrent les injures avec basseesse. *Doux* indique un caractère d'humeur qui rend très-sociable & ne rebute personne : on s'en sert plus communément à l'égard des femmes, parce qu'elles tirent leur principale gloire des qualités convenables à la société pour laquelle il semble qu'elles aient précisément été faites. *Humain* dénote une sensibilité sympathisante aux maux ou à l'état d'autrui ; on en fait un plus grand usage en parlant des hommes, qu'en parlant des femmes, parce qu'ils se trouvent dans les plus fréquentes occasions de faire paroître leur *humanité* ou leur *inhumanité*.

La *bénignité* est une qualité qui affecte proprement la volonté dans l'ame par rapport aux biens

& aux plaisirs qu'on peut faire aux autres ; ce qu'il y a de plus éloigné d'elle, est la malignité, ou le secret plaisir de nuire. La *douceur* est une qualité qui se trouve particulierement dans la tournure de l'esprit ; par rapport à la maniere de prendre les choses dans le commerce de la vie civile ; ses contraires sont l'aigreur & l'emportement. L'*humanité* réside principalement dans le cœur ; elle le rend tendre , fait qu'on s'accommode & qu'on se prête aux diverses situations où se trouvent ceux avec qui l'on est en relation d'amitié , d'affaires ou de dépendance : rien n'y est plus opposé que la *cruauté* & la *dureté* , ou un certain amour-propre , uniquement occupé de soi-même.

Une mauaise conformation dans les organes & un défaut d'éducation dans la jeunesse , rendent inutile l'influence des astres les plus *benins* ; & le même instant de naissance fait voir en deux sujets la *bénignité* du Ciel , & toute la malignité de la nature corrompue. Il est certains tons si aigres , que les personnes les plus *douces* ne sauroient les supporter : eh ! quelle *douceur* pourroit être à l'épreuve des apostrophes impertinentes de ces gens que le langage moderne nomme avantageux , qui croient trouver , dans l'estime ridicule qu'ils ont d'eux-mêmes , le droit d'une raillerie insultante ? Le métier de la guerre n'exclut pas l'*humanité* ; & , si l'on examinoit bien la façon de penser de chaque état , on trouveroit que le Soldat , les armes au poing , est plus humain que le partisan la plume à la main.

Le Prince ne doit pas pousser la *bénignité* jusqu'à autoriser l'impunité du crime ; mais il doit en avoir assez pour pardonner facilement ce qui n'est pas faute , & pour gratifier toujours avec plaisir les sujets qui sont à portée de rece-

voir ses graces. C'est par une conduite modérée, par des manières modestes & polies, que l'homme doit montrer la douceur de son caractère, & non par des airs féminins & affectés. La vraie humanité consiste à ne rien traiter à la rigueur, à excuser les faiblesses, à supporter les défauts, & soulager les peines & la misère du prochain, quand on le peut.

79. PAUVRETÉ. INDIGENCE. DISETTE.
BESOIN. NÉCESSITÉ.

La pauvreté est une situation de fortune opposée à celle des richesses, dans laquelle on est privé des commodités de la vie, & dont on n'est pas toujours le maître de sortir; c'est pourquoi l'on dit que pauvreté n'est pas vice. L'indigence en hérit sur la pauvreté; on y manque des choses nécessaires; elle est, dans l'état de fortune, l'extrémité la plus basse, ayant à l'autre bout pour antagoniste, la superfluité que fournissent les biens immenses; il n'y a point d'homme qui ne puisse s'en tirer, à moins qu'il ne soit hors d'état de travailler. La disette est un manque de vivre dont l'opposé est l'abondance; elle semble venir d'un accident ou d'un défaut de provisions, plutôt que d'un défaut de biens fonds. Le besoin & la nécessité ont moins de rapport à l'état & à la situation habituelle, que les trois mots précédents; mais ils en ont davantage au secours qu'on attend, ou au remède qu'on cherche, avec cette différence entre eux deux, que le besoin semble moins pressant que la nécessité.

Une heureuse étoile ou d'heureux talents tirent de la pauvreté ceux qui y sont nés, & la prodigalité y plonge les riches. Un travail assidu est le remède contre l'indigence; si l'on manque d'y

avoir recours, elle devient une juste punition de la fainéantise. Les sages précautions préviennent la *disette*, les consommations superflues & immo-dérées la causent quelquefois. Quand on est dans le *besoin*, c'est à ses amis qu'il faut demander de l'aide; mais il faut aussi s'aider soi-même, de peur de les importuner. Le moyen d'être secouru dans une extrême nécessité, est d'implorer les personnes vraiment charitables.

Les Lettres ne sont guere cultivées au milieu des richesses, & elles le sont mal dans la *pauvreté*; une fortune honnête est leur état conve-nable. Le plus noble & le plus doux plaisir que procurent les grands biens à ceux qui les pos-sèdent, est de pouvoir répandre un superflu qui fournit le nécessaire à ceux qui sont dans l'*indi-gence*; s'ils pensent & usent autrement de leur fortune, ils en sont indignes. Les *disettes* qui ar-rivent dans l'Etat, sont une marque indubitable que la police n'y est pas parfaite, ou qu'elle n'y est pas fidélement administrée. On connoît le vé-ritable ami dans le *besoin*; mais tant qu'on peut, il ne faut pas se mettre dans le cas de faire cette épreuve. Un grand cœur ne se laisse point abattre dans la nécessité: il cherche des expé-dients pour en sortir, ou il la souffre avec une patience que l'obscurité n'empêche pas d'être héroïque.

80. IL FAUT. IL EST NÉCESSAIRE, ON DOIT.

La première de ces expressions marque plus précisément une obligation de complaisance, de coutume, ou d'intérêt personnel: *il faut* hurler avec les loups; *il faut* suivre la mode; *il faut* connoître avant que d'aimer. La seconde marque

plus particulièrement une obligation essentielle & indispensable : *il est nécessaire* d'aimer Dieu pour être sauvé ; *il est nécessaire* d'être complaisant pour plaire. Le troisième est plus propre à désigner une obligation de raison ou de bonté : on doit, dans chaque chose, s'en rapporter aux maîtres de l'art ; *on doit* quelquefois éviter dans le public ce qui a du mérite dans le particulier.

81. BONHEUR. PROSPÉRITÉ.

Le bonheur est l'effet du hasard ; il arrive inopinément. La *prospérité* est le succès de la conduite ; elle vient par degrés.

Les fous ont quelquefois du *bonheur* ; les sages ne *prosperent* pas toujours.

On dit du *bonheur* qu'il est grand , & de la *prospérité* qu'elle est rapide.

Le premier de ces mots se dit également pour le mal qu'on évite , comme pour le bien qui survient ; mais le second n'est d'usage qu'à l'égard du bien que les soins procurent.

Le Capitole sauvé de la surprise des Gaulois , par le chant des oies sacrées , & non par la vigilance des sentinelles , est un trait d'histoire plus propre à montrer le *bonheur* des Romains , qu'à faire honneur à leur commandement militaire en cette occasion , quoique , dans tous les autres , la sagesse de la conduite ait autant contribué à leur *prospérité* , que la valeur du Soldat.

82. BONHEUR. FÉLICITÉ. BÉATITUDE.

Ces trois mots signifient également un état avantageux & une situation gracieuse. Mais celui de *bonheur* marque proprement l'état de la fortune capable de fournir la matière des plai-

firs, & de mettre à portée de les prendre. Celui de *félicité* exprime particulièrement l'état du cœur, dispose à goûter le plaisir & à le trouver dans ce qu'on possède. Celui de *béatitude*, qui est du style mystique, désigne l'état de l'imagination prévenue & pleinement satisfaite des lumières qu'on croit avoir, & du genre de vie qu'on a embrassé.

Notre *bonheur* brille aux yeux du public, & nous expose souvent à l'envie. Notre *félicité* se fait sentir à nous seuls, & nous donne toujours de la satisfaction. L'idée de la *béatitude* s'étend & se perfectionne au-delà de la vie temporelle.

On est quelquefois dans un état de *bonheur*, sans un état de *félicité* : la possession des biens, des honneurs, des amis & de la santé, fait le *bonheur* de la vie ; mais ce qui en fait la *félicité*, c'est l'usage, la jouissance, le sentiment & le goût de toutes ces choses. Quant à la *béatitude*, elle est le partage des dévots ; elle dépend, dans chaque religion, de la persuasion de l'esprit, sans qu'il soit néanmoins besoin, pour cet effet, d'en avoir ni d'en faire usage.

Les choses étrangères servent au *bonheur* de l'homme ; mais il faut qu'il fasse lui-même sa *félicité*, & qu'il demande à Dieu la *béatitude*. Le premier est pour les riches ; la seconde, pour les sages ; & la troisième, pour les pauvres d'esprit & les autres à qui elle est promise dans le célèbre sermon sur la montagne (a).

(a) Voyez tome II, art 65, 66 & 67.

83. TERMES. LIMITES. BORNES.

* Le terme est un point ; les *limites* sont une ligne ; les *bornes* un obstacle (Encycl. II. 236.)

D. 5

* Le *terme* est où l'on peut aller. Les *limites* sont ce qu'on ne doit point passer. Les *bornes* sont ce qui empêche de passer outre.

On approche ou l'on éloigne le *terme*. On resserre ou l'on étend les *limites*. On avance où l'on recule les *bornes*.

Le *terme* & les *limites* appartiennent à la chose ; ils la finissent. Les *bornes* lui sont étrangères ; elles la renferment dans le lieu qu'elle occupe, ou la continue dans sa sphère.

Le détroit de Gibraltar fut le *terme* des voyages d'Hercule. On a dit avec plus d'éloquence que de vérité, que les *limites* de l'Empire Romain étoient celles du monde. La Mer, les Alpes & les Pyrénées, sont les *bornes* naturelles de la France.

Le *terme* de la prospérité arrive souvent dans le moment qu'on projette de ne plus donner de *limites* à son pouvoir, & qu'on ne met plus de *bornes* à son ambition.

Je ne vois de *terme* de nos maux, que dans le *terme* de notre vie. Les souhaits n'ont point de *limites* ; l'accomplissement ne fait que leur ouvrir une nouvelle carrière. Nous ne sommes heureux que quand les *bornes* de notre fortune sont celles de notre cupidité.

84. MOT. TERME. EXPRESSION.

Le *mot* est de la langue ; l'*usage* en décide. Le *terme* est du sujet ; la *convenance* en fait la bonté. L'*expression* est de la pensée ; le tour en fait le mérite.

La pureté du langage dépend des *mots*, sa précision dépend des *termes*, & son brillant dépend des *expressions*.

Tout discours travaillé demande que les *mots*

soient françois, que les *termes* soient propres, & que les *expressions* soient nobles.

Un *mot* hasardé choque moins qu'un *mot* qui a vielli. Les *termes* d'arts sont aujourd'hui moins ignorés dans le grand monde; il en est pourtant qui n'ont de grace que dans la bouche de ceux qui font profession de ces arts. Les *expressions* guindées & trop recherchées, font, à l'égard du discours, ce que le fard fait à l'égard de la beauté du sexe; employés pour embellir, elles enlaidissent (a).

(a) *Voyez* tome II, art. 166.

85. PAROLE. MOT.

La *parole* exprime la pensée. Le *mot* représente l'idée qui sert à former la pensée. C'est pour faire usage de la *parole* que le *mot* est établi. La première est naturelle, générale & universelle chez les hommes. Le second est arbitraire, & varie selon les divers usages des peuples. Le *OUI* & le *NON* sont toujours, & en tous lieux, les mêmes *paroles*; mais ce ne sont pas les mêmes *mots* qui les expriment en toutes sortes de langues, & dans toutes sortes d'occasions.

On a le don de la *parole* & la science des *mots*. On donne du tour & de la justesse à celle-là. On choisit & l'on range ceux-ci.

Il est de l'essence de la *parole* d'avoir un sens, & de former une proposition: mais le *mot* n'a pour l'ordinaire qu'une valeur propre à faire partie de ce sens ou de cette proposition. Ainsi, les *paroles* different entr'elles par la différence des sens qu'elles ont; le mauvais sens fait la mauvaise *parole*; & les *mots* different entre eux, ou par la simple articulation de la voix, ou par les diverses significationa qu'on y a at-

tachées; le mauvais *mot* n'est tel, que parce qu'il n'est point en usage dans le monde poli.

L'abondance de *paroles* ne vient pas toujours de la fécondité & de l'étendue de l'esprit. L'abondance des *mots* ne fait la richesse de la langue, qu'autant qu'elle a pour origine la diversité & l'abondance des idées.

36. HABITANT. BOURGEOIS. CITOYEN.

Habitant se dit uniquement par rapport au lieu de la résidence ordinaire, quel qu'il soit, ville ou campagne. *Bourgeois*, marque une résidence dans la ville, & un degré de condition qui tient le milieu entre la Noblesse & le Paysan. *Citoyen* a un rapport particulier à la société politique; il désigne un membre de l'Etat, dont la condition n'a rien qui doive l'exclure des charges & des emplois qui peuvent lui convenir, selon le rang qu'il occupe dans la République.

Les judicieuses & fidèles observations des voyageurs sur les mœurs des *habitants* de la terre, contribuent, autant que l'exacte description des lieux, à rendre leurs relations intéressantes. La vraie politesse ne se trouve guere que chez les courtisans & les principaux *bourgeois* des villes capitales. Dans les Etats républicains, rien n'est au-dessus de la qualité de *citoyen*; la personne même qui gouverne s'en fait honneur: un Stathouder, un Doge, un Sénateur, un Député, sont d'illustres *citoyens* qui gouvernent leur patrie, & à qui les autres obéissent, moins par soumission que par une sage & libre coopération au bon gouvernement. Il n'en est pas de même dans les Etats monar-

chiques ; le pouvoir y élève au-dessus de tous les autres celui qui en est saisi , & ne laisse aucun titre commun qui sente tant soit peu l'égalité : un Empereur , un Roi , un Duc , ne sont point des citoyens ; ce sont des Princes qui gouvernent leurs Peuples , ou qui commandent à leurs Sujets ; ceux-ci obéissent par soumission ; & le degré de modération ou d'excès , dans cette soumission , fait que le vrai *citoyen* se conserve chez eux , ou qu'il s'anéantit par la servitude .

Il faut nécessairement abandonner sa patrie quand on a tous les *habitants* pour ennemis . Le personnage le plus ridicule dans le commerce de la société , est le *bourgeois* petit-maître . Il étoit beau d'être simple *citoyen* Romain sous les Consuls ; mais , sous les Empereurs , le Consul même fut bien peu de chose : & il y a aujourd'hui plus de vraie noblesse dans un roturier Suisse , qui est *citoyen* d'une patrie , que dans un Bacha Turc , qui est esclave d'un maître .

87. BOUT. EXTRÉMITÉ. FIN.

Ils signifient tous trois la dernière des parties qui constituent la chose : avec cette différence que le mot de *bout* , supposant une longueur & une continuité , représente cette dernière partie comme celle jusqu'où la chose s'étend ; que celui d'*extrémité* , supposant une situation & un arrangement , l'indique comme celle qui est la plus reculée dans la chose ; & que le mot de *fin* , supposant un ordre & une suite , la désigne comme celle où la chose cesse .

Le *bout* répond à un autre *bout* ; l'*extrémité* , au centre ; & la *fin* , au commencement . Ainsi ,

l'on dit, le *bout* de l'allée, l'extrême du Royaume, la *fin* de la vie.

On parcourt une chose d'un *bout* à l'autre.

On pénètre de ses *extrémités* jusques dans son centre. On la suit depuis son origine jusqu'à sa *fin*.

88. ACHEVER. FINIR. TERMINER.

On *acheve* ce qui est commencé, en continuant à y travailler. On *finit* ce qui est avancé, en y mettant la dernière main. On *termine* ce qui ne doit pas durer, en le faisant discontinue. De sorte que l'idée caractéristique d'*achever*, est la conduite de la chose jusqu'à son dernier période; celle de *finir*, est l'arrivée de ce période; & celle de *terminer*, est la cessation de la chose.

Achever n'a proprement rapport qu'à l'ouvrage permanent, soit de la main, soit de l'esprit: on desir qu'il soit *achevé*, par la curiosité qu'on a de le voir dans son entier. *Finir* se place particulierement à l'égard de l'occupation passagere; on souhaite qu'elle soit *finie*, par l'envie de s'en donner une autre, ou par l'ennui d'être toujours appliqué à la même. *Terminer* ne se dit guere que pour les discussions, les différents & les courses.

Les esprits légers commencent beaucoup de choses sans en *achever* aucune. Les personnes extrêmement prévenues en leur faveur ne donnent guere de louanges aux autres, sans *finir* par un correctif satyrique. Ne peut-on pas douter de la sagesse de ces loix qui, au lieu de *terminer* les procès, ne servent qu'à les prolonger?

89. FINIR. CESSER. DISCONTINUER.

On *fini* en achevant l'entreprise. On *cesse* en l'abandonnant. On *discontinue* en l'interrompant.

Pour *finir* son discours à propos, il faut le faire un moment avant que d'ennuyer. On doit *cesser* ses poursuites dès qu'on s'apperçoit qu'elles sont inutiles. Il ne faut *discontinuer* le travail que pour se délasser, & pour le reprendre ensuite avec plus de goût & plus d'ardeur.

L'homme est né pour la peine : il n'a pas *fini* une affaire qu'il lui en survient une autre ; il a beau chercher le repos & la tranquillité, la Providence ne lui permet pas, en cette vie, de *cesser* de travailler ; &, si l'ennui ou l'épuisement lui font quelquefois *discontinuer* son labeur, ce n'est pas pour long-temps ; il est bientôt constraint de retourner à sa tâche & de reprendre la charrue.

La maxime qui dit qu'il ne faut rien commencer qu'on ne puisse *finir*, est bonne : celle qui défend de *cesser* un ouvrage pour en commencer un autre sans nécessité, me paroît encore meilleure. Il est souvent à propos de *discontinuer* le travail de l'esprit ; mais ce n'est pas dans le temps que l'imagination, pleine de feu, se trouve en état de mieux manier son sujet ; c'est seulement au premier instant qu'on s'apperçoit qu'elle se ralentit, parce qu'il ne faut ni l'arrêter quand elle est en train, ni la forcer lorsqu'elle s'arrête.

Les personnes qui ne *finissent* point leurs narrations, & ne *cessent* de parler sans *discontinuer*, sont aussi peu propres à la conversation que celles qui ne disent mot.

90. PARFAIT. FINI.

Le *parfait* regarde proprement la beauté qui naît du dessin & de la construction de l'ouvrage; & le *fini*, celle qui vient du travail & de la main de l'ouvrier. L'un exclut tout défaut; & l'autre montre un soin particulier & une attention au plus petit détail.

Ce qu'on peut mieux faire n'est pas *parfait*.
Ce qu'on peut encore travailler n'est pas *fini*.

Les anciens se sont plus attachés au *parfait*, & les modernes au *fini*.

91. ACCOMPLI. PARFAIT. (N.)

Ces épithètes expriment l'assemblage ou le concours de toutes les qualités convenables au sujet; de façon qu'elles marquent la qualification au suprême degré, & par conséquent n'admettent point dans leur cortège les modifications augmentatives. Mais *accompli* ne se dit qu'à l'égard des personnes (a), & toujours en bonne part, pour leur attribuer un mérite distingué, au lieu que *parfaits* s'applique, non-seulement aux personnes, mais encore aux ouvrages & à toutes les autres choses, lorsque l'occasion le requiert: de plus, il s'emploie en mauvaise part, comme modification augmentative pour grossir une qualité désavantageuse; c'est en ce sens qu'on dit, un *parfait* étourdi.

(a) On dit pourtant une beauté *accomplie*, même dans le sens abstrait & sans figure: on dit aussi, un ouvrage *accompli*, & ces deux exemples se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie, édition de 1762. (B.)

92. ENTIER. COMPLET.

Une chose est *entière*, lorsqu'elle n'est ni

mutilée, ni brisée, ni partagée, & que toutes ses parties sont jointes ou assemblées de la façon dont elles doivent l'être. Elle est *complete*, lorsqu'il ne lui manque rien, & qu'elle a tout ce qui lui convient. Le premier de ces mots a plus de rapport à la totalité des portions qui servent simplement à constituer la chose dans son intégrité essentielle. Le second en a davantage à la totalité des portions qui contribuent à la perfection accidentelle de la chose.

Les bourgeois, dans les Provinces, occupent des maisons *entieres*; à Paris, ils n'ont pas toujours des appartements *complets*.

93. P L E I N. R E M P L I.

Il n'en peut plus tenir dans ce qui est *plein*. On n'en peut pas mettre davantage dans ce qui est *rempli*. Le premier a un rapport particulier à la capacité du vaisseau; & le second, à ce qui doit être reçu dans cette capacité.

Aux noces de Cana, les pots furent *remplis* d'eau, &, par miracle, ils se trouverent *pleins* de vin.

94. A B R É G É. S O M M A I R E.

E P I T O M E. (N.)

L'*abrégué* est un ouvrage, mais la réduction d'un plus ample à un moindre volume: s'il est bien fait, son original court risque d'être négligé. Le *sommaire* n'est point un ouvrage; il ne fait simplement qu'indiquer en peu de mots les principales choses contenues dans l'ouvrage: on le place ordinairement à la tête de chaque chapitre ou division, comme une espèce de préparatoire. L'*épitome* est, ainsi que l'*abrégué*, un ouvrage, mais plus succinct: ce

mot d'ailleurs est purement grec, & n'est employé que par les gens de Lettres pour les titres de certains ouvrages.

On ne doit & l'on ne peut traiter l'Histoire générale qu'en *abrégué*: je voudrois pourtant qu'on fît entrer dans ces *abrégés* quelques-unes de ces réflexions politiques, qui sont autorisées par les mémoires des contemporains, & qui caractérisent les événements d'une façon intéressante. J'ai vu des Livres dont beaucoup de chapitres n'étoient pas plus longs que leurs *sommaries*. Il n'est peut-être pas d'*építome* mieux fait que celui de l'Histoire Romaine, par Eutrope.

95. BREF. COURT. SUCCINCT.

Bref ne se dit qu'à l'égard de la durée; le temps seul est *bref*. *Court* se dit à l'égard de la durée & de l'étendue; la matière & le temps sont *courts*; *succinct* ne se dit que par rapport à l'expression; le discours seulement est *succinct*.

On prolonge le *bref*. On allonge le *court*. On étend le *succinct*. Le long est l'opposé des deux premiers, & le diffus l'est du dernier.

Des jours qui paroissent longs & ennuyeux, forment néanmoins un temps qui paroît toujours très-*bref* au moment qu'il passe. Il importe peu à l'homme que sa vie soit longue ou *courte*; mais il lui importe beaucoup que tous les instants, s'il est possible, en soient gracieux. L'habit long aide le maintien extérieur à figurer gravement; mais l'habit *court* est plus commode, & n'ôte rien à la gravité de l'esprit & de la conduite. L'Orateur doit être *succinct* ou diffus, selon le sujet qu'il traite & l'occasion où il parle...

96. PRÉCIS. CONCIS. (N.)

Précis regarde ce qu'on dit ; & *concis*, la maniere dont on le dit. L'un a la chose pour objet, & l'autre l'expression. Le premier va au fait ; le second en abrege l'expression.

Le discours *précis* ne s'écarte point du sujet, rejette les idées étrangères, & méprise tout ce qui est hors de propos. Le discours *concis* explique succinctement, énonce en peu de mots, & bannit tout le surabondant.

Les digressions empêchent d'être *précis* ; & le style *diffus* est l'opposé du *concis* (a).

La premiere de ces qualités est bonne en toute occasion ; la seconde ne convient pas avec toutes sortes de personnes, parce que le demi-mot ne suffit pas à la plupart des gens ; il faut leur dire le mot entier.

(a) Dans l'article précédent, l'Auteur vient de dire que le *diffus* est l'opposé du *succinct* ; ici, il l'oppose au *concis* : n'est-on pas autorisé à conclure que *succinct* & *concis* sont absolument synonymes ? Cela n'est pourtant pas, & ne peut pas être. J'en indiquerai les différences au tome II, art. 176.

97. JUSTESSE. PRÉCISION.

La *justesse* empêche de donner dans le faux ; & la *précision* écarte l'inutile.

Le discours *précis* est une marque ordinaire de la *justesse* de l'esprit.

98. PRÉCISION. ABSTRACTION.

Seroit-il nécessaire d'avertir que le mot d'*Abstraction* n'est pris ici que dans le sens physique, selon lequel on dit communément : Faire *abs-*

tradition d'une chose , & non dans le sens qui rapport à celui de *distraction* ? Je crois l'observation inutile ; la voilà néanmoins faite , en faveur d'un lecteur à qui la concurrence du mot de *précision* ne feroit pas d'abord saisir mon juste point de vue. J'ajoute que ces deux mots ont une idée commune qui les rend synonymes ; que cette idée est peinte aux yeux mêmes dans leur étymologie ; qu'elle est celle d'une séparation faite par la force de l'esprit , dans la considération des objets ; & que , bien loin qu'il faille s'écartier de cette signification essentielle à l'un & l'autre de ces mots pour chercher leur propre différence , je pense qu'il seroit très-difficile de la trouver ailleurs que dans les diversités de cette idée principale & synonyme , & de former sans elles leurs caractères particuliers. Les voici donc sur ce plan , tels que je suis capable de les représenter.

La *précision* sépare les choses véritablement distincts , pour empêcher la confusion qui naît du mélange des idées. L'*abstraction* sépare les choses réellement inséparables pour les considérer à part indépendamment les uns des autres. La première est un effet de la justesse & de la netteté de l'entendement , qui fait qu'on n'ajoute rien d'inutile & hors d'œuvre au sujet qu'on traite , en le prenant néanmoins dans sa juste totalité ; par conséquent elle convient partout , dans les affaires comme dans les sciences. La seconde est l'effort d'un esprit métaphysique , qui écarte du point de vue tout ce qu'on veut détacher du sujet qu'on traite ; elle le mutile un peu , mais elle contribue quelquefois à la découverte de la vérité , & quelquefois elle entraîne dans l'erreur : il s'en faut donc servir , mais en même-temps s'en défier.

Il me semble que la *précision* a plus de rapport aux choses qu'on peut non-seulement considérer à part, mais on peut aussi concevoir être l'une sans l'autre ; telles que seroient, par exemple, Paumône & l'esprit de charité. Il me paroît que l'*abstraction* regarde plus particulièrement les choses qu'on peut, à la vérité, considérer à part, mais qu'on ne sauroit concevoir être l'une sans l'autre ; telles que sont, par exemple, le corps & l'étendue. Ainsi le but de la *précision* est de ne point sortir du sujet, en éloignant pour cet effet tout ce qui lui est étranger ; & celui de l'*abstraction* est de ne pas entrer dans toute l'étendue du sujet, en n'en prenant qu'une partie sans aucun égard à l'autre.

Il n'y a point de science plus certaine ni plus claire que la Géométrie, parce qu'elle fait des *précisions* exactes ; on y a cependant mêlé certaines *abstractions* métaphysiques, qui font que les Géometres tombent dans l'erreur comme les autres, non pas à la vérité quand il est question de grandeur & de mesure, mais quand il est question de physique.

On ne sauroit se faire des idées trop *précises* ; mais il est quelquefois dangereux d'en avoir de trop *abstraites*. Les premiers sont la voie la plus sûre pour aller au vrai dans les sciences, & au but dans les affaires ; au lieu que les seconde souvent nous en éloignent.

La *précision* est un don de la nature né avec l'esprit ; ceux qui en sont doués sont d'un excellent commerce pour la conversation ; on les écoutent avec plaisir, parce qu'ils écoutent aussi de leur côté ; ils entendent également ce qu'on leur dit, comme ils font entendre ce qu'ils disent. L'*abstraction* est un fruit de l'étude, produit par une profonde application : ceux à qui

elle est familiere , parlent quelquefois avec trop de subtilite des choses communes ; les sujets simples & naturels deviennent dans leurs discours très-difficiles à comprendre , par la maniere dont ils les traitent.

Les idées *précises* embellissent le langage ordinaire ; elles en font , selon moi , le sublime. Les idées *abstraites* y sont fatigantes ; elles ne me paroissent bien placées que dans les écoles , ou dans certaines conversations savantes.

On exprime par des idées *précises* les vérités les plus simples & les plus sensibles ; mais on ne peut souvent les prouver que par des idées très-*abstraites*.

99. ABSTRAIT. DISTRAIT.

Ces deux mots emportent également , dans leur signification , l'idée d'un défaut d'attention ; mais avec cette différence , que ce sont nos propres idées intérieures qui nous rendent *abstraits* , en occupant si fortement , qu'elles nous empêchent d'être attentifs à autre chose qu'à ce qu'elles nous représentent ; au lieu que c'est un nouvel objet extérieur qui nous rend *distraits* , en attirant notre attention , de façon qu'il la détourne de celui à qui nous l'avons d'abord donnée , ou à qui nous devons la donner. Si ces défauts sont d'habitude , ils sont graves dans le commerce du monde.

On est *abstrait* , lorsqu'on ne pense à aucun objet présent , ni à rien de ce qu'on dit. On est *distraite* , lorsqu'on regarde un autre objet que celui qu'on nous propose , ou qu'on écoute d'autres discours que ceux qu'on nous adresse.

Les personnes qui font de profondes études ,

& celles qui ont de grandes affaires ou de fortes passions, sont plus sujettes que les autres à avoir des *abstractions*; leurs idées ou leurs desseins les frappent si vivement, qu'ils leur sont toujours présents. Les *distractions* sont le partage ordinaire des jeunes gens; un rien les détourne & les amuse.

La rêverie produit des *abstractions*; & la curiosité cause des *distractions*.

Un homme *abstrait* n'a point l'esprit où il est; rien de ce qui l'environne ne le frappe; il est souvent à Rome au milieu de Paris; & quelquefois il pense politique ou géométrie dans le temps que la conversation roule sur la galanterie. Un homme *distrait* veut avoir l'esprit à tout ce qui lui est présent; il est frappé de tout ce qui est autour de lui, & cesse d'être attentif à une chose pour le vouloir être à l'autre; en écoutant tout ce qu'on dit à droite & à gauche, souvent il n'entend rien ou n'entend qu'à demi, & se met au hasard de prendre les choses de travers.

Les gens *abstraits* se soucient peu de la conversation: les *distraits* en perdent le fruit. Lorsqu'on se trouve avec les premiers, il faut de son côté se livrer à soi-même & méditer: avec les seconds, il faut attendre à leur parler que tout autre objet soit écarté de leur présence.

Une nouvelle passion, si elle est forte, ne manque guerre de nous rendre *abstrait*. Il est bien difficile de n'être pas *distraits*, quand on nous tient des discours ennuyeux, & que nous entendons dire de l'autre côté quelque chose d'intéressant.

100. BUT. VUES. DESSEINS.

Le *but* est plus fixe ; c'est où l'on veut aller ; on suit les routes qu'on croit y aboutir ; & l'on fait ses efforts pour y arriver. Les *vues* sont plus vagues ; c'est ce qu'on veut procurer ; on prend les mesures qu'on juge y être utiles , & l'on tâche de réussir.

Le *dessein* est plus ferme ; c'est ce qu'on veut exécuter ; on met en œuvre les moyens qui paroissent être propres , & on travaille à en venir à bout.

Un bon Prince n'a d'autre *dessein* dans son gouvernement , que de rendre son état florissant par les arts , les sciences , la justice & l'abondance , parce qu'il a le bonheur des peuples en *vue* , & la vraie gloire pour *but*.

Le véritable Chrétien n'a d'autre *but* que le Ciel , d'autre *vue* que de plaire à Dieu , ni d'autre *dessein* que de faire son salut.

On se propose un *but*. On a des *vues*. On forme un *dessein*.

La raison défend de se proposer un *but* où il n'est pas possible d'atteindre , d'avoir des *vues* chimériques , & de former des *desseins* qu'on ne sauroit exécuter.

Si mes *vues* sont justes , j'ai dans la tête un *dessein* qui me fera arriver à mon *but*.

101. PROJET. DESSEIN.

Le *projet* est un plan ou un arrangement de moyens pour l'exécution d'un *dessein* : le *dessein* est ce qu'on veut exécuter.

On dit ordinairement des *projets* , qu'ils sont beaux ; des *desseins* , qu'ils sont grands.

La beauté des *projets* dépend de l'ordre & de la magnificence qu'on y remarque. La grandeur des

des *désseins* dépend de l'avantage & de la gloire qu'ils peuvent procurer. Il ne faut pas toujours se laisser éblouir par cette beauté ni par cette grandeur, car souvent la pratique ne s'accorde pas avec la spéculation : l'ordre admirable d'un système, & l'idée avantageuse qu'on s'en est formée, n'empêchent pas quelquefois que les *projets* n'échouent, & qu'on ne se trouve dans l'impossibilité de venir à bout de son *déssein*.

L'expérience de tous les siècles nous apprend que les têtes à grands *désseins* & les esprits féconds en beaux *projets*, sont sujets à donner dans la chimère.

Le mot de *projet* se prend aussi pour la chose même qu'on veut exécuter, ainsi que celui de *déssein*. Mais, quoique ces mots soient alors encore plus synonymes, on ne laisse pas d'y trouver une différence qui se fait sentir à ceux qui ont le goût fin & délicat. La voici telle que j'ai pu la développer. Il me semble que le *projet* regarde alors quelque chose de plus éloigné, & le *déssein* quelque chose de plus près. On fait des *projets* pour l'avenir : on forme des *désseins* pour le temps présent. Le premier est plus vague ; l'autre est plus déterminé.

Le *projet* d'un avare est de s'enrichir ; son *déssein* est d'amasser.

Un bon Ministre d'Etat n'a d'autre *projet* que la gloire du Prince & le bonheur des Sujets. Un bon Général d'armée a autant d'attention à cacher ses *désseins* qu'à découvrir ceux de l'ennemi.

L'union de tous les Etats de l'Europe dans un seul corps de république pour le gouvernement général ou la discussion des intérêts, sans rien changer néanmoins dans le gouvernement intérieur & particulier de chacun d'eux,

3me I.

E

étoit un *projet* digne de Henri IV, plus noble, mais peut-être plus difficile à exécuter que le *dessein* de la monarchie universelle, dont l'Espagne étoit alors occupée.

102. VOLONTÉ. INTENTION. DESSEIN.

La *volonté* est une détermination fixe, qui regarde quelque chose de prochain; elle le fait rechercher. L'*intention* est un mouvement ou un penchant de l'âme qui envisage quelque chose d'éloigné; elle y fait tendre. Le *dessein* est une idée adoptée & choisie, qui paroît supposer quelque chose de médité & de méthodique; il fait chercher les moyens de l'exécution.

Quand la *volonté* de servir Dieu vint à l'Abbé de la Trape, ses premières *intentions* furent de faire une austere pénitence, & il forma pour cela le *dessein* de se retirer dans son Abbaye, & d'y établir la réforme.

Les *volontés* sont plus connues & plus précises. Les *intentions* sont plus cachées & plus vagues. Les *desseins* sont plus vastes & plus raisonnés.

La *volonté* suffit pour nous rendre criminels devant Dieu; mais elle ne suffit pas pour nous rendre vertueux, ni devant Dieu, ni devant les hommes. L'*intention* est l'âme de l'action & la source de son vrai mérite; mais il est difficile d'en juger bien sainement. Le *dessein* est un effet de la réflexion; mais cette réflexion peut être bonne ou mauvaise.

On dit: Faire une chose de bonne *volonté*, avec une *intention* pure, & de *dessein* pré-médité.

Personne n'aime à être contrarié dans ses *volontés*, ni trompé dans ses *intentions*, ni traversé dans ses *desseins*: pour cet effet, il ne

faut point avoir d'autre volonté que celle de ses maîtres, d'autre intention que de faire son devoir, ni d'autre dessein que de se conformer à l'ordre de la Providence.

Il n'y a rien dont on soit moins le maître que de l'exécution de ses dernières volontés. Rien de moins suivi que l'intention de la plupart des fondateurs de bénéfices. Rien de plus extravagant que le dessein de réunir tous les hommes à une même opinion.

Il est d'un grand homme d'être ferme dans ses volontés, droit dans ses intentions, & raisonnable dans ses desseins.

103. DE BON GRÉ. DE BONNE VOLONTÉ.
DE BON CŒUR. DE BONNE GRACE.

On agit de bon gré, lorsqu'on n'y est pas forcé; de bonne volonté, lorsqu'on n'y a point de répugnance; de bon cœur, lorsqu'on y a de l'inclination; & de bonne grace, lorsqu'on témoigne y avoir du plaisir.

Ce qui est fait de bon gré, est fait librement. Ce qui est fait de bonne volonté, est fait sans peine. Ce qui est fait de bon cœur, est fait avec affection. Ce qui est fait de bonne grace, est fait avec politesse.

Il faut se soumettre de bon gré aux loix; obéir à ses maîtres de bonne volonté; servir ses amis de bon cœur, & faire plaisir à ses inférieurs de bonne grace.

104. VOULOIR. AVOIR ENVIE. SOU-
HAITER. DESIRER. SOUPIRER. CON-
VOITER.

Le dernier de ces mots n'est d'usage que dans

la Théologie morale ; & il suppose toujours un objet illicite & défendu par la loi de Dieu : on convoite la femme ou le bien d'autrui. Les autres mots sont d'un usage ordinaire ; & la force de leur signification ne dit rien de bon ou de mauvais dans l'objet ; elle n'exprime que le mouvement par lequel l'ame se porte vers lui, quel qu'il soit, avec les différences suivantes pour chacun d'eux. On *veut* un objet présent & l'on en a *envie* : mais on le *veut*, ce me semble, avec plus de connoissance & de réflexion, & l'on en a *envie* avec plus de sentiment & plus de goût. On *souhaite* & on *desire* des choses plus éloignées ; mais les *souhaits* sont plus vagues, & les *desirs* plus ardents. On *soupire* pour des choses plus touchantes.

Les *volontés* se conduisent par l'esprit, elles doivent être justes. Les *envies* tiennent des sens ; elles doivent être réglées. Les *souhaits* se nourrissent d'imaginactions ; ils doivent être bornés. Les *desirs* viennent des passions ; ils doivent être modérés. Les *soupirs* partent du cœur ; ils doivent être bien adressés.

On fait sa *volonté*. On satisfait son *envie*. On se repaît de *souhaits*. On s'abandonne à ses *desirs*. On pousse des *soupirs*.

Nous *voulons* ce qui peut nous convenir. Nous *avons envie* de ce qui nous plaît. Nous *souhaitons* ce qui nous flatte. Nous *desirons* ce que nous estimons. Nous *soupirons* pour ce qui nous attire.

On dit de la *volonté*, qu'elle est éclairée ou aveugle ; de l'*envie*, qu'elle est bonne ou mauvaise ; du *souhait*, qu'il est raisonnable ou ridicule ; du *desir*, qu'il est foible ou violent ; du *soupir*, qu'il est naturel ou affecté.

Les Princes *veulent* d'une maniere absolue

Les femmes ont de fortes *envies*. Les paresseux s'occupent à faire des *souhaits* chimériques. Les courtisans se tourmentent par des *desirs* ambitieux. Les amants romanesques s'amusent à de vains *soupits*.

105. ENVIER. AVOIR ENVIE.

Nous *envions* aux autres ce qu'ils possèdent ; nous voudrions le leur ravir. Nous *avons envie* pour nous de ce qui n'est pas en notre possession ; nous voudrions l'avoir. Le premier est un mouvement de jalouſie ou de vanité : le second l'est de cupidité ou de volupté.

Les subalternes *envient* l'autorité des supérieurs. Les enfants ont *envie* de tout ce qu'ils voient.

Il me paroît qu'on se sert plus à propos d'*envier* pour les avantages personnels & généraux ; mais qu'*avoir envie* va mieux pour les choses particulières & détachées de la personne. Ainsi, l'on doit *envier* le bonheur de quelqu'un, & *avoir envie* d'un mets.

106. CACHER. DISSIMULER. DÉGUISER.

On *cache* par un profond secret ce qu'on ne veut pas manifester. On *dissimule* par une conduite réservée ce qu'on ne veut pas faire appercevoir. On *déguise* par des apparences contraires ce qu'on veut dérober à la pénétration d'autrui.

Il y a du soin & de l'attention à *cacher* ; de l'art & de l'habileté à *dissimuler* ; du travail & de la ruse à *déguiser*.

L'homme *caché* veille sur lui-même, pour ne se point trahir par indiscretion. Le *dissimulé* veille sur les autres, pour ne les pas mettre à

portée de le connoître. Le *déguisé* se montre autre qu'il n'est, pour donner le change.

Si l'on veut réussir dans les affaires d'intérêt & de politique, il faut toujours *cacher* ses desseins, les *dissimuler* souvent, & les *déguiser* quelquefois : pour les affaires de cœur, elles se traitent avec plus de franchise, du moins de la part des hommes.

Il suffit d'être *caché* pour les gens qui ne voient que lorsqu'on les éclaire : il faut être *dissimulé* pour ceux qui voient sans le secours d'un flambeau ; mais il est nécessaire d'être parfaitement *déguisé* pour ceux qui, non contents de percer les ténèbres qu'on leur oppose, discutent la lumière dont on voudroit les éblouir.

Quand on n'a pas la force de se corriger de ses vices, on doit du moins avoir la sagesse de les *cacher*. La maxime de Louis XI qui disoit que, pour savoir régner, il falloit savoir *dissimuler*, est vraie à tous égards, jusques dans le gouvernement domestique. Lorsque la nécessité des circonstances & la nature des affaires engagent à *déguiser*, c'est politique ; mais lorsque le goût du manege & la tournure d'esprit y déterminent c'est fourberie.

107. MASQUÉ. DÉGUISÉ. TRAVESTI.

Il faut, pour être *masqué*, se couvrir d'un faux visage. Il suffit, pour être *déguisé*, de changer ses parures ordinaires. On ne se sert du mot *travesti* qu'en cas d'affaires sérieuses ; lorsqu'il s'agit de passer en inconnu ; & c'est alors prendre un habit ordinaire & commun dans la société, mais très-éloigné & très-different de celui de son état.

On se masque pour aller au bal. On se déguise pour venir à bout d'une intrigue. On se travestit pour n'être pas reconnu de ses ennemis (a).

(a) Voyez tome II, art. 12.

108. APOCRYPHE. SUPPOSÉ. (N.)

Ce qui est *apocryphe* n'est ni prouvé ni authentique. Ce qui est *supposé* est faux & contourné.

Les Protestants regardent comme *apocryphes* quelques-uns des livres que l'Eglise romaine a mis dans son canon comme divins & authentiques. L'histoire *apocryphe* de la papeffe Jeanne a été également réfutée & soutenue par des savants de l'une & de l'autre communion. La donation *supposée* de Constantin a été long-temps un point d'histoire non contesté. Que de faits *supposés* crus encore de notre temps, malgré nos préten-
dues lumières!

109. CHARGE. FARDEAU. FAIX.

La *charge* est ce qu'on doit ou ce qu'on peut porter; delà l'expression proverbiale qui dit que la *charge* d'un baudet n'est pas celle d'un éléphant. Le *fardeau* est ce qu'on porte; ainsi l'on peut dire, dans le sens figuré, que c'est risquer sa place que de se décharger totalement du *fardeau* des affaires sur son subalterne. Le *faix* joint à l'idée de ce qu'on porte celle d'une certaine impression sur ce qui porte; voilà pourquoi l'on dit plier sous le *faix*.

On dit de la *charge*, qu'elle est forte; du

E 4

(a) Dans l'Encyclopédie (III, 197.), on a joint à ces trois mots celui de *poids*; mais la manière même dont on en parle pour le distinguer des autres, est une preuve qu'il n'en est pas synonyme. *Charge*, *fardeau* & *faix*, désignent également ce qui est porté; c'est l'idée commune qui les rend également concorde & synonymes. *Poids* est un nom abstrait, synonyme à cet égard de *gravité* & de *pesanteur*, & tous trois désignent abstrairement la qualité qui donne au corps une tendance active vers le centre de la terre. *Voyez* art. III. (B.)

110. LOURD. PESANT.

Le mot de *lourd* regarde plus proprement ce qui charge le corps: celui de *pesant* a un rapport plus particulier à ce qui charge l'esprit. Il faut de la force pour porter l'un, & de la supériorité de génie pour soutenir l'autre.

L'homme foible trouve *lourd* ce que le robuste trouve *léger*. L'administration de toutes les affaires d'un état est un fardeau bien *pesant* pour un seul (a).

(a) *Voyez* tome II, art. 199.

111. PESANTEUR. POIDS. GRAVITÉ.

La *pesanteur* est, dans le corps, une qualité qu'on sent & qu'on distingue par elle-même. Le *poids* est la mesure ou le degré de cette qualité; on ne le connaît que par comparaison. La *gravité* est précisément la même chose que la *pesanteur*, avec un peu de mélange de l'idée du *poids*; c'est-à-dire, qu'elle désigne une certaine mesure générale & indéfinie de *pesanteur*. Ce mot, pris dans le sens physique, est un terme dogmatique de science, qui n'est guère

d'usage que dans l'occasion où l'on parle d'équilibre, & lorsqu'on le joint avec le mot de *Centre*; ainsi l'on dit que, pour mettre un corps dans l'équilibre, il en faut trouver le centre de *gravité*: mais on s'en sert plus fréquemment au figuré, lorsqu'il s'agit de mœurs & de manières.

On dit absolument, & dans un sens indéfini, qu'une chose a de la *pesanteur*; mais on dit relativement, & d'une manière déterminée, qu'elle est d'un tel *poids*, de deux livres, par exemple, de trois, de quatre, &c.

Mille raisons prouvent la *pesanteur* de l'air, & le mercure en marque le *poids*.

Au siècle d'Aristote, la *pesanteur* des corps étoit une qualité occulte qui les faisoit tendre vers le centre; &, de notre temps, elle est une impulsion ou un mouvement inconnu qui les envoie dans les places que la nature leur a assignées. Le *poids* seul a d'abord réglé la valeur des monnaies; ensuite l'autorité les a fait valoir par l'empreinte du coin.

Dans le sens figuré, la *pesanteur* se prend en mauaise part; elle est alors une qualité opposée à celle qui provient de la pénétration & de la vivacité de l'esprit. Le *poids* s'y prend en bonne part; il s'applique à cette sorte de mérite qui naît de l'habileté jointe à un extérieur réservé, & qui procure à celui qui le possède du crédit & de l'autorité sur l'esprit des autres.

Rien n'est si propre à délivrer l'esprit de la *pesanteur* naturelle, que le commerce des dames & de la Cour. La réputation donne plus de *poids* chez le commun du peuple, que le vrai mérite.

L'étude du cabinet rend savant, & la réflexion rend sage; mais l'une & l'autre émoussent

sent quelquefois la vivacité de l'esprit, & le font paroître *pesant* dans la conversation, quoiqu'il pense finement.

112. GRAVE. SÉRIEUX. PRUDE.

On est *grave* par sagesse & par maturité d'esprit. On est *sérieux* par humeur & par tempérament. On est *prude* par goût & par affection.

La légéreté est l'opposé de la *gravité*; l'enjouement l'est du *sérieux*; le badinage l'est de la *pruderie*.

L'habitude de traiter les affaires, nous donne de la *gravité*. Les réflexions d'une morale sévère rendent *sérieux*. Le désir de passer pour *grave*, fait qu'on devient *prude* (a).

(a) Voyez tome II, art. 234.

113. SAGESSE. PRUDENCE.

La *sagesse* fait agir & parler à propos. La *prudence* empêche de parler & d'agir mal-à-propos. La première; pour aller à ses fins, cherche à découvrir les bonnes routes, afin de les suivre. La seconde, pour ne pas manquer son but, tâche de connoître les mauvaises routes, afin de s'en écarter.

Il semble que la *sagesse* soit plus éclairée, & que la *prudence* soit plus réservée.

Le *sage* emploie les moyens qui paroissent les plus propres pour réussir; il se conduit par les lumières de la raison. Le *prudent* prend les voies qu'il croit les plus sûres; il ne s'expose point dans des chemins inconnus.

Un Ancien a dit: Qu'il est de la *sagesse* de ne parler que de ce qu'on sait parfaitement;

sur-tout lorsqu'on veut se faire estimer : l'on peut ajouter à cette maxime : qu'il est de la *prudence* de ne parler que de ce qui peut plaire, sur-tout quand on a dessein de se faire aimer.

114. CHATIER. PUNIR.

On *châtie* celui qui a fait une faute, afin de l'empêcher d'y retomber ; on veut le rendre meilleur. On *punit* celui qui a fait un crime pour le lui faire expier ; on veut qu'il serve d'exemple.

Les peres *châtient* leurs enfants. Les juges *font punir* les malfaiteurs.

Il faut *châtier* rarement, & *punir* sévèrement.

Le *châtiment* dit une correction ; mais la *punition* ne dit précisément qu'une mortification faite à celui qu'on *punit*.

Il est essentiel, pour bien corriger, que le *châtiment* ne soit ni ne paroisse être l'effet de la mauvaise humeur. La justice demande que la *punition* soit rigoureuse lorsque le crime est énorme : * les loix doivent la proportionner au crime ; celui qui vole ne doit pas être *puni* comme l'assassin (*Encycl. XIII.* 573).

Dieu nous *châtie* en pere pendant le cours de cette vie mortelle, pour ne nous pas *punir* en Juge pendant toute une éternité.

Le mot de *châtier* porte toujours avec lui une idée de subordination, qui marque l'autorité ou la supériorité de celui qui *châtie* sur celui qui est *châtié*. Mais le mot *punir* n'enferme point cette idée dans la signification : on n'est pas toujours *puni* par ses supérieurs, on l'est quelquefois par ses égaux, par soi-même, par ses inférieurs, par un seul événement des

chois, par le hasard, ou par les suites mêmes de la faute qu'on a commise.

Les parents que la tendresse empêche de châtier leurs enfants, sont souvent punis de leur folle amitié, par l'ingratitude & le mauvais naturel de ces mêmes enfants.

Il n'est pas d'un bon maître de châtier son élève pour toutes les fautes qu'il fait, parce que les châtiments trop fréquents contribuent moins à corriger du vice qu'à dégoûter de la vertu. La conservation de la société étant le motif de la punition des crimes, la Justice humaine ne doit punir que ceux qui la dérangent ou qui tendent à sa ruine.

Il est du devoir des Ecclésiastiques de travailler à l'extirpation du vice par la voie de l'exhortation & de l'exemple; mais ce n'est point à eux à châtier, encore moins à punir le pécheur.

115. CIRCONSCRIPTION. CONSIDÉRATION. ÉGARDS. MENAGEMENTS.

Une attention réfléchie & mesurée sur la façon d'agir & de se conduire dans le commerce du monde par rapport aux autres, pour y contribuer à leur satisfaction plutôt qu'à la sienne, est l'idée générale & commune que ces quatre mots présentent d'abord, dont il me paroît que voici les différentes applications. La circonspection a principalement lieu dans le discours, conséquemment aux circonstances présentes accidentelles, pour ne parler qu'à propos & ne rien laisser échapper qui puisse nuire ou déplaire; elle est l'effet d'une prudence qui ne risque rien. La considération naît des relations personnelles, & se trouve particulièrement

dans la maniere de traiter avec les gens, pour témoigner, dans les différentes occasions qui se présentent, la distinction ou le cas qu'on en fait; elle est une suite de l'estime ou du devoir. Les *égards* ont plus de rapport à l'état ou à la situation des personnes, pour ne manquer à rien de ce que la bienfaisance ou la politesse exige; ils sont les fruits d'une belle éducation. Les *ménagements* regardent proprement l'humeur & les inclinations, pour éviter de choquer & de faire de la peine, & pour en tirer avantage de la société, soit par le profit, soit par le plaisir; la sagesse les met en œuvre.

L'esprit du monde veut de la *circonspection*, quand on ne connaît pas ceux devant qui l'on parle; de la *considération* pour la qualité & les gens en place; des *égards* envers les personnes intéressées à ce dont il est question; & des *ménagements* avec celles qui sont d'un commerce difficile ou d'un système opposé.

Il faut avoir beaucoup de *circonspection* dans les conversations qui roulement sur la religion & sur le gouvernement; parce que ce sont *publics*, sur lesquelles il n'est pas permis aux particuliers de dire tout ce qu'ils pensent, si leurs pensées se trouvent opposées aux usages établis; & que d'ailleurs elles sont confiées aux soins de gens à craindre & délicats. Ce n'est pas être avisé pour ses intérêts, que de négliger de donner des marques de *considération* aux personnes dont on a besoin dans ses affaires, ou dont on espere quelque service. L'on ne sauroit avoir trop d'*égards* pour les dames; ils leur sont dus; elles les attendent; & ce seroit les piquer que d'y manquer, d'autant qu'elles observent plus les moindres choses que les grandes. Tout ne cadre pas, & rien ne cadre tou-

jours dans les sociétés, sur-tout avec les Grands ; les ménagements sont donc nécessaires pour les maintenir : ceux qui sont les plus capables d'y en apporter, n'y tiennent pas quelquefois le haut rang ; mais ils en sont toujours les liens les plus forts, quoique souvent les moins apprécier (a).

(a) Voyez tome II, art. 124.

116. MÉNAGE. MÉNAGEMENT. EPARGNE.

On se sert du mot de *ménage* en fait de dépense ordinaire ; de celui de *ménagement* dans la conduite des affaires ; & de celui d'*épargne* à l'égard des revenus.

Le *ménage* est le talent des femmes ; il empêche de se trouver court dans le besoin. Le *ménagement* est du ressort des maris ; il fait qu'on n'est jamais dérangé. L'*épargne* convient aux peres ; elle sert à amasser pour l'établissement de leurs enfants.

117. RETENUE. MODESTIE.

L'avantage de ces deux qualités se borne au sujet qui les possède : elles contribuent à sa perfection, & ne sont pour les autres qu'un objet de spéculation qui mérite leur applaudissement, mais qui nuit quelquefois à leur satisfaction.

On est *retenu* dans ses paroles & dans ses actions : le trop de liberté qu'on s'y donne est le défaut contraire : quand il est poussé à l'excès & qu'on n'a nulle retenue, il devient impudence. On est *modeste* dans ses désirs, dans ses airs, dans ses postures & dans son habillement ; ce

qui fait trois genres de *modestie*, par rapport au cœur, à l'esprit & au corps : les vices opposés ne sont pas tous exprimés par le mot d'immobilité, qui ne désigne que celui qui regarde le corps, provenant de l'indécence des postures & des habits. La vanité est, par l'essor & la hauteur des airs qu'on se donne mal-à-propos, le vice opposé au genre de *modestie* qui concerne l'esprit. Celui qui est contraire à la *modestie* du cœur est une ambition démesurée, qui fait désirer au-delà de ce qui convient & de ce qu'on peut obtenir.

La *retenue* est bonne par tout, mais elle est absolument nécessaire en public & avec les Grands : quelque liberté qu'ils semblent accorder, on en est la dupe, si on s'y livre trop; car ils se réservent toujours un certain droit de respect, dont ils imputent le manquement comme un crime irrémissible. La *modestie* est un ornement pour les personnes qui peuvent prétendre aux plus hauts rangs, pour celles qui ont un mérite connu & distingué, & pour celles à qui leur mérite permet tout sans conséquence, mais elle est pour toutes les autres personnes une vertu indispensable & d'état, sans laquelle elles ne sauroient paroître décemment ni éviter le ridicule.

118. GARDER. RETENIR.

On garde ce qu'on ne veut pas donner. On retient ce qu'on ne veut pas rendre.

Nous gardons notre bien. Nous retenons celui d'autrui.

L'avare garde ses trésors. Le débiteur retient l'argent de son créancier.

L'honnête-homme a de la peine à garder ce

qu'il possède, lorsque le fripon est autorisé à retenir ce qu'il a pris.

119. GARDIEN. GARDE.

Ces deux mots marquent également une personne au soin ou à la garde de qui l'on a confié quelque chose ; mais celui de *gardien* n'a pour objet que la conservation de la chose, au lieu que celui de *garde* renferme de plus dans son idée un office économique, dont on doit s'acquitter selon les ordres du supérieur ou du maître de la chose. Ainsi l'on dit qu'on est *gardien* d'un dépôt, & *garde* du trésor royal, parce que, dans le premier cas, il n'y a qu'à veiller à la sûreté de ce qui a été déposé ; & dans le second cas, il y a des devoirs à remplir, soit pour la recette, soit pour la distribution des deniers. Par la même raison, on se sert, dans le style de la procédure, du terme de *gardien*, pour des meubles exécutés ou des biens saisis ; & dans le style militaire, du terme de *garde*, pour certaines fonctions, soit auprès de la personne du Prince ou du Commandant, soit dans divers postes qu'on fait occuper. Le *gardien* est responsable de tout ce qui est porté par le procès-verbal, à moins qu'il ne prouve fracture ou violence. Les *gardes* du Roi occupent pendant la nuit les postes que les *gardes* de la porte occupent pendant le jour.

Gardien a beaucoup plus de grâce dans le sens figuré, de même qu'à l'égard des choses morales, & à l'égard de celles qui ne sont ni à notre usage, ni à notre disposition, mais seulement sous notre protection, pour empêcher que d'autres n'en usent ou ne les enlèvent.

Garde convient mieux dans le sens littéral ; & à l'égard des choses matérielles , ainsi qu'à l'égard de celles qui sont entre nos mains , ou en notre gouvernement , & sur lesquelles nous avons quelque droit d'usage ou de maniement.

Je ne crois pas que les parents puissent trouver de meilleurs *gardiens* de la virginité de leurs filles, que le bon exemple , l'amitié , l'exactitude , & la douceur dans l'éducation. Il n'y a pas en France de plus belle commission que celle de *Garde des Sceaux*.

Il me semble que le *Gardien* a un air de supériorité , & le *Garde* un air de service. C'est peut-être par cette raison qu'on a donné le titre de *Gardien* à certains Supérieurs de Religieux , tel qu'est le *Gardien des Cordeliers* ; & celui de *Garde* à certaines fonctions pour le service du Roi ou du public , comme *Garde-Note* , *Garde-Magasin*.

Le Sage ne doit jamais avoir d'autre *gardien* de son secret que lui-même. Les meilleurs *gardes* sont les yeux du maître.

120. EXCITER. ANIMER. ENCOURAGER. (N.)

Exciter , c'est inspirer le désir , ou réveiller la passion. *Animer* , c'est pousser l'action déjà commencée , & tâcher d'en empêcher le ralentissement. *Encourager* , c'est dissiper la crainte ou la timidité par l'espérance d'un succès facile , & faire prévaloir le motif de la gloire ou de l'intérêt sur les apparences du danger , & sur les frayeurs de la poltronerie.

Il est des ames dures que les plus grandes misères d'autrui ne peuvent *exciter* à la générosité , ni même à la compassion ; & il en est

de si tendres, qu'excitées par tous les objets qu'on leur présente, elles en prennent les impressions; &, n'étant véritablement rien par elles mêmes, elles sont tour-à-tour ce qu'on veut qu'elles soient.

Que penser de ces gens affectés, qui, offrant partout leur médiation, ne font qu'animer les parties les unes contre les autres?

Rien n'encourage plus le Soldat que l'assurance, le propos & l'exemple de celui qui le commande. Tel homme est *encouragé* par les premiers succès; & tel autre par les premières infortunes: je compterois plus sur le dernier.

121. CŒUR. COURAGE. VALEUR.
BRAVOURE. INTREPIDITÉ.

Le *cœur* bannit la crainte ou la surmonte; il ne permet pas de reculer, & tient ferme dans l'occasion. Le *courage* est impatient d'attaquer; il ne s'embarrasse pas de la difficulté, & entreprend hardiment. La *valeur* agit avec vigueur; elle ne cede pas à la résistance, & continue l'entreprise malgré les oppositions & les efforts contraires. La *bravoure* ne connaît pas la peur; elle court au danger de bonne grâce, & préfère l'honneur au soin de la vie. L'*intrépidité* affronte & voit de sang-froid le péril le plus évident; elle n'est point effrayée d'une mort présente.

Il entre dans l'idée des trois premiers de ces mots plus de rapport à l'action, que dans celle des deux derniers; & ceux-ci, à leur tour, renferment, dans leur idée particulière, un certain rapport au danger, que les premiers n'expriment pas.

Le *cœur* soutien dans l'action. Le *courage* fait avancer. La *valeur* fait exécuter. La *bravoure*

fait qu'on s'expose. L'intrépidité fait qu'on se sacrifie.

Il faut que le *cœur* ne nous abandonne jamais ; que le *courage* ne nous détermine pas toujours à agir ; que la *valeur* ne nous fasse pas mépriser l'ennemi ; que la *bravoure* ne se pique pas de paraître mal-à propos ; & que l'intrépidité ne se montre que dans le cas où le devoir & la nécessité y engagent (a).

(a) Voyez Tome II , art. 220 , 221 & 222.

122. VALEUR. PRIX.

Le mérite des choses en elles-mêmes en fait la *valeur* , & l'estimation en fait le *prix*.

La *valeur* est la règle du *prix* ; mais une règle assez incertaine , & qu'on ne suit pas toujours.

De deux choses , celle qui est d'une plus grande *valeur* vaut mieux , & celle qui est d'un plus grand *prix* vaut plus.

Il semble que le mot de *prix* suppose quelque rapport à l'achat ou à la vente ; ce qui ne se trouve pas dans le mot de *valeur*. Ainsi l'on dit que ce n'est pas être connoisseur , que de ne juger de la *valeur* des choses que par le *prix* qu'elles coûtent.

123. COLERE. COURROUX. EMPORTEMENT.

Une agitation impatiente contre quelqu'un qui nous obstine , qui nous offense , ou qui nous manque dans l'occasion fait le caractère commun que ces trois mots expriment. Mais la *colere* dit une passion plus intérieure & de plus de durée , qui dissimule quelquefois , & dont

il faut alors se défier. Le *courroux* enferme dans son idée quelque chose qui tient de la supériorité, & qui respire hautement la vengeance ou la punition; il est aussi d'un style plus ampoulé. L'*emportement* n'exprime proprement qu'un mouvement extérieur, qui éclate & fait beaucoup de bruit, mais qui passe promptement.

Le cœur est véritablement piqué dans la *colere*, & il a peine à pardonner, si l'on ne s'adresse pas directement à lui; mais il revient dès qu'on fait le prendre. Souvent le *courroux* n'a d'autre mobile que la vanité, qui exige simplement une satisfaction, parce qu'alors il agit plus par jugement que par sentiment; il en est plus difficile à appaiser. Il arrive assez ordinairement que la chaleur du sang & la pétulance de l'imagination occasionnent l'*emportement*, sans que le cœur ni l'esprit y aient part; il est alors tout mécanique; c'est pourquoi la raison n'est point de mise à son égard; il n'y a donc qu'à céder jusqu'à ce qu'il ait eu son cours.

La *colere* marque beaucoup d'humeur & de sensibilité; celle de la femme est la plus dangereuse. Le *courroux* marque beaucoup de hauteur & de fierté; celui du Prince est le plus à craindre. L'*emportement* marque beaucoup d'aigreur & d'impatience; celui de nos amis est le plus désagréable & le plus dur à soutenir.

124. VIOLENT. EMPORTE.

Il me semble que le *violent* va jusqu'à l'action, & que l'*emporté* s'arrête ordinairement aux discours.

Un homme *violent* est prompt à lever la main; il frappe aussi-tôt qu'il menace. Un homme *em-*

porté est prompt à dire des injures, & il se fâche aisément.

Les *emportés* n'ont quelquefois que le premier feu de mauvais; les *violents* sont plus dangereux.

Il faut se tenir sur ses gardes avec les personnes *violentées*; & il ne faut souvent que de la patience avec les personnes *emportées*.

125. COMMANDEMENT. ORDRE. PRÉCEPTE. INJONCTION. JUSSION.

Les deux premiers de ces mots sont de l'usage ordinaire; le troisième est du style doctrinal, & les deux derniers sont des termes de Jurisprudence ou de Chancellerie. Celui de *commandement* exprime avec plus de force l'exercice de l'autorité: on *commande* pour être obéi. Celui d'*ordre* a plus de rapport à l'instruction subalterne: on donne des *ordres*, afin qu'ils soient exécutés. Celui de *précepte* indique plus précisément l'empire sur les consciences: il dit quelque chose de morale qu'on est obligé de suivre. Celui d'*injonction* désigne plus proprement le pouvoir dans le gouvernement; on s'en sert lorsqu'il est question de statuer, à l'égard de quelqu'objet particulier, une règle indispensable de conduite. Enfin, celui de *jussion* marque plus positivement l'arbitraire; il enferme une idée de despotisme, qui gêne la liberté, & force le Magistrat à se conformer à la volonté du Prince.

Il faut attendre le *commandement*; la bonne discipline défend de le prévenir. On demande quelquefois l'*ordre*; il doit être précis. On donne souvent au *précepte* une interprétation contraire à l'intention du Législateur; c'est l'effet ordinaire du commentaire. Il est bon, quelque

formelle que soit l'*injonction*, de ne pas trop s'arrêter à la lettre, lorsque les circonstances particulières rendent abusive la règle générale. Il me semble que les Cours de Justice ne sauroient trop prévenir les lettres de *jussion*, & que le ministere ne doit en user que très-sobrement.

126. ORDRE. REGLE.

Ils font l'un & l'autre une sage disposition des choses ; mais le mot *d'ordre* a plus de rapport à l'effet qui résulte de cette disposition ; & celui de *regle* en a davantage à l'autorité & au mode-
le qui conduisent la disposition.

On observe l'*ordre*. On suit la *regle*. Le pre-
mier est un effet de la seconde.

127. REGLE. RÉGLEMENT.

La *regle* regarde proprement les choses qu'on doit faire, & le *réglement*, la maniere dont on les doit faire. Il entre dans l'idée de l'une quel-
que chose qui tient plus du droit naturel ; &, dans l'idée de l'autre, quelque chose qui tient plus du droit positif.

L'équité & la charité doivent être les deux grandes *regles* de la conduite des hommes ; elles sont même en droit de déroger à tous les *réglement*s particuliers.

On se soumet à la *regle* ; on se conforme au *réglement*. Quoique celle-là soit plus indispensable, elle est néanmoins plus transgressée, parce qu'on est plus frappé du détail du *réglement*, que de l'avantage de la *regle*.

128. RÉGLÉ. RANGÉ.

On est réglé par ses mœurs & par sa conduite.

On est rangé dans ses affaires & dans ses occupations.

L'homme réglé ménage sa réputation & sa personne ; il a de la modération , & il ne fait point d'excès. L'homme rangé ménage son temps & son bien ; il a de l'ordre , & il ne fait point de dissipation.

A l'égard de la dépense , à laquelle l'on applique souvent ces deux épithetes , elle est réglée par les bornes qu'on y met , & rangée par la maniere dont on la fait. Il faut la régler sur ses moyens , & la ranger selon le goût de la société où l'on vit , de façon néanmoins que les commodités domestiques ne souffrent point de l'envie de briller.

129. RÉGIE. DIRECTION. ADMINISTRATION. CONDUITE. GOUVERNEMENT.

La *régie* regarde uniquement des biens temporels confiés aux soins de quelqu'un pour les faire valoir au profit d'un autre à qui ils appartiennent , & desquels on doit rendre compte de Clerc à Maître. La *direction* est pour certaines affaires où il y a distribution , soit de finances , soit d'occupations , & auxquelles on est commis pour y maintenir l'ordre convenable. L'*administration* a des objets d'une plus grande conséquence , tels que la justice ou les finances d'un Etat ; elle suppose une prééminence d'emploi qui donne du pouvoir , du crédit , & une sorte de liberté dans le département dont on est chargé. La *conduite* désigne quelque sagesse & quelqu'habileté à l'égard des choses , & une subordination à l'égard des personnes. Le *gouvernement* résulte de l'autorité & de la dépense.

dance ; il indique une supériorité de place sur des inférieurs, & a un rapport particulier à la politique.

130. CONDUIRE. GUIDER. MENER.

Les deux premiers de ces mots supposent, dans leur propre valeur, une supériorité de lumières que le dernier n'exprime pas ; mais en récompense celui-ci enferme une idée de crédit & d'ascendant tout-à-fait étrangère aux deux autres. On *conduit* & l'on *guide* ceux qui ne savent pas les chemins ; on *mène* ceux qui ne peuvent, ou ne veulent pas aller seuls.

Dans le sens littéral, c'est proprement la tête qui *conduit*, l'œil qui *guide*, & la main qui *mène*.

On *conduit* un procès. On *guide* un voyageur. On *mène* un enfant.

L'intelligence doit *conduire* dans les affaires. La politesse doit *guider* dans les procédés. Le goût peut *mener* dans les plaisirs.

On nous *conduit* dans les démarches, afin que nous fassions précisément ce qu'il convient de faire. On nous *guide* dans les routes, pour nous empêcher de nous égarer. On nous *mène* chez les gens, pour nous en procurer la connaissance.

Le sage ne se *conduit* par les lumières d'autrui, qu'autant qu'il se les est rendues propres. Une lecture attentive de l'Evangile suffit pour nous *guider* dans la voie du salut. Il y a de l'imbécillité à se laisser *mener* dans toutes ses actions par la volonté d'un autre : les personnes sensées se contentent de consulter dans le doute, & prennent leur résolution par elles-mêmes.

131. TOUCHER.

131. TOUCHE R. MANIER.

On touche plus légèrement. On manie à pleine main.

On touche une colonne, pour savoir si elle est de marbre ou de bois. On manie une étoffe, pour connoître si elle a du corps & de la force.

Il y a du danger à toucher ce qui est fragile. Il n'y a point de plaisir à manier ce qui est rude.

132. REGARDER. CONCERNER.
TOUCHE R.

On dit assez indifféremment & sans beaucoup de choix, qu'une chose nous *regarde*, nous *concerne* ou nous *touche*, pour marquer la part que nous y avons. Il me paroît néanmoins qu'il y a entre ces trois expressions une différence délicate, qui vient d'abord d'un ordre de gradation, en sorte que l'une échérit sur l'autre dans le rang que je leur ai donné. Quoique nous ne prenions qu'une légère part à la chose, nous pouvons dire qu'elle nous *regarde*; mais il en faut prendre davantage pour dire qu'elle nous *concerne*; & lorsqu'elle nous est plus sensible & personnelle, nous disons qu'elle nous *touche*. Il me paroît aussi qu'on se sert plus communément du mot de *regarder*, lorsqu'il est question des choses sur lesquelles on a des prétentions ou des démêlés d'intérêts; qu'on emploie avec plus de grace celui de *concerner* lorsqu'il s'agit de choses commises au soin & à la conduite; & que celui de *toucher* se trouve mieux placé dans les affaires de cœur, d'honneur & de fortune.

Il n'en est pas des biens publics comme des
Tome I.

F

particuliers ; la succession *regarde* toujours ceux mêmes qui y ont renoncé. Les moindres démêlés dans l'Europe *regardent* tous les Etats qui la partagent ; il est difficile qu'aucun d'eux se conserve long-temps dans une parfaite neutralité , tandis que les autres sont en guerre. Toutes les opérations du gouvernement *concernent* le premier Ministre ; il doit être au fait de tout , soit guerre , police , finances ou intérêts du dehors : mais chacune de ces parties ne *concerne* que celui qui en est particulièrement chargé. La conduite de la femme *touche* d'assez près le mari , pour qu'il doive y avoir l'œil ; mais la trop grande attention y est pour le moins aussi dangereuse que la négligence. Les affaires des moines *touche* trop la Cour de Rome , pour qu'elle n'en prenne pas connaissance , & qu'elle ne leur accorde point la protection lorsqu'on les attaque.

Beaucoup de gens s'inquiètent mal à-propos de ce qui ne les *regarde* pas , se mêlent de ce qui ne les *concerne* point , & négligent ce qui les *touche* de près.

133. VOIR. REGARDER.

On *voit* ce qui frappe la vue. On *regarde* où l'on jette le coup d'œil.

Nous *voyons* les objets qui se présentent à nos yeux. Nous *regardons* ceux qui excitent notre curiosité.

On *voit* ou distinctement ou confusément. On *regarde* de loin ou de près. Les yeux s'ouvrent pour *voir* ; ils se tournent pour *regarder*.

Les hommes indifférents *voient* comme les autres les agréments du sexe : mais ceux qui en sont frappés les *regardent*.

Le connoisseur *regarde* les beautés d'un œ-

bleau qu'il voit ; celui qui ne l'est pas, regarde le tableau sans en voir les beautés.

134. VOIR. APPERCEVOIR.

Les objets qui ont quelque durée ou qui se montrent, sont *vus*. Ceux qui fuient ou qui se cachent, sont *appercus*.

On voit dans un visage la régularité des traits, & l'on y apperçoit les mouvements de l'ame.

Dans une nombreuse Cour, les premiers sont *vus* du Prince ; à peine les autres en sont-ils *appercus*.

Une complaisance *vue* de tout le monde, en explique quelquefois moins qu'un coup d'œil *aperçu*.

Les novices & les sottes en amour ignorent les avantages du mystere, & font voir ce qu'elles ont intérêt de cacher. Les plus fines, quelque attention qu'elles aient, ont bien de la peine à empêcher qu'on ne s'aperçoive de ce qui se passe au fond de leur cœur.

L'amour qui se fait *voir*, tombe dans le ridicule aux yeux du spectateur. Celui qui se laisse seulement *appercevoir*, fait, sur le théâtre du monde, une scène amusante pour ceux à qui plaît le jeu des passions.

135. VISION. APPARITION.

La *vision* se passe dans les sens intérieurs, & ne suppose qu'l'action de l'imagination. L'*apparition* frappe de plus les sens extérieurs, & suppose un objets au-dehors.

Saint Joseph fut averti par une *vision* de fuir en Egypte avec sa famille. La Madeleine fut instruite de la résurrection du Sauveur par une *apparition*.

Les cerveaux échauffés & vides de nourriture croient souvent avoir des *visions*. Les esprits timides & crédules prennent quelquefois pour des *apparitions* ce qui n'est rien, ou qui n'est qu'un jeu.

136. EXTÉRIEUR. DEHORS. APPARENCE.

L'extérieur est ce qui se voit ; il fait partie de la chose, mais la plus éloignée du centre. Le *dehors* est ce qui environne ; il n'est pas proprement de la chose, mais il en approche plus. L'*apparence* est l'effet que la vue de la chose produit, ou l'idée qu'on s'en forme par cette vue.

Les tois, les murs, les jours & les entrées font l'extérieur d'un château ; les fossés, les cours, les jardins & les avenues en font les *dehors* ; la figure, la grandeur, la situation & le plan de l'architecture en font l'*apparence*.

Dans le sens figuré, *extérieur* se dit plus souvent de l'air & de la physionomie des personnes ; *dehors* est plus ordinaire pour les manières & pour la dépense ; & *apparence* semble être plus d'usage à l'égard des actions & de la conduite.

L'extérieur prévenant n'est pas toujours accompagné du vrai mérite. Les *dehors* brillants ne sont pas des preuves certaines d'une fortune solide. Les pratiques de dévotion sont des *apparances* qui ne décident rien sur la vertu.

137. INTÉRIEUR. DEDANS.

L'intérieur est caché par l'extérieur. Le *dedans* est renfermé par les *dehors*.

Il faut savoir pénétrer dans l'intérieur des hommes, pour n'être pas la dupe de leur exté-

teur. Un bâtiment doit être commode en dedans, & régulier en dehors.

Les politiques ne montrent jamais l'intérieur de leur ame ; ils retiennent au dedans d'eux-mêmes tous les mouvements de leurs passions.

138. INTÉRIEUR. INTERNE. INTRINSEQUÉ.

Intérieur se dit plus particulièrement des choses spirituelles. *Interne* a plus de rapport aux parties du corps. *Intrinseque* s'applique à la valeur ou à la qualité qui résulte de l'essence des choses mêmes, indépendamment de l'estimation des hommes.

La dévotion doit être *intérieure*. Les maladies *internes* sont les plus dangereuses. Les fréquentes mutations des monnoies ont appris à faire attention à leur valeur *intrinseque*.

139. ACCORDER. CONCILIER.

Accorder suppose la contestation ou la contrariété. *Concilier* ne suppose que l'éloignement ou la diversité.

On accorde les différents. On concilie les esprits.

Il paroît impossible d'accorder les libertés de l'Eglise gallicane avec les prétentions de la Cour de Rome ; il faut nécessairement que tôt ou tard les unes ruinent les autres ; car il sera toujours très-difficile de *concilier* les maximes de nos Parlements avec les préjugés du Consistoire.

On emploie le mot d'*accorder* pour les opinions qui se contrarient ; & celui de *concilier*, pour les passages qui semblent se contredire.

Le défaut de justesse dans l'esprit est pour l'ordinaire ce qui empêche les Docteurs de l'Ecole de s'accorder dans leurs disputes. La connois-

fance exacte de la valeur de chaque mot, dans toutes les différentes circonstances où il peut être employé, sert beaucoup à concilier les Auteurs.

140. ACCORDER. RACCOMMODER.
RÉCONCILIER. (N.)

On *accorde* les personnes qui sont en dispute pour des prétentions ou pour des opinions. On *raccommode* les gens qui se querellent ou qui ont des différents personnels. On *réconcilie* ceux que les mauvais services ont rendus ennemis. Ce sont trois actes de médiation. Dans l'un, on a pour but de faire cesser les contestations; &, pour y parvenir, on a recours aux règles de l'équité ou aux maximes de la politesse: dans l'autre, on travaille à arrêter l'emportement & à appaiser la colère; on se sert pour cela de tout ce qui peut faire valoir les avantages de la paix & de l'union: dans le dernier, on a en vue de déraciner la haine & d'empêcher les effets de la vengeance; on y est souvent obligé de faire jouer les autres passions, pour vaincre l'obstination de celle-ci.

Accorder & *raccommode* peuvent s'appliquer aux choses ainsi qu'aux personnes; mais ils ne sont traités ici que par rapport à cette dernière application, qui est la seule que puisse avoir le mot de *réconcilier*. Leur signification générale & commune consiste donc à marquer l'action par laquelle on tâche de remédier aux brouilleries qui surviennent dans la société.

L'action d'*accorder* travaille proprement sur les manières, soit celles de la conduite, soit celles du discours, pour ramener des esprits aigris. L'action qu'exprime le mot de *raccommode*, agit directement contre la passion & l'animosité, pour calmer des esprits irrités. L'action de *ré-*

concilier attaque les projets de la rancune , pour guérir des cœurs ulcérés.

Quoique les hommes soient plus fortement affectés par l'amour de la fortune que par celui de la vérité , l'accord en est pourtant plus aisé à faire dans les altercations qui proviennent de l'intérêt , que dans celles qui naissent des points de croyance. Ce n'est qu'après que le premier feu est passé , qu'on peut efficacement opérer un raccommodement entre des personnes vivement piquées.

La parenté rend , dans les inimitiés , la réconciliation plus difficile.

141. SITUATION. ÉTAT.

Situation dit quelque chose d'accidentel &c de passager. *Etat* dit quelque chose d'habituel &c de permanent.

On se sert assez communément du mot de *situation* pour les affaires , le rang ou la fortune ; & celui d'*état* pour la santé.

Le mauvais *état* de la santé est un prétexte assez ordinaire , dans le monde , pour éviter des *situations* embarrassantes ou désagréables.

La vissitude des événements de la vie fait souvent que les plus sages se trouvent dans de tristes *situations* , & que l'on peut être réduit dans un *état* déplorable , après avoir long-temps vécu dans un *état* brillant.

142. CONDITION. ÉTAT.

La *condition* a plus de rapport au rang qu'on tient dans les divers ordres qui forment l'économie de la république. L'*état* en a davantage à l'occupation ou au genre de vie dont on fait profession,

Les riches nous font aisément oublier le degré de notre *condition*, & nous détournent quelquefois des devoirs de notre *état*.

Il est difficile de décider sur la différence des *conditions*, & d'accorder là-dessus les prétentions des divers *états*; il y a beaucoup de gens qui n'en jugent que par le brillant de la dépense.

Quelques personnes font valoir leur *condition*, faute de bien connoître le juste mérite de leur *état*.

143. DE CONDITION. DE QUALITÉ.

La première de ces expressions a beaucoup gagné sur l'autre; mais, quoique souvent très-synonymes dans la bouche de ceux qui s'en servent, elles retiennent toujours dans leur propre signification le caractère qui les distingue, auquel on est obligé d'avoir égard en certaines occasions pour s'exprimer d'une manière convenable. *De qualité* encherit sur *de condition*; car on se sert de cette dernière expression dans l'ordre de la bourgeoisie, & l'on ne peut se servir de l'autre que dans l'ordre de la noblesse. Un homme né roturier ne fut jamais un homme *de qualité*; un homme né dans la robe, quoique roturier, se dit homme *de condition*.

Il semble que de tous les citoyens partagés en deux portions, les gens *de condition* en fassent une, & le peuple l'autre, distinguées entre elles par la nature des occupations civiles; les uns s'attachent aux emplois nobles, les autres aux emplois lucratifs; & que parmi les personnes qui composent la première portion, celles qui sont illustrées par la naissance soient les gens *de qualité*.

Les personnes *de condition* joignent à des mœurs cultivées des manières polies; & les gens

de *qualité* ont ordinairement des sentiments élé-
vés.

Il arrive souvent que les personnes nouvellement devenues *de condition*, donnent dans la hauteur des manières, croyant en prendre de belles; c'est par là qu'elles se trahissent, & font sur l'esprit des autres un effet tout contraire à leur intention. Quelques gens *de qualité* confondent l'élévation des sentiments avec l'énormité des idées qu'ils se font sur le mérité de la naissance, affectant continuellement de s'en targuer & de prodiguer les airs de mépris pour tout ce qui est bourgeoisie; c'est un défaut qui leur fait beaucoup plus perdre que gagner dans l'estime des hommes, soit pour leur personne, soit pour leur famille.

144. QUALITÉ. TALENT.

Les *qualités* forment le caractère de la personne, les *talents* en font l'ornement. Les premières rendent bon ou mauvais, & influent fortement sur l'habitude des mœurs; les seconds rendent utile ou amusant, & ont grande part au cas qu'on fait des gens.

On peut se servir du mot *qualité* en bien & en mal; mais on ne prend qu'en bonne part celui de *talent*.

L'homme est un mélange de bonnes & de mauvaises *qualités*, quelquefois bizarre jusqu'à rassembler en lui les extrêmes. Il y a des gens à *talents* sujets à se faire valoir, & dont il faut souffrir pour en jouir; mais, à cet égard, je crois qu'il vaut encore mieux effuser le caprice du renchérit, que la fatigue de l'ennuyeux.

Les *qualités* du cœur sont les plus essentielles, celles de l'esprit sont les plus brillantes. Les

talents qui servent aux besoins sont les plus nécessaires: ceux qui servent aux plaisirs sont les mieux récompensés.

On se fait aimer ou haïr par ses *qualités*. On se fait rechercher par ses *talents*.

Des *qualités* excellentes, jointes à de rares *talents*, font le parfait mérite.

145. GÉNIE. TALENT.

Ils naissent tous les deux avec nous, & sont une heureuse disposition de la nature pour les arts & pour les emplois: mais le *génie* paraît être plus intérieur, & tenir un peu de l'esprit inventif: le *talent* semble plus extérieur, & tenir davantage d'une exécution brillante.

On a le *génie* de la poésie & de la peinture. On a le *talent* de parler & d'écrire.

Tel qui a du *génie* pour composer, n'a point de *talent* pour débiter (a).

(a) *Voyez* tome II, art. 76.

146. ESPRIT. RAISON. BON SENS. JUGEMENT. ENTENDEMENT. CONCEPTION. INTELLIGENCE. GÉNIE.

Le sens littéral d'*esprit* est d'une vaste étendue; il renferme même tous les divers sens des autres mots qui lui sont joints ici en qualité de synonymes, & par conséquent il est le fondement du rapport & de la ressemblance qu'ils ont entre eux. Mais ce mot a aussi un sens particulier & d'un usage moins étendu qui le distingue, & en fait une des différences comprises sous l'idée commune. C'est selon cette idée particulière qu'il est ici placé, défini & caractérisé. J'ai cru ce préliminaire nécessaire pour aller au-devant d'une

critique trop précipitée, & pour mettre le lecteur au fait des caractères suivants.

L'esprit est fin & délicat, mais il n'est pas absolument incompatible avec un peu de folie ou d'étourderie ; ses productions sont brillantes, vives & ornées, son propre est de donner du tour à ce qu'il dit, & de la grâce à ce qu'il fait. La raison est sage & modérée ; elle ne s'accommode d'aucune extravagance ; tout ce qu'elle fait ne sort point de la règle ; ses discours sont convenables au sujet qu'elle traite, & ses actions ont toute la décence qu'exigent les circonstances. Le bon sens est droit & sûr ; son objet ne va pas au-delà des choses communes ; il empêche d'être la dupe des charlatans & des frippons & il ne donne ni dans le ridicule du langage affecté, ni dans le travers de la conduite capricieuse. Le jugement est solide & clairvoyant ; il bannit l'air imbécille & nigaud, met aisément au fait des choses, parle & agit en conséquence de ce qu'on dit & de ce qu'on propose. La conception est nette & prompte ; elle épargne les longues explications, donne beaucoup d'ouverture pour les sciences & pour les arts, met de la clarté dans les expressions, & de l'ordre dans les ouvrages. L'intelligence est habille & pénétrante ; elle saisit les choses abstraites & difficiles, rend les hommes propres aux divers emplois de la société civile, fait qu'on s'énonce en termes corrects & qu'on exécute régulièrement. Le génie est heureux & fécond, c'est plus un don de la nature qu'un ouvrage de l'éducation ; quand on a soin de la cultiver, on en est toujours récompensé par le succès ; il met du caractère & du goût dans tout ce qui part de lui.

Un galant homme ne se pique point d'esprit, s'attache à avoir de la raison, veille à ne se

point écarter du bon sens , travaille à former son *jugement* , exerce son *entendement* , cherche à rendre sa *conception* juste , se procure en toutes choses le plus d'intelligence qu'il peut , & suit son *génie*.

La bêtise est l'opposé de l'*esprit* , la folie l'est de la *raison* , la sottise l'est du *bon sens* , l'étourderie l'est du *jugement* , l'imbécillité l'est de l'*entendement* , la stupidité l'est de la *conception* , l'incapacité l'est de l'*intelligence* , & l'ineptie (a) l'est du *génie*.

Il faut , dans le commerce des dames , de l'*esprit* ou du jargon qui en ait l'apparence. L'on n'est obligé qu'à fournir de la *raison* dans les cercles d'amis. Le *bon sens* convient avec tout le monde. Le *jugement* est nécessaire pour se maintenir dans la société des Grands. L'*entendement* est de mise avec les politiques & les courtisans. La *conception* fait goûter les conversations instructives & savantes. L'*intelligence* est utile avec les ouvriers & dans les affaires. Le *génie* est propre avec les gens à projets & à dépense. (b).

(a) Selon le Dictionnaire de l'Académie , 1762 , *ineptie* veut dire *absurdité* , *sottise* , *impertinence* : ce ne peut être la pensée de l'Auteur. Je crois qu'il a voulu dire *inaptitude* , défaut d'aptitude ou de disposition à quoi que ce soit (B).

(b) Voyez tome II , art. 77.

147. DISCERNEMENT. JUGEMENT.

Le *discernement* regarde non-seulement la chose , mais encore ses apparences , pour ne la pas confondre avec d'autres ; c'est une connaissance qui distingue. Le *jugement* regarde la chose considérée en elle-même , pour en pénétrer le vrai ; c'est une connaissance qui prononce. Le premier n'a pour objet que ce qu'il a à savoir , & le

borne aux choses présentes ; il en démêle le vrai & le faux , les perfections & les défauts , les motifs & les prétextes. Le second s'attache encore à ce qu'il y a à faire , & pousse ses lumières jusqu' dans l'avenir ; il sent le rapport & la conséquence des choses , en prévoit les suites & les effets. Enfin , l'on peut dire du *discernement* , qu'il est éclairé , qu'il rend les idées justes , & empêche qu'on ne se trompe en donnant dans le faux ou dans le mauvais ; & l'on peut dire du *jugement* , qu'il est sage , qu'il rend la conduite prudente , & empêche qu'on ne s'égare , en donnant dans le travers ou dans le ridicule.

Lorsqu'il est question de choisir ou de juger de la bonté & de la beauté des objets , il faut s'en rapporter aux gens qui ont du *discernement*. Lorsqu'il s'agit de faire quelque démarche , ou de se déterminer à prendre un parti , il faut suivre le conseil des personnes qui ont du *jugement*.

Les arts & les sciences veulent du *discernement* ; il est plus ou moins délicat , selon la finesse de l'esprit & l'étendue des connaissances. Le gouvernement & la politique demandent du *jugement* ; il est plus ou moins sûr , selon la force de la raison & l'habitude de l'expérience.

Qui n'a point de *discernement* , est une bête (a). Qui manque tout-à-fait de *jugement* , est un étourdi.

(a) Dans l'article précédent , l'Auteur a dit que la bêtise est l'opposé de l'esprit ; ici , que qui n'a point de *discernement* est une bête : ainsi la bêtise est également l'opposé du *discernement* & de l'esprit , qui par là sont confondus , & deviennent de parfaits synonymes : ce qui n'est nul ne peut être vrai. Je crois que la bêtise est véritablement l'opposé du *discernement* : que la sottise l'est de l'esprit , & que l'extravagance l'est du bon sens. Cette remarque doit influer sur l'art. 146 comme sur celui-ci (B.).

148. ÉCLAIRÉ. CLAIRVOYANT.

L'homme éclairé ne se trompe pas , il sait. Le clairvoyant ne se laisse pas tromper , il distingue.

L'étude rend éclairé. L'esprit rend clairvoyant.

Un Juge éclairé connoît la justice d'une cause ; il est instruit de la loi qui la favorise ou qui la condamne. Un Juge clairvoyant pénètre les circonstances & la nature d'une cause ; il est d'abord au fait , & voit de quoi il est question (a).

(a) Voyez tome II , art. 71.

149. PERÇANT. PÉNÉTRANT.

Le mot de *perçant* tient de la force de la lumière & du coup d'œil. Celui de *pénétrant* tient de la force de l'attention & de la réflexion. Un esprit *perçant* voit les choses au travers des voiles dont on les couvre ; il est difficile de lui cacher la vérité , il ne se laisse point tromper. Un esprit *pénétrant* approfondit les choses , sans s'arrêter à la superficie ; il n'est pas aisé de lui donner le change , il ne se laisse point amuser.

50. ENTENDRE. COMPRENDRE.
CONCEVOIR.

Sé faire des idées conformes aux objets présentés , c'est la signification commune de ces mots. Mais *entendre* marque une conformité qui a précisément rapport à la valeur des termes dont on se sert. *Comprendre* en marque une qui répond directement à la nature des choses qu'on explique , & celle qu'exprime le mot de *concevoir* regarde plus particulièrement l'ordre & le dessein de

ce qu'on propose. Le premier s'applique très-bien aux circonstances du discours, au ton dont on parle, au tour de la phrase, à la délicatesse des expressions : tout cela s'entend. Le second paraît mieux convenir en fait de principes, de leçons, de connaissances spéculatives : ces choses se comprennent. Le troisième s'emploie avec grâce pour les formes, les arrangements, les projets, les plans : enfin, tout ce qui dépend de l'imagination le conçoit.

On entend les langues, on comprend les sciences, & l'on conçoit les arts.

Il est difficile d'entendre ce qui est énigmatique, de comprendre ce qui est abstrait, & de concevoir ce qui est confus.

La facilité d'entendre désigne un esprit fin : celle de comprendre désigne un esprit pénétrant : celle de concevoir désigne un esprit net & méthodique.

Le courtisan entend le langage des passions. L'homme docte comprend les questions métaphysiques de l'école. L'architecte conçoit le plan & l'économie des édifices.

Tout le monde n'entend pas ce qui est délicat, ne comprend pas ce qui est relevé, & ne conçoit pas ce qui est grand.

Il faut parler clairement à ceux qui n'entendent pas à demi mot, ne s'entretenir que de choses communes & sensibles avec ceux qui n'en peuvent pas comprendre de sublimes, & mettre, autant que la conversation le permet, de l'ordre dans son discours, afin d'aider l'idée des autres à concevoir la nôtre.

151. ENTENDRE. ÉCOUTER. OUIR.

Entendre, c'est être frappé des sons. Ecouter,

c'est prêter l'oreille pour les entendre. Quelques fois on n'entend pas, quoiqu'on écoute; & souvent on entend sans écouter. *Ouir* n'est guere d'usage qu'au prétérit; il differe d'entendre en ce qu'il marque une sensation plus confuse; on a quelquefois *oui* parler sans avoir entendu ce qui a été dit.

Il est souvent à propos de feindre de ne pas entendre. Il est malhonnête d'écouter aux portes. Pour répondre juste, il faut avoir *oui* distinctement.

152. LITTÉRATURE. ÉRUDITION. SAVOIR. SCIENCE. DOCTRINE.

Il y a, ce me semble, entre les quatre premières de ces qualités, un ordre de gradation & de sublimité d'objet, suivant le rang où elles sont ici placées. La *littérature* désigne simplement les connaissances qu'on acquiert par les études ordinaires du collège; car ce mot n'est pas pris ici dans le sens où il sert à dénommer en général l'occupation de l'étude & les ouvrages qu'elle produit. L'*érudition* annonce des connaissances plus recherchées, mais dans l'ordre seulement des belles-lettres. Le *savoir* dit quelque chose de plus étendu, principalement dans ce qui est de pratique. La *science* enrichit par la profondeur des connaissances avec un rapport particulier à ce qui est de spéculation. Quant au mot de *doctrine*, il ne se dit proprement qu'en fait de mœurs & de religion; il emporte aussi une idée de choix dans le dogme, & d'attachement à un parti ou à une secte.

La *littérature* fait les gens lettrés. L'*érudition* fait les gens de lettres. Le *savoir* fait les doctes. La *science* fait les savants. La *doctrine* fait les gens instruits.

Il y a eu un temps où la noblesse se piquoit de n'avoir pas même les premiers éléments de littérature. Le goût de l'érudition fournit des amusements infinis à une vie tranquille & retirée. Il faut dans le *savoir* préférer l'utile au brillant. Le reproche d'orgueil qu'on fait à la *science*, n'est qu'une orgueilleuse insulte de la part de l'ignorance. On suit ordinairement la *doctrine* de ses maîtres, sans trop examiner si elle est la bonne.

153. INDUSTRIE. SAVOIR-FAIRE.

L'industrie est un tour ou une adresse de la conduite. Le *savoir-faire* est un avantage d'art ou de talent.

Dans la nécessité, la ressource de l'*industrie* est plus prompte : celle du *savoir-faire* est plus sûre.

On nomme Chevaliers d'*industrie* ceux qui, sans biens, sans emplois, sans métier, vivent néanmoins dans le monde d'une façon honnête, quoiqu'aux dépens d'autrui. Il y a dans tous les états un *savoir-faire*, qui en augmente les profits & les honneurs, & qui s'acquiert plus par pénétration que par maximes.

154. CONSENIR. ACQUIESCR. ADHÉRER. TOMBER D'ACCORD.

Nous *consentons* à ce que les autres veulent, en l'agrément & en le permettant. Nous *acquiesçons* à ce qu'on nous propose, en l'acceptant & en nous y conformant. Nous *adhérons* à ce qui est fait & conclu par d'autres, en l'autorisant & en nous y joignant. Nous *tombons d'accord* de ce qu'on nous dit, en l'avouant & en l'approuvant.

On s'oppose aux choses auxquelles on ne veut pas *consentir*. On rebute celles auxquelles on ne veut pas *acquiescer*. On ne prend point de part à celles auxquelles on ne veut pas *adhérer*. On conteste celles dont on ne veut pas *tomber d'accord*.

Il me semble que le mot de *consentir* suppose un peu de supériorité ; que celui d'*acquiescer* emporte un peu de soumission ; qu'il entre dans l'idée d'*adhérer* un peu de complaisance ; & que *tomber d'accord* marque un peu d'aversion pour la dispute.

Les parents *consentent* à l'établissement de leurs enfants. Les parties *acquiescent* au jugement d'un arbitre. Les amants *adhèrent* aux caprices de leurs maîtresses. Les bonnes gens *tombent d'accord* de tout (a).

(a) *Voyez* tome II, art. 53.

155. CONSENTEMENT. PERMISSION. AGRÉMENT. (N.)

* Termes relatifs à la conduite que nous avons à tenir dans la plupart des actions de la vie, où nous ne sommes pas entièrement libres, & où l'évenement dépend en partie de nous, en partie de la volonté des autres (*Encycl. IV*, 32).

* Le *consentement* se demande aux personnes intéressées dans l'affaire. La *permission* se donne par les supérieurs qui ont droit de régler la conduite, ou de disposer des occupations. Il faut avoir l'*agrément* de ceux qui ont quelque autorité, ou quelqu'inspection sur la chose dont il s'agit.

Nul contrat sans le *consentement* des parties.

Les Moines ne peuvent sortir de leur Couvent sans permission. On n'acquiert point de charge à la Cour sans l'agrément du Roi.

On se fait quelquefois prier de donner son consentement à une chose qu'on desire beaucoup. Tel supérieur refuse des permissions, qui prend pour lui des licences peu décentes. L'agrément du Prince devient difficile à obtenir vis-à-vis d'un concurrent protégé.

156. GAI. ENJOUÉ. RÉJOUSSANT.

C'est par l'humeur qu'on est *gai*; par le caractère d'esprit qu'on est *enjoué*, & par les façons d'agir qu'on est *réjouissant*. Le triste, le sérieux & l'ennuyeux sont précisément leurs opposés.

Notre *gaieté* tourne presqu'entièrement à notre profit: notre *enjouement* satisfait autant ceux avec qui nous nous trouvons que nous-mêmes: mais nous sommes uniquement *réjouissants* pour les autres.

Un homme *gai* veut rire. Un homme *enjoué* est de bonne compagnie. Un homme *réjouissant* fait rire.

Il convient d'être *gai* dans les divertissemens, d'être *enjoué* dans les conversations libres; & il faut éviter d'être *réjouissant* par le ridicule.

157. JOIE. GAIETÉ.

La *joie* est dans le cœur. La *gaieté* est dans les manieres. L'une consiste dans un doux sentiment de l'ame; l'autre, dans une agréable situation d'esprit.

Il arrive quelquefois que la possession d'un bien, dont l'espérance nous auroit causé beau-

coup de *joie*, nous procure beaucoup de chagrin. Il ne faut souvent qu'un tour d'imagination, pour faire succéder une grande *gaieté* aux larmes qui paroissent les plus amères (a).

(a) Voyez tome II, art. 18.

158. PLAISIR. DÉLICE. VOLUPTÉ.

L'idée de *plaisir* est d'une bien plus vaste étendue que celle de *délice* & de *volupté*, parce que ce mot a rapport à un plus grand nombre d'objets que les deux autres; ce qui concerne l'esprit, le cœur, les sens, la fortune; enfin, tout est capable de nous procurer du *plaisir*. L'idée de *délice* encherit, par la force du sentiment, sur celle de *plaisir*; mais elle est bien moins étendue par l'objet: elle se borne proprement à la sensation, & regarde sur-tout celle de la bonne chère. L'idée de *volupté* est toute sensuelle, & semble désigner, dans les organes, quelque chose de délicat, qui rafine & augmente le goût.

Les vrais philosophes cherchent le *plaisir* dans toutes leurs occupations, & ils s'en font un de remplir leur devoir. C'est un *délice* pour certaines personnes de boire à la glace, même en hiver; & cela est indifférent pour d'autres, même en été. Les femmes poussent ordinairement la sensibilité jusqu'à la *volupté*, mais ce moment de sensation ne dure guere; tout est chez elles aussi rapide que ravissant.

Tout ce que je viens de dire ne regarde ces mots que dans le sens où ils marquent un sentiment ou une situation gracieuse de l'ame. Mais ils ont encore, sur-tout au pluriel, un autre sens, selon lequel ils expriment l'objet ou la cause de

ce sentiment, comme quand on dit d'une personne, qu'elle se livre entièrement aux *plaisirs*, qu'elle jouit des *délices* de la campagne, qu'elle se plonge dans les *voluptés*. Fris dans ce dernier sens, ils ont également, comme dans l'autre, leurs différences & leurs délicatesses particulières. Alors le mot de *plaisirs* a plus de rapport aux pratiques personnelles, aux usages & aux passe-temps; tels que la table, le jeu, les spectacles & les galanteries. Celui de *délices* en a davantage aux agréments que la nature, l'art & l'opulence fournissent; telles que de belles habitations, des commodités recherchées, & des compagnies choisies. Celui de *voluptés* désigne proprement des excès qui tiennent de la mollesse, de la débauche & du libertinage, recherchés par un goût outré, assaillonnés par l'oisiveté, & préparés par la dépense; tels qu'on dit avoir été ceux où Tibère s'abandonnoit dans l'île de Caprée.

159. CONTENTEMENT. JOIE. SATISFACTION. PLAISIR.

Le *contentement* regarde proprement l'intérieur du cœur; c'est un sentiment qui rend l'âme tranquille. La *joie* regarde particulièrement la démonstration extérieure; c'est une expression du cœur, qui agite quelquefois l'esprit. La *satisfaction* regarde plus les passions; c'est un retour sur le succès dans lequel on s'applaudit. Le *plaisir* regarde principalement le goût; c'est une sensation gracieuse, dont les suites peuvent quelquefois être désagréables.

Il est difficile qu'un homme inquiet & turbulent ait jamais un vrai *contentement*. Il n'y a que le petit peuple & les gens d'un esprit borné, qui

se livrent à une joie immodérée. La *satisfaction* ne se trouve guere avec une ambition démesurée. Il est rare de goûter un plaisir pur qui ne soit mêlé d'aucune amertume.

160. SATISFAIT. CONTENT.

On est *satisfait*, quand on a obtenu ce qu'on souhaitoit. On est *content*, lorsqu'on ne souhaite plus.

Il arrive souvent qu'après s'être *satisfait*, on n'en est pas plus *content*.

La possession doit toujours nous rendre *satisfait* ; mais il n'y a que le goût de ce que nous possérons qui puisse nous rendre *contents* (a).

(a) Voyez tome II, art. 140.

161. AISE. CONTENT. RAVI. (N.)

Ils expriment la situation agréable de l'ame avec une sorte de gradation, où le premier, comme plus foible, se fait ordinairement appuyer de quelqu'augmentatif. Cette gradation me paroit avoir sa cause dans le plus ou le moins d'intimité qu'ont avec l'ame les choses qui lui procurent de l'agrément.

Nous sommes bien *aises* des succès qui ne nous regardent qu'indirectement. L'accomplissement de nos propres désirs, dans ce qui nous concerne personnellement, nous rend *contents*. La forte impression du plaisir fait que nous sommes *ravis*.

Lorsqu'on est affecté de basse jalousie, on n'est jamais fort *aise* du bonheur d'autrui. Il ne suffit pas toujours, pour être *content*, d'avoir obtenu ce qu'on souhaitoit ; il faut encore voir au-delà l'espérance d'un progrès flatteur. On est *ravi*

dans un temps de ce qui ne touche pas dans un autre.

162. AISES. COMMODITÉS. (N.)

Les *aises* disent quelque chose de voluptueux, & qui tient de la mollesse. Les *commodités* expriment quelque chose qui facilite les opérations ou la satisfaction des besoins, & qui tient de l'opulence.

Les gens délicats & valétudinaires aiment leurs *aises*. Les personnes de goût, & qui s'occupent, recherchent leurs *commodités*.

163. CONTE. FABLE. ROMAN.

Un *conte* est une aventure feinte & narrée par un Auteur connu. Une *fable* est une aventure fausse, divulguée dans le public, & dont on ignore l'origine. Un *roman* est un composé & une suite de plusieurs aventures supposées.

Le mot de *conte* est plus propre, lorsqu'il n'est question que d'une aventure de la vie privée ; on dit : le *conte* de la Matrone d'Ephèse. Le mot de *fable* convient mieux lorsqu'il s'agit d'un événement qui regarde la vie publique ; on dit : la *fable* de la Papesse Jeanne. Le mot de *roman* est à sa place, lorsque la description d'une vie illustre ou extraordinaire fait le sujet de la fiction ; on dit : le *roman* de Cléopâtre.

Les *contes* doivent être bien narrés, les *fables* bien inventées, & les *romans* bien suivis.

Les bons *contes* divertissent les honnêtes gens ; ils se plaisent à les entendre. Les *fables* amusent le peuple ; il en fait des articles de foi. Les

romans gâtent le goût des jeunes personnes ; elles en préfèrent le merveilleux outré au naturel simple de la vérité.

164. PARABOLE. ALLÉGORIE. (N.)

Il me semble que la *parabole* a pour objet les maximes de morale , & l'*allégorie* les faits d'*histoire*. L'une & l'autre sont une espece de voile, qu'on peut rendre plus ou moins transparent , & dont on se sert pour couvrir le sens principal , en ne le présentant que sous l'apparence d'un autre. Ce déguisement se fait dans la *parabole* par la substitution d'un autre sujet , peint avec des couleurs convenables à celui qu'on a en vue. Il s'exécute dans l'*allégorie* , en introduisant des personnages étrangers & arbitraires , au lieu des véritables , ou en changeant le fond réel de la description en quelque chose d'imaginé.

Les *paraboles* sont fréquentes dans les instructions que nous donne le Nouveau Testament. L'*allégorie* fait le caractère de la plupart des ouvrages orientaux.

165. CONTINUATION. CONTINUITÉ.

Continuation est pour la durée. *Continuité* est pour l'étendue.

On dit la *continuation* d'un travail & d'une action , la *continuité* d'un espace & d'une grandeur ; la *continuation* d'une même conduite , & la *continuité* d'un même édifice.

166. CONTINUEL. CONTINU.

Il peut y avoir de l'interruption dans ce qui est *continuel* ; mais ce qui est *continu* n'en souffre

tre point. De sorte que le premier de ces mots marque proprement la longueur de la durée, quoique par intervalles & à diverses reprises, & le second marque simplement l'unité de la durée, indépendamment de la longueur ou de la brieveté du temps que la chose dure. Voilà pourquoi l'on dit : Un jeu *continuel*, des pluies *continuelles* ; & une fièvre *continue*, une baffe *continue*. (a).

(a) Voyez Tome II, art. 135.

167. CONTRAINdre. FORCER. VIOLENTER.

Le dernier de ces mots enchérit sur le second, comme celui-ci sur le premier ; & le tout aux dépens de la liberté, qui est également ravie par l'action qu'ils signifient. Mais celui de *contraindre* semble mieux convenir pour marquer une atteinte donnée à la liberté dans le temps de la délibération, par des oppositions gênantes, qui font qu'on se détermine contre sa propre inclination, qu'on suivroit si les moyens n'en étoient pas ôtés. Le mot de *forcer* paroît proprement exprimer une attaque portée à la liberté dans le temps de la détermination, par une autorité puissante qui fait qu'on agit formellement contre sa volonté, dont on a grand regret de n'être pas le maître. Le mot de *violenter* donne l'idée d'un combat livré à la liberté dans le temps de l'exécution, même par les efforts contraires d'une action vigoureuse, à laquelle on essaie en vain de résister.

Il faut quelquefois user de *contrainte* à l'égard des enfants; de *force*, à l'égard du peuple; & de *violence*, à l'égard des libertins.

Tome I.

G

Le sexe le plus foible & le plus docile, est celui qui aime le moins à être *constraint*. Il y a des occasions où l'on n'est pas fâché d'avoir été *forcé* à faire ce qu'on ne vouloit pas. L'ancienne politesse de la table alloit jusqu'à violenter les convives pour les faire boire & manger.

168. INSINUER, PERSUADER,
SUGGÉRER.

On *insinue* finement & avec adresse. On *persuade* fortement & avec éloquence. On *suggère* par crédit & avec artifice.

Pour *insinuer*, il faut ménager le temps, l'occasion, l'air & la maniere de dire les choses. Pour *persuader*, il faut faire sentir les raisons & l'avantage de ce qu'on propose. Pour *suggérer*, il faut avoir acquis de l'ascendant sur l'esprit des personnes.

Insinuer dit quelque chose de plus délicat. *Persuader* dit quelque chose de plus pathétique. *Suggérer* emporte quelquefois dans sa valeur quelque chose de frauduleux.

On couvre habilement ce qu'on veut *insinuer*. On propose nettement ce qu'on veut *persuader*. On fait valoir ce qu'on veut *suggérer*.

On croit souvent avoir pensé de soi-même ce qui a été *insinué* par d'autres. Il est arrivé plus d'une fois qu'un mauvais raisonnement a *persuadé* des gens qui ne s'étoient pas rendus à des preuves convaincantes & démonstratives. La société des personnes qui ne pensent & n'agissent qu'autant qu'elles sont *suggérées* par leurs domestiques, ne peut pas être d'un goût bien délicat.

169. OBLIGER. ENGAGER.

Obliger dit quelque chose de plus fort. *Engager* dit quelque chose de plus gracieux. On nous *oblige* à faire une chose, en nous en imposant le devoir ou la nécessité. On nous y *engage* par des promesses ou par de bonnes manières.

Les bienséances *obligent* souvent ceux qui vivent dans le grand monde à des corvées qui ne font point de leur goût. La complaisance *engage* quelquefois dans de mauvaises affaires ceux qui ne choisissent pas assez bien leurs compagnies.

170. DEVOIR. OBLIGATION.

Le *devoir* dit quelque chose de plus fort pour la conscience : il tient de la loi ; la vertu nous engage à nous en acquitter. L'*obligation* dit quelque chose de plus absolu pour la pratique ; elle tient de l'usage ; le monde & la bienséance exigent que nous la remplissions.

Il est du *devoir* des Conseillers de se rendre au Palais pour y remplir les fonctions de leurs charges ; & ils sont dans l'*obligation* d'y être en robe.

On manque à un *devoir*. On se dispense d'une *obligation*.

Il est du *devoir* d'un Ecclésiastique d'être vêtu modestement ; & il est dans l'*obligation* de porter l'habit noir & le rabat.

Les politiques se font moins de peine de négliger leur *devoir*, que d'oublier la moindre de leurs *obligations*.

171. DIFFICULTÉ. OBSTACLE.
EMPÊCHEMENT.

La *difficulté* embarrasse ; elle se trouve sur-tout

dans les affaires & en suspend la décision. L'obstacle arrête; il se rencontre proprement sur nos pas, & barre nos démarches. L'empêchement résiste; il semble mis exprès pour s'opposer à l'exécution de nos volontés.

On dit: lever la *difficulté*, surmonter l'obstacle, ôter ou vaincre l'empêchement.

Le mot de *difficulté* me paraît exprimer quelque chose qui naît de la nature & des propres circonstances de ce dont il s'agit. Celui d'*obstacle* semble dire quelque chose qui vient d'un cause étrangère. Celui d'*empêchement* fait entendre quelque chose qui dépend d'une loi ou d'une force supérieure.

La disposition des esprits fait souvent naître dans les traités plus de *difficultés*, que la matière même sur laquelle il est question de statuer. L'éloquence de Démosthène fut le plus grand obstacle que Philippe de Macédoine trouva dans ses routes politiques, & qu'il ne put jamais surmonter que par la force des armes. La proche parenté est un empêchement au mariage que les loix ont mis, & que les loix peuvent ôter.

172. F A C I L E, A I S É.

Ils marquent l'un & l'autre ce qui se fait sans peine; mais le premier de ces mots exclut proprement la peine qui naît des obstacles & des oppositions qu'on met à la chose; & le second exclut la peine qui naît de l'état même de la chose. Ainsi l'on dit que l'entrée est *facile*, lorsque personne n'arrête au passage, & qu'elle est *aisée*, lorsqu'elle est large & commode à passer. Par la raison de cette même énergie, on dit d'une femme qui ne se défend pas, qu'elle est *facile*; & d'un habit qui ne gêne pas, qu'il est *aisé*.

Il est mieux, ce me semble, de se servir du mot *facile* en dénommant l'action; & de celui d'*aisé*, en exprimant l'événement de cette action. De sorte que je dirois d'un port commode, que l'abord en est *facile*, & qu'il est *aisé* d'y aborder (a).

De ces deux adjectifs se forment les deux adverbes *aisément* & *facilement*, qui, outre les différences qu'ils puissent de leurs sources, en ont encore une particulière, que je dois sans doute faire remarquer ici: c'est que l'une a meilleure grâce dans ce qui regarde l'esprit; & l'autre, dans ce qui regarde le cœur. Je dirois donc, en parlant d'une personne de bonne société, qu'elle comprend *aisément* les choses fines, & pardonne *facilement* les désobligeantes; plutôt que de dire qu'elle comprend *facilement* & pardonne *aisément*. Ce choix est délicat, je l'avoue; mais je le sens, pourquoi un autre ne le sentiroit-il pas (b)?

(a) Cette distinction me paraît chimérique; & je crois que dans les deux tours on doit également employer le mot *aisé*, si l'on parle de l'état du port; & celui de *facile*, si l'on veut marquer qu'il ne s'y trouve aucun obstacle factice. C'est aller contre l'esprit du langage, que de supposer des variations dans le sens primitif des mots. (B.)

(b) Ce choix porte sur les différences indiquées dès le commencement; dans la première phrase, on veut marquer les dispositions habituelles & l'état de l'esprit de la personne dont on parle; dans la seconde, on veut exclure positivement les obstacles qui pourroient naître des passions du cœur. C'est donc toujours le même principe (B.)

173. COPIE. MODEL.

Le sens dans lequel ces mots sont synonymes, ne se présente pas d'abord à l'esprit; le premier coup d'œil, qui nous montre une copie faite sur un

ouvrage qui en est l'original, & un *modele* servant d'original à l'ouvrage, met entr'eux une différence totale & un éloignement parfait. Mais une seconde réflexion nous fait voir que l'usage emploie en beaucoup d'occasions ces deux mots sous une idée commune, pour marquer également l'original d'après lequel on fait l'ouvrage, & l'ouvrage fait d'après l'original; *copie* se prenant, ainsi que *modele*, pour le premier ouvrage sur lequel on conduit le second; & *modele* se prenant, ainsi que *copie*, pour le second ouvrage conduit sur le premier; de façon qu'ils deviennent doublement synonymes; c'est-à-dire, qu'ils le sont dans l'un & l'autre des sens dont l'institution ou la première idée sembloit avoir fait à chacun d'eux son partage, avec les différences suivantes.

Dans le premier sens, *copie* ne se dit qu'en fait d'impression, & du manuscrit de l'Auteur sur lequel l'Imprimeur travaille; *modele* se dit en toute autre occasion, dans la morale comme dans les arts. L'épreuve n'est souvent fautive que parce que la *copie* l'est aussi. Tel Imprimeur qui refuse une excellente *copie*, en achète une mauvaise bien cher. Il n'est point de parfait *modele* de vertu. Je crois que les arts & les sciences gagneroient beaucoup, si les Auteurs s'attachoient plus à suivre leur génie qu'à imiter les *modeles* qu'ils rencontrent.

Dans le second sens, *copie* se dit pour la peinture, *modele* pour le relief. La *copie* doit être fidelle, & le *modele* doit être juste. Il semble que le second de ces mots suppose la ressemblance avec plus de force que le premier. Les tableaux de Raphaël ont de l'agrément jusques dans les mauvaises *copies*. Les simples *modeles* de l'antique qui sont au Louvre, n'y figurent pas moins bien que les originaux des pièces modernes.

174. CORRIGER. REPRENDRE.
REPRIMANDER.

Celui qui *corrige* montre ou veut montrer la manière de rectifier le défaut. Celui qui *reprend*, ne fait qu'indiquer ou relever la faute. Celui qui *réprimande*, prétend punir ou mortifier le coupable.

Corriger regarde toutes sortes de fautes, soit en fait de mœurs, soit en fait d'esprit ou de langage. *Reprendre* ne se dit guere que pour les fautes d'esprit & de langage. *Réprimander* ne convient qu'à l'égard des mœurs & de la conduite.

Il faut savoir mieux faire pour *corriger*. On peut *reprendre* plus habile que soi. Il n'y a que les supérieurs qui soient en droit de *réprimander*.

Peu de gens savent *corriger* : beaucoup se mêlent de *reprendre* : quelques-uns s'avisent de *réprimander* sans autorité.

* Il faut *corriger* avec intelligence, *reprendre* avec honnêteté, & *réprimander* avec bonté & sans aigreur. (B.)

175. COULEUR. COLORIS.

La *couleur* est ce qui distingue les traits, & forme l'image visible des objets par ses variétés. Le *coloris* est l'effet particulier qui résulte de la qualité & de la force de la *couleur* par rapport à l'éclat, indépendamment de la forme & du dessin. La première a ses différences objectives, divisées par espèces & ensuite par nuances. Le second n'a que des différences qualificatives, divisées par degrés de beauté ou de laideur.

Le bleu, le blanc, le rouge, sont différentes espèces de couleur ; le pâle, le clair, le foncé, sont des nuances ; mais rien de tout cela n'est le *coloris* ; parce qu'il est le tout ensemble, pris en général, dans son union, par une sensation abstraite & distinguée de la sensation propre & essentielle des couleurs.

Certains mouvements de cœur répandent un *coloris* charmant sur le visage des dames, & même de celles qui sont le moins bien partagées en couleur.

Les tableaux de Titien excellent par la beauté du *coloris* ; & l'on dit qu'ils en sont redevables à l'art particulier que ce peintre avoit de préparer & d'employer les couleurs.

176. COURRE. COURIR.

Courre est un verbe actif ; c'est poursuivre quelque chose pour l'attraper. *Courir* est un verbe neutre ; c'est aller fort vite pour avancer chemin.

On dit : *courre le cerf* ; *courir à toutes brigades* : & il me semble qu'il ne seroit pas mal de dire que, pour *courre* les bénéfices & les emplois, il faut *courir* aux ruelles & aux audiences.

177. DILIGENT. EXPÉDITIF. PROMPT.

Lorsqu'on est *diligent*, on ne perd point de temps, & l'on est assidu à l'ouvrage. Lorsqu'on est *expéditif*, on ne remet pas à un autre temps l'ouvrage qui se présente, & on le finit tout de suite. Lorsqu'on est *prompt*, on travaille avec activité, & l'on avance l'ouvrage. La paresse,

les délais & la lenteur sont les trois défauts opposés à ces trois qualités.

L'homme *diligent* n'a pas de peine à se mettre au travail ; l'homme *expéditif* ne le quitte point ; & l'homme *prompt* en vient bientôt à bout.

Il faut être *diligent* dans les soins qu'on doit prendre : *expéditif* dans les affaires qu'on doit terminer ; & *prompt* dans les ordres qu'on doit exécuter.

178. VIVACITÉ. PROMPTITUDE.

La *vivacité* tient beaucoup de la sensibilité & de l'esprit : les moindres choses piquent un homme *vif* ; il sent d'abord ce qu'on lui dit, & réfléchit moins qu'un autre dans ses réponses. La *promptitude* tient davantage de l'humeur & de l'action : un homme *prompt* est plus sujet aux empoutements qu'un autre ; il a la main légere, & il est *expéditif* au travail.

L'indolence est l'opposé de la *vivacité* ; & la lenteur l'est de la *promptitude*.

179. CRAINdre. APPRÉHENDER. REDOUTER. AVOIR PEUR.

On *croit* par un mouvement d'aversion pour le mal, dans l'idée qu'il peut arriver. On *apprehende* par un mouvement de désir pour le bien, dans l'idée qu'il peut manquer. On *redoute* par un sentiment d'estime pour l'adversaire, dans l'idée qu'il est supérieur. On *a peur* par un foible d'esprit pour le soin de sa conservation, dans l'idée qu'il y a du danger.

Le défaut de courage fait *croindre*. L'incertitude du succès fait *apprehender*. La défiance

des forces fait *redouter*. Les peintures de l'imagination font *avoir peur*.

Le commun des hommes *croit* la mort au-dessus de tout ; les Epicuriens *craignent* davantage la douleur ; mais les gens d'honneur pensent que l'infamie est ce qu'il y a de plus à *croire*. Plus on souhaite ardemment une chose, plus on *apprehende* de ne la pas obtenir. Quelque mérite qu'un Auteur se flatte d'avoir, il doit toujours *redouter* le jugement du Public. Les femmes *ont peur* de tout, & il est peu d'hommes qui, à cet égard, ne tiennent de la femme par quelqu'endroit ; ceux qui *n'ont peur* de rien, sont les seuls qui font honneur à leur sexe (a).

(a) *Voyez* tome II, art. 23 & 24.

180. DANGER. PÉRIL. RISQUE.

Danger regarde le mal qui peut arriver. *Péril* & *risque* regardent le bien qu'on peut perdre ; avec cette différence, que *péril* dit quelque chose de plus prochain, & que *risque* indique d'une façon plus éloignée la possibilité de l'événement. Delà ces expressions ; en *danger* de mort, au *péril* de la vie, sauf à en courir les *risques*.

Le Soldat qui a l'honneur en recommandation, ne craint point le *danger*, s'expose au *péril*, & court tranquillement tous les *risques* du métier.

181. QUESTIONNER. INTERROGER. DEMANDER.

On *questionne*, on *interroge*, & l'on *demande* pour savoir : mais il semble que *questionner*

fasse sentir un esprit de curiosité ; qu'interroger suppose de l'autorité ; & que demander ait quelque chose de plus civil & de plus respectueux.

Questionner & interroger font seuls un sens ; mais il faut ajouter un cas (a) à demander ; c'est-à-dire, que, pour faire un sens parfait, il faut marquer la chose qu'on demande.

L'espion questionne les gens. Le Juge interroge les criminels. Le Soldat demande l'ordre au Général.

(a) Il faudroit dire un *complément* ; car notre langue n'a point de *cas*, ou n'en a du moins que dans les pronoms : *je, mē, moi ; tu, te, toi ; il, lui, ils, eux, leur, se, soi*. Voyez ma *Grammaire Générale*. (B).

182. RÉPONSE. REPLIQUE. REPARTIE.

La réponse se fait à une demande ou à une question. La *replique* se fait à une réponse ou à une remontrance. La *repartie* se fait à une raillerie ou à un discours offensant.

Les Scholastiques enseignent à proposer de mauvaises difficultés, & à y donner encore de plus mauvaises *réponses*. Il est plus grand d'écouter une sage remontrance & d'en profiter, que d'y *repliquer*. On ne se défend jamais mieux contre des paroles piquantes, que par des *reparties* fines & honnêtes.

Le mot de *réponse* a, dans sa signification, plus d'étendue que les deux autres ; on *répond* aux questions des personnes qui s'informent ; aux demandes de celles qui attendent des grâces ou des services ; aux interrogations des Maîtres & des Juges ; aux arguments de ceux qui nous exercent dans les écoles ; aux lettres qu'on nous écrit ; & aux difficultés qu'on nous

propose touchant la conduite, les affaires & les sentiments. Le mot de *replique* a un sens plus restreint; il suppose une dispute commencée à l'occasion des diverses opinions qu'on suit, ou des différents sentiments dans lesquels on est, ou des partis & des intérêts opposés qu'on a embrassés: on *replique* à la *réponse* d'un Auteur qu'on a critiqué; aux réprimandes de ceux dont on ne veut pas recevoir de correction; & aux plaidoyers ou aux écritures de l'Avocat de la partie adverse. Le mot de *repartie* a une énergie propre & particulière, pour faire naître l'idée d'un apostrophe personnelle contre laquelle on se défend; soit sur le même ton, en apostrophant aussi de son côté, soit sur un ton plus honnête, en émoussant seulement les traits qu'on nous lance: on fait des *reparties* aux gens qui veulent se divertir à nos dépens, à ceux qui cherchent à nous tourner en ridicules, & aux personnes qui n'ont, dans la conversation, aucun ménagement pour nous.

La *réponse* doit être claire & juste; il faut que ce soit le bon sens & la raison qui la dictent. La *replique* doit être forte & convaincante; il faut que la vérité y paroisse armée & fortifiée de toutes ses preuves. La *repartie* doit être vive & prompte; il faut que le sel de l'esprit y domine & la fasse briller.

Il faut élever les enfants à faire toujours, autant qu'il se peut, des *réponses* précises & judicieuses; & leur faire sentir qu'il y a plus d'honneur pour eux à écouter, qu'à faire des *repliques* à ceux qui ont la bonté de les instruire: mais il n'est pas toujours à propos de blâmer leurs petites *reparties*, quoiqu'un peu contraires à la docilité, de peur d'émousser leur esprit par une trop sévère...

* Les réponses, les *repliques* & les *reparties* doivent être promptes, justes, judicieuses, convenables aux personnes, aux temps, aux lieux & aux conjonctures. Donnons des exemples de chaque espèce.

Une belle *réponse* est celle de la Maréchale d'Ancre, qui fut brûlée en place de Greve comme sorcière. Le Conseiller Courtin interrogeant cette femme infortunée, lui demanda de quel sortilege elle s'étoit servie pour gouverner l'esprit de Marie de Médicis : " Je me suis servie, répondit la Maréchale, du pouvoir qu'ont les ames fortes sur les esprits fobles. " (a)

Une femme vint le matin se plaindre à Soliman II, que la nuit, pendant qu'elle dormoit, ses Jannissaires avoient tout emporté de chez elle. Soliman sourit, & répondit qu'elle avoit donc dormi bien profondément, si elle n'avoit rien entendu du bruit qu'on avoit dû faire en pillant sa maison. " Il est vrai, Seigneur, repliqua cette femme, que je dormois profondément, parce que je croyois que ta Hautesse veilloit pour moi. " Le Sultan admira cette *replique*, & la récompensa.

Dans le procès de François de Montmorenci, Conte de Luze & de Boutteville, M. du Châtelet fit pour sa défense un mémoire également éloquent & hardi. Le Cardinal de Richelieu lui reprocha fortement d'avoir mis au jour ce mémoire pour condamner la justice du Prince. " Pardonnez-moi, lui repliqua-t-il : c'est pour justifier sa clémence, s'il a la bonté d'en

(a) Voyez, art. 77, les belles *réponses* d'Alexandre, de Louis XIII & de Madame de Barneveld, & la *réponse* adroite & jolie du Duc d'Albe.

„user envers un des plus honnêtes & des plus
„vaillants hommes de son royaume. “

Saint Thomas d'Aquin entroit dans la chambre du Pape Innocent IV, pendant que l'on comptoit de l'argent ; sur quoi le Pape lui dit : „ Vous voyez que l'Eglise n'est plus dans le siecle où elle disoit : *Je n'ai ni or ni argent.* “ Le Docteur angélique repartit : „ Il est vrai, saint Pere ; mais elle ne peut plus dire au boiteux : *Leve-toi & marche* (*Encyclop.* XIV, 137.) (a)

(a) Voyez une *repartie* fine d'un premier Président, tome II, art. 249.

183. DÉCLARER. DÉCOUVRIR. MANIFESTER. RÉVÉLER. DÉCELER.

Faire connoître ce qui étoit ignoré, est la signification commune de tous ces mots. Mais *déclarer*, c'est dire les choses exprès & de dessin, pour en instruire ceux à qui l'on ne veut pas qu'elles demeurent inconnues. *Découvrir*, c'est montrer, soit de dessin, soit par inadvertance, ce qui avoit été caché jusqu'alors. *Manifester*, c'est produire au-dehors les sentiments intérieurs. *Réveler*, c'est rendre public ce qui a été confié sous le secret. *Déceler*, c'est nommer celui qui a fait la chose, mais qui ne veut pas en être cru l'auteur.

Les criminels *déclarent* presque toujours leurs complices. Les confidentes *découvrent* ordinairement les intrigues. Les courtisants ne se *manifestent* pas aisément. Les Confesseurs *révelent* quelquefois par leur imprudence la confession des pénitents. Quand on ne veut pas être *décelé*, il ne faut avoir aucun témoin de son action.

184. DEMEURER. LOGER.

Ces deux mots sont synonymes dans le sens où ils signifient la résidence ; mais *demeurer* se dit par rapport au lieu topographique où l'on habite ; & *loger*, par rapport à l'édifice où l'on se retire. On *demeure* à Paris, en Province, à la ville, à la campagne. On *loge* au Louvre, chez soi, en hôtel garni.

Quand les gens de distinction *demeurent* à Paris, ils *logent* dans des hôtels ; & , quand ils *demeurent* à la campagne, ils *logent* dans des châteaux. (a)

(a) Voyez tome II , art. 93 , 95 , 96 , 97.

185. DEMEURER. RESTER.

L'idée commune à ces deux mots est de ne se point en aller ; & leur différence consiste en ce que *demeurer* ne présente que cette idée simple & générale de ne pas quitter le lieu où l'on est , & que *rester* a de plus une idée accessoire de laisser aller les autres.

Il faut être hypocondre pour *demeurer* toujours chez soi , sans compagnie & sans occupation. Il y a des femmes qui ont la politique de *rester* les dernières aux cercles , pour dispenser les autres de médire d'elles.

Il paroît aussi que le second de ces mots convient mieux dans les occasions où il y a une nécessité indispensable de ne pas bouger de l'endroit , & que le premier figure bien où il y a pleine liberté. Ainsi , l'on dit que la sentinelle *reste* à son poste , & que le dévot *demeure* long-temps à l'Eglise.

186. DIABLE. DÉMON.

Diable se prend toujours en mauvaise part ; c'est un esprit mal-faisant , qui porte au vice , tente avec adresse , & corrompt la vertu. *Démon* se dit quelquefois en bonne part ; c'est un fort génie qui entraîne hors des bornes de la modération , poussé avec violence , & altere la liberté. Le premier enferme dans son idée quelque chose de laid & d'horrible , que n'a pas le second. Voilà pourquoi l'imagination , jouant de son mieux sur le pouvoir & la figure du *diable* , cause des peurs aux esprits faibles , fait qu'ils s'abstiennent d'en prononcer le nom , & que , par fausse délicatesse , ils substituent à sa place ce lui de *démon*.

La malice est l'apanage du *diable* ; la fureur est celui du *démon*. Ainsi l'on dit proverbialement , que le *diable* se mêle des choses , quand elles vont de travers par l'effet de quelque malignité cachée ; & l'on dit que le *démon* de la jalousie possède un mari , lorsqu'il ne garde plus de mesures dans sa passion.

Les hommes , pour faire parade d'un fonds de vertu qu'ils n'ont pas , & rejeter sur un autre leur propre méchanceté , attribuent au *diable* une attention criminelle à les induire au crime. Les poètes , dans leur enthousiasme , sont agités d'un *démon* , qui les fait souvent sortir des règles du bon sens , & leur fait prendre le phébus pour le sublime du style poétique.

187. MALIN. MAUVAIS. MÉCHANT.
MALICIEUX.

Le *malin* l'est de sang-froid ; il est rusé ;

quand il nuit, c'est un tour qu'il joue : pour s'en défendre, il faut s'en défier. Le *mauvais* l'est par emportement ; il est évident ; quand il nuit, il satisfait sa passion : pour n'en rien craindre, il ne faut pas l'offenser. Le *méchant* l'est par tempérament ; il est dangereux : quand il nuit, il suit son inclination : pour en être à couvert, le meilleur est de le fuir. Le *malicieux* l'est par caprice ; il est obstiné ; s'il nuit, c'est de rage : pour l'appaiser, il faut lui céder.

L'amour est un Dieu *malin*, qui se moque de ceux qui l'adorent. Le poltron fait le *mauvais*, quand il ne voit point d'ennemis. Les hommes sont quelquefois plus *méchants* que les femmes mais les femmes sont toujours plus *malicieuses* que les hommes (a)

(a) *Voyez* tome II, art 106.

188. CHÉTIF. MAUVAIS.

Le premier de ces mots commence à vieillir, & n'est pas d'un usage fort fréquent ; il n'est pas néanmoins tout-à-fait suranné, & il trouve encore des places où il figure ; nous pouvons donc le caractériser, sans craindre de rien faire hors de propos. Quand au second mot, il n'est pas pris ici dans toutes ses significations ; il n'est pris que dans celle qui le rend synonyme au premier ; je veux dire, pour marquer uniquement une sorte d'inaptitude à être avantageusement placé ou mis en usage.

L'inutilité & le peu de valeur rendent une chose *chétive* : les défauts & la perte de son mérite la rendent *mauvaise*. Delà vient qu'on dit, dans le style mystique, que nous sommes de *chétives* créatures, pour marquer que nous ne sommes rien à l'égard de Dieu, ou qu'il n'a pas

besoin de nos services , & qu'on appelle *mauvais* Chrétien celui qui manque de foi , ou qui a perdu par le péché la grace du Baptême.

Un *chétif* sujet est celui qui , n'étant propre à rien , ne peut rendre aucun service dans la République. Un *mauvais* sujet est celui qui , se laissant aller à un penchant vicieux , ne veut pas travailler au bien.

Qui est *chétif* , est méprisable , & devient le rebut de tout le monde. Qui est *mauvais* , est condamnable , & s'attire la haine des honnêtes gens.

En fait de choses d'usage , comme étoffes , linges & semblables , le terme de *chétif* enchérit sur celui de *mauvais*. Ce qui est usé , mais qu'on peut encore porter au besoin , est *mauvais* ; ce qui ne peut plus servir , & ne sauroit être mis honnêtement , est *chétif*.

Un *mauvais* habit n'est pas toujours la marque du peu de bien. Il y a quelquefois , sous un *chétif* haillon , plus d'orgueil que sous l'or & sous la pourpre.

189. DIFFAMATOIRE. DIFFAMANT. INFAMANT.

Le premier de ces mots sert à marquer la nature des discours , ou des écrits qui attaquent la réputation d'autrui. Les deux autres marquent l'effet des actions qui nuisent à la réputation de ceux qui en sont les auteurs , avec cette différence , que ce qui est *diffamant* est un obstacle à la gloire , fait perdre l'estime , & attire le mépris des honnêtes gens ; que ce qui est *infamant* , est une tache honteuse dans la vie , fait perdre l'honneur , & attire l'aversion des gens de probité .

Plus on a d'éclat dans le public, plus on est exposé aux discours *diffamatoires* des jaloux & des mécontents. Qui a eu la sottise ou le malheur de faire quelqu'action *diffamante*, doit être très-attentif à ne se point donner des airs de vanité. Quand on a sur son compte quelque chose d'*infamant*, il faut se cacher entièrement aux yeux du monde.

Les libelles *diffamatoires* sont plus propres à déshonorer ceux qui les composent, que ceux contre qui ils sont faits. Rien n'est plus *diffamant* pour un homme, que les bassesses de cœur; & rien ne l'est plus pour les femmes, que les foiblesse de galanterie poussées à l'excès. Il n'est, pour toutes sortes de personnes, rien de si *infamant* que les châtiments ordonnés par la Justice publique.

190. FAMEUX. ILLUSTRE. CÉLEBRE. RENOMMÉ.

Toutes ces qualités marquent la réputation. Mais celle qu'exprime le mot de *fameux*, n'est fondée que sur une simple distinction du commun, qui fait parler du sujet dans une vaste étendue de contrées & de siècles, soit que cette distinction se prenne en bonne ou en mauvaise part, il n'importe. Celle qu'exprime le mot d'*illustre*, est fondée sur un mérite appuyé de dignité & d'éclat, qui non-seulement fait connaître, mais qui fait encore estimer le sujet, & le place dans le grand. Celle qu'exprime le mot de *célébre*, est fondée sur un mérite de talent, mais de talent d'esprit ou de science, qui, sans placer dans le grand, & sans supposer l'éclat & la dignité, fait néanmoins honneur au sujet. Celle enfin qu'exprime le mot de *renommé*,

est uniquement fondée sur la vogue que donne le succès ou le goût public, qui, sans procurer beaucoup d'honneur au sujet, le tire simplement de l'oubli, & rend son nom connu dans le monde.

La Pucelle d'Orléans, décriée chez les Anglois, estimée par les François, est également *fameuse* chez l'une & l'autre Nation. Les Princes brillent pendant leur vie; mais ils ne sont *illustres* dans la postérité que par les monuments de grandeur, de sagesse & de bonté qu'ils laissent après eux. Il y a des Auteurs *célèbres* qu'il n'est pas permis de blâmer, même dans ce qu'ils ont de blâmable, sans faire courir beaucoup de risque à sa propre réputation. Il suffit d'être *renommé* dans un art ou dans un métier à Paris, pour y faire bien vite sa fortune.

Fameux, *célèbre* & *renommé* se difent des personnes & des autres choses; mais *illustre* ne s'applique qu'aux personnes, du moins quand on veut être scrupuleux sur le choix des termes.

Erostrate, chez les Grecs, brûla le temple de Diane pour se rendre *fameux*; il y réussit plus par la défense queles Judges firent de le nommer, que par son action: la plupart de nos libelles ont le même sort; ils se tirent de la poussiere, & se rendent *fameux* par un Arrêt. La bataille de Cannes rendit les Carthaginois *illustres*; la journée de Roncevaux ne fit pas le même effet pour les Espagnols; & ces deux actions sont *célèbres* dans l'*Histoire*, quoique malheureuses pour les peuples qui en ont conservé la mémoire. Les Gobelins ont été des Teinturiers si *renommés*, que leur nom est demeuré au lieu où ils travaillotent, & aux ouvrages que d'autres ont continués après.

ceux. Je doute que les vins de Falerne aient été plus renommés que ceux de Champagne & de Bourgogne. (a)

(a) Voyez tome II, art. 126.

191. ÉCLAT. BRILLANT. LUSTRE.

L'éclat encherit sur le brillant, & celui-ci sur le lustre. De sorte que c'est avec raison qu'on a critiqué l'expression d'un Auteur qui a défini le *JE NE SAIS QUOI*, le lustre du brillant, & qu'on a remarqué qu'il auroit également bien dit, le brillant du lustre; il auroit même mieux dit, s'il pouvoit y avoir du mieux dans ce qui est absolument mauvais. Mais ces mots ne sont pas faits pour être sous le régime l'un de l'autre; on ne dit pas l'éclat du brillant, ni le brillant du lustre, encore moins le lustre du brillant, & le brillant de l'éclat. Il faut opter pour l'un des trois, selon le goût ou la force de ce qu'on veut exprimer; ou, si l'on veut les appliquer tous au même sujet, il faut que ce soit sans régime & par forme de gradation, en disant, par exemple, d'une étoffe, qu'elle a du lustre, du brillant, & même de l'éclat.

Les couleurs vives ont plus d'éclat que les couleurs pâles. Les couleurs claires ont plus de brillant que les couleurs brunes. Les couleurs récentes ont plus de lustre que les couleurs usées.

Il semble que l'éclat tienne du feu; que le brillant tienne de la lumiere, & que le lustre tienne du poli.

On ne se sert guere du mot de *lustre*, que dans le sens littéral, pour ce qui tombe sous la vue; mais on emploie quelquefois celui d'éclat, & encore plus souvent celui de brillant dans le sens

figuré, pour le discours & les ouvrages de l'esprit. Etant considérés dans ce sens, il me paroît que c'est par la vérité, la force & la nouveauté des pensées, qu'un discours a de l'éclat; qu'il a du brillant par le tour & la délicatesse de l'expression, & que c'est par le choix des mots, la convenance des termes, & l'arrangement de la phrase, qu'on donne du lustre à ce qu'on dit.

192. LUEUR. CLARTÉ. SPLENDEUR.

La *lueur* est un commencement de *clarté*, & la *splendeur* en est la perfection; ce sont les trois différents degrés de l'effet de la lumière.

Tout le secours de la *lueur* se borne à faire appercevoir & découvrir les objets. La *clarté* les fait pleinement distinguer & connoître. La *splendeur* les montre dans leur éclat.

193. GLOIRE. HONNEUR.

La *gloire* dit quelque chose de plus éclatant que l'*honneur*. Celle-là fait qu'on entreprend de son propre mouvement, & sans y être obligé, les choses les plus difficiles. Celui-ci fait qu'on exécute, sans répugnance & de bonne grâce, tout ce que le devoir le plus rigoureux peut exiger.

L'homme peut être indifférent pour la *gloire*; mais il ne lui est pas permis de l'être pour l'*honneur*.

Le désir d'acquérir de la *gloire* pousse quelquefois le courage du Soldat jusqu'à la témérité; & les sentiments d'*honneur* le retiennent souvent dans le devoir, malgré les mouvements de la crainte.

Il est assez d'usage, dans le discours, de mettre l'intérêt en antithèse avec la *gloire*, & le

goût avec l'honneur. Ainsi l'on dit qu'un Auteur, qui travaille pour la gloire, s'attache plus à perfectionner ses ouvrages, que celui qui travaille pour l'intérêt, & que, quand un avare fait de la dépense, c'est plus par honneur que par goût.

194. GAGES. APPOINTEMENTS. HONORAIRE. (N.)

L'acception dans laquelle ces mots sont synonymes, n'admet les deux premiers qu'au pluriel. Cette différence dans l'emploi grammatical, n'est pas ce qui en distingue le caractère essentiel; ce sont les diverses nuances du sens qui operent cette distinction. *Gages* n'est d'usage qu'à l'égard des domestiques de particuliers, & des gens qui se louent pendant quelque-temps au service d'autrui pour des occupations serviles. *Appointements* se dit pour tout ce qui est place, ce qu'on regarde comme tel, depuis la plus petite commission, jusqu'aux plus grands emplois & aux premières dignités de l'Etat. *Honoraire* a lieu pour les maîtres qui enseignent quelque science, ou quelques-uns des Arts libéraux; & pour ceux à qui on a recours dans l'occasion, pour en obtenir quelque conseil salutaire, ou quelqu'autre service que leur doctrine, ou leur fonction met à portée de rendre.

Les *gages* varient, ils sont de convention entre celui qui sert & celui qui est servi. Les *appointements*, nullement de convention, sont établis & fixés par ceux qui ont l'autorité; ils sont connus par des états de compte & d'attribution. L'*honoraire* est de convention à l'égard des maîtres; il se règle entr'eux & leurs élèves. Quand à ceux à qui l'on demande quelque service

passager, leur *honoraire* n'est point de convention, ni ne leur est attribué par un état authentique; il est seulement d'un usage arbitraire qui varie, tantôt selon la nature du service, tantôt selon la générosité & les moyens de la personne à qui le service est rendu. Ainsi la visite & l'ordonnance du Médecin, le conseil & l'écrit de l'Avocat, la messe & les prières du Prêtre, sont autrement payés par les gens opulents, que par ceux d'une fortune médiocre.

* *Gages* marque toujours quelque chose de bas. *Appointements* n'a point cette idée. *Honoraire* réveille l'idée contraire. On prend un homme à *gages*, & l'on offense celui dont on marchande le service ou le talent, & à qui l'on doit un *honoraire*. (*Encycl.* VIII. 291.)

195. ADORER, HONORER, RÉVÉRER, (N.)

Ces trois mots s'emploient également pour le culte de religion & pour le culte civil. Dans le premier emploi; on *adore* Dieu, on *honore* les saints, on *révere* les reliques & les images. Dans le second, on *adore* une maîtresse, on *honore* les honnêtes gens, on *révere* les personnes illustres, & celles d'un mérite distingué.

En fait de religion, *adorer*, c'est rendre à l'Etre suprême un culte de dépendance & d'obéissance. *Honorier*, c'est rendre aux êtres subalternes, mais spirituels, un culte d'invocation. *Révéler*, c'est rendre un culte extérieur de respect & de soin à des êtres matériels, relativement aux êtres spirituels à qui ils ont appartenu.

Dans le style profane, on *adore*, en se dévouant totalement au service de ce qu'on aime, & en admirant jusqu'à ses défauts. On *honore* par

par les attentions, les égards, & les politesses : on révere, en donnant des marques d'une haute estime ou d'une considération au-dessus du commun.

La maniere d'adorer le vrai Dieu ne doit jamais s'écarte de la raison, parce qu'il en est l'auteur, & qu'elle n'a été donnée à l'homme que pour qu'il en fasse un usage continu. On n'honoroit pas les Saints, ni on ne révéroit leurs images dans les premiers siecles de l'Eglise ; parce que l'aversion qu'on avoit pour l'idolâtrie, alors régnante, rendoit circonspect sur un culte, dont le précepte n'étoit pas assez formel pour ne point éviter le scandale & la méprise qu'il pouvoit occasionner dans ces temps-là.

La beauté ne se fait adorer que quand elle est soutenue des graces : ses charmes seroient alors trop puissants, si le caprice & l'injustice ne venoient en diminuer la force. L'éducation du peuple se borne à faire vivre en paix & familièrement avec ses égaux ; il ne fait ce que c'est que de les honorer : cette façon d'agir est d'un état plus haut. La vertu mérite sans doute d'être révérée ; mais qui la connoît & qui la possède ? elle n'est pas encore définie, & elle est d'autant plus rare, que sa place est par-tout, & que presque par-tout l'intérêt, la vanité, la foibleffe ou la petitesse, la font éclipser.

196. VÉNÉRATION. RESPECT.

Ce sont des égards qu'on a pour les gens ; mais on leur témoigne de l'estime par la vénération ; & on leur marque de la soumission par le respect.

Nous avons de la vénération pour les personnes en qui nous reconnoissons des qualités éminentes.

Tome I.

H

nentes ; & nous avons du respect pour celles qui sont fort au-dessus de nous, ou par leur naissance ou par leur fortune.

L'âge & le mérite rendent *vénérable*. Le rang & la dignité rendent *respectable*.

La gravité attire la *vénération* du peuple : la crainte qu'on lui inspire le tient en *respect*.

197. FLATTEUR. ADULATEUR. (N.)

L'un & l'autre cherchent à plaire aux dépens de la vérité ; mais on *flatte* la personne du côté du cœur ; on l'*adule* du côté de l'esprit.

Le *flatteur* ne désaprouve rien ; il justifie ce qui est blâmable & tâche même d'ériger le vice en vertu. L'*adulateur* loue tout ; il fait l'apologie du mauvais, & ose prodiguer les applaudissements au ridicule.

La *flatterie* est propre à nourrir les passions : l'*adulation* satisfait la vanité. L'une est le talent du courtisan vulgaire : l'autre fait le caractère du bel esprit à gages.

Ce n'est pas être *flatteur* que de manier la vérité avec ménagement, & d'une façon à ne pas déplaire à ceux qu'elle choqueroit, si on la leur présentoit trop crument. Jamais l'*adulateur* n'eut l'art de louer ; son fait est uniquement de débiter des louanges.

198. APPLAUDISSEMENTS. LOUANGES. (N.)

Quoique ces deux mots s'appliquent également aux choses & aux personnes, il me semble cependant voir, dans les *applaudissements*, un accessoire qui les rend plus propres aux choses, soit actions, soit discours ; & je remarque, dans

louanges, un rapport plus particulier aux personnes.

On *applaudit* en public, & au moment que l'action se passe ou que le discours est prononcé. On *loue*, dans toutes sortes de circonstances, les personnes absentes, ainsi que les présentes, & non-seulement en conséquence de ce qu'elles ont fait ou dit, mais encore en conséquence des talents qu'elles ont acquis, & des qualités, soit de l'ame, soit du corps, dont la nature les a gratifiées.

Les *applaudissements* partent de la sensibilité au plaisir que nous font les choses: une simple acclamation, un battement de mains suffisent pour les exprimer. Les *louanges* sont supposées avoir leur source dans le discernement de l'esprit; elles ne peuvent être énoncées que par la parole.

On est toujours flatté des *applaudissements*, de quelque façon qu'ils soient donnés; il se trouve même des gens qui les recherchent par la voie des cabales. Il n'en est pas ainsi des *louanges*: elles ne plaisent qu'autant qu'elles paroissent sincères, & qu'elles sont délicates; l'apprêt & la trivialité en diminuent le mérite; on en craint de plus l'ironie (a).

(a) Voyez Tome II, art. 82.

199. VANTER. LOUER.

On *vante* une personne, pour lui procurer l'estime des autres, ou pour lui donner de la réputation. On la *loue*, pour témoigner l'estime qu'on fait d'elle ou pour lui applaudir.

Vanter, c'est dire beaucoup de bien des gens, & leur attribuer de grandes qualités, soit qu'ils les aient ou qu'ils ne les aient pas. *Louer*,

c'est approuver avec une sorte d'admiration ce qu'ils ont dit, ou ce qu'ils ont fait, soit que cela ait mérite ou ne le mérite point.

On *vante* les forces d'un homme ; on *loue* sa conduite.

Le mot de *vanter* suppose que la personne dont on parle est différente de celle à qui la parole s'adresse ; ce que le mot de *louer* ne suppose point.

Les Charlatans ne manquent jamais de se *vanter* ; ils promettent toujours plus qu'ils ne peuvent tenir, ou se font honneur d'une estime qui ne leur a pas été accordée. Les personnes pleines d'amour-propre se donnent souvent des *louanges* ; elles sont ordinairement très-contentes d'elles-mêmes.

Il est plus ridicule, selon mon sens, de se *louer* soi-même que de se *vanter* : car on se *vante* par un grand désir d'être estimé, c'est une vanité qu'on pardonne ; mais on se *loue* par une grande estime qu'on a de soi, c'est un orgueil dont on se moque.

200. AFFERMER. LOUER.

L'un & l'autre signifient l'action par laquelle le propriétaire d'une chose en cède à un autre la jouissance & l'usufruit, au moyen d'une somme par an : mais *affermier* ne se dit que des biens ruraux ; & *louer* est destiné aux logements, aux ustensiles, & aux animaux de labeur.

201. DIFFÉRENCE. DIVERSITÉ. VARIÉTÉ. BIGARRURE.

La *différence* suppose une comparaison que l'esprit fait des choses, pour en avoir des idées précises qui empêchent la confusion. La *diversité*

sté suppose un changement que le goût cherche dans les choses, pour trouver une nouveauté qui le flatte & le réveille. La *variété* suppose une pluralité de choses non ressemblantes que l'imagination faisit, pour se faire des images riantes qui dissipent l'ennui d'une trop grande uniformité. La *bigarrure* suppose un assemblage mal assorti que le caprice forme pour se réjouir, ou que le mauvais goût adopte.

La *différence* des mots doit servir à marquer celle des idées. Un peu de diversité dans les mets ne nuit pas à l'économie de la nutrition du corps humain. La nature a mis une *variété* infinie dans les plus petits objets; si nous ne l'apercevons pas, c'est la faute de nos yeux. La *bigarrure* des couleurs & des ornements fait des habits ridicules ou du théâtre.

202. VARIATION. VARIÉTÉ.

Les changements successifs dans le même sujet font la *variation*. La multitude des différents objets fait la *variété*. Ainsi l'on dit, la *variation* du temps. La *variété* des couleurs.

Il n'y a point de gouvernement où il n'y ait eu des *variations*. Il n'y a point d'espèces dans la nature où l'on ne remarque beaucoup de *variétés*.

203. VARIATION. CHANGEMENT.

La *variation* consiste à être tantôt d'une façon & tantôt d'une autre. Le *changement* consiste seulement à cesser d'être le même.

C'est *varier* dans ses sentiments, que de les abandonner & les reprendre successivement. C'est *changer* d'opinion que de rejeter celle

qu'on avoit embrassée pour en suivre une nouvelle.

Les *variations* sont ordinaires aux personnes qui n'ont point de volonté déterminée. Le *changement* est le propre des inconstants.

Qui n'a point de principes certains, est sujet à *varier*. Qui est plus attaché à la fortune qu'à la vérité, n'a pas de peine à *changer* de doctrine (a).

(a) Dans l'*Encyclopédie* (III, 132) on a rapproché en un seul article les trois mots *changement*, *variation*, *variété*; je crois que c'est mal-à-propos, parce que ce n'est pas sous le même aspect que le mot *variation* est synonyme des deux autres. L'altération est l'identité d'état de l'idée commune des deux mots *variation* & *changement*: la diversité est le caractère commun des mots *variation* & *variété*. Cependant il faut voir cet article de l'*Encyclopédie*, dans lequel les idées sont analysées avec beaucoup d'intelligence & de précision. Voyez pour cela tome II, art. 262. (B.)

204. LÉGERE. INCONSTANTE. VOLAGE. CHANGEANTE.

* Tous ces mots sont synonymes. Ce sont des métaphores empruntées de différents objets: *Léger*, des corps, tels que les plumes, qui, n'ayant pas assez de masse, eu égard à leur surface, sont détournées & emportées là & là à chaque instant de leur chute; *inconstant*, de l'atmosphère de l'air & des vents; *volages*, des oiseaux; *changeant* de la surface de la terre ou du ciel, qui n'est pas un moment la même. (*Encycl. XVII*, 441.)

Une *légere* ne s'attache pas fortement. Une *inconstante* ne s'attache pas pour long-temps. Une *volage* ne s'attache pas à un seul. Une *changeante* ne s'attache pas au même.

La *légere* se donne à un autre, parce que le

premier ne la retient pas, l'inconstante, parce que son amour est fini; la *volage*, parce qu'elle veut goûter de plusieurs; & la *changeante*, parce qu'elle en veut goûter de différents.

Les hommes sont ordinairement plus *légers* & plus *inconstants* que les femmes; mais celles-ci sont plus *volages* & plus *changeantes* que les hommes. Ainsi les premiers pechent par un fond d'indifférence qui fait cesser leur attachement; & les secondes par un fond d'amour, qui leur fait souhaiter de nouveaux attachements. Par conséquent le mérite des hommes me paraît être dans la persévérance; & celui des femmes, dans la résistance: le premier est plus rare, le second plus glorieux. Les uns doivent se munir contre les dégoûts, & les autres contre les attaques: choses très-difficiles, que j'ose même dire impossibles, à moins que la raison, de concert avec le cœur, ne soit également de la partie (a).

(a) *Voyez* tome II, art. 36. *Voyez* aussi l'art. 68 du tome I, & faites-en comparaison avec celui-ci & les deux précédents. L'opposition des mots sert aussi à en éclaircir les idées. (B.)

205. FANTASQUE. BIZARRE.
CAPRICIEUX. QUINTEUX. BOURRU.

Toutes ces qualités, très-opposées à la bonne société, sont l'effet & en même-temps l'expression d'un goût particulier, qui s'écarte mal à propos de celui des autres. C'est-là l'idée générale qui les fait synonymes, & sous laquelle ils sont employés assez indifféremment dans beaucoup d'occasions, parce qu'on n'a point alors en vue les idées particulières qui les distinguent. Mais chacun n'en a pas moins son propre caractère, que je crois rencontrer assez heureu-

sement, en disant que s'écarte du goût par excès de délicatesse, ou par une recherche du mieux fait, hors de saison, c'est être *fantasque*; s'écarte par une singularité d'objet non convenable, c'est être *bizarre*; par inconstance ou changement subit du goût, c'est être *capricieux*; par une certaine révolution d'humeur ou façon de penser, c'est être *quintez*; par grossièreté de mœurs & défaut d'éducation, c'est être *bourru*.

Le *fantasque* dit proprement quelque chose de difficile; le *bizarre*, quelque chose d'extraordinaire; le *capricieux*, quelque chose d'arbitraire; le *quintez*, quelque chose de périodique, & le *bourru*, quelque chose de maussade.

206. CHANGE. TROC. ÉCHANGE. PERMUTATION.

Le mot *change* marque simplement l'action de changer dans un sens abstrait, qui non-seulement n'exprime pas, mais qui de plus exclut tout rapport (a) & toute idée accessoire. C'est peut-être par cette raison qu'on ne l'emploie pas à dénommer directement aucune espèce; car on ne dit pas, le *change* d'une chose; qu'on l'emploie néanmoins dans toutes les espèces, en

(a) Ceci ne paraît pas exact, car *changer* est un mot relatif, dont le corrélatif est *persister* dans la possession. On ne peut entendre le terme *change*, sans avoir l'idée de la chose qu'on a, & celle de la chose pour laquelle on la cede. (Encycl. III, 127.)

Ceci est très-bien observé, quant à l'expression. La pensée de l'Abbé Girard est que le mot *change* exprime un sens grammaticalement complet, & qu'en conséquence il n'a jamais de complément, ou de régime: ce qui est vrai; mais il falloit le dire simplement, pour ne pas donner lieu à l'équivoque qui fonde la remarque de l'Encyclopédiste. (B.)

régime indirect avec une préposition, pour indiquer l'essentiel de l'acte; ensorte que, dans toutes les occasions, on dit également bien, perdre ou gagner au *change*. Les trois autres mots servent à dénommer les especes ou façons de changer les choses les unes pour les autres, dont voici les différences. *Troc* se dit pour les choses de service, & pour tout ce qui est meuble; ainsi l'on fait des *trocs* de chevaux, de bijoux & d'ustensiles. *Echange* se dit pour les terres, les personnes, tout ce qui est bien-fonds; ainsi l'on fait des *échanges* d'Etats, de charges & de prisonniers. *Permutation* n'est d'usage que pour les biens & titres ecclésiastiques; ainsi l'on *permute* une Cure, un Canonicat, un Prieuré, avec un autre Bénéfice de même ou de différent ordre, il n'importe (a).

(a) Voyez Tome II, Art. 128.

207. DIFFÉRENT. DISPUTE. QUERELLE.

La concurrence des intérêts cause les *différents*. La contrariété des opinions produit les *disputes*. L'aigreur des esprits est la source des *querelles*.

On vuide le *différent*. On termine la *dispute*. On appaise la *querelle*.

L'envie & l'avidité font qu'on a quelquefois de gros *différents* pour des bagatelles. L'entêtement, joint au défaut d'attention à la juste valeur des termes, est ce qui prolonge ordinairement les *disputes*. Il y a dans la plupart des *querelles* plus d'humeur que de haine.

208. DIFFÉRENT. DÉMÉLÉ.

Le sujet du *différent* est une chose précise & déterminée sur laquelle on se contrarie, l'un disant *oui* & l'autre *non*. Le sujet du *démêlé* est une chose moins éclaircie, dont on n'est pas d'accord, & sur laquelle on cherche à s'expliquer pour savoir à quoi s'en tenir.

La concurrence cause des *différents* entre les particuliers. L'ambition est la source de bien des *démêlés* entre les Puissances (a).

(a) En rapprochant cet article du précédent, on n'est pas satisfait sur ce qui distingue le *démêlé* & la *dispute*. Dans l'un & dans l'autre, il y a contrariété d'opinion. La chose n'est pas éclaircie, on n'en est pas d'accord, & l'on cherche à s'expliquer pour savoir à quoi s'en tenir. Quel est donc la différence de ces deux termes ?

Il me semble qu'elle vient de celle des objets, en ce que la *dispute* roule sur une matière générale & purement scientifique; & le *démêlé* sur une matière particulière, & qui peut fonder des prétentions d'intérêts; la *dispute* s'échauffe par le désir de paroître plus habile; le *démêlé* s'anime par le désir de faire un droit; l'orgueil, qui soutient la *dispute*, & l'avidité, qui est la véritable cause du *démêlé*, font bientôt dégénérer l'une en querelle, & l'autre en un *différent* formel. Voyez tome II, art. 51. (B.)

209. DISTINGUER. SÉPARER.

On *distingue* ce qu'on ne veut pas confondre. On *sépare* ce qu'on veut éloigner.

Les idées qu'on se fait des choses, les qualités qu'on leur attribue, les égards qu'on a pour elles, & les marques qu'on leur attache ou dont on les désigne, servent à les *distinguer*. L'arrangement, la place, le temps & le lieu servent à les *séparer*.

Vouloir trop se *distinguer* des personnes avec

qui nous devons vivre, c'est leur donner occasion à se séparer de nous.

La différence des modes & du langage *distingue* plus les nations que celle des mœurs. L'absence *sépare* les amis sans en désunir le cœur : je n'oserois dire la même chose des amants, & ce n'est qu'à l'égard de ceux-ci que le proverbe dit que les absents ont tort.

210. DIVISER. PARTAGER.

L'un & l'autre de ces mots signifient que d'un tout on en fait plusieurs parties : mais celui de *diviser* ne marque précisément que la désunion du tout pour former de simples parties, & celui de *partager*, ou cette désunion du tout, a de plus un certain rapport à l'union propre de chaque partie pour en former de nouveaux tous particuliers.

La différence des intérêts *divise* les Princes ; celle des opinions *partage* les Peuples.

On *divise* le tout en ses parties ; on le *partage* en ses portions. Voilà pourquoi l'on dit, *diviser* un cercle, *partager* un héritage.

211. PARTIE. PART. PORTION.

La *partie* est ce qu'on détache du tout. La *part* est ce qui en doit revenir. La *portion* est ce qu'on en reçoit. Le premier de ces mots a rapport à l'assemblage, le second au droit de propriété, & le troisième à la quantité.

On dit, une *partie* d'un livre, & une *partie* du corps humain, une *part* de gâteau, & une *part* d'enfant dans la succession ; une *portion* d'héritage, & une *partition* de réfectoire.

Dans la coutume de Normandie, toutes les filles qui viennent à *partage* ne peuvent pas

avoir plus de la troisième partie des biens pour leur *part*, qui se partage entr'elles par égales portions.

212. DONNER. PRÉSENTER. OFFRIR.

L'idée du don est le fondement essentiel & commun qui rend synonyme en beaucoup d'occasions la signification de ces mots : mais *donner* est plus familier : *présenter* est toujours respectueux : *offrir* est quelquefois religieux. Nous *donnons* aux domestiques : nous *présentons* aux Princes : nous *offrons* à Dieu.

On *donne* à une personne, afin qu'elle reçoive. On lui *présente*, afin qu'elle agrée. On lui *offre*, afin qu'elle accepte.

Nous ne pouvons *donner* que ce qui est à nous, *offrir* que ce qui est en notre pouvoir ; mais nous *présentons* quelquefois ce qui n'est ni à nous ni en notre puissance.

Donner marque plus positivement l'acte de la volonté qui transporte actuellement la propriété de la chose. *Présenter* désigne proprement l'action extérieure de la main ou du geste, pour livrer la chose dont on veut transporter la propriété ou l'usage. *Offrir* exprime particulièrement le mouvement du cœur qui tend à ce transport. Ainsi la valeur des deux derniers mots a plus de rapport à la partie préliminaire du don ; & celle du premier en a davantage à ce qui rend cet acte pleinement exécuté : c'est pourquoi l'on peut fort bien dire qu'on *présente* en *donnant*, & qu'on *offre* pour *donner* ; mais on ne peut changer l'ordre de ce sens.

Les biens, le cœur, l'estime se *donnent*. Les respects, le pain bénit, les cahiers des Etats ou des délibérations se *présentent*. Les services personnels s'*offrent*.

Ce n'est pas toujours la libéralité qui fait donner, l'intérêt y a quelquefois beaucoup de part. La maniere de *présenter* peut être plus agréable que le don même de la chose. On offre plus souvent par pure politesse, que par affection de cœur (a).

(a) *Voyez* tome II, art. 119.

213. DOULEUR. MAL.

Dans quelque sens qu'on prenne ces mots, le plaisir est toujours l'opposé de la *douleur*, & le bien l'est du *mal*. Mais il ne sont proprement synonymes que dans le sens où ils marquent une sorte de sensation disgracieuse qui fait souffrir: & alors la *douleur* dit quelque chose de plus vif, qui s'adressent précisément à la sensibilité; le *mal* dit quelque chose de plus générique, qui s'adresse également à la sensibilité & à la santé.

La *douleur* est souvent regardée comme l'effet du *mal*, jamais comme la cause. On dit de celle-là, qu'elle est aiguë, de l'autre, qu'il est violent. On dit aussi, par sentence philosophique, que la mort n'est pas un *mal*, mais que la *douleur*, en est un.

214. CHAGRIN. TRISTESSE. MÉLANCOLIE.

Le *chagrin* vient du mécontentement & des tracasseries de la vie, l'esprit s'en ressent. La *tristesse* est ordinairement causée par les grandes afflictions, le goût des plaisirs en est émoussé. La *mélancolie* est l'effet du tempérament; les idées y dominent, & en éloignent celles qui sont réjouissantes.

L'esprit devient inquiet dans le *chagrin*, lorsqu'il n'a pas assez de force & de sagesse pour le surmonter. Le cœur est accablé dans la *tristesse*, lorsque, par un excès de sensibilité, il s'en laisse entièrement saisir. Le sang s'altere dans la *mélancolie*, lorsqu'on n'a pas soin de se procurer des divertissements & des dissipations (a).

(a) *Voyez* tome II, art. 20 & 21.

215. ÉVÉNEMENT. ACCIDENT. AVENTURE.

Événement se dit en général de tout ce qui arrive dans le monde, soit en public, soit en particulier; & il est le mot convenable pour les faits qui concernent l'Etat ou le Gouvernement. *Accident* se dit de ce qui arrive de fâcheux, soit à un seul, soit à plusieurs particuliers, & il s'applique également aux faits qui ne sont pas personnels comme à ceux qui le sont. *Aventure* se dit uniquement de ce qui arrive aux personnes, soit que les choses viennent inopinément, soit qu'elles soient la suite d'une intrigue; & ce mot marque quelque chose qui tient plus du bonheur que du malheur. Il me semble aussi que le hasard a moins de part dans l'idée d'*événement*, que dans celle d'*accident* & d'*aventure*.

Les révolutions d'Etat sont des *événements*; les chutes d'édifices sont des *accidents*: les bonnes fortunes des jeunes gens sont des *aventures*.

La vie est pleine d'*événements* que la prudence ne peut prévoir. La plupart des *accidents* n'arrivent que par défaut d'attention. Il est peu de gens qui aient vécu dans le monde sans avoir eu quelque *aventure* bizarre.

216. MALHEUR. ACCIDENT.
DÉSASTRE.

Tous ces mots annoncent & désignent un fâcheux événement. Mais le *malheur* s'applique particulièrement aux événements de fortune & de choses étrangères à la personne. L'*accident* regarde proprement ce qui arrive dans la personne même.

C'est un *malheur* de perdre son argent ou son ami. C'est un *accident* de tomber ou d'être blessé. C'est un *désastre* de se voir tout-à-coup ruiné & déshonoré dans le monde.

On dit, un grand *malheur*, un cruel *accident* & un *désastre* affreux.

217. CROIX. PEINES. AFFLICTIONS. (N.)

Le premier de ces mots appartient au style dévot : sa valeur est la plus étendue des trois, renfermant dans son objet ceux des deux autres. Les *peines* diffèrent des *afflictions*, en ce que celles-ci, moins ordinaires & plus fâcheuses, encherissent sur celles-là, qui de leur côté paraissent plus inséparables de la nature humaine, & comme l'apanage de cette vie.

Il semble que les *croix* sont distribuées par la Providence, pour éprouver & faire valoir le mérite du Chrétien ; que les *peines* soient des suites de la situation & de l'état où l'on se trouve, & que les *afflictions* naissent des accidents causés par les circonstances du hasard, ou par la méchanceté des hommes, ou par une grande faute de conduite (a).

(a) Voyez tome II, art. 20 & 21.

218. AFFLIGÉ. FACHÉ. ATTRISTÉ.
CONTRISTÉ. MORTIFIÉ.

Leur service commun étant de présenter le déplaisir dont l'ame est affectée, ils tirent leurs différences de celles des événements qui causent ce déplaisir.

Les deux premiers sont l'effet d'un mal particulier, soit qu'il nous touche directement, soit qu'il ne nous regarde qu'indirectement dans la personne de nos amis : mais le terme d'*affligé* exprime plus de sensibilité, & suppose un mal plus grand que ne fait celui de *fâché*. Il me semble aussi voir, dans une personne *affligée*, un cœur réellement pénétré de douleur, ayant un motif fort & venant d'une chose à laquelle il ne paroît point y avoir de remede : au lieu que, dans une personne *fâchée*, il n'y a souvent que du simple mécontentement, produit par quelque chose de volontaire & qu'on pouvoit empêcher. On est *affligé* de la perte de ce qu'on aime, d'une maladie dangereuse, d'un bouleversement de fortune ; on est *fâché* d'une perte au jeu, d'une partie manquée, d'un contretemps survenu, d'une indisposition. Ce qui *afflige* ruine les fondements de la félicité, en attaquant les objets de l'attachement : ce qui *fâche* ne fait que troubler un peu la satisfaction, en contrariant le goût ou le système qu'on s'est fait.

Attristé & *contristé* ont leur cause dans des maux plus éloignés & moins personnels que ceux qui produisent les deux précédentes situations. Ils paroissent s'opposer plutôt à la gaieté & à la joie, qu'à la satisfaction particulière & intérieure. La différence qu'il y a entr'eux ne

consiste qu'en ce que l'un enchérit sur l'autre. *Attristé* désigne un déplaisir plus apparent que profond, & qui ne fait qu'effleurer le cœur : *contristé* marque une personne plus touchée, & des maux plus grands ou plus prochains. On est *attristé* d'une maladie populaire, d'une continuation de mauvais temps, des accidents qui arrivent sous nos yeux, quoiqu'à des personnes indifférentes : on est *contristé* d'une calamité générale, des ravages que fait autour de nous une maladie contagieuse, de voir ses projets manqués, & toutes ses espérances évanouies.

Mortifié indique un déplaisir qui a sa source ou dans les fautes qu'on fait, ou dans les mépris ; les airs de hauteur & les ironies qu'on estfuie, ou dans les succès d'un concurrent : l'amour-propre y est directement attaqué. Un Auteur est toujours *mortifié* de la critique qu'on fait de son Ouvrage, sur-tout quand elle est juste.

Les personnes sensibles s'affligen plus facilement que les indifférentes. Les petits esprits sont fâchés de peu de chose. Ceux qui ont du penchant à la mélancolie s'attristent aisément. L'ardeur de la passion & la vivacité du désir font qu'on est *contristé* quand on ne réussit pas. Plus on a de vanité, plus on a occasion d'être *mortifié*.

219. SOUFFRIR. ENDURER. SUPPORTER.

Souffrir se dit d'une manière absolue ; on *souffre* le mal dont on ne se venge point. *Endurer* a rapport au temps ; on *endure* le mal dont on diffère à se venger. *Supporter* regarde proprement les défauts personnels ; on *supporte* la mauvaise humeur de ses proches.

L'humilité chrétienne fait *souffrir* les mépris sans ressentiment. La politique fait *endurer* le

joug qu'on n'est pas en état de secouer. La politesse fait *supporter*, dans la société, une infinité de choses qui déplaisent.

On *souffre* avec patience. On *endure* avec dissimulation. On *supporte* avec douceur.

220. TOLÉRER. SOUFFRIR.
PERMETTRE.

On *tolere* les choses, lorsque, les connaissant & ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas. On *souffre*, lorsqu'on ne s'y oppose pas, faisant semblant de les ignorer, ou ne pouvant les empêcher. On *permet*, lorsqu'on les autorise par un consentement formel.

Tolérer & *souffrir* ne se disent que pour des choses mauvaises, ou qu'on croit telles. *Permettre* se dit & pour le bien & pour le mal.

Les Magistrats sont quelquefois obligés de *tolérer* certains maux, crainte qu'il n'en arrive de plus grands. Il est quelquefois de la prudence de *souffrir* des abus dans la discipline de l'Eglise, plutôt que d'en rompre l'unité. Les loix humaines ne peuvent jamais *permettre* ce que la loi divine défend : mais elles défendent quelquefois ce que celle-ci *permet*.

221. DROIT. DE BOUT.

On est *droit*, lorsqu'on n'est ni courbé ni penché. On est *debout*, lorsqu'on est sur ses pieds.

La bonne grâce veut qu'on se tienne *droit*. Le respect fait quelquefois tenir *debout*.

222. DROIT. JUSTICE.

Le *droit* est l'objet de la *justice* ; c'est ce qui

est dû à chacun. La *justice* est la conformité des actions avec le droit ; c'est rendre & conserver à chacun ce qui lui est dû. Le premier est dicté par la nature, ou établi par l'autorité, soit divine, soit humaine ; il peut quelquefois changer selon les circonstances. La seconde est la règle qu'il faut toujours suivre ; elle ne varie jamais.

Ce n'est pas aller contre les loix de la *justice*, que de soutenir & de défendre ses *droits* par les mêmes moyens dont on se sert pour les attaquer.

223. ÉLÉGANCE. ÉLOQUENCE.

Je crois que l'*élégance* consiste à donner à la pensée un tour noble & poli, & à la rendre par des expressions châtiées, coulantes & gracieuses à l'oreille ; que ce qui fait l'*éloquence* est un tour vif & persuasif, rendu par des expressions hardies, brillantes & figurées, sans cesser d'être justes & naturelles.

L'*élégance* s'applique plus à la beauté des mots & à l'arrangement de la phrase. L'*éloquence* s'attache plus à la force des termes & à l'ordre des idées. La première, contente de plaire, ne cherche que les grâces de l'*élocution*. La seconde, voulant persuader, met du vêtement & du sublime dans le discours. L'une fait les beaux parleurs, & l'autre les grands Orateurs. (a)

(a) Voyez Tome II. art. 175.

224. HARANGUE. DISCOURS. ORAISON.

Le dernier de ces mots suppose toujours quelqu'appareil, ou quelque circonstance éclatante.

Les deux autres n'expriment ni n'excluent l'éclat ; la *harangue* pouvant avoir sa place dans une occasion pressée & peu connue , & le *discours* étant souvent préparé pour des occasions publiques & brillantes. Je fais donc excuse à certains critiques , si je n'adhère pas au juge-
ment qu'ils ont porté sur cet article ; & si je ne pense pas comme eux , que ce soit dans cette idée d'appareil que consiste la différence qui est entre la *harangue* & le *discours*. Ce n'est pas faute de docilité , c'est faute de persuasion ; puis-que les *discours* qu'on prononce aux réceptions des Académiciens , dans les chaires , & en cent autres occasions , peuvent avoir l'appareil le plus éclatant , sans être ni *harangues* , ni *orai-
sons* ; & que , dans une conversation secrète , ou dans un tête-à-tête , on peut *haranguer* au lieu de *discourir*. Leur censure n'a été fondée que sur ce qu'ils ont pensé que le mot de *discours* étoit placé dans le sens général , où il marque tout ce qui part de la faculté de la pa-
role , & non dans le sens particulier d'un *discours* préparé. Mais quelle apparence qu'on puisse le prendre dans un autre sens que dans celui-ci , pour le mettre en comparaison , & en faire un synonyme avec le mot de *harangue* ? Ce prélimi-
naire posé , voici comment je crois devoir carac-
tériser ces mots.

La *harangue* en veut proprement au cœur ; elle a pour but de persuader & d'émouvoir ; sa beauté consiste à être vive , forte & touchante. Le *discours* s'adresse directement à l'esprit ; il se propose d'expliquer & d'instruire ; sa beauté est d'être clair , juste & élégant. L'*oraison* tra-
vaille à prévenir l'imagination ; son plan roule ordinairement sur la louange ou sur la critique ; sa beauté consiste à être noble , délicate & brillante.

Le Capitaine fait à ses Soldats une *harangue*, pour les animer au combat. L'Académie prononce un *discours*, pour développer ou pour soutenir un système. L'Orateur prononce une *oraison funebre*, pour donner à l'assemblée une grande idée de son héros.

La longueur de la *harangue* ralentit quelquefois le feu de l'action. Les fleurs du *discours* en diminuent souvent les graces. La recherche du merveilleux dans l'*oraison* fait perdre l'avantage du vrai.

225. AFFECTATION. AFFÉTERIE. (N.)

Elles appartiennent toutes les deux à la manière extérieure de se comporter, & consistent également dans l'éloignement du naturel : avec cette différence, que l'*affectation* a pour objet les pensées, les sentiments, & le goût dont on veut faire parade ; que l'*afféterie* ne regarde que les petites manières par lesquelles on croit plaire.

L'*affectation* est souvent contraire à la sincérité : alors elle travaille à décevoir ; &, quand elle n'est pas hors du vrai, elle ne déplaît pas moins par la trop grande attention à faire paraître ou remarquer la chose. L'*afféterie* est toujours opposée au simple & au naïf ; elle a quelque chose de recherché qui déplaît, sur-tout à ceux qui aiment l'air de la franchise : on la passe plus aisément aux femmes qu'aux hommes.

* On tombe dans l'*affectation*, en courant après l'esprit ; & dans l'*afféterie* en recherchant des graces. L'*affectation* & l'*afféterie* sont deux défauts, que certains caractères bien tournés ne peuvent jamais prendre, & que ceux qui les ont pris ne peuvent presque jamais perdre.

Il n'y a guere de petits-maîtres sans *affection*, ni de petites-maîtresses sans *afféterie*. (Encycl. I, 157.)

226. AFFECTER. SE PIQUER. (N.)

Affecter se dit des habitudes du corps; telles que la maniere de parler, de marcher, de s'habiller, les tons, les airs & les façons. *Se piquer* se dit des qualités de l'ame, soit celles de l'esprit ou du cœur; ainsi que des talents naturels ou acquis, tels que l'esprit, le goût, l'équité, l'adresse, la beauté, le chant.

Les petites-maîtresses *affectent* le ton de décision, & la vivacité dans les actions. Les précieuses *affectent* un ton de lenteur, & de la singularité dans leurs expressions. Les unes *se piquent* d'agrément, & les autres de bon goût.

L'homme qui *affecte* des minauderies, dégénere en femme; & celui qui *se pique* d'esprit, montre par-là qu'il en manque.

227. ENFANT. PUÉRIL.

On applique la qualification d'*enfant* aux personnes, & celle de *puéril* à leurs discours ou à leurs actions. Ainsi l'on diroit d'un homme; qu'il est *enfant*, & que tout ce qu'il dit est *puéril*. Le premier de ces mots désigne dans l'esprit un défaut de maturité; & le second, un défaut d'élévation. Un discours d'*enfant* est un discours qui n'a point de raison: un discours *puéril* est un discours qui n'a point de noblesse. Une conduite d'*enfant* est une conduite sans réflexion, qui fait qu'on s'amuse à des bâgatelles, faute de connoître le solide: une conduite *puérile* est une conduite sans goût, qui

fait qu'on donne dans le petit, faute d'avoir des sentiments.

228. ÉQUIVOQUE AMBIGUITÉ. DOUBLE SENS.

L'*équivoque* a deux sens : l'un naturel, qui paraît être celui qu'on veut faire entendre, & qui est effectivement entendu de ceux qui écoutent ; l'autre détourné, qui n'est entendu que de la personne qui parle, & qu'on ne soupçonne pas même pouvoir être celui qu'elle a intention de faire entendre. L'*ambiguité* a un sens général, susceptible de diverses interprétations ; ce qui fait qu'on a peine à démêler la pensée précise de l'Auteur, & qu'il est même quelquefois impossible de la pénétrer au juste. Le *double sens* a deux significations naturelles & convenables : par l'une, il se présente littéralement pour être compris de tout le monde ; & par l'autre il fait une fine allusion, pour n'être entendu que de certaines personnes.

Ces trois façons de parler sont dans l'occasion des subterfuges adroits pour cacher sa véritable pensée. Mais on se sert de l'*équivoque* pour tromper ; de l'*ambiguité*, pour ne pas trop instruire, & du *double sens* pour instruire avec précaution.

Il est bas & indigne d'un honnête-homme d'user d'*équivoque* : il n'y a que la subtilité d'une éducation scolaistique, qui puisse persuader qu'elle soit un moyen de sauver du naufrage sa sincérité ; car dans le monde elle n'empêche pas de passer pour menteur ou pour malhonnête-homme, & elle y donne de plus un ridicule d'esprit très-méprisable. L'*ambiguité* est peut-être plus souvent l'effet d'une confusion d'idées, que d'un

dessein prémedité de ne point éclairer ceux qui écoutent ; on ne doit en faire usage que dans les occasions où il est dangereux de trop instruire. Le *double sens* est d'un esprit fin ; la malignité & la politesse en ont introduit l'usage ; il faudroit seulement que ce ne fut jamais aux dépens de la réputation du prochain. (a)

(a) Voyez tome II, art. 181.

229. INCERTITUDE. DOUTE. IRRÉSOLUTION.

Dans le sens où ces mots sont synonymes, ils marquent tous les trois une indécision : mais l'*incertitude* vient de ce que l'événement des choses est inconnu ; le *doute* vient de ce que l'esprit ne fait pas faire un choix ; & l'*irrésolution* vient de ce que la volonté a de la peine à se déterminer.

On est dans l'*incertitude* sur le succès de ses démarches ; dans le doute sur ce qu'on doit faire ; & dans l'*irrésolution* sur ce qu'on veut faire.

L'homme sage ne sort guere de l'*incertitude* sur l'avenir, du *doute* sur les opinions, & de l'*irrésolution* sur les engagements. (a)

(a) Voyez tome II, art. 183, 184 & 185.

230. ESPÉRER. ATTENDRE.

Le premier de ces mots a pour objet le succès en lui-même ; & il désigne une confiance appuyée sur quelque motif. Le second regarde particulièrement le moment heureux de l'événement, sans exclure, ni désigner par sa propre énergie, aucun fondement de confiance. On espere d'obtenir

tenir les choses ; on attend qu'elles viennent.

Il faut toujours espérer en la bonté du Ciel ,
& attendre sans murmurer l'heure de la Providence.

Plus on a de témérité à espérer , plus on a
d'impatience à attendre.

Il semble aussi que ce qu'on espere soit plus
une grace ou une faveur ; & que ce qu'on attend
soit plus une chose de devoir ou d'obligation. Ainsi , nous espérons des réponses favorables à nos demandes , & nous en attendons de convenables à nos propositions.

J'espere que mon ouvrage sera goûté du public , & j'en attends un jugement équitable.

231. ÉTONNEMENT. SURPRISE. CONSTERNATION.

Un événement imprévu , supérieur aux connaissances & aux forces de l'ame , lui cause les situations humiliantes qu'expriment ces trois mots. Mais l'étonnement est plus dans les sens & vient de choses blamables ou peu approuvées. La surprise est plus dans l'esprit , & vient de choses extraordinaires. La consternation est plus dans le cœur , & vient de choses affligeantes.

Le premier de ces mots ne se dit guere en bonne part ; le second se dit également en bonne & en mauvaise part , & le troisième ne s'emploie jamais qu'en mauvaise part. La beauté d'une femme ne cause point d'étonnement , & sa laideur produit quelquefois cet effet. La rencontre d'un ami , comme celle d'un ennemi , peut causer de la surprise. Un accident qui attaque l'honneur ou qui dérange la fortune , est capable de jeter dans la consternation.

L'étonnement suppose , dans l'événement qu'il
Tome I.

produit une idée de force; il peut frapper jusqu'à suspendre l'action des sens extérieurs. La surprise y suppose une idée de merveilleux; elle peut aller jusqu'à l'admiration. La *consternation* y en suppose une de généralité; elle peut pousser la sensibilité jusqu'à un entier abattement.

Les cœurs bien placés sont toujours étonnés des perfidies, quelque fréquentes qu'elles soient. Le peuple est *surpris* de beaucoup d'effets naturels, dont il enrichit la liste des miracles ou des sortileges. Dans les calamités publiques & dans les maux pressants, on est *consterné*, parce qu'on manque de ressources, ou qu'on se défie de celles qu'on a.

Plus on est expérimenté, moins on est susceptible d'étonnement, parce que les choses réelles donne l'idée des possibles. L'esprit supérieur trouve rarement un sujet de *surprise*, parce que ce qu'il ne connoît pas n'est pas plus extraordinaire que ce qu'il connoît; & que les causes cachées sont également, comme les causes connues, des ressorts mécaniques de la nature, ou des ordres absolus de celui qui la gouverne. Le parfait Chrétien & le vrai Philosophe sont à l'abri de toute *consternation*; parce qu'ils connoissent la supériorité de la Providence & des causes premières, dont ils respectent les desseins & les effets par une entière soumission.

232. SURPRENDRE. TROMPER.
LEURRER. DUPER.

Faire donner dans le faux, est l'idée commune qui rend synonymes ces quatre mots. Mais *surprendre*, c'est y faire donner par adresse, en saisissant la circonstance de l'innattention à

distinguer le vrai. *Tromper*, c'est y faire donner par déguisement, en donnant au faux l'air & la figure du vrai. *Leurrer*, c'est y faire donner par les appas de l'espérance, en le faisant briller comme quelque chose de très-avantageux. *Duper*, c'est y faire donner par habileté, en faisant usage de ses connaissances aux dépens de ceux qui n'en ont pas ou qui en ont moins.

Il semble que *surprendre* marque plus particulièrement quelque chose qui induit l'esprit en erreur; que *tromper* dise nettement quelque chose qui blesse la probité ou la fidélité; que *leurrer* exprime quelque chose qui attaque directement l'attente ou le désir; que *duper* ait proprement pour objet les choses où il est question d'intérêt ou de profit.

Il est difficile que la religion du Prince ne soit pas *surprise* par l'une ou l'autre des partis, lorsqu'il y en a plusieurs dans ses états. Il y a des gens à qui la vérité est odieuse; il faut nécessairement les *tromper* pour leur plaisir. L'art des Grands est de *leurrer* les petits par des promesses magnifiques; & l'art des petits est de *duper* les Grands dans les choses que ceux-ci commettent à leurs soins.

233. APPAT. LEURRE. PIÉGE. EMBUCHE. (N.)

On montre les deux premiers, & l'on cache les deux derniers dans la même vue.

L'*appât* & le *leurre* agissent pour nous *tromper*: l'un, sur le cœur, par les attractions; l'autre, sur l'esprit, par les fausses apparences. Le *piège* & l'*embûche*, sans agir sur nous, attendent que nous y donnions: on est pris dans l'un.

surpris par l'autre ; & ils ne supposent de notre part ni mouvement de cœur ni erreur de jugement, mais seulement de l'ignorance ou de l'inattention.

234. ÊTRE. EXISTER. SUBSISTER.

Être convient à toutes sortes de sujets, substances ou modes, & à toutes les manières d'être, soit réelles, soit idéales, soit qualificatives ou relatives. *Exister* ne se dit que des substances, & seulement pour en marquer l'être réel. *Subsister* s'applique également aux substances & aux modes, mais avec un rapport à la durée de leur être, que n'exprime pas les premiers mots.

On dit des qualités, des formes, des actions, de l'arrangement, du mouvement, & de tous les divers rapports, qu'ils *sont*. On dit de la matière, de l'esprit, des corps & de tous les êtres réels, qu'ils *existent*. On dit des états, des ouvrages, des affaires, des loix, & de tous les établissements qui ne sont ni détruits ni changés, qu'ils *subsistent*.

Le verbe *être* sert ordinairement à marquer l'événement de quelque modification ou propriété dans le sujet ; celui d'*exister* n'est d'usage que pour exprimer l'événement de la simple existence, & l'on emploie celui de *subsister*, pour désigner un événement de durée, qui répond à cette existence ou à cette modification (a). Ainsi, l'on dit que l'homme *est* inconstant ; que

(a) L'Auteur parle ici d'après sa doctrine particulière sur le verbe. D'après celle que j'ai établie dans ma *Grammaire générale*, je dirois que le verbe *être* sert ordinairement à marquer l'existence intellectuelle, c'est-à-dire, l'existence des idées dans l'esprit ; que celui d'*exister* exprime la simple existence réelle, & celui de *subsister*, l'existence réelle continuée. (B).

le phénix n'existe pas ; que tout ce qui est d'établissement humain ne subsiste qu'un temps.

235. SUBSTANCE. NOURRITURE. ALIMENTS. (N.)

On fait des provisions pour la *subsistance* : on apprête à manger pour la *nourriture* : on choisit entre les mets les *aliments* convenables.

La *subsistance* est commise aux soins du pourvoyeur ou du Maître d'hôtel. La *nourriture* se prépare à la cuisine. Sur les *aliments*, on consulte le goût ou le Médecin, selon l'état de la santé.

Le premier de ces termes a un rapport particulier au besoin ; le second à la satisfaction de ce besoin ; & le troisième, à la manière de le satisfaire.

Dans la conduite des armées, la *subsistance* doit être un des objets du Général : les troupes à qui la *nourriture* manque, perdent nécessairement de leur valeur, & se relâchent aisément sur la discipline : il ne faut pourtant pas que les *aliments* en soient délicat ; mais il est nécessaire qu'ils soient bons dans leur *espece*, & en quantité suffisante (a).

(a) *Voyez* tome II, art. 196.

236. FAIM. APPÉTIT. (N.)

La *faim* n'a rapport qu'au besoin précisément, soit qu'il vienne d'une trop longue abstinence, ou qu'il naîsse de la voracité naturelle de l'animal. L'*appétit* a plus de rapport au goût ; il a sa cause dans la disposition qu'ont les organes à trouver du plaisir au manger, jointe à une grande capacité d'estomac.

La première est plus pressante, mais elle se contente quelquefois de peu de nourriture. Le second attend plus patiemment; mais il exige, pour se satisfaire, quantité d'aliments.

Tout mets appaise la *faim*; aucun ne l'excite. *L'appétit* est plus délicat; tout mets ne le satisfait pas, & il est souvent irrité par les ragoûts.

Lorsque le peuple meurt de *faim*, ce n'est jamais la faute de la Providence; c'est toujours celle de la Police. Il est également dangereux pour la santé de souffrir la *faim* trop long-temps, & d'éteindre *l'appétit* par trop de bonne chere.

237. ÉVEILLER. RÉVEILLER.

Le premier de ces mots est d'un plus fréquent usage dans le sens littéral; le second est plus souvent employé dans le sens figuré. L'un se fait quelquefois sans le vouloir; mais l'autre marque ordinairement du dessein.

Le moindre bruit éveille ceux qui ont le sommeil tendre. Il faut peu de chose pour réveiller une passion qui n'a pas été parfaitement déracinée du cœur (a).

(a) Voyez tome II, art. 203.

238. EXCELLER. ÊTRE EXCELLENT.

Exceller suppose une comparaison, met au-dessus de tout ce qui est de la même espèce, exclut les pareils, & s'applique à toutes sortes d'objets. *Etre excellent* place simplement dans le plus haut degré sans faire de comparaison, souffre des égaux, & ne convient bien qu'aux choses de goût. Ainsi l'on dit que le Titien a

excelle dans le coloris, Michel Ange dans le dessin, & que Silvia est excellente Actrice.

Quelque méchanique que soit un art, les gens qui y excellent se font un nom. Plus un mets est excellent, plus il est quelquefois dangereux d'en trop manger.

239. EXCUSE. PARDON.

On fait *excuse* d'une faute apparente. On demande *pardon* d'une faute réelle. L'un est pour se justifier, & part d'un fond de politesse: l'autre est pour arrêter la vengeance ou pour empêcher la punition, & désigne un mouvement de repentir.

Le bon esprit fait *excuser* facilement. Le bon cœur fait *pardonner* promptement.

240. PARDON. RÉMISSION. ABSOLUTION. (N.)

Le *pardon* est en conséquence de l'offense, & regarde principalement la personne qui l'a faite: il dépend de celle qui est offensée; & il produit la réconciliation*, quand il est sincèrement accordé & sincèrement demandé. (Encycl. I. 42.)

La *rémission* est en conséquence du crime, & a un rapport particulier à la peine dont il mérite d'être puni: elle est accordée par le Prince ou par le Magistrat, & elle arrête l'exécution de la Justice.

L'*absolution* est en conséquence de la faute ou du péché, & concerne proprement l'état du coupable: elle est prononcée par le Juge civil ou par le Ministre ecclésiastique, & elle rétablit l'accusé ou le pénitent dans les droits de l'innocence.

241. FAUTE. CRIME. PÉCHÉ. DÉLIT.
FORFAIT.

La *faute* tient de la foiblesse humaine ; elle va contre les règles du devoir. Le *crime* part de la malice du cœur, il est contre les loix de la nature.

Le *péché* ne se dit que par rapport aux préceptes de la religion ; il va proprement contre les mouvements de la conscience. Le *délit* part de la désobéissance ou de la rébellion contre l'autorité légitime : il est une transgression de la loi civile ; voilà pourquoi il est du style du Palais. Le *forfait* vient de scélérité & d'une corruption entière du cœur ; il blesse les sentiments d'humanité, viole la foi, & attaque la sûreté publique.

Les emportements de colère & les intrigues de la galanterie sont des *fautes*. Les calomnies & les assassinats sont des *crimes*. Les mensonges & les jugements téméraires sont des *péchés*. Les duels & les contrebandes sont des *délits*. Les incendies & les empoisonnements sont des *forfaits*.

Il faut pardonner la *faute*, punir le *crime*, ne point décider sur le *péché*, examiner la nature du *délit*, & avoir horreur du *forfait* (a).

(a) Voyez tome II, art. 293.

242. FAUTE. DÉFAUT. DÉFECTUOSITÉ.
VICE. IMPERFECTION.

Faute renferme dans son idée un rapport accessoire à l'auteur de la chose, en sorte qu'en marquant le manquement effectif de l'ouvrage, il désigne aussi le manquement actif de l'ouvrier. *Défaut* n'exprime que ce qu'il y a de mal dans la chose, sans rapport à l'auteur ; mais

il exprime un mal qui consiste dans un écart positif de la règle. *Défectuosité* marque quelque chose qui n'est pas mal lui-même, mais uniquement par rapport au but de la chose ou au service qu'on s'en propose. *Vice* dit un mal qui naît du fond ou de la disposition naturelle de la chose, & qui en corrompt la bonté. *Imperfection* désigne quelque chose de moins de conséquence que tout ce que les mots précédents font entendre, & il est plus d'usage dans la méchanique.

La concession d'un pouvoir sans bornes est une grande *faute* dans l'établissement du gouvernement : il n'est point de Législateur qui l'ait faite. Quelques connoisseurs ont observé qu'il y avoit dans la chapelle de Versailles un *défaut* de proportion, en ce que la grandeur du vaisseau ne répondoit pas à l'élévation. La roture est en France une *défectuosité*, qui prive les sujets de beaucoup de places brillantes, dont ils seroient néanmoins capables; comme la noblesse en Suisse en est une qui empêche d'avoir part au gouvernement. L'indigestion causée par un excès d'aliments, est moins dangereuse que celle qui vient du vice de l'estomac. Les personnes scrupuleuses regardent les *imperfections* comme de vrais péchés dont Dieu doit les punir; mais les Chrétiens raisonnables ne les regardent que comme des suites nécessaires de l'humanité, dont Dieu se sert simplement pour les humilier & non pour les rendre criminels (a).

(a) *Voyez* tome II, art 107 & 108.

243. EXPÉRIENCE. ESSAI.
ÉPREUVE.

* Termes relatifs à la maniere dont nous acquérons la connoissance des objets. (*Encycl.* V. 837.)

* L'*expérience* regarde proprement la vérité des choses; elle décide de ce qui est ou de ce qui n'est pas, éclaircit le doute, & dissipe l'ignorance. L'*essai* concerne particulierement l'usage des choses; il juge de ce qui convient ou ne convient pas, en fixe l'emploi, & détermine la volonté. L'*épreuve* a plus de rapport à la qualité des choses; elle instruit de ce qui est bon ou mauvais, on distingue le meilleur, & guérit de la crainte d'être trompé. * Ainsi l'*expérience* est relative à l'existence; l'*essai*, à l'usage; l'*épreuve*, aux attributs (*Encycl. ibid.*)

On fait des *expériences*, pour savoir, des *essais* pour choisir, & des *épreuves* pour connaître.

* Nous nous assurons par l'*expérience*, si la chose est; par l'*essai*, quelles sont ses qualités; par l'*épreuve*, si elle a la qualité que nous lui croyons. (*Encycl. ibid.*)

* L'*expérience* confirme nos opinions; elle est la mère de la science. L'*essai* conduit notre goût; il est la voie de la satisfaction. L'*épreuve* rassure notre confiance; elle est le remede contre l'erreur & contre la fourberie.

244. FADE. INSIPIDE.

Ce qui est *fade* ne pique pas le goût. Ce qui est *insipide* ne le touche point du tout. Ainsi le dernier encherit sur le premier; il ne manque

à l'un qu'un degré d'affaisonnement, & tout manque à l'autre.

Dans les ouvrages d'esprit, ils sont tous éloignés du beau : mais le *fade*, paroissant en affecter & en chercher les graces, déplaît & choque : l'*insipide*, ne paroissant pas même le connoître, ennuie & rebute.

A l'égard de la beauté du sexe, je ne crois pas qu'il y en ait d'*insipide*, qu'à ceux qui sont d'un tempérament tout-à-fait insensible ; mais on dit, une beauté *fade*, lorsqu'elle n'est point animée, & qu'elle n'a aucun de ces agréments, soit de vivacité ou de langueur, qui sont faits pour réveiller l'œil du spectateur.

245. FAMILLE. MAISON.

Famille est plus de bourgeoisie. *Maison* est plus de qualité.

Ondit, en parlant de naissance : être d'honnête *Famille* & de bonne *Maison*. On dit aussi *Famille Royale* & *Maison Souveraine* (a)

Les *Familles* se font par les alliances, par une façon de vivre polie, par des manières distinguées de celles du bas Peuple, & par des mœurs cultivées qui passent de pere en fils. Les *Maisons* se forment par les titres, par les hautes dignités dont elles sont illustrées, & par les grands emplois continués aux parents du même nom.

(a) C'est que l'on n'entend alors par *Famille Royale*. que les proches parents du Roi, vivant actuellement ; car dès qu'on porte ses vues ou sur les parents éloignés, ou sur les individus morts de la même lignée, on dit : La *Maison Royale*. C'est peut-être delà que vient l'usage du mot *Famille*, pour exprimer une lignée bourgeoise, parce que le mot de *Maison* ne semble destiné qu'à réveiller la mémoire d'ancêtres illustres. (B.)

246. FANÉE. FLÉTRIE.

Ces deux mots different entr'eux du plus au moins ; le second enchérit au-dessus du premier. Une fleur qui n'est que *fanée* peut quelquefois reprendre son éclat ; mais une fleur *flétrie* n'y revient plus.

La beauté, comme la fleur, se *fane* par la longueur du temps, & peut se *flétrir* promptement par accident.

247. FATAL. FUNESTE.

Ils signifient également une chose triste & malheureuse ; mais le premier est plus un effet du sort, & le second est plus une suite du crime.

Les gens de guerre sont en danger de finir leurs jours d'une maniere *fatale* ; & les scélérats sont sujets à mourir d'une maniere *funeste*.

Ces mots ont souvent un sens augural ; je veux dire qu'on s'en sert pour marquer quelque chose qui annonce un fâcheux événement ou qui en est l'occasion. Alors *fatal* ne désigne qu'une certaine combinaison, dans les causes inconnues, qui empêche que rien ne réussisse, & fait toujours arriver le mal plutôt que le bien. *Funeste* présage des accidents plus grands & plus accablants, soit pour la vie, pour l'honneur, ou pour le cœur.

La galanterie fait la fortune aux uns & devient *fatale* aux autres. Toute liaison nouée par le vice est *funeste*.

248. FIERTE. DÉDAIN.

Le premier de ces mots se dit également en *bien* & en *mal* ; je ne le prends néanmoins ici

qu'en mauvaise part , parce que c'est dans ce seul sens qu'il est synonyme avec l'autre. Ils dénotent alors tous les deux un sentiment qui nous empêche de nous familiariser , & qui nous éloigne des personnes que nous croyons au-dessous de nous , soit par la naissance , les biens ou les talents ; avec cette différence que la *fierté* est fondée sur l'estime qu'on a de soi-même ; & le *dédain* , sur le peu de cas qu'on fait des autres , ce qui rend celui-ci plus odieux & plus insupportable.

La fortune donne ordinairement de la *fierté* aux gens d'un petit esprit ou d'une sotte éducation. Il y a une sorte de gens vains qui se font du *dédain* une décoration personnelle , qu'ils produisent comme une étiquette pour annoncer le mérite qu'ils prétendent avoir , & où l'on ne manque pas de lire le contraire de ce qu'ils y croient écrit.

Il faut éviter de parler & encore plus de bâdiner avec les personnes *fieres* : pour les *dédaigneuses* , il faut les fuir ou ne les joindre que pour les mortifier.

249. ORGUEIL. VANITÉ. PRÉSOMPTION.

L'*orgueil* fait que nous nous estimons. La *vanité* fait que nous voulons être estimés. La *présomption* fait que nous nous flattions d'un vain pouvoir.

L'*orgueilleux* se considere dans ses propres idées ; plein & bouffi de lui-même , il est uniquement occupé de sa personne. Le *vain* se regarde dans les idées d'autrui ; avide d'estime , il desire d'occuper la pensée de tout le monde. Le *présomptueux* porte son espérance audacieuse jus-

qu'à la chimere, hardi à entreprendre, il s'agine pouvoir venir à bout de tout.

La plus grande peine qu'on puisse faire à un orgueilleux, est de lui mettre ses défauts sous les yeux. On ne fauroit mieux mortifier un homme vain, qu'en ne faisant aucune attention aux avantages dont il veut se faire honneur. Pour confondre le *présomptueux*, il n'y a qu'à le présenter à l'exécution.

250. FIN. DÉLICAT.

Il suffit d'avoir assez d'esprit pour concevoir ce qui est *fin*; mais il faut encore du goût pour entendre ce qui est *délicat*. Le premier est au-dessus de la portée de bien des gens; & le second trouve peu de personnes qui soient à la sienne.

Un discours *fin* est quelquefois utilement répété à qui ne l'a pas d'abord entendu; mais qui ne sent pas le *délicat* du premier coup, ne le sentira jamais. On peut chercher l'un, & il faut saisir l'autre.

Fin est d'un usage plus étendu; on s'en sert également pour les traits de malignité comme pour ceux de bonté. *Délicat* est d'un service comme d'un mérite plus rare; il ne sied pas aux traits malins, & il figure avec grace en fait de choses flatteuses. Ainsi, l'on dit, une satyre *fine*, une louange *délicate* (a).

(a) Voyez tome II, art. 249.

251. FIN. SUBTIL. DÉLIÉ.

Un homme *fin* marche avec précaution par des chemins couverts. Un homme *subtil* avance adroitement par des voies courtes. Un homme

délié va d'un air libre & aisé par des routes sûres.

La défiance rend *fin*. L'envie de réussir, jointe à la présence d'esprit, rend *subtil*. L'usage du monde & des affaires rend *délié*.

Les Normands ont la réputation d'être *fins*. Les Gascons passent pour *subtils*. La Cour fournit les gens les plus *déliés*.

252. MENU. DÉLIÉ. MINCE.

Le *menu* n'a quelquefois rapport qu'à la grosseur dont il manque, & d'autrefois il en a à la grandeur en tout sens. Le *délié* n'est opposé qu'à la grosseur, supposant toujours une sorte de longueur. Le *mince* n'attaque que l'épaisseur, pouvant beaucoup avoir des autres dimensions. Ainsi l'on dit, une jambe & une écriture *menue*; un fil *délié*; une planche & une étoffe *mince*.

253. GROS ÉPAIS.

Une chose est *grosse* par la quantité de sa circonférence: elle est *épaisse* par l'une de ses dimensions.

Un arbre est *gros*. Une planche est *épaisse*.

Il est difficile d'embrasser ce qui est *gros*. On a de la peine à percer ce qui est *épais*.

254. IMPOLI. GROSSIER. RUSTIQUE.

C'est un plus grand défaut d'être *grossier*, que d'être simplement *impoli*; & c'en est encore un plus grand d'être *rustique*.

L'*impoli* manque de belles manières; il ne plaît pas. Le *grossier* en a de désagréables; il déplaît. Le *rustique* en a de choquantes; il rebute.

L'*impolitesse* est le défaut des gens d'une mé-

diocre éducation : la *grossiereté* l'est de ceux qui en ont eu une mauvaise : la *rusticité* l'est de ceux qui n'en ont point eu.

On souffre l'*impoli* dans le commerce du monde : on évite le *grossier* : on ne se lie point du tout avec le *rustique*.

255. FONDER. ÉTABLIR. INSTITUER.
ÉRIGER.

Fonder, c'est donner le nécessaire pour la subsistance ; il exprime proprement les libéralités temporales. *Etablir*, c'est accorder une place & un lieu de résidence ; il a un rapport particulier à l'autorité & au gouvernement civil. *Instituer*, c'est créer & former les choses ; il en désigne l'auteur ou celui qui les a le premier imaginées & mises au monde. *Eriger*, c'est changer en mieux la valeur des choses ; il ne s'emploie bien que pour les fiefs & les dignités.

Louis IX a fondé les Quinze-Vingt. Louis XIV a établi les filles de S. Cyr. Ignace de Loyola a institué les Jésuites. Paris a été érigé en Archevêché en 1622 sous Louis XIII.

256. ANÉANTIR. DÉTRUIRE. (N.)

Ce qu'on détruit cesse de subsister, mais il en peut rester des vestiges ; ce qu'on anéantit disparaît tout-à-fait. Ce dernier mot a plus de force que l'autre, de façon que l'anéantissement est une destruction totale.

Détruire s'emploie ordinairement dans le sens littéral, pour les choses composées & faisant corps par l'union de leurs parties. Anéantir ne se dit littéralement que de l'être simple dans les propositions de Physique : ailleurs il a toujours un sens hyperbolique.

Le temps détruit tout. Conçoit-on que ce qui existe puisse être *anéanti*? C'est un plaisir de voir un orgueilleux *anéanti* par un plus superbe que lui.

257. ABOLIR. ABROGER.

Abolir se dit plutôt à l'égard des coutumes, & *abroger* à l'égard des loix. Le non-usage suffit pour l'*abolition*: mais il faut un acte positif pour l'*abrogation*.

Le changement de goût, aidé de la politique, a *aboli* en France les joutes, les tournois, & les autres divertissements brillants. De grandes raisons d'intérêt, & peut-être même de bonne discipline, ont été cause que la pragmatique sanction a été *abrogée* par le concordat.

Les nouvelles pratiques font que les anciennes s'*abolissent*. La puissance despotique *abroge* souvent ce que l'équité avoit établi.

On voit l'intérêt particulier travailler avec ardeur à *abolir* la mémoire de certains faits honteux; mais le temps seul vient à bout de tout *abolir*, & la gloire & le déshonneur. Le Peuple romain a quelquefois *abrogé*, par pure haine personnelle, ce que ses Magistrats avoient ordonné de bon & d'avantageux à la république.

L'*abolition* d'une Religion coûte toujours du sang; & la victoire peut n'être pas attachée, en cette occasion, à celui qui le répand, le persécute y triomphant quelquefois du persécuteur: c'est ainsi que le christianisme a triomphé du paganisme par le martyre des premiers fideles. L'*abrogation* d'une loi fondamentale est souvent la cause de la ruine du Prince ou du Peuple, & quelquefois de tous les deux (a).

Voyez tome II, art. 149.

258. ANNULER. INFIRMER. CASSER.
RÉVOQUER. (N.)

Les deux premiers de ces quatre mots s'appliquent uniquement aux actes qui font règle entre les hommes : & les deux derniers s'appliquent, non-seulement aux actes, mais encore aux personnes.

Annuler se dit pour toutes sortes d'actes, soit législatifs, soit conventionnels. Cette opération se fait par une disposition contraire, provenant ou d'une autorité supérieure, ou de ceux mêmes dont l'acte est émané. Les règlements du Lieutenant général de Police peuvent être *annulés* par ceux du Parlement, & ceux du Parlement par ceux du Prince. Une obligation réciproque est *annulée* par les parties qui se la sont imposée, lorsqu'elles en conviennent ; mais, si l'acte d'obligation est authentique, il faut que celui qui l'*annule* le soit aussi.

Infirmer ne se dit que des actes législatifs ou Jugements prononcés par des Juges subalternes ; & le pouvoir d'*infirmer* n'appartient qu'au Tribunal supérieur dans le ressort duquel se trouve situé l'*inférieur*. Ce terme ne s'adapte point aux Arrêts des Cours supérieures ; aucun Tribunal ne les *infirme* ; mais celui d'en haut peut les *casser*. Les Sentences du Châtelet & des Présidiaux sont quelquefois *infirmées* par les Arrêts du Parlement.

Casser renferme une idée accessoire d'ignominie, lorsqu'on le dit des personnes en place ; & lorsqu'il regarde les actes, il emporte une idée d'autorité souveraine. On *eaſſe* un Officier, un Arrêt. Ce mot suppose toujours par sa signifi-

ification l'exercice d'un pouvoir absolu, lors même qu'on s'en sert métaphoriquement dans cette expression, *casser aux gages*, qui s'applique souvent à un amant congédié, à un agent qu'on cesse d'employer, à un ami qu'on abandonne, & aux connaissances auxquelles on renonce.

Révoquer, c'est, quant aux personnes, leur ôter si mplement, sans aucun accessoire d'ignomnie, la place ou la dignité qu'on leur avoit confiée; & quant aux actes, c'est déclarer qu'ils perdent leur vigueur & restent comme non avenus. Le droit de *révoquer* n'appartient qu'à celui qui a droit d'établir. On *révoque* un Intendant, un Procureur, une loi, les pouvoirs donnés pour agir ou parler en son nom.

259. RÉFORMATION. RÉFORME.

La *réformation* est l'action de réformer; la *réforme* en est l'effet.

Dans le temps de la *réformation*, on travaille à mettre en règle, & l'on cherche les moyens de remédier aux abus. Dans le temps de la *réforme*, on est réglé, & les abus sont corrigés.

Il arrive quelquefois que la *réforme* d'une chose dure moins que le temps qu'on a mis à sa *réformation* (a).

(a) Voyez tome II, art. 155.

260. ADOUCIR. MITIGER. (N.)

Adoucir, c'est diminuer la rigueur de la règle, par la dispense d'une partie de ce qu'elle prescrit ou par la tolérance des légeres inob- servations; cela ne regarde que des choses pas- sageres & particulières. *Mitiger*, c'est diminuer la rigueur de la règle, par la réforme de ce

qu'elle a de rude ou de trop difficile : c'est une constitution constante & pour toujours. Le premier dépend de la bonté ou de la facilité du supérieur. Le second est constaté par la réunion des volontés & par la convention de tous les membres du corps.

261. TRANQUILLITÉ. PAIX. CALME.

Ces mots, soit qu'on les applique à l'ame, à la république, ou à quelque société particulière, expriment également une situation exempte de trouble & d'agitation : mais celui de *tranquillité* ne regarde précisément que la situation en elle-même, & dans le temps présent, indépendamment de toute relation : celui de *paix* regarde cette situation par rapport au dehors, & aux ennemis qui pourroient y causer de l'altération : celui de *calme* la regarde par rapport à l'événement, soit passé, soit futur ; ensorte qu'il la désigne comme succédant à une situation agitée ou comme la précédent.

On a la *tranquillité* en soi-même, la *paix* avec les autres, & le *calme* après l'agitation.

Les gens inquiets n'ont point de *tranquillité* dans leur domestique. Les querelleurs ne sont guere en *paix* avec leurs voisins. Plus la passion a été orageuse, plus on goûte le *calme*.

Pour conserver la *tranquillité* de l'état, il faut faire valoir l'autorité sans abuser du pouvoir. Pour maintenir la *paix*, il faut être en état de faire la guerre. Ce n'est pas toujours en molissant qu'on rétablit le *calme* chez un Peuple mutiné.

262. APPAISER. CALMER. (N.)

Le vent s'*appaise* ; la mer se *calme*. A l'égard

des personnes, lorsqu'elles sont en courroux ou dans la fureur de l'emportement, il est question de les *appaiser*: mais il s'agit de les *calmer*, lorsqu'elles sont dans l'émotion que produisent la trop grande crainte du mal, la terreur & le désespoir. Ainsi le mot d'*appaiser* a lieu pour ce qui vient de la force ou de la violence; & celui de *calmer*, pour ce qui est effet de trouble ou d'inquiétude.

Une soumission nous *appaise*: une lueur d'espérance nous *calme*.

263. INVENTER. TROUVER.

On *invente* de nouvelles choses, par la force de l'imagination. On *trouve* des choses cachées, par la recherche & par l'étude. L'un marque la fécondité de l'esprit; & l'autre la pénétration.

La Méchanique *invente* les outils & les machines. La Physique *trouve* les causes & les effets.

Le Baron de Ville a *inventé* la machine de Marli. Harvey a *trouvé* la circulation du sang (a).

(a) Voyez tome II, art. 237 & 238.

264. TROUVER. RENCONTRER.

Nous *trouvons* les choses inconnues ou celles que nous cherchons. Nous *rencontrons* les choses qui sont à notre chemin, ou qui se présentent à nous & que nous ne cherchons point.

Les plus infortunés *trouvent* toujours quelque ressource dans leurs disgraces. Les gens qui se lient aisément avec tout le monde, sont sujets à *rencontrer* mauvaise compagnie.

265. GAIN. PROFIT. LUCRE. ÉMOLUMENT. BÉNÉFICE.

Le *gain* semble être quelque chose de très-cafue, qui suppose des risques & du hasard; voilà pourquoi ce mot est d'un grand usage pour les Joueurs & pour les Commerçants. Le *profit* paraît être plus sûr & venir d'un rapport habituel, soit de fonds, soit d'industrie: ainsi l'on dit, les *profits* du jeu, pour ceux qui donnent à jouer ou fournissent les cartes; & le *profit* d'une terre, pour exprimer ce qu'on en retire, outre les revenus fixés par les baux. Le *lucre* est d'un style plus soutenu, & dont l'idée a quelque chose de plus abstrait & de plus général; son caractère consiste dans un simple rapport à la passion de l'intérêt, de quelque manière qu'elle soit satisfaite: voilà pourquoi l'on dit très-bien d'un homme, qu'il aime le *lucre*; & qu'en pareille occasion l'on ne se serviroit pas des autres mots avec la même grace. L'*émolument* est affecté aux charges & aux emplois, marquant non-seulement la finance réglée des appointements, mais encore tous les autres revenant-bons. *Bénéfice* ne se dit guere que pour les Banquiers, les Commissionnaires, le change & le produit de l'argent: ou dans la Jurisprudence pour les héritiers, qui, craignant de trouver une succession surchargée de dettes, n'acceptent que par *bénéfice* d'inventaire.

Quelques Rigoristes ont déclaré illicite tout *gain* fait aux jeux de hasard. On nomme souvent *profit* ce qui est vol. Tout ce qui n'a que le *lucre* pour objet est roturier. Ce n'est pas toujours où il y a le plus d'*émoluments*, que se trouve le plus d'honneur. Le *bénéfice* qu'on tire

du changement des monnoies, ne répare pas la perte réelle que ce dérangement cause dans l'état.

266. UTILITÉ. PROFIT. AVANTAGE.

L'utilité naît du service qu'on tire des choses. Le profit naît du gain qu'elles produisent. L'avantage naît de l'honneur ou de la commodité qu'on y trouve.

Un meuble a son utilité. Une terre apporte du profit. Une grande maison a son avantage.

Les richesses ne sont d'aucune utilité, quand on n'en fait point usage. Les profits sont plus grands dans les finances, & plus fréquents dans le commerce. L'argent donne beaucoup d'avantage dans les affaires ; il en facilite le succès.

Je souhaite que cet Ouvrage soit utile au Lecteur, qu'il fasse le profit du Libraire, & qu'il me procure l'avantage de l'estime publique.

267. GÉNÉRAL. UNIVERSEL.

Ce qui est général regarde le plus grand nombre des particuliers, ou tout le monde en gros. Ce qui est universel regarde tous les particuliers, ou tout le monde en détail.

Le gouvernement des Princes n'a pour objets que le bien général : mais la Providence de Dieu est universelle.

Un Orateur parle en général, lorsqu'il ne fait point d'application particulière. Un savant est universel, lorsqu'il fait de tout (a).

(a) Voyez tome II, art. 294.

268. GENS. PERSONNES.

Le mot de *gens* a une valeur très-indéfinie

qui le rend incapable d'être uni avec un nombre & d'avoir un rapport marqué à l'égard du sexe. Celui de *personnes* en a une plus particularisée, qui le rend susceptible de calcul & de rapport au sexe, quand on veut le désigner.

Il y a d'honnêtes *gens* à la Cour; les *personnes* de l'un & de l'autre sexe y sont plus polies qu'ailleurs.

Le plaisir de la table n'admet que *gens* de bonne humeur, & ne souffre pas qu'on soit plus de huit *personnes*.

Pour bien faire le détail d'une compagnie, il faut faire connoître la qualité des *gens*, & le nombre des *personnes* qui la composent.

Dans tous les gouvernements il se trouve des *gens* mal intentionnés; & il y a toujours dans les assemblées quelques *personnes* mécontentes.

Les Rois ne sont pas des *personnes* sacrées aux *gens* propres à tout entreprendre.

269. HAINE. AVERSION. ANTIPATHIE. RÉPUGNANCE.

Le mot de *haine* s'applique plus ordinairement aux personnes. Les mots d'*aversion* & d'*antipathie* conviennent à tout également. On ne se sert de celui de *répugnance* qu'à l'égard des actions, c'est-à-dire, lorsqu'il s'agit de faire quelque chose.

La *haine* est plus volontaire, & paroît jeter ses racines dans la passion ou dans le ressenti-
ment d'un cœur irrité & plein de fiel. L'*aversion* & l'*antipathie* sont moins dépendants de la liberté, & paroissent avoir leurs sources dans le tempéramment ou dans le goût naturel; mais avec cette différence que l'*aversion* a des causes plus connues, & que l'*antipathie* en a de plus secrètes. Pour la *répugnance*, elle n'est pas, comme,

comme les autres, une habitude qui dure ; c'est un sentiment passager, causé par la peine ou par le dégoût de ce qu'on est obligé de faire.

Les manières impertinentes & les mauvaises qualités qu'on remarque dans les personnes ou qu'on leur attribue, nourrissent la *haine* ; elle ne cesse que quand on commence à les regarder avec d'autres yeux, soit par un retour d'estime, soit par reconnaissance pour quelque service, ou par un mouvement d'intérêt. Les défauts que nous avons en horreur, & les façons d'agir opposées aux nôtres, nous donnent de l'*aversion* pour les personnes qui les ont ; elle ne cesse que lorsque ces personnes changent & s'accommodeent à notre esprit & à nos mœurs, ou que nous changeons nous-mêmes en prenant leurs inclinations. La différence du tempérament, la singularité de l'humeur, l'esprit particulier, & le je ne sais quoi d'un air qui déplaît, produisent l'*Antipathie* ; elle dure jusqu'à ce que les ressorts secrets du sang & de la nature aient fait un assez grand changement dans le goût pour qu'il soit universel, ou entièrement soumis à la raison. Une infinité de motifs particuliers peuvent causer la *Répugnance* qu'on a à user des choses ou à les faire, selon la nature de ces choses, les occasions & les circonstances ; on ne la sent, qu'autant qu'on est contraint par les autres ou qu'on se constraint soi-même.

La *haine* fait tout blâmer dans les personnes qu'on hait, & y noircit jusqu'aux vertus. L'*aversion* fait qu'on évite les gens, & qu'on en regarde la société comme quelque chose de fort désagréable. L'*Antipathie* fait qu'on ne les peut souffrir, & nous en rend la compagnie fatigante. La *Répugnance* empêche qu'on ne fasle les

Tome I.

K

chooses de bonne grace, & donne un air géné, qui fait voir que ce n'est pas le cœur qui commande ce qu'on exécute.

Il y a moins loin, comme l'a dit un homme d'esprit, de la *haine* à l'amour, que de la *haine* à l'indifférence. C'est quelquefois pour ceux avec qui le devoir nous engage à vivre, que nous avons le plus d'*aversion*. Rien ne dépend moins de nous que l'*antipathie*; tout ce que nous pouvons faire, c'est de la dissimuler. On ne doit jamais faire avec *répugnance* ce que la raison, l'honneur & le devoir exigent.

Il ne faut avoir de la *haine* que pour le vice; de l'*aversion* que pour ce qui est nuisible; de l'*antipathie* que pour ce qui porte au crime; & de la *répugnance*, que pour les fausses dé-marches, ou pour ce qui peut donner atteinte à la réputation.

270. INIMITIÉ. RANCUNE.

L'*inimitié* est plus déclarée; elle paraît tou-
jours ouvertement. La *rancune* est plus cachée;
elle dissimule.

Les mauvais services & les discours désobli-
geants entretiennent l'*inimitié*: elle ne finit
que lorsque fatigué de chercher à nuire, on
se raccommode; ou que, persuadé par des amis
communs, on se réconcilie. Le souvenir d'un
tort ou d'un affront reçu, conserve la *rancune*
dans le cœur; elle n'en sort que lorsqu'on n'a
plus aucun desir de vengeance, ou qu'on par-
donne sincèrement.

L'*inimitié* n'empêche pas toujours d'estimer
son ennemi, ni de lui rendre justice; mais elle
empêche de le caresser, & de lui faire du bien
autrement que par certains mouvements d'hon-

neur & de grandeur d'ame, auxquels on sacrifie quelquefois sa vengeance. La *rancune* fait toujours embrasser avec plaisir l'occasion de se venger; mais elle fait se couvrir de l'extérieur de l'amitié, jusqu'au moment qu'elle trouve à se satisfaire.

Il y a quelquefois de la noblesse dans l'*inimitié*; & il seroit honteux de n'en point avoir pour certaines personnes: mais la *rancune* a toujours quelque chose de bas; un courage fier refuse nettement le pardon, ou l'accord de bonne grace.

On a vu les sentiments être héréditaires, & l'*inimitié* se perpétuer dans les familles: les mœurs sont changées; le fils ne veut du pere que la succession des biens. Les réconciliations parfaites sont rares: il reste souvent bien de la *rancune* après celles qui paroissent être les plus sincères; & la façon de pardonner qu'on attribue aux Italiens, est assez celle de toutes les nations.

Je crois qu'il n'y a que les perturbateurs du repos public, qui doivent être l'objet de l'*inimitié* d'un Philosophe. S'il y a un cas où la *rancune* soit excusable, c'est à l'égard des traîtres; leur crime est trop noir pour qu'on puisse penser à eux sans indignation.

271. ABHORRER. DÉTESTER.

Ces deux mots ne sont guere d'usage qu'au présent, & marquent également des sentiments d'aversion, dont l'un est l'effet du goût naturel ou du penchant du cœur, & l'autre est l'effet de la raison ou du jugement.

On abhorre ce qu'on ne peut souffrir, & tout ce qui est l'objet de l'antipathie. On déteste

ce qu'on désapprouve & ce que l'on condamne.

Le malade *abhorre* les remèdes. Le malheureux *déteste* le jour de sa naissance.

Quelquefois on *abhorre* ce qu'il seroit avantageux d'aimer; & l'on *déteste* ce qu'on estimeroit, si on le connoissoit mieux.

Une ame bien placée *abhorre* tout ce qui est basseſſe & lâcheté. Une personne vertueuse *déteste* tout ce qui est crime & injustice.

272. ABOMINABLE. DÉTESTABLE.
EXÉCRABLE. (N.)

L'idée primitive & positive de ces mots, est une qualification de mauvais au suprême degré; ensorte qu'ils ne sont susceptibles, ni d'augmentation ni de comparaison, que dans le cas où l'on veut donner au sujet qualifié le premier rang entre tous ceux à qui ce même genre de qualification pourroit convenir. Ainsi l'on dit: *La plus abominable* de toutes les débauches; mais l'on ne diroit pas: Une débauche *très-abominable*, ni plus abominable qu'une autre. Exprimant par eux-mêmes ce qu'il y a de plus fort, ils excluent tous les modificatifs dont on peut faire accompagner la plupart des autresépithetes. Voilà en quoi ils sont synonymes.

Leur différence consiste en ce que l'*abominable* paroît avoir un rapport plus particulier aux mœurs; le *détestable*, au goût; l'*exécrable*, à la conformation. Le premier marque une sale corruption; le second désigne du mauvais ou de la dépravation; & le dernier exprime une extrême difformité.

Ceux qui passent d'une dévotion superstitieuse au libertinage, s'y plongent ordinairement jusqu'à dans ce qu'il y a de plus *abominable*. Tel

mets est aujourd'hui traité de *détestable*, qui fait chez nos peres l'honneur des meilleurs repas. Les richesses embellissent, aux yeux d'un homme intéressé, la plus *exécrable* de toutes les créatures.

273. AFFREUX. HORRIBLE. EFFROYABLE. ÉPOUVANTABLE. (N.)

Ces épithetes sont du nombre de celles qui, portant la qualification jusqu'à l'excès, ne sont guere employées avec les adverbes de quantité qui forment les degrés de comparaison. Elles qualifient toutes les quatre en mal, mais en mal provenant d'une conformation laide ou d'un aspect déplaisant.

Les deux premières semblent avoir un rapport plus précis à la difformité; & les deux dernières en ont plus particulièrement à l'énormité.

Ce qui est *affreux* inspire le dégoût ou l'éloignement; l'on a peine à en soutenir la vue. Une chose *horrible* excite l'aversion; on ne peut s'empêcher de la condamner. L'*effroyable* est capable de faire peur; on n'ose l'approcher. L'*épouvantable* cause l'étonnement & quelquefois la terreur: on le fuit; &, si on le regarde, c'est avec surprise.

Ces mots, souvent employés au figuré en ce qui regarde les mœurs & la conduite, le font aussi à l'égard des ouvrages de l'esprit dans la critique qu'on en fait: un illustre Auteur du siècle dernier vouloit absolument les en bannir, parce qu'ils servent moins à marquer le vrai démerite de l'ouvrage, que la maniere dont est affectée la personne qui en parle.

274. HONTE. PUDEUR.

Les reproches de la conscience causent la *honte*. Les sentiments de modestie produisent la *pudeur*. Elles font quelquefois, l'une & l'autre, monter le rouge au visage ; mais alors on rougit de *honte*, & l'on devient rouge par *pudeur*.

Il ne convient point de se glorifier, ni d'avoir *honte* de sa naissance ; ce sont des traits d'orgueil ; mais il convient également au noble & au roturier d'avoir *honte* de leurs fautes. Quoique la *pudeur* soit une vertu, il y a néanmoins des occasions où elle passe pour foiblesse & timidité.

275. INCROYABLE. PARADOXE.

On se sert d'*incroyable* en fait d'événements ; & de *paradoxe* en fait d'opinions. On raconte des choses *incroyables* : on propose des *paradoxes*.

Le peuple & les enfants ne trouvent rien d'*incroyable*, lorsque c'est leurs maîtres qui parlent. Une proposition nouvelle, quoique vraie, risque d'être traitée de *paradoxe* ; tandis qu'une vieille opinion, quoiqu'extravagante, conserve tout son crédit.

276. MOU. INDOLENT.

Un horame *mou* ne soutient pas ses entreprises. Un *indolent* ne veut rien entreprendre. Le premier manque de courage & de fermeté ; on l'arrête, on le tourne, on l'intimide, & on le fait changer aisément. Le second manque de volonté & d'émulation ; on ne peut le piquer ni le rendre sensible.

L'homme *mou* ne vaut rien à la tête d'un parti. L'homme *indolent* n'est pas propre à le former.

277. INDOLENT. NONCHALANT. PARESSEUX. NÉGLIGENT.

On est *indolent* par défaut de sensibilité, *nonchalant*, par défaut d'ardeur; *paresseux*, par défaut d'action; *négligent*, par défaut de soin.

Rien ne pique l'*indolent*; il vit dans la tranquillité, & hors des atteintes que donnent les fortes passions. Il est difficile d'animer le *nonchalant*; il va mollement & lentement dans tout ce qu'il fait. L'amour du repos l'emporte, chez le *paresseux*, sur les avantages que procure le travail. L'inattention est l'apanage du *négligent*; tout lui échappe, & il ne se pique point d'exactitude.

L'*indolence* émoussé le goût. La *nonchalance* craint la fatigue. La *paresse* fuit la peine. La *négligence* apporte des délais & fait manquer l'occasion.

Je crois que l'amour est de toutes les passions la plus propre à vaincre l'*indolence*. Il me semble qu'on surmonte plus aisément la *nonchalance* par la crainte du mal, que par l'espérance du bien. L'*ambition* fut toujours l'ennemie mortelle de la *paresse*. Des intérêts personnels & considérables ne souffrent point de *négligence*.

278. PARESSE. FAINÉANTISE.

La *paresse* est un moindre vice que la *fainéantise*. Celle-là semble avoir sa source dans le tempérament; & celle-ci dans le caractère de l'âme. La première s'applique à l'action de l'es-

prit comme à celle du corps : la seconde ne convient qu'à cette dernière sorte d'action.

Le *paresseux* craint la peine & la fatigue ; il est lent dans ses opérations, & fait traîner l'ouvrage. Le *fainéant* aime à être désœuvré ; il hait l'occupation, & fuit le travail.

279. LACHE. POLTRON.

Le *lâche* recule ; le *poltron* n'ose avancer. Le premier ne se défend pas, il manque de valeur. Le second n'attaque point, il péche par le courage (a).

Il ne faut pas compter sur la résistance d'un *lâche*, ni sur le secours d'un *poltron*.

(a) Voyez tome II, art. 221.

280. LARRON. FRIPPON. FILOU. VOLEUR.

Ce sont gens qui prennent ce qui ne leur appartient pas, avec les différences suivantes. Le *larron* prend en cachette, il dérobe. Le *fripon* prend par finesse, il trompe. Le *filou* prend avec adresse & subtilité, il escamote. Le *voleur* prend de toutes manières, & même de force & avec violence.

Le *larron* craint d'être découvert ; le *fripon*, d'être reconnu ; le *filou*, d'être surpris ; & le *voleur*, d'être pris.

281. LIBERTIN. VAGABOND. BANDIT.

Le dérèglement est le partage de tous les trois : mais le *libertin* péche proprement contre les bonnes mœurs ; la passion ou l'amour du plaisir le domine : le *vagabond* manque par la conduite ; l'indocilité ou l'amour excessif de

la liberté l'écarte des bonnes compagnies: le *bandit* peche par le cœur & la probité; il ne se conforme pas même aux loix civiles.

282. ACCUSATEUR. DÉNONCIATEUR. DÉLATEUR. (N.)

* Termes relatifs à une même action, faite par différents motifs; celle de révéler à un supérieur une chose dont il doit être offensé, & qu'il doit punir (*Encycl. IV*, 830.)

* *L'accusateur* intéressé comme partie ou comme protecteur de la société civile, poursuit le criminel devant le tribunal de la Justice, pour le faire punir. *Le dénonciateur*, zélé pour la loi, révèle aux supérieurs la faute cachée, & leur fait connaître le coupable: il n'est point obligé à la preuve; c'est à ceux-là à faire ce qu'ils jugent à propos, soit pour s'assurer de la vérité, soit pour remédier au mal. *Le délateur*, dangereux ennemi des particuliers, rapporte tout ce qu'ils échappent dans leurs discours ou dans leurs actions de non conforme aux ordres ou à l'esprit du ministère public; il se masque souvent d'un faux air de confiance.

Il faut, pour se porter *accusateur*, être très-assuré du fait, en avoir des preuves suffisantes, & prendre un grand intérêt à la punition. Dès qu'on a la moindre connaissance d'une conspiration contre l'Etat ou contre le Prince, on doit en être le *dénonciateur*; autrement on en devient le complice. On regarde toujours le *délateur* comme un odieux personnage, sujet à donner une tournure de crime aux choses innocentes: les gens de cette espèce ne sont guere en

crédit que dans les gouvernements soupçonneux & tyranniques (a).

* Un sentiment d'honneur, ou un mouvement raisonnable de vengeance ou de quelqu'autre passion, semble être le motif de l'*accusateur*; l'attachement sévere à la loi, celui du *dénonciateur*; un dévouement bas, mercenaire & servile, ou une méchanceté qui se plaît à faire le mal sans qu'il en revienne aucun bien, celui du *déléteur*. On est porté à croire que l'*accusateur* est un homme irrité; le *dénonciateur*, un homme indigné; le *déléteur*, un homme vendu.

Quoique ces trois personnages soient également odieux aux yeux du Peuple, il est des occasions où le *Philosophe* ne peut s'empêcher d'aprouver l'*accusateur*, & de louer le *dénonciateur*; mais le *déléteur* lui paroît méprisable dans toutes.

Il faudroit que l'*accusateur* vainquît sa passion, & quelquefois le préjugé, pour ne point accuser; au contraire, il a fallu que le *dénonciateur* surmontât le préjugé pour dénoncer: on n'est point *déléteur*, tant qu'on a dans l'ame une ombre d'élévation, d'honnêteté, de dignité (*Encycl. ibid*).

(a) *Feu M. le Dauphin détestoit les accusations secrètes, & cette espece d'hommes aussi vile que lâche, qui trafiquent, dans l'ombre, de la sûreté de leurs citoyens. Il regardoit les délations comme le ressort d'un gouvernement foible & corrompu, qui avilit une partie des citoyens pour perdre l'autre, corrompt les ames en payant l'infamie, & encourage à la calomnie par l'intérêt.* (*M. Thomas, Eloge de Louis, Dauphin de France, pages 32 & 33.*)

283. ENNEMI. ADVERSAIRE.
ANTAGONISTE. (N.)

Les *ennemis* cherchent à se nuire ; ordinairement ils se haïssent , & le cœur est de la partie. Les *adversaires* font valoir leurs prétentions l'un contre l'autre ; ils se poursuivent souvent avec animosité , mais l'intérêt a plus de part à leur conduite que le cœur. Les *antagonistes* embrassent des parties opposées ; ils se traitent quelquefois avec aigreur , mais leur éloignement ne vient que de leur différente façon de penser.

Les premiers font la guerre , veulent détruire , & portent leurs coups jusques sur la personne. Les seconds contestent , veulent s'approprier quelque chose & en priver le compétiteur ; la cupidité est le motif le plus fréquent de leur désunion. Les troisièmes s'opposent réciproquement à leurs progrès , & veulent chacun avoir raison dans leurs disputes ; le goût & les opinions sont presque toujours l'objet de leurs débats.

Il y a des Nations dont les sujets maissent *ennemis* de ceux de la Nation voisine. Un riche plaideur est un *adversaire* plus à craindre que le plus éloquent Avocat. Scaliger & Pétau furent dans leur temps grands *antagonistes*.

284. LASSE R. FATIGUER.

La continuation d'une même chose *lasse* : la peine fatigue. On se *lasse* à se tenir debout : on se fatigue à travailler.

Être *las* , c'est ne pouvoir plus agir. Être *fatigué* , c'est avoir trop agi.

La *laffitude* se fait quelquefois sentir sans

K 6

qu'on ait rien fait; elle vient alors d'une disposition du corps, & d'une lenteur de circulation dans le sang. La *fatigue* est toujours la suite de l'action, elle suppose un travail rude, ou par la difficulté ou par la longueur.

Dans le sens figuré, un suppliant *lasse* par sa persévérence, & il *fatigue* par ses importunités.

On se *lasse* d'entendre. On se *fatigue* à poursuivre.

285. LEVER. ÉLEVER. SOULEVER. HAUSSER. EXHAUSSER.

On *leve*, en dressant ou mettant debout. On *élève*, en plaçant dans un lieu ou dans un ordre éminent. On *souleve*, en faisant perdre terre & portant en l'air. On *exhaussé*, en ajoutant un degré supérieur, soit de situation, soit de force, soit d'étendue. On *hausse*, en augmentant la dimension perpendiculaire, c'est-à-dire, en donnant plus de hauteur par une continuation de la chose même.

On dit, *lever* une échelle, *élèver* une statue, *soulever* un coffre, *hausser* les épaules & la voix, *exhausser* un bâtiment.

286. BAISSE R. ABAISSE R.

Baisser se dit des choses qu'on veut placer plus bas, de celles dont on veut diminuer la hauteur, & de certains mouvements de corps; on *baisse* une poutre, on *baisse* les voiles d'un navire, on *baisse* un bâtiment, on *baisse* les yeux & la tête. *Abaïsser* se dit des choses faites pour en couvrir d'autres, mais qui étant relevées les laissent à découvert; on *abaisse* le dessus d'une cassette, on *abaisse* les paupières, on *abaisse* sa coiffe & sa robe.

Les opposés de *baïsser* sont éléver & *exhausser* ; ceux d'*abaisser* sont lever & relever , chacun selon les différentes occasions où ils sont employés , & les divers sujets dont il est question. On *baïsse* un toît trop élevé , & un mur trop exhaussé. On *abaisse* la trappe qu'on avoit levée , & son voile qu'on avoit relevé.

Baïsser est d'usage dans le sens neutre ; *abaisser* ne l'est pas. Ils se joignent également au pronom réciproque ; mais alors le premier garde toujours le sens littéral , & le second prend toujours le figuré.

On *baïsse* en diminuant. On se *baïsse* en se courbant. On s'*abaisse* en s'humiliant , ou en se proportionnant aux personnes qui nous sont inférieures par la condition ou par l'esprit.

Les rivières *baïssent* en été. Les grandes personnes sont obligées de se *baïsser* pour passer par les petites portes. Il est quelquefois dangereux de s'*abaisser* , car on prend au mot notre humilité & l'on nous méprise sur notre parole. Ce n'est pas en s'*abaisstant* jusqu'à la familiarité , qu'un Prince acquiert la qualité & la réputation de bon ; c'est par la douceur & la justice de son gouvernement. L'on n'est jamais bon maître , si l'on ne fait s'*abaisser* jusqu'au niveau de l'esprit de son écolier.

Le mot de *baïsser* n'est jamais employé dans le sens figuré à l'actif , soit qu'il soit joint au pronom réciproque , ou qu'il ait un autre cas ; l'usage ne s'en sert en ce sens qu'au neutre : ainsi l'on dit que les forces *baïssent* quand on a passé quarante ans. Pour le mot d'*abaisser* , il a quelquefois à l'actif un sens figuré , & le bon usage ne l'emploie jamais autrement avec le pronom réciproque ; il seroit tout-à-fait déplacé , si on lui donnoit alors le sens propre &

littéral : on ne dit pas d'un dessus de coffre qu'il s'abaisse, on dit qu'il tombe.

L'adversité fait *baisser* l'esprit aux uns, & le réveille aux autres. L'homme sage & simple ne s'abaisse point, ni ne se soucie d'*abaisser* l'orgueil d'autrui.

287. ABJECTION. BASSESSÉ.

Ces mots ne sont synonymes, que lorsqu'ils marquent l'état où l'on est; & la première de leurs différences se rencontrent dans leur construction avec le mot d'*ETAT*, auquel on les joint souvent. La délicatesse de notre langue veut alors que l'un ne vienne qu'après, & que l'autre marche toujours devant. Ainsi l'on dit, état d'*abjection* & *basseſſe* d'état.

L'*abjection* se trouve dans l'obscurité où nous nous enveloppons de notre propre mouvement, dans le peu d'estime qu'on a pour nous, dans le rebut qu'on en fait, & dans les situations humiliantes où l'on nous réduit. La *basseſſe* se trouve dans le peu de naissance, de mérite, de fortune & de condition.

La nature a placé des êtres dans l'élévation, & d'autres dans la *basseſſe*: mais elle ne place personne dans l'*abjection*; l'homme s'y jette de son choix, on y est plongé par la dureté d'autrui.

La piété diminue les amertumes de l'état d'*abjection*. La stupidité empêche de sentir tous les désagréments de la *basseſſe* de l'état. L'esprit & la grandeur d'ame font qu'on se chagrine de l'un, & qu'on rougit de l'autre.

Il faut tâcher de se tirer de la *basseſſe*; l'on n'en vient pas à bout sans travail & sans bonheur. Il faut prendre garde de ne pas tomber dans l'*abjection*; le sage usage de sa fortune

& de son crédit en est le plus sûr moyen.

Les secrets ressorts de l'amour-propre jouent souvent dans une *abjection* volontaire, & y font quelquefois trouver de la satisfaction; mais il n'y a que la vertu la plus pure, qui puisse faire goûter à une ame noble la *basseſſe* de l'état.

288. RELEVÉ. SUBLIME.

On ne prend ici ces deux mots que dans le sens où ils s'appliquent au discours. Alors il me semble que celui de *relevé* a plus de rapport à la science & à la nature des choses qu'on traite, & que celui de *sublime* en a davantage à l'esprit, & à la maniere dont on traite les choses.

L'ENTENDEMENT HUMAIN de Loke est un ouvrage très-*relevé*. On trouve du *sublime* dans les narrations de la Fontaine.

Un discours *relevé* est quelquefois guindé, & fait sentir la peine qu'il a coûté à l'Auteur; mais un discours *sublime*, quoique travaillé avec beaucoup d'art, paroît toujours naturel.

Des mots recherchés, connus seulement des doctes, joints à des raisonnements profonds & métaphysiques, forment le style *relevé*. Des expressions également justes & brillantes, jointes à des pensées vraies, finement & noblement tournées, font le style *sublime*.

Tous les différents ouvrages de l'esprit ne peuvent pas être *relevés*, mais ils peuvent tous être *sublimes*: il est cependant plus rare d'en trouver de *sublimes* que de *relevés*.

289. LIEU. ENDROIT. PLACE.

Lieu, marque un total d'espace. *Endroit* n'indique proprement que la partie d'un espace plus

étendu. *Place* insinue une idée d'ordre & d'arrangement. Ainsi l'on dit, le *lieu* de l'habitation, l'*endroit* d'un livre cité, la *place* d'un convive, ou de quelqu'un qui a séance dans une assemblée.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*.

Paris est le *lieu* du monde le plus agréable. Les espions vont dans tous les *endroits* de la ville. Les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Il faut, tant qu'on peut, préférer les *lieux* saints, les *endroits* connus, & les *places* convenables.

290. METTRE. POSER. PLACER.

Mettre a un sens plus général ; *poser* & *placer* en ont un plus restreint ; mais *poser*, c'est mettre avec justesse dans le sens, & de la manière dont les choses doivent être mises ; *placer*, c'est les mettre avec ordre dans le rang & dans le lieu qui leur conviennent. Pour bien *poser*, il faut de l'adresse dans la main : pour bien *placer*, il faut du goût & de la science.

On *met* des colonnes pour soutenir un édifice, on les *pose* sur des bases, on les *place* avec symétrie.

291. RENDRE. REMETTRE. RESTITUER.

Nous *rendons* ce qu'on nous avoit prêté ou donné. Nous *remettons* ce que nous avions en gage ou en dépôt. Nous *restituons* ce que nous avions pris ou volé.

On doit *rendre* exactement, *remettre* fidèlement, & *restituer* entièrement.

On emprunte pour *rendre* : on se charge d'une chose pour la *remettre* : mais on ne prend guere à dessein de *restituer*.

L'usage emploie & distingue encore ces mots dans les occasions suivantes. Il se sert du premier à l'égard des devoirs civils, des faveurs interrompues, & des présents ou monuments de tendresse : on *rend* hommage à son Seigneur suzerain ; son amitié à qui en avoit été privé ; les lettres à une maîtresse abandonnée. Le second se dit à l'égard de ce qui a été confié, & des honneurs, emplois ou charges dont on est revêtu : on *remet* un enfant à ses parents ; le cordon de l'ordre, le bâton de commandement, les sceaux & les dignités au Prince. Le troisième se place pour les choses qui, ayant été ôtées ou retenues, se trouvent dues : on *restitue* à l'innocent accusé son état & son honneur ; on *restitue* un mineur dans la possession de ses biens aliénés.

292. ADMETTRE. RECEVOIR. (N.)

On *admet* quelqu'un dans une société particulière : on le *reçoit* à une charge.

Le premier est une faveur accordée par les personnes qui composent la société, en conséquence de ce qu'elles vous jugent propre à participer à leurs desseins, à goûter leurs occupations, & à augmenter leur amusement & leur plaisir. Le second est une opération par laquelle on achieve de vous donner une entière possession, & de vous installer dans la place que vous devez occuper, en conséquence d'un droit acquis, soit par bienfait, soit par stipulation.

Ces deux mots ont encore, dans un usage plus ordinaire, une idée commune qui les rend

synonymes, & dont la différence consiste alors en ce qu'admettre semble supposer un objet plus intime & plus de choix, & que recevoir paraît exprimer quelque chose de plus *extérieur*, & où il faut moins de précaution.

Ainsi, on *admet* dans sa familiarité & dans sa confidence ceux qu'on en juge dignes : on *reçoit* dans les maisons & dans les cercles ceux qu'on y présente.

Les Ministres étrangers sont *admis* à l'audience du Prince, & *reçus* à sa Cour.

Mieux les sociétés sont composées, plus elles doivent avoir attention à n'admettre que de bons sujets, parce qu'ordinairement le vicieux corrompt le vertueux, & le foible énerve le fort. Quoique la probité, la sagesse & la science nous fassent estimer, elles ne nous font pas néanmoins recevoir dans le monde : cette prérogative est dévolue aux talents & à l'esprit d'amusement.

293. RECEVOIR. ACCEPTER.

Nous *recevons* ce qu'on nous donne ou ce qu'on nous *envoie*. Nous *acceptons* ce qu'on nous offre.

On *reçoit* les grâces, On *accepte* les services. *Recevoir* exclut simplement le refus. *Accepter* semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse.

Il faut toujours être reconnaissant des bienfaits qu'on a *reçus*. Il ne faut jamais rejeter ce qu'on a *accepté*.

294. ASSOCIER. AGREGER. (N.)

On *associe* à des entreprises ; on *agrége* à un corps. L'un se fait pour avoir du secours, ou

pour partager les avantages du succès ; l'autre a pour objet de se donner un confrère ou de soutenir sa compagnie par le nombre & le choix des membres.

Les Marchands & les Financiers s'associent. Les gens de lettres sont agrégés aux Universités & aux Académies.

295. ALLIANCE. LIGUE. CONFÉDÉRATION. (N.)

Les liens de parenté ou d'amitié, les avantages de la bonne intelligence, & l'assurance des secours dans le besoin pour se maintenir, sont les motifs ordinaires des *alliances*. Les *ligues* ont pour but d'abattre un ennemi commun, ou de se défendre contre ses attaques. Les *confédérations* se terminent à quelque exploit particulier.

C'est entre les Souverains que les traités d'*alliance* ont lieu : on y stipule sans fixer de terme, dans l'espérance ou dans la supposition que le temps n'y altérera rien. On admet également dans les *ligues* des souverains & des particuliers : elles ne sont pas censées devoir durer perpétuellement. Il semble que les *confédérations* se forment plus ordinairement entre des particuliers, elles ne subsistent que jusqu'à l'entière exécution de l'entreprise ; & souvent la trahison ou l'indiscrétion en empêchent les suites.

296. TROUPE. BANDE. COMPAGNIE.

Plusieurs personnes jointes pour aller ensemble, font la *troupe*. Plusieurs personnes séparées des autres pour se suivre & ne se point quitter, font la *bande*. Plusieurs personnes

réunies par l'occupation, l'emploi ou l'intérêt, font la compagnie (a).

On dit une troupe de Comédiens, une bande de violons, & la compagnie des Indes.

Il n'est pas honnête de se séparer de la troupe pour faire bande à part; & il faut toujours prendre l'intérêt de la compagnie où l'on se trouve engagé.

(a) Il me semble que c'est une première erreur, de croire que la troupe, la bande & la compagnie, ne puissent être formées que de plusieurs personnes, puisqu'on dit, des loups en troupe, une bande d'étourneaux une compagnie de perdrix. Je crois d'ailleurs que les vrais caractères distinctifs ne sont pas assignés; que la troupe est la réunion purement locale de plusieurs pour aller ensemble; que la bande est, ou une portion détachée d'un plus grand nombre, ou une troupe dont les individus se suivent; & qu'une compagnie est la réunion morale de plusieurs individus par l'identité de l'occupation, de l'emploi, de l'intérêt ou de l'attachement.

Tous les individus doivent être ensemble dans le même lieu, pour faire troupe: ils doivent y paroître par une succession sensible & non interrompue, pour faire bande: il suffit qu'ils aient droit de s'y trouver, à l'exclusion des autres, pour former une compagnie (B).

297. ACCOMPAGNER. ESCORTER.

On accompagne par égard, pour faire honneur, ou par amitié, pour le plaisir d'aller ensemble. On escorte par précaution, pour empêcher les accidents qui pourroient arriver, ou mettre à couvert de l'insulte d'en ennemi qu'on peut rencontrer dans sa marche.

C'est le désir de plaisir, ou de se procurer quelque agrément qui fait agir dans le premier cas, & c'est la crainte du danger qui détermine dans le second.

On dit, avoir avec soi une nombreuse compagnie, & une forte escorte.

298. MATIERE. SUJET.

La *matiere* est ce qu'on emploie dans le travail.
Le *sujet* est sur quoi l'on travaille.

La *matiere* du discours consiste dans les mots,
dans les phrases & dans les pensées. Le *sujet*
est ce qu'on exprime par ces mots, par ces phra-
ses, & par ces pensées.

Les raisonnements, les passages de l'Ecriture-
saintes, les pensées des Peres de l'Eglise, les ca-
ractères des passions, & les maximes de morale,
sont la *matiere* des sermons. Les mystères de la
foi, & les préceptes de l'Evangile en doivent en
être le *sujet*.

299. CALENDRIER. ALMANACH. (N.)

Les jours placés dans les mois par ordre numé-
ral, & dans les révolutions de la semaine par
leurs noms ou signes planétaires, avec les indi-
cations des fêtes & des pratiques du rit ecclé-
siastique, font tout l'objet du *calendrier*. L'*alma-
nach*, plus étendu, pousse son district, non-
seulement jusqu'à des observations astronomi-
ques, & des pronostics sur les diverses tempéries
de l'air, mais encore jusqu'à des prédictions d'é-
vénements tirés de l'astrologie judiciaire : de
plus, on donne aujourd'hui, sous le nom d'*al-
manachs*, des notices où l'on peut observer les
mutations de chaque année.

300. A N. ANNÉE. (N.)

* Un service particulièrement destiné au cal-
cul, est l'accessoire qui caractérise & distingue
le mot *an* : voilà pourquoi il se place ordi-
nairement dans les dates avec les nombres, &

qu'il se trouve rarement avec les épithètes qualificatives. Au lieu que le mot *année* est plus propre à être qualifié, & ne figure pas de si bonne grace avec les mêmes nombres.

Cet ouvrage parut pour la premiere fois l'an 1718: ainsi il y a 29 ans (a) que j'ai eu la hardiesse de me livrer au public.

Les *années* fertiles doivent, dans un Etat bien policé, empêcher la disette de se faire sentir dans les *années* stériles.

L'année heureuse est celle qu'on passe sans ennui & sans infirmité.

* *L'an* me semble être un élément déterminé du temps; il est dans la durée ce que le point est dans l'étendue. De-là vient que l'on dit *an*, pour marquer une époque, ainsi que pour déterminer l'étendue d'une durée. Comme on considère le point sans étendue, on envisage l'*an* sans attention à sa durée.

Mais l'*année* est envisagée comme étant elle-même une durée déterminée & divisible en ses parties: l'*année* a douze mois, 365 jours, quatre saisons. Delà vient que l'on qualifie l'*année* par les événements qui en ont rempli la durée. (b) (B.)

(a) Ceci prouve que l'Auteur écrivoit cet article en 1747.

(b) Voyer tome II, art. 189.

301. MOMENT. INSTANT.

Un *moment* n'est pas long: un *instant* est encore plus court.

Le mot de *moment* a une signification plus étendue; il se prend quelquefois pour le temps en général, & il est d'usage dans le sens figu-

ré. Le mot *d'instant* a une signification plus resserrée; il marque la plus petite durée du temps, & n'est jamais employé que dans le sens littéral.

Tout dépend de savoir prendre le *moment* favorable; quelquefois un *instant* trop tôt ou trop tard est tout ce qui fait la différence du succès à l'infortune.

Quelque sage & quelque heureux qu'on soit, on a toujours quelque tâcheux *moment* qu'on ne sauroit prévoir. Il ne faut souvent qu'un *instant* pour changer la face entière des choses qu'on croyoit le mieux établies.

Tous les *moments* sont chers à qui connaît le prix du temps. Chaque *instant* de la vie est un pas vers la mort.

302. FUTUR. AVENIR. (N.)

* Ces mots sont plus caractérisés par la diversité des styles, que par la différence des significations. *Futur* est d'un grand usage dans le dogmatique: la Grammaire connaît les *temps futurs*; la Philosophie de l'Ecole traite la question du *futur contingent*; l'expression même poétique s'accorde très-bien des races *futures*.

La place d'*avenir* se trouve dans la Morale comme dans le langage ordinaire de la conversation. La réflexion sur le passé, & l'inquiétude sur l'*avenir*, ne servent souvent qu'à nous ravir la jouissance du présent. On se console d'une infortune passagère par la perspective d'un *avenir heureux*.

* Le *futur* est relatif à l'existence des êtres; & l'*avenir* aux révolutions des événements. On peut parler avec certitude des choses *futures*, & prédire celles d'un certain ordre par les

seules lumières naturelles : on ne peut que conjecturer sur l'avenir ; & il est impossible de le prédire sans une révélation expresse. (B.)

303. OCCASION. OCCURRENCE. CONJONCTURE. CAS. CIRCONSTANCE.

Occasion se dit pour l'arrivée de quelque chose de nouveau, soit que cela se présente ou qu'on le cherche ; & dans un temps assez indéterminé, pour le temps comme pour l'objet. *Occurrence* se dit uniquement pour ce qui arrive sans qu'on le cherche, & avec un rapport fixé au temps présent. *Conjoncture* sert à marquer la situation qui provient d'un concours d'événements, d'affaires ou d'intérêts. *Cas* s'emploie pour indiquer le fond de l'affaire, avec un rapport singulier à l'espèce & à la particularité de la chose. *Circonstance* ne porte que l'idée d'un accompagnement où d'une chose accessoire à une autre qui est la principale.

On connaît les gens dans l'*occasion*. Il faut se comporter selon l'*occurrence* des temps. Ce sont ordinairement les *conjonctures* qui déterminent au parti qu'on prend. Quelques politiques prétendent qu'il y a des *cas* où la raison défend de consulter la vertu. La diversité des *circonstances* fait que le même homme pense différemment sur la même chose.

Quoique tous ces mots s'unissent assez indifféremment avec les mêmes épithètes, il me semble pourtant qu'ils en affectent quelques-unes en propre, & qu'on dit quelquefois avec choix, une belle *occasion*, une *occurrence* favorable, une *conjoncture* avantageuse, un *cas* pressant, une *circonstance* délicate, & qu'on ne dirait pas, une *occasion* heureuse, une *occurrence* délicate,

lîcate ; une belle *conjoncture*, un cas avantageux, une circonstance pressante (a).

(a) *Voyez* tome II, art 109.

304. NEUF. NOUVEAU. RÉCENT.

Ce qui n'a point servi est *neuf*. Ce qui n'a-
voit pas encore paru est *nouveau*. Ce qui vient
d'arriver est *récent*.

On dit d'un habit qu'il est *neuf* ; d'une mode
qu'elle est *nouvelle* ; d'un fait qu'il est *récent*.

Une pensée est *neuve* par le tour qu'on lui
donne ; *nouvelle*, par le sens qu'elle exprime ;
récente, par le temps de sa production.

Celui qui n'a pas encore l'expérience & l'u-
sage du monde, est un homme *neuf*. Celui qui
ne commence que d'y entrer, ou qui est le pre-
mier de son nom, est un homme *nouveau*. L'on
est moins touché des anciennes histoires que des
récentes.

305. VIEUX. ANCIEN. ANTIQUE.

Ils encherissent l'un sur l'autre ; *antique* sur
ancien, & celui-ci au-dessus de *vieux*.

Une mode est *vieille*, quand elle cesse d'être
en usage ; elle est *ancienne*, lorsque l'usage en
est entièrement passé ; elle est *antique*, lorsqu'il
y a déjà long-temps qu'elle est *ancienne*.

Ce qui est *récent* n'est pas *vieux*. Ce qui est
nouveau n'est pas *ancien*. Ce qui est *moderne*,
n'est pas *antique*.

La *vieillesse* regarde particulièrement l'*âge*,
L'*ancienneté* est plus propre à l'*égard* de l'*ori-
gine* des familles. L'*antiquité* convient mieux à
ce qui a été dans des temps fort éloignés de ceux
où nous vivons.

Tome I.

L

On dit *vieillesse* décrépite, *ancienneté immémoriale*, *antiquité reculée*.

La *vieillesse* diminue les forces du corps, & augmente les lumières de l'esprit. L'*ancienneté* fait perdre aux modes leurs agréments, & donne de l'éclat à la noblesse. L'*antiquité*, faisant périr les preuves de l'*histoire*, en affoiblit la vérité, & fait valoir les monuments qui se conservent.

306. NOS ANCÉTRÉS NOS AIEUX.
NOS PERES. (N.)

* Ces expressions ne sont synonymes que lorsque, sans avoir égard à sa propre famille, on les applique en général & indistinctement aux personnes de la nation qui ont précédé le temps auquel nous vivons. Elles diffèrent en ce qu'il se trouve entr'elles une gradation d'*ancienneté*; de façon que le siècle de *nos peres* a touché au nôtre, que *nos aïeux* les ont devancés, & que *nos ancêtres* sont les plus reculés de nous.

Les usages changent si promptement en France que, si *nos peres* revenoient au monde, ils ne reconnoîtroient point l'éducation qu'ils ont donnée à leurs enfants; & *nos aïeux* imaginoient que des étrangers ont pris le place de leurs neveux. Quelque respectable que soit ce que nous tenons de *nos ancêtres*, il ne doit point l'emporter sur ce que dicte la raison (a).

* Nous sommes descendants des uns & des autres; mais si l'on veut particulariser cette descendance, il faut dire que nous sommes les enfants de *nos peres*, les neveux de *nos aïeux*,

(a) Voyez tome II, art. 58.

& la postérité de nos ancêtres (a). (B.)

(a) Le Lecteur me pardonnera si je lui rappelle à ce sujet cette belle strophe d'Horace, Od. III, vi, 45.

Damnosa quid non imminuit dies?

Actas parentum, pejor avis, tulit

Nos nequiores, mox datu' os

Progeniem vitiosiorem.

307. MONDE. UNIVERS.

Monde ne renferme dans sa valeur que l'idée d'un être seul, quoique général : c'est ce qui existe. *Univers* renferme l'idée de plusieurs êtres, ou plutôt celle de toutes les parties du *monde* ; c'est tout ce qui existe. Le premier de ces mots se prend quelquefois dans un sens particulier, comme quand on dit, l'ancien & le nouveau *monde* ; & dans un sens figuré, comme quand on dit, en ce *monde* & en l'autre ; le beau *monde*, le grand *monde*, le *monde* poli. Le second se prend toujours à la lettre, & dans un sens qui n'excepte rien. C'est pourquoi il faut souvent joindre le mot *TOUT* avec celui de *monde* ; mais il n'est pas nécessaire de donner cette épithète au mot *d'univers*. On diroit, par exemple, que le soleil échauffe tout le *monde*, & qu'il est le foyer de l'*univers*.

308. NÉGOCE. COMMERCE. TRAFIC.

Le *négoce* regarde les affaires de banque & de marchandises. Le *commerce* & le *trafic* ne regardent que celles de marchandises : avec cette différence, ce me semble, que le *commerce* se fait plus par vente & par achat, & le *trafic*, par échanges.

309. EMPLETTÉ. ACHAT. (N.)

Emplette emporte avec lui une idée particulière de la chose achetée ; & *achat* tient plus de l'action d'acheter. Voilà pourquoi les épitètes qualificatives se joignent avec grâce au premier de ces mots : on dit, par exemple, une *emplette* utile, une *emplette* de goût ; ce qui ne conviendroit point au mot d'*achat*. Mais en revanche, celui-ci paroît être seul propre aux objets considérables, tels que des terres, des fonds, des maisons, au lieu que le mot d'*emplette* ne s'applique qu'aux objets de moindre conséquence, où aux choses d'usage & de service ordinaire, telles que des habits, des bijoux & autres de cette espece.

310. NOMMER. APPELLE.

On *nomme* pour distinguer dans le discours. On *appelle* pour faire venir dans le besoin.

Le Seigneur *appella* tous les animaux & les *nomma* devant Adam, pour l'instruire de leurs noms ; tel est le sens du texte hébreu.

Il ne faut pas toujours *nommer* les choses par leurs noms, ni *appeler* toutes sortes de gens à son secours.

311. APPELLE. ÉVOQUER.
INVOQUER. (N.)

Nous *appelons* les hommes & les animaux qui vivent avec nous & autour de nous sur la terre. Nous *évoquons* les manes des morts & les esprits infernaux, dont le séjour est censé être dans le sein de la terre. Nous *invoquons*

la Divinité, les Saints, les Puissances célestes, & tout ce que nous regardons comme au-dessus de nous, soit par l'habitation dans les cieux, soit par la dignité & le pouvoir sur la terre.

On appelle simplement par le nom, ou en faisant signe de venir. On évoque par des prestiges, soit paroles, soit actions mystérieuses. On invoque par les vœux & par la priere.

Tel qui vous appelle à son secours, ne viendroit pas au vôtre. L'usage d'évoquer les morts dans le paganisme, n'étoit fondé que sur ce qu'on les croyoit capables de répondre aux vivants. Invoquer Apollon & les Muses, c'est exciter son imagination & tâcher de la monter sur le ton de l'ouvrage qu'on entreprend. La meilleure maniere d'invoquer son Ange gardien, est de se rappeller les maximes de sagesse, & les regles de prudence qui doivent nous conduire.

312. GLOSE. COMMENTAIRE.

Ils sont tous les deux des interprétations ou des explications d'un texte : mais la *glose* est plus littérale, & se fait presque mot à mot ; le *commentaire* est plus libre, & moins scrupuleux à s'écartier de la lettre. Il leur est assez ordinaire d'être diffus sur ce qui s'entend aisement, & de garder le silence sur les endroits difficiles.

313. NOTES. REMARQUES OBSERVATIONS. RÉFLEXIONS (a).

Les *notes* disent quelque chose de court & de précis. Les *remarques* annoncent un choix & une

(a) Voyez d'abord Tome II, art. 80.

distinction. Les *observations* désignent quelque chose de critique & de recherché. Les *réflexions* expriment seulement quelque chose d'ajouté aux pensées de l'Auteur.

Les *notes* sont souvent nécessaires. Les *remarques* sont quelquefois utiles. Les *observations* doivent être savantes. Les *réflexions* ne sont pas toujours justes.

Le changement des mœurs & des usages fait que le plupart des Auteurs ont besoin de *notes*. Il y auroit peut-être d'aussi bonnes *remarques* à faire sur les modernes que sur les anciens. Les *observations* historiques qu'on a faites, rendent l'antiquité plus connue. Les *réflexions* ne servent le plus souvent qu'à faire perdre de vue la première pensée.

314. REMARQUER. OBSERVER.

On *remarque* les choses par attention, pour s'en ressouvenir. On les *observe* par examen, pour en juger.

Le voyageur *remarque* ce qui le frappe le plus. L'espion *observe* les démarches qu'il croit de conséquence.

Le Général doit *remarquer* ceux qui se distinguent dans ses troupes, & *observer* les mouvements de l'ennemi.

On peut *observer* pour *remarquer*; mais l'usage ne permet pas de retourner la phrase.

Ceux qui *observent* la conduite des autres pour *en remarquer* les fautes, le font ordinairement pour avoir le plaisir de censurer, plutôt que pour apprendre à rectifier leur propre conduite.

Lorsqu'on parle de soi, on *s'observe*, & l'on le fait *remarquer*.

Les femmes ne s'observent plus tant qu'autrefois; leur indiscretion va de pair avec celle des hommes. Elles aiment mieux se faire remarquer par leurs faiblesses, que de n'être point fêtées par la renommée.

315. CITER. ALLÉGUER. (N.)

On cite les Auteurs; on allegue les faits & les raisons. C'est pour nous autoriser & nous appuyer, que nous citons: mais c'est pour nous maintenir & nous défendre que nous alléguons.

J'ai vu comparer les savants qui citent beaucoup & définissent peu, à de gros magasins de marchandises étrangères; & ceux qui s'attachent plus à bien définir qu'à citer, à des Ouvriers intelligents, propres à perfectionner ce qu'ils maintiennent.

Les esprits scholastiques ont toujours des raisons à alléguer contre ce qu'il y a de plus clair: il n'y a point à gagner dans leur commerce: vous ne recevez que de mauvaises allegations pour de bons raisonnements.

316. ÊTRE ALLÉ. AVOIR ÉTÉ (a).

Ces deux expressions font entendre un transport local; mais la seconde le double. Qui est allé a quitté un lieu pour se rendre dans un autre: qui a été, a de plus quitté cet autre lieu où il s'étoit rendu.

Tous ceux qui sont allés à la guerre n'en reviendront pas. Tous ceux qui ont été à Rome n'en sont pas meilleurs.

(a) Dans l'édition précédente, l'Auteur avoit traité cet article sous le titre, on est allé, on a été. Il est cor-

rigé ici d'après les papiers manuscrits qu'il a légués en mourant à M. le Breton, son imprimeur & son ami. (B.)

Céphise *est* allée à l'Eglise où elle sera moins occupée de Dieu que de son amant. Lucinde *a été* au sermon, & n'en *est* pas devenue plus charitable pour sa voisine.

* Il n'arrive pas qu'on dise *il a été* pour *il est* *allé*: mais souvent on dit *il est allé*, pour *il a été*, ce qui est une faute assez considérable. Combien de gens disent, *je suis allé le voir, je suis allé lui rendre visite*, pour *j'ai été le voir, j'ai été lui rendre visite*. La règle qu'il y a à suivre en cela, est que toutes les fois qu'on suppose le retour du lieu, il faut dire *il a été, j'ai été*: & lorsqu'il n'y a point de retour, il faut dire, *il est allé, je suis allé* (Andri de Boisregard, tome I, page 45.) (a).

(a) Nos Grammairiens les plus exacts & les plus estimés disent, *qu'allé & été appartiennent également au verbe aller*. C'est une erreur évidente. *Allé* seul exprime le transport d'un lieu en un autre. *été* marque simplement l'existence. *Etre allé* est le vrai prétérit du verbe *aller*, & *avoir été* est celui du verbe *être*: le premier répond littéralement à *l'ivisse*, & le second au *fuisse* des latins. Mais comment deux expressions si différentes ont-elles pu se rapprocher jusqu'à devenir synonymes? Elles sont synonymes, comme l'expression figurée & la simple. L'existence dans un lieu où l'on est n'a pas toujours existé, suppose un transport antérieur en ce lieu: ainsi *avoir été* suppose antérieurement *être allé*, & en conséquence le premier se met pour le second, par une métonymie d'ordre, qui annonce le consequent par l'antécédent. D'autre part, une existence passée dans un lieu déterminé, supposé un transport local qui l'a fait abandonner: ainsi, *avoir été* suppose le retour, & c'est ce qui, dans l'usage, le distingue de la phrase *être allé*. (B.)

317. ALLURES. DÉMARCHES.

Les *allures* ont pour but quelque chose d'ha-

bituel ; & les *démarches* ; quelque chose d'accidentel.

On a des *allures* ; on fait des *démarches*. Celles-ci visent à quelque avantage ou à quelque satisfaction qu'on veut se procurer : celles-là servent à conserver ou à cacher ses plaisirs.

Nous devons régler nos *allures* par la décence & la circonspection ; celles qu'on cache sont suspectes. C'est à l'intérêt & à la prudence à conduire nos *démarches* , elles aboutissent plus souvent à l'inutilité qu'au succès.

318. ROUTE. VOIE. CHEMIN.

* Le mot de *route* enferme dans son idée quelque chose d'ordinaire & de fréquenté ; c'est pourquoi l'on dit la *route* de Lyon, la *route* de Flandres. Le mot de *voie* marque une conduite certaine vers le lieu dont il est question ; ainsi l'on dit que les souffrances sont la *voie* du ciel. Le mot de *chemin* signifie précisément le terrain qu'on suit & dans lequel on marche ; & en ce sens on dit que les *chemins* coupés sont quelquefois les plus courts , mais que le grand *chemin* est toujours plus sûr.

Les *routes* diffèrent proprement entr'elles par la diversité des places ou des pays par où l'on peut passer ; on va de Paris à Lyon par la *route* de Bourgogne ou par la *route* de Nivernois. La différence qu'il y a entre les *voies* semble venir de la diversité des manières dont on peut voyager ; on va à Rome ou par la *voie* de l'eau ou par la *voie* de terre. Les *chemins* paroissent différer entre eux par la diversité de leur situation & de leurs contours ; on suit le *chemin* pavé ou le *chemin* des terres.

* Si vous allez en Champagne par la *voie* de

L 5

terre, votre *route* ne sera pas longue, & vous aurez un beau *chemin* (*Encycl.* III, 275).

* On dit d'une *route* qu'elle est belle ou ennuyeuse, à raison des agréments qu'elle présente aux voyageurs; d'une *voie*, qu'elle est commode ou incommodé, à raison des avantages qu'elle leur offre; & d'un *chemin*, qu'il est bon ou mauvais, à raison du plus ou du moins de facilité dont il est pour la marche. (B.)

* Dans le sens figuré, la bonne *route* conduit sûrement au but; la bonne *voie* y mène avec honneur, le bon *chemin* y mène facilement.

On se sert aussi des mots de *route* & de *chemin*, pour désigner la marche. Mais il y a alors cette différence, que le premier, regardant la marche en elle-même, s'emploie dans un sens absolu & général, sans admettre aucune idée de mesure ni de quantité; ainsi l'on dit simplement, être en *route*, faire *route*: au lieu que le second, ayant non-seulement rapport à la marche, mais encore à l'arrivée qui en est le but, s'emploie dans un sens relatif à une idée de quantité marquée par un terme exprès ou indiqué par la valeur de celui qui lui est joint; de sorte qu'on dit, faire peu ou beaucoup de *chemin*, avancer *chemin*. Quant au mot de *voie*, s'il n'est en aucune façon d'usage pour désigner la marche, il l'est en revanche pour désigner la voiture ou la façon dont on fait cette marche; ainsi l'on dit d'un voyageur, qu'il va par la *voie* de la poste, par la *voie* du coche, par la *voie* du Messager: mais cette idée est tout-à-fait étrangère aux deux autres, & tire par conséquent celui-ci hors du rang de leurs synonymes à cet égard.

319. VOIE. MOYEN.

On fuit les *voies*. On se sert des *moyens*.

La *voie* est la maniere de s'y prendre pour réussir. Le *moyen* est ce qu'on met en œuvre pour cet effet. La premiere a un rapport particulier aux mœurs, & le second aux événements. On a égard à ce rapport, lorsqu'il s'agit de s'énoncer sur leur bonté: celle de la *voie* dépend de l'honneur & de la probité; celle du *moyen* consiste dans la conséquence & dans l'effet. Ainsi la bonne *voie* est celle qui est juste; le bon *moyen* est celui qui est sûr.

La simonie est une très-mauvaise *voie*, mais un fort bon *moyen* pour avoir des bénéfices.

320. REVENIR. RETOURNER.

On *revient* au lieu d'où l'on étoit parti. On *retourne* au lieu où l'on étoit allé.

On *revient* dans sa patrie. On *retourne* dans son exil.

On dit aussi, *revenir à la vertu*, *retourner au crime*.

321. ON NE SAUROIT. ON NE PEUT.

On ne sauroit paroît plus propre pour marquer l'impuissance où l'on est de faire une chose. *On ne peut* semble marquer plus précisément & avec plus d'énergie l'impossibilité de la chose en elle-même. C'est peut-être par cette raison que la particule *PAS*, qui fortifie la négation, ne se joint jamais avec la premiere de ces expressions, & qu'elle accompagne souvent l'autre avec grace.

Ce qu'on *ne sauroit* faire est trop difficile. Ce qu'on *ne peut pas* faire est impossible.

On ne sauroit bien servir deux maîtres. *On ne peut pas* obéir en même-temps à deux ordres opposés.

On ne sauroit aimer une personne dont on a lieu de se plaindre. On ne peut pas en aimer une pour qui la nature nous a donné de l'aversion.

Un esprit vif ne sauroit s'appliquer à de longs ouvrages. Un esprit grossier ne peut pas en faire de délicats.

322. POUVOIR. PUISSANCE. FACULTÉ.

Ces mots sont expliqués & pris ici dans le sens physique & littéral. Ils signifient tous une disposition dans le sujet, par le moyen de laquelle il est capable d'agir, ou de produire un effet : mais le *pouvoir* vient des secours ou de la liberté d'agir ; la *puissance* vient des forces ; & la *faculté* vient des propriétés naturelles.

L'homme sans la grâce n'a pas le *pouvoir* de faire le bien. La jeunesse manque de sagesse pour exécuter, & la vieillesse manque de *puissance* pour délibérer. L'âme humaine a la *faculté* de raisonner, & en même-temps la facilité de s'en acquitter tout de travers.

Faut-il regarder le *pouvoir* de mal faire comme un défaut dans l'être raisonnables, & seroit-il mieux que toute sa *puissance* se bornât au bien ? J'avois dit oui dans ma précédente édition, & dans celle-ci je laisse répondre Pope, qui dit non. La *faculté* de désirer sert à rendre l'homme habile & laborieux : mais elle contribue aussi à le rendre malheureux.

Le pouvoir diminue. La puissance s'affoiblit. La faculté se perd.

L'habitude diminue beaucoup le *pouvoir* de la liberté. L'âge n'affoiblit que la *puissance*, & non le désir de satisfaire ses passions. L'âme ne perd de ses *facultés* que par les accidents qui arrivent dans les organes du corps.

323. AUTORITÉ. POUVOIR.
PUISSEANCE.

Il se trouve dans le mot d'*autorité* une énergie propre à faire sentir un droit d'administration civile ou politique. Il y a dans le mot de *pouvoir* un rapport particulier à l'exécution subalterne des ordres supérieurs. Le mot de *puissance* renferme dans sa valeur un droit & une force de domination.

Ce sont les loix qui donnent l'*autorité* : elle y puise toute sa force. Le *pouvoir* est communiqué par ceux qui, étant dépositaires des loix, sont chargés de leur exécution ; par conséquent, il est subordonné à l'*autorité*. La *puissance* vient du consentement des Peuples ou de la force des armes ; elle est ou légitime ou tyrannique.

On est heureux de vivre sous l'*autorité* d'un Prince qui aime la justice, dont les Ministres ne s'arrogent pas un *pouvoir* au-delà de ce qu'il leur donne, & qui regarde le zèle & l'amour de ses sujets comme les vrais fondements de sa *puissance*.

Il n'y a point d'*autorité* sans loix : & il n'y a point de loi qui donne ni même qui puisse donner à un homme une *autorité* sans bornes sur d'autres hommes, parce qu'ils ne sont pas absolument les maîtres d'eux-mêmes, pour prendre ni pour céder une telle *autorité* ; le Créateur & la nature ayant toujours un droit imprescriptible, qui rend nul tout ce qui se fait à leur préjudice : il n'y a donc pas d'*autorité* plus authentique ni mieux fondée, que celle qui a des bornes connues & prescrites par les loix qui l'ont établie ; celle qui ne veut point de bornes se met au-dessus des loix, par conséquent cesse d'ê-

tre *autorité*, & dégénere en usurpation sur la liberté & sur les droits de la Divinité. Le *pouvoir* de ceux qui ont l'*autorité* en main, n'est & ne peut jamais être exactement égal à la juste étendue de leur *autorité*: il est ordinairement plus grand que le droit qu'ils ont d'en user; c'est la modération ou l'excès dans l'usage de ce *pouvoir*, qui les rend peres ou tyrans des Peuples. Il n'y a point de *puissance* légitime qui ne doive être soumise à celle de Dieu, & tempérée par des conventions tacites ou formelles entre le Prince & la Nation: c'est pourquoi S. Paul dit que toute *puissance* qui vient de Dieu est une *puissance* réglée, ou, comme d'autres interprètent ce passage, que toute *puissance* est réglée par celle de Dieu, car il seroit honteux de soutenir que S. Paul a prétendu là autoriser & rendre légitime toute sorte de *puissance*; cela ne pouvoit pas tomber dans la pensée d'un homme raionna ble & d'un homme Chrétien, à qui l'idée de la *puissance* injuste de l'antechrist étoit présente & familiere.

Une *autorité* foible, qui manque de vigueur, s'expose à être méprisée; il est également dangereux de n'en pas user dans l'occasion comme d'en abuser. Un *pouvoir* aveugle, qui agit contre l'équité, devient odieux & prépare lui-même les justes causes de sa ruine. Une *puissance* jalouse, qui ne souffre point de compagne, se rend formidable, réveille l'ardeur de ses ennemis, & prend par-là le chemin de sa décadence.

Je remarque particulièrement, dans l'idée d'*autorité*, quelque chose de juste & de respectable: dans l'idée de *pouvoir*, quelque chose de fort & d'agissant; & dans l'idée de *puissance*, quelque chose de grand & d'élevé.

Il n'y a que Dieu qui ait une *autorité* sans

bornes, comme il n'y a que lui qui ait un *pouvoir* infini, & qu'il n'y a de *puissance* absolument souveraine & indépendante que la sienne.

La nature n'a établi entre les hommes d'autre *autorité* que celle des peres sur leurs enfants; toutes les autres viennent du droit positif; & elle a même prescrit des bornes à celle-là, soit par rapport à l'objet, soit par rapport à la durée; car l'*autorité* paternelle ne s'étend qu'à l'*éducation*, & non à la destruction, quelle qu'ait été & soit encore la pratique de quelques Peuples; & cette *autorité* cesse dès que l'âge met les enfants en état de savoir user de la liberté. Je ne crois pas qu'une raison pure & simple, entièrement dénuée du secours des passions, ait un grand *pouvoir* sur la conduite ni sur les actions de l'homme; parce qu'il me semble que le *pouvoir* de la raison n'est établi & n'agit effectivement que pour balancer le *pouvoir* des passions entre elles, & faire que la plus avantageuse dans l'*occurrence* l'emporte sur les autres: ainsi le *pouvoir* des passions est le véritable ressort qui nous fait agir, & qui nous détermine pour le bien comme pour le mal; & le *pouvoir* de la raison est un contrepoids qui sert à mettre en jeu ou à réprimer à propos, tantôt l'un, tantôt l'autre de ces différents ressorts qui sont dans notre être, pour le remuer, le pousser vers les objets, le rendre sensible aux peines & aux plaisirs, & en faire un être véritablement vivant; les passions font donc vivre; mais la raison fait vivre comme il faut pour son honneur & pour son avantage. Ce n'est pas seulement par la disposition des loix civiles, que le mariage met la femme sous la *puissance* de l'homme; le différent partage que la nature a fait de ses dons entre les deux sexes, est encore la cause & le fondement de la *puissance*.

du mari sur la femme : car enfin les graces & la beauté n'ont droit que sur le cœur , elles en méritent sans doute l'attachement ; mais la puissance est toujours l'apanage de la force & de la fagesse de l'esprit.

324. AUTORITÉ. POUVOIR. EMPIRE.

Il n'est pas ici question de toute l'étendue du sens de ces mots , tel qu'est , par exemple , celui dans lequel on les applique aux souverains & aux magistrats ; mais seulement du sens qui marque en général ce qu'on peut sur l'esprit des autres. (a) Cela bien démêlé , voici ce que je pense sur leurs différences.

L'autorité laisse plus de liberté dans le choix. *Le pouvoir* paroît avoir plus de force. *L'empire* est plus absolu.

La supériorité du rang & de la raison donnent de l'autorité : c'est ordinairement par la persuasion qu'elle agit ; ses manières sont engageantes , & nous déterminent en faveur de ce qui nous est proposé. L'attachement pour les personnes contribue beaucoup au pouvoir qu'elles ont sur nous:

(a) Ces deux sens , qui ont donné lieu à l'article précédent & à celui-ci , sont effectivement assez distincts pour n'être pas confondus ; & l'Abbé Girard , guidé par cette justesse , qui étoit tout-à-la-fois le caractère de son esprit & l'objet de son travail , s'étoit bien gardé de les confondre. Comment s'est-il fait qu'on les ait confondus dans L'ENCYCLOPÉDIE (I , 898 , V. 582) ? Le mot de puissance n'a aucun rapport avec le sens que l'on envisage ici dans les trois autres. On ne sauroit trop bien déterminer les justes limites des différents sens qui se trouvent dans un même mot ; & , au lieu de réunir en un seul article les quatre termes & les deux sens qui les différencient , sous le prétexte d'abréger , il falloit se rappeler le mot d'Horace (*De Art. poet. 25*) : *Brevis esse laboro ; Obscurus fio.* (B.)

c'est par des instances qu'il obtient ; son action est pressante , & fait que nous nous rendons à ce qu'on désire de nous. L'art de trouver & de saisir le foible des hommes forme l'*empire* qu'on prend sur eux : c'est par un ton affecté qu'il réussit ; ses airs sont tantôt souples , tantôt impérieux , & toujours propres à soumettre nos idées à celles qu'on veut nous insinuer.

L'*autorité* qu'on a sur les autres vient toujours de quelque mérite , soit d'*esprit* , de naissance ou d'*érat* : elle fait honneur. Le *pouvoir* vient pour l'*ordinaire* de quelque liaison , soit de *cœur* ou d'*intérêt* ; il augmente le *crédit*. L'*empire* vient d'un ascendant de domination , arrogé avec art , ou cédé par *imbécilité* ; il donne quelquefois du ridicule.

C'est à un ami sage & éclairé que nous devons donner quelque *autorité* & quelque *pouvoir* sur notre *esprit* ; mais nous devons nous défendre de tout *empire* , autre que celui de la *raison*. Les hommes cependant font souvent tout le contraire : ils regardent les avertissements que l'*honneur* & la *probité* forcent un véritable ami à leur donner , comme une *autorité* odieuse qu'il affecte , ou comme un *pouvoir* qu'il s'arroge mal-à-propos au préjudice de leur *liberté* ; tandis qu'ils se livrent à l'*empire* d'un flatteur étourdi , quelquefois d'un valet , & souvent d'une maîtresse emportée , qui leur fait embrasser avec effronterie le parti de l'*injustice* & suivre opiniâtrément les routes de l'*iniquité*.

325. EMPIRE. REGNE.

Empire a une grace particulière lorsqu'on parle des Peuples ou des Nations. *Regne* convient mieux à l'égard des Princes. Ainsi , l'on dit , l'*empire* des Assyriens , & l'*empire* des

Turcs ; le *regne* des Césars & le *regne* des Paléologues. Le premier de ces mots , outre l'idée d'un pouvoir de gouvernement ou de souveraineté , qui est celle qui le rend synonyme avec le second , a deux autres significations : l'une marque l'espèce ou plutôt le nom particulier de certains Etats , ce qui peut le rendre synonyme avec le mot de ROYAUME (a) ; l'autre marque une sorte d'autorité qu'on s'est acquise , ce qui le rend encore synonyme avec les mots d'AUTORITÉ & de POUVOIR (b). Il n'est point ici question de ces deux derniers sens ; c'est seulement sous la première idée , & par rapport à ce qu'il a de commun avec le mot de *regne* , que nous le considérons à présent , & que nous en faisons le caractère.

L'époque glorieuse de l'*empire* des Babyloniens est le *regne* de Nabuchodonosor ; celle de l'*empire* des Perces est le *regne* de Cyrus ; celle de l'*empire* des Grecs est le *regne* d'Alexandre ; & celle de l'*empire* des Romains est le *regne* d'Auguste : ce sont les quatre grands *empires* prédis par le Prophète Daniel.

Donner à Rome l'*empire* du monde , c'est une pensée fausse dans le sens littéral ; & , quelque beauté qu'on y trouve dans le figuré , elle sent toujours la dépendance d'un sujet qui parle de ses maîtres , ou du moins de ceux qui l'ont été. Je ne crois pas qu'un orateur Russe ou Chinois s'en servît en faisant l'éloge des Romains , nous-même nous ne nous en servons point en parlant de l'*empire* des autres Nations sous la puissance desquelles nous n'avons pas été , quoiqu'elles aient étendu leur domination

(a) Voyez l'art. suivant.

(b) Voyez l'art. précédent.

aussi loin & sur d'aussi vastes contrées que l'a fait Rome. Louer un Prince par le nombre des guerres & des victoires arrivées sous son *regne*, c'est saisir ce que la gloire a de brillant : le louer par la douceur, par l'équité, & par la sagesse de son *regne* c'est choisir ce que la gloire a de solide.

Le mot d'*empire* s'adapte au gouvernement domestique des particuliers, aussi-bien qu'au gouvernement public des Souverains : on dit d'un pere, qu'il a un *empire* despotique sur ses enfants ; d'un maître, qu'il exerce un *empire* cruel sur ses valets ; d'un tyran, que la flatterie triomphe, & que la vertu gémit sous son *empire*.

Le mot de *regne* ne s'applique qu'au gouvernement public ou général, & non au particulier ; on ne dit pas qu'une femme est malheureuse sous le *regne*, mais bien sous l'*empire* d'un jaloux. Il entraîne même dans le figuré cette idée de pouvoir souverain & général ; c'est par cette raison qu'on dit, le *regne*, & non l'*empire* de la vertu ou du vice ; car alors on ne suppose ni dans l'un ni dans l'autre un simple pouvoir particulier, mais un pouvoir général sur tout le monde & en toute occasion. Telle est aussi la raison qui est cause d'une exception dans l'emploi de ce mot, à l'égards des amants qui se succède dans un même objet, & de ce qu'on qualifie du nom de *regne* le temps passager de leurs amours ; parce qu'on suppose que, selon l'effet ordinaire de cette aveugle passion, chacun d'eux a dominé sur tous les sentiments de la personne qui s'est successivement laissé vaincre.

Ce n'est ni les longs *regnes* ni leurs fréquents changements qui causent la chute des *empires*, c'est l'abus de l'autorité.

Toutes les épithètes qu'on donne à *empire*, pris dans le sens où il est synonyme avec *regne*, conviennent aussi à celui-ci : mais celles qu'on donne à *regne* ne conviennent pas toutes à *empire*, dans le sens même où ils sont synonymes. Par exemple, on ne joint pas avec *empire*, comme avec *regne*, les épithètes de **LONG** & de **GLORIEUX** ; on se sert d'un autre tour de phrase pour exprimer la même chose.

L'empire des Romains a été d'une plus longue durée que *l'empire* des Grecs : mais la gloire de celui-ci a été plus brillante par la rapidité des conquêtes. *Le regne* de Louis XIV a été le plus long & l'un des plus glorieux de la monarchie.

326. EMPIRE. ROYAUME.

Ce sont des noms qu'on donne à différents états dont les Princes prennent le titre d'Empereur ou de Roi ; ce n'est pourtant pas cela seul qui en fait la différence.

Il me semble que le mot d'*Empire* fait naître l'idée d'un état vaste & composé de plusieurs Peuples : que celui de *royaume* marque un état plus borné, & fait sentir l'unité de la nation dont il est formé. C'est peut-être de cette différence d'idées que vient la différente dénomination de quelques états, & le titre qu'en ont pris les Princes : je remarque du moins que, si ce n'en est pas la cause, cela se trouve ordinairement ainsi ; comme on le voit dans l'*Empire* d'Allemagne, dans l'*Empire* de Russie, & dans l'*Empire* Ottoman, dont tout le monde connaît la diversité des Peuples & des Nations qui les composent. Au lieu que, dans les états qui portent le nom de *royaume*,

tels que la France , l'Espagne , l'Angleterre , & la Pologne , on voit que la division en Provinces n'empêchent pas que ce ne soit toujours un même peuple ; & que l'unité de la nation ne subsiste , quoique partagée en plusieurs cantons.

Il y a dans les *Royaumes* uniformité de loix fondamentales ; les différences des loix particulières & de la Jurisprudence n'y font que des variétés d'usage , qui ne nuisent point à l'unité de l'administration politique : c'est même de cette uniformité ou de la fonction du gouvernement que les mots de *Roi* & de *Royaume* tirent leur origine ; c'est pourquoi il n'y a jamais qu'un Prince ou du moins qu'un Ministère souverain , quoiqu'administré par plusieurs. Il n'en est pas de même dans les *Empires* : une partie se gouverne quelquefois par des loix fondamentales très-différentes de celles par les-quelles une autre partie du même *Empire* se gouverne ; cette diversité y rompt l'unité de gouvernement ; & ce n'est que la soumission , dans certains Chefs , au commandement d'un Supérieur général , qui fait l'union de l'état : c'est aussi précisément de ce droit de commander que tirent leur étymologie les mots d'*Empereur* & d'*Empire* ; delà vient qu'on y voit plusieurs Souverains & des *Royaumes* même en être membres.

L'Etat Romain fut un *Royaume* , tant qu'il ne fut formé que d'un seul peuple , soit originaire , soit incorporé : le mot d'*Empire* ne lui convint & ne lui fut donné , que lorsqu'il eut soumis d'autres Peuples étrangers , qui , en devenant membres de cet état , ne cessèrent pas pour cela d'être des nations différentes , & sur lesquelles les Romains n'établirent qu'une domina-

tion de commandement, & non d'administration.

Un *royaume* ne sauroit atteindre à l'étendue que peut avoir un *Empire*; parce que l'unité de gouvernement & d'administration sur laquelle est fondé le *royaume*, ne va pas si loin & demande plus de temps que le simple exercice de la supériorité & le droit de recevoir certains hommages, qui suffisent pour former les *Empires*.

Les avantages qu'on trouve dans la société d'un corps politique, contribuent autant, de la part des sujets, à former les *royaumes*, que l'envie de dominer, de la part des Princes. La seule ambition forme le plan des *Empires*, qui, pour l'ordinaire, ne s'établissent & ne se soutiennent que par la force des armes. (a)

(a) Il me semble que, dans un ouvrage dont le principal mérite est la justesse, on ne doit pas manquer de rendre compte de tout ce qui paroît y déroger. Dans les deux articles précédents, ou a presque toujours vu le mot *Empire* sans un *E* capital, & au contraire, dans celui-ci, avec un *E* capital, même en opposition avec *royaume*, qui n'a point de capitale. C'est qu'il est pris dans les deux premiers articles, selon des sens différents sans doute à quelques égards, mais primitifs, & approchant de celui du mot **DOMINATION**; au lieu que dans celui-ci il s'écarte de ce sens primitif, pour ne plus marquer l'étendue des terres ou des Peuples soumis à cette domination; & il me semble qu'il peut être avantageux d'indiquer ces différences de sens par celles de l'orthographe. Quand j'ai écrit *Empire* avec une capitale dans les deux articles précédents, ou c'étoit pour indiquer le sens de celui-ci, où le mot devoit être pris dans une acception purement matérielle. Cette remarque peut avoir lieu dans tout l'ouvrage, suivant l'occurrence. B.)

327. PLAINDRE. REGRETTER.

On *plaint* le malheureux. On *regrette* l'absent. L'un est un mouvement de la pitié, & l'autre est un effet de l'attachement.

La douleur arrache nos *plaintes*. Le repentir excite nos *regrets*.

Un courtisan en faveur est l'objet de l'envie ; & lorsqu'il tombe dans la disgrâce, personne ne le *plaint*. Les Princes les plus loués pendant leur vie, ne sont pas toujours les plus *regrettés* après leur mort.

Le mot de *plaindre*, employé pour soi-même, change un peu la signification qu'il a, lorsqu'il est employé pour autrui. Retenant alors l'idée commune & générale de sensibilité, il cesse de représenter ce mouvement particulier de pitié, qu'il fait sentir lorsqu'il est question des autres ; & au lieu de marquer un simple sentiment, il emporte de plus dans la signification la manifestation de ce sentiment. Nous plaignons les autres, lorsque nous sommes touchés de leurs maux; cela se passe au dedans de nous, ou du moins peut s'y passer sans que nous le témoignons au-dehors. Nous nous *plaignons* de nos maux, lorsque nous voulons que les autres en soient touchés; il faut pour cela les faire connoître. Ce mot est encore quelquefois employé dans un autre sens que celui dans lequel je viens de le définir ; au lieu d'un sentiment de pitié, il en marque un de repentir : on dit en ce sens qu'on *plaint* ses pas, qu'un avare se *plaint* de toutes choses, jusqu'au pain qu'il mange.

Quelque occupé qu'on soit de soi-même, il est des moments où l'on *plaint* les autres malheureux. Il est bien difficile, quelque philosophie qu'on ait, de souffrir long-temps sans se *plaindre*. Les gens intéressés *plaignent* tous les pas qui ne menent à rien. Souvent on ne fait semblant de *regretter* le passé, que pour insulter au présent.

Un cœur dur ne *plaint* personne. Un coura-

geféroce ne se *plaint* jamais. Un paresseux *plaint* sa peine plus qu'un autre. Un parfait indifférent ne *regrette* rien.

La bonne maxime seroit, à mon avis, de *plaindre* les autres, lorsqu'ils souffrent sans l'avoir mérité; de ne se *plaindre* que quand on peut par-là se procurer du soulagement; de ne *plaindre* ses peines que lorsque la sagesse n'a pas dicté de se les donner; & de *regretter* seulement ce qui méritoit d'être estimé.

328. PRÉDICATION. SERMON.

On s'applique à la *prédication*; & l'on fait un *sermon*. L'une est la fonction du Prédicateur; l'autre est son ouvrage.

Les jeunes Ecclésiastiques qui cherchent à briller, s'attachent à la *prédication* & négligent la science. La plupart des *sermons* sont de la troisième main dans le débit; l'Auteur & le Copiste en ont fait leur profit ayant l'Orateur.

Les discours faits aux infidèles pour leur annoncer l'Evangile, se nomment *prédications*. Ceux qui sont faits aux Chrétiens pour nourrir leur piété, sont des *sermons*.

Les Apôtres ont fait autrefois des *prédications* remplies de solides vérités. Les Prêtres font aujourd'hui des *sermons* pleins de brillantes figures.

329. PRÉROGATIVE. PRIVILEGE.

La *prérogative* regarde les honneurs & les préférences personnelles; elle vient principalement de la subordination, ou des relations que les personnes ont entre elles. Le *privilege* regarde quelque avantage d'intérêt ou de fonction; il vient de la concession du Prince, ou des statuts de la société.

La

La naissance donne des prérogatives. Les charges donnent des priviléges.

330. PRIVÉ. APPRIVOISÉ.

Les animaux privés le sont naturellement ; & les apprivoisés le sont par l'art & par l'industrie de l'homme.

Le chien, le bœuf & le cheval, sont des animaux privés. L'ours & le lion sont quelquefois apprivoisés.

Les bêtes sauvages ne sont pas privées ; les touches ne sont pas apprivoisées (a).

(a) Voyez tome II, art. 114.

331. RELIGION. PIÉTÉ. DÉVOTION.

Le mot de *religion* n'est pas pris ici dans un sens objectif, qui signifie le culte que nous devons à la Divinité & le tribut de dépendance que nous lui rendons ; mais dans un sens formel, qui marque une qualité de l'ame & une disposition de cœur à l'égard de Dieu : ce n'est que dans ce seul sens qu'il est synonyme avec les deux autres ; & cette disposition fait simplement qu'on ne manque point à ce qu'on doit à l'Etre suprême. La piété fait qu'on s'en acquitte avec plus de respect & plus de zèle. La dévotion ajoute un extérieur plus composé.

C'est assez pour une personne du monde d'avoir de la *religion* ; la piété convient aux personnes qui se piquent de vertu ; & la dévotion est le partage des gens entièrement retirés.

La *religion* est plus dans le cœur qu'elle ne paroît au-dehors. La piété est dans le cœur & paroît au-dehors. La dévotion paroît quelquefois au-dehors sans être dans le cœur.

Tome I.

M

Où il n'y a point de probité, il n'y a point de *religion*. Qui manque de respect pour les Temples, manque de piété. Point de *dévotion* sans attachement au culte des autels.

332. TEMPLE. ÉGLISE.

Ces mots signifient un édifice destiné à l'exercice public de la religion. Mais *Temple* est du style pompeux : *Eglise*, du style ordinaire, du moins à l'égard de la Religion Romaine ; car, à l'égard du paganisme & de la religion protestante, on se sert du mot de *Temple*, même dans le style ordinaire, au lieu de celui d'*Eglise*. Ainsi l'on dit le *Temple* de Janus, le *Temple* de Charenton, l'*Eglise* de Saint Sulpice.

Temple paroît exprimer quelque chose d'auguste, & signifier proprement un édifice consacré à la Divinité. *Eglise* paroît marquer quelque chose de plus commun, & signifier particulièrement un édifice fait pour l'assemblée des fidèles.

Rien de profane ne doit entrer dans le *Temple* du Seigneur. On ne devroit permettre dans nos *Eglises*, que ce qui peut contribuer à l'éducation des Chrétiens.

L'esprit & le cœur de l'homme sont les *Temples* chéris du vrai Dieu, c'est-là qu'il veut être adoré ; en vain on fréquente les *Eglises*, il n'écoute que ceux qui lui parlent dans leur intérieur.

Les *Temples* des faux Dieux étoient autrefois des asyles pour les criminels : mais c'est, ce me semble, déshonorer celui du Très-haut, que d'en faire un refuge de malfaiteurs. Si l'on ne peut apporter à l'*Eglise* en esprit de recueille-

ment, il faut du moins y être d'un air modeste, la bienfaveur l'exige, ainsi que la piété.

333. APOTHÉOSE. DÉIFICATION. (N.)

L'apothéose est la cérémonie par laquelle les Empereurs romains étoient, après leur mort, transmis au nombre des Dieux; c'est sur cette idée que quelqu'un a fait *l'apothéose* de mademoiselle de Scudéri, & que nous canonisons nos Saints.

La déification est l'acte d'une imagination superstitieuse & craintive, qui suppose la Divinité où il n'y a que la créature, & qui en conséquence lui rend un culte de religion. Les hommes, avant la rédemption, *déifioient* tout, jusqu'aux bœufs & aux oissons.

334. RENONCER. RENIER. ABJURER.

On *renonce* à des maximes & à des usages qu'on ne veut plus suivre, ou à des prétentions dont on se désiste. On *renie* le maître qu'on sert, ou la religion qu'on avoit embrassée. On *abjure* l'erreur dans laquelle on s'étoit engagé, ou dont on faisoit profession publique.

Philippe V a *renoncé* à la Couronne de France. S. Pierre a *renié* Jésus-Christ. Henri IV a fait *abjuration* du calvinisme.

Abjurer se dit toujours en bonne part, c'est l'amour de la vérité & l'aversion du faux, ou du moins de ce que nous regardons comme tel, qui nous engage à faire *abjuration*. *Renier*, s'emploie toujours en mauvaise part; un libertinage outré, ou un intérêt criminel, fait les renégats. *Renoncer* est d'usage de l'une & de l'autre façon, tantôt en bien, tantôt en mal: le

M 2

choix du bon nous fait quelquefois *renoncer* à nos anciennes habitudes, pour en prendre de meilleures; mais il arrive encore plus souvent que le caprice & le goût dépravé nous font *renoncer* à ce qui est bon, pour nous livrer à ce qui est mauvais.

L'Hérétique *abjure*, quand il rentre dans le sein de l'Eglise. Le Chrétien *renie*, quand il se fait Mahométan. Le Schismatique *renonce* à la communion universelle des fideles, pour s'attacher à une société particulière.

Ce n'est que par formalité que les Princes *renoncent* à leurs prétentions; ils sont toujours prêts à les faire valoir, quand la force & l'occasion leur en fournissent les moyens. Tel résiste aux persécutions qui n'est pas à l'épreuve des carences; ce qu'il défendoit avec fermeté dans l'oppression, il le *renie* ensuite avec lâcheté dans la faveur. Quoique l'intérêt soit très-souvent le véritable motif des *abjurations*, je ne me défie pourtant pas toujours de leur sincérité, parce que je sais que l'intérêt agit sur l'esprit comme sur le cœur.

335. ABANDONNEMENT. ABDICATION. RENONCIATION. DÉSISTEMENT. DÉMISSION.

L'*abandonnement*, l'*abdication*, & la *renonciation*, se font; le *désistement* se donne; la *démission* se fait & se donne.

On fait un *abandonnement* de ses biens; une *abdication* de sa dignité & de son pouvoir; une *renonciation* à ses droits & à ses prétentions; une *démission* de ses charges, emplois & bénéfices; & l'on donne un *désistement* de ses poursuites.

Il vaut mieux faire un *abandonnement* d'une partie de ses revenus à ses créanciers, que de laisser saisir & vendre le fonds de son bien. Quelques politiques regardent l'*abdication* d'une couronne comme un effet de caprice ou de la foiblesse de l'esprit, plutôt que comme une grandeur d'ame. Les loix & la justice maintiennent les *renonciations* des particuliers: mais celles des Princes n'ont lieu qu'autant que leur situation & leurs intérêts les empêchent d'en appeler à la force des armes. L'amour du repos n'est pas toujours le motif des *démissions*; le mécontentement ou le soin de sa famille en est souvent la cause. Certains plaideurs de profession ne se mêlent des procès & n'y interviennent que pour faire acheter leur *désistement*.

Il ne faut abandonner que ce qu'on ne sauroit tenir; *abdiquer*, que lorsqu'on n'est plus en état de gouverner; *renoncer*, que pour avoir quelque chose de meilleur; *se démettre*, que quand il n'est plus permis de remplir ses devoirs avec honneur; & *se désister*, que lorsque ses poursuites sont injustes, ou inutiles, ou plus fatigantes qu'avantageuses (a).

(a) Voyez tome II, art. 7.

336. ABANDONNER. DÉLAISSER.

Abandonner se dit des choses & des personnes. *Délaisser* ne se dit que des personnes.

Nous *abandonnons* les choses dont nous n'avons pas soin. Nous *délaissions* les malheureux à qui nous ne donnons aucun secours.

On se sert plus communément du mot d'*abandonner* que de celui de *délaisser*. Le premier est également bien employé à l'actif & au

passif. Le dernier a meilleure grace au participe qu'à ses autres modes ; & il a par lui seul une énergie d'universalité, qu'on ne donne au premier qu'en y joignant quelque terme qui la marque précisément. Ainsi l'on dit, c'est un pauvre *délaissé*, il est généralement *abandonné* de tout le monde.

On est *abandonné* de ceux qui doivent être dans nos intérêts. On est *délaissé* de tous ceux qui peuvent nous secourir.

Souvent nos parents nous *abandonnent* plutôt que nos amis. Dieu permet quelquefois que les hommes nous *délaissent*, pour nous obliger à avoir recours à lui.

Quand on a été *abandonné* dans l'infortune on ne connoît plus d'amis dans le bonheur ; on ne compte que sur sa propre conduite ; & l'on ne congratule que soi-même de tous les services que l'on reçoit alors de la part des hommes. Une personne qui se voit *délaissée* dans sa misère, ne regarde la charité que comme un paradoxe, qui occupe inutilement une quantité de vains discoureurs.

Il a été heureux pour certaines personnes d'être *abandonnées* de leurs proches ; c'est par là qu'a commencé la chaîne des événements qui les ont conduites à la fortune. Il y a des gens dont le mérite & le courage ont besoin d'être soutenus, & d'autres qui ne les font valoir que lorsqu'ils se voient *délaissés*.

337. SECOURIR. AIDER. ASSISTER.

On dit *secourir*, dans le danger ; *aider*, dans la peine ; *assister*, dans le besoin. Le premier part d'un mouvement de générosité ; le second, d'un sentiment d'humanité ; & le troisième, d'un mouvement de compassion.

On va au secours dans le combat. On aide à porter un fardeau. On assiste les pauvres.

338. A COUVERT. A L'ABRI. (N.)

A couvert, désigne quelque chose qui cache; à l'*abri*, quelque chose qui défend. Voilà pourquoi l'on dit, Être à couvert du soleil, à l'*abri* du mauvais temps; être à couvert des poursuites de ses créanciers, à l'*abri* des insultes de ses ennemis.

* On a beau s'enfoncer dans l'obscurité, rien ne met à couvert des poursuites de la méchanceté, rien ne met à l'*abri* des traits de l'envie. (Encycl. IV, 421.)

339. AFFRANCHIR. DÉLIVRER. (N.)

On *affranchit* un esclave qui est à soi, en lui accordant la liberté & le rendant maître de lui-même. On *délivre* un esclave qu'on tire des mains & de la puissance des ennemis, soit en le leur enlevant de force, soit en le rachetant par une rançon.

Dans le sens figuré, on s'*affranchit* des servitudes du cérémonial, des craintes puériles, des préjugés populaires: on se *délivre* des incommodes, des curieux, des censeurs.

Tous les vrais savants se sont *affranchis* des habitudes de la routine; & les vrais sages se sont délivrés du poids de l'autorité, ils ont employé leur propre raison pour connoître le vrai dans les sciences, & pour ne point s'écartez de l'équité dans la conduite.

* *Affranchir*, marque plus d'effort que d'adresse; *délivrer*, marque au contraire plus d'adresse que d'effort; ils ont rapport tous les deux à une action qui tire, ou nous-mêmes ou les

autres, d'une situation pénible ou de corps ou d'esprit. (*Encycl. IV*, 793.)

340. SIGNE. SIGNAL.

Le *signe* fait connoître ; il est quelquefois naturel. **Le *signal* avertit : il est toujours arbitraire.**

Les mouvements qui paroissent dans le visage, sont ordinairement les *signes* de ce qui se passe dans le cœur. Le coup de cloche est le *signal* qui appelle le Chanoine à l'Eglise.

On s'explique par *signes* avec les muets ou les sourds ; & l'on convient d'un *signal* pour se faire entendre des gens éloignés.

341. SINCÉRITÉ. FRANCHISE.
NAIVETÉ. INGÉNUITÉ.

La *sincérité* empêche de parler autrement qu'on ne pense ; c'est une vertu. **La *franchise* fait parler comme on pense ; c'est un effet du naturel.**

La *naïveté* fait dire librement ce qu'on pense ; cela vient quelquefois d'un défaut de réflexion. **L**'*ingénuité* fait avouer ce qu'on fait & ce qu'on sent ; c'est souvent une bêtise.

Un homme *sincere* ne veut point tromper. Un homme *franc* ne sauroit dissimuler. Un homme *naïf* n'est guere propre à flatter. Un homme *ingénue* ne fait rien cacher.

La *sincérité* fait le plus grand mérite dans le commerce du cœur. **La *franchise* facilite le commerce des affaires civiles. **La *naïveté* fait souvent manquer à la politesse. **L'*ingénuité* fait pécher contre la prudence.******

Le *sincere* est toujours estimable. **Le *franc* plaît à tout le monde. **Le *naïf* offense quelquefois. **L'*ingénue* se trahit (a).******

(a) *Voyez Tome II, art. 178.*

342. VRAI. VÉRITABLE.

Vrai, marque précisément la vérité objective, c'est-à-dire, qu'il tombe directement sur la réalité de la chose, & il signifie qu'elle est telle qu'on la dit. *Véritable*, désigne proprement la vérité expressive; c'est-à-dire, qu'il se rapporte principalement à l'exposition de la chose, & il signifie qu'on la dit telle qu'elle est. Ainsi le premier de ces mots aura une grace particulière, lorsque dans l'emploi on portera d'abord son point de vue sur le sujet en lui-même; & le second conviendra mieux, lorsqu'on portera ce point de vue sur le discours. Cette différence est extrêmement métaphysique, & j'avoue qu'il faut des yeux fins pour l'apercevoir; mais elle n'en subsiste pas moins, & d'ailleurs on ne doit pas exiger de moi des différences marquées où l'usage n'en a mis que de très-délicates: peut-être que l'exemple suivant donnera du jour à ce que je viens d'expliquer, & qu'on sentira mieux cette distinction dans l'application que dans la définition.

Quelques Auteurs, même Protestants, soutiennent qu'il n'est pas *vrai* qu'il y ait eu une Papesse JEANNE, & que l'histoire qu'on en a faite n'est pas *véritable*.

343. USAGE COUTUME.

L'*usage* semble être plus universel. La *coutume* paroît être plus ancienne. Ce que la plus grande partie des gens pratiquent est un *usage*. Ce qui s'est pratiqué depuis long-temps est une *coutume*.

L'*usage* s'introduit & s'étend. La *coutume* s'établit & acquiert de l'autorité. Le premier fait

M 5

la mode. La seconde forme l'habitude. L'un & l'autre sont des especes de loix, entièrement indépendantes de la raison dans ce qui regarde l'extérieur de la conduite.

Il est quelquefois plus à propos de se conformer à un mauvais *usage*, que de se distinguer, même par quelque chose de bon. Bien des gens suivent la *coutume* dans la façon de penser comme dans le cérémonial; ils ne s'en tiennent qu'à ce que leurs meres & leurs nourrices ont pensé avant eux.

344. COUTUME. HABITUDE. (N.)

La *coutume* regarde l'objet; elle le rend familier. L'*habitude* a rapport à l'action même; elle la rend facile. L'une se forme par l'uniformité, & l'autre s'acquiert par la répétition.

Un ouvrage auquel on est *accoutumé*, coûte moins de peine. Ce qui est tourné en *habitude* se fait presque naturellement, & quelquefois même involontairement.

On s'*accoutume* aux visages les plus baroques, par l'*habitude* de les voir; l'œil cesse à la fin d'en être choqué. Il n'en est pas de même des caractères aigres ou brusques; le temps use la patience.

345. ORDINAIRE. COMMUN. VULGaire. TRIVIAL.

Le fréquent usage rend les choses *ordinaires*, *communes*, *vulgaires* & *triviales*; mais il y a à cet égard un ordre de gradation entre ces mots, qui fait que *trivial* dit quelque chose de plus usité que *vulgaire*, qui, à son tour, enchérit sur *commun*, & celui-ci sur *ordinaire*. Il me paroît aussi qu'*ordinaire* est d'un usage plus mar-

qué pour la répétition des actions ; *commun*, pour la multitude des objets ; *vulgaire*, pour la connoissance des faits ; & *trivial*, pour la tourture du discours.

La dissimulation est *ordinaire* à la Cour. Les monstres sont *communs* en Afrique. Les disputes de religion ont rendu *vulgaires* bien des faits qui n'étoient connus que des savants. De tous les genres d'écrire, il n'y a que le comique ou les expressions *triviales* qui puissent trouver place.

Ces mots peuvent être considérés dans un autre sens que dans celui du fréquent usage ; ils se diffèrent souvent par rapport au petit mérite des choses, & ils ont encore un ordre de gradation ; de façon que le dernier de ces mots est celui qui ôte le plus au mérite. Ce qui est *ordinaire* n'a rien de distingué. Ce qui est *commun* n'a rien de recherché. Ce qui est *vulgaire* n'a rien de noble. Ce qui est *trivial* a quelque chose de bas.

346. TÉNEBRES. OBSCURITÉ. NUIT.

Les *ténèbres* semblent signifier quelque chose de réel & d'opposé à la lumière. L'*obscurité* est une pure privation de clarté. La *nuit* est la cessation du jour, c'est-à-dire, le temps où le soleil n'éclaire plus.

On dit des *ténèbres* qu'elles sont épaisses ; de l'*obscurité*, qu'elle est grande ; de la *nuit*, qu'elle est sombre.

On marche dans les *ténèbres*, à l'*obscurité* & pendant la *nuit*.

347. TORT. INJURE.

Le *tort* regarde particulièrement les biens & a réputation ; il ravit ce qui est dû. L'*injure*

M 6

regarde proprement les qualités personnelles; elle impute des défauts. Le premier nuit, la seconde offense.

Le zèle imprudent d'un ami fait quelquefois plus de tort que la colère d'un ennemi. La plus grande *injure* qu'on puisse faire à un honnête homme, est de se dénier de sa probité.

348. AFRFONT. INSULTE. OUTRAGE. AVANIE.

L'affront est un trait de reproche ou de mépris lancé en face de témoins; il pique & mortifie ceux qui sont sensibles à l'honneur. *L'insulte* est une attaque faite avec insolence, on la repousse ordinairement avec vivacité. *L'outrage* ajoute à l'*insulte* un excès de violence qui irrite. *L'avanie* est un traitement humiliant, qui expose au mépris & à la moquerie du Public.

Ce n'est pas réparer son honneur que de plaire pour un *affront* reçu. Les honnêtes gens ne font jamais d'*insulte* à personne. Il est difficile de décider en quelle occasion l'*outrage* est plus grand, ou de ravir aux dames par violence ce qu'elles refusent, ou de rejeter avec dédain ce qu'elles offrent. Quand on est en bute au peuple, il faut s'attendre aux *avanies*, ou ne se point montrer.

349. TRADUCTION. VERSION.

La *traduction* est en langue moderne, & la *version* en la ngue ancienne. Ainsi la Bible françoise de Saci est une *traduction*; & les Bibles latines, grecques, arabes & syriaques, sont de *versions*.

Les *traductions*, pour être parfaitement bon-

nes, ne doivent être ni plus ornées ni moins belles que l'original. Les anciennes *versions* de l'Ecriture-sainte ont acquis presqu'autant d'autorité que le texte hébreu.

Une nouvelle *traduction* de Virgile & d'Horace pourroit encore plaire après toutes celles qui ont paru. L'Auteur & le temps de la *version* des Septantes sont inconnus (a).

(a) *Voyez* Tome II. art. 171.

350 TRAIN. ÉQUIPAGE.

Le *train* regarde la suite, & l'*équipage* le service.
On dit un grand *train*, & un bel *équipage*.

Il n'appartient qu'aux Princes d'avoir des *trains* nombreux, & de superbes *équipages*.

351. TRÉPAS. MORT. DÉCÈS.

Trépas est poétique, & emporte dans son idée le passage d'une vie à l'autre. *Mort* est du style ordinaire, & signifie précisément la cessation de vivre. *Décès* est du style plus recherché, tenant un peu de l'usage du Palais, & marque proprement le retranchement du nombre des mortels. Le second de ces mots se dit à l'égard de toutes sortes d'animaux; & les deux autres ne se disent qu'à l'égard de l'homme. Un *trépas* glorieux est préférable à une vie honteuse. La *mort* est le terme commun de tout ce qui est animé sur la terre. Toute succession n'est ouverte qu'au moment du *décès*.

Le *trépas* ne présente rien de laid à l'imagination: il peut même faire envisager quelque chose de gracieux dans l'éternité. Le *décès* ne fait naître que l'idée d'une peine causée par la séparation des choses auxquelles on étoit atta-

ché. Mais la *mort* présente quelque chose de laid & d'affreux.

352. VACARME. TUMULTE.

Vacarme emporte par sa valeur l'idée d'un plus grand bruit, & *tumulte*, celle d'un plus grand désordre.

Une seule personne fait quelquefois du *vacarme* : mais le *tumulte* suppose toujours qu'il y a un grand nombre de gens.

Les maisons de débauche sont sujettes aux *vacarmes*. Il arrive souvent du *tumulte* dans les villes mal policiées.

* *Vacarme* ne se dit qu'au propre ; *tumulte* se dit au figuré, du trouble & de l'agitation de l'ame. On tient mal une résolution qu'on a prise dans le *tumulte* des passions. (*Encycl. XIV*, 790.)

353. ONDES. FLOTS. VAGUES.

Les *ondes* sont l'effet naturel de la fluidité d'une eau qui coule ; elles ne s'appliquent guere qu'à l'égard des rivières, & laissent une idée de calme ou de cours paisible. Les *flots* viennent d'un mouvement accidentel, mais assez ordinaire ; ils indiquent un peu d'attention, & s'appliquent proprement à la mer. Les *vagues* proviennent d'un mouvement plus violent ; elles marquent par conséquent une plus forte agitation, & s'appliquent également aux rivières comme à la mer.

On coule sur les *ondes* : on est porté sur les *flots* : on est entraîné par les *vagues*.

Un terrain raboteux rend les *ondes* inégales : un grand vent fait ensler les *flots*, & excite des *vagues*.

354. VAINCRE. SURMONTER.

Vaincre suppose un combat contre un ennemi qu'on attaque & qui se défend. *Surmonter* suppose seulement des efforts contre quelqu'obstacle qu'on rencontre, & qui fait de la résistance.

On a *vaincu* ses ennemis, quand on les a si bien battus qu'ils sont hors d'état de nuire. On a *surmonté* ses adversaires, quand on est venu à bout de ses desseins malgré leur opposition.

Il faut du courage & de la valeur pour *vaincre*, de la patience & de la force pour *surmonter*.

On se sert du mot de *vaincre* à l'égard des passions; & de celui de *surmonter* pour les difficultés.

De toutes les passions, l'avarice est la plus difficile à *vaincre*, parce qu'on ne trouve point de secours contr'elle, ni dans l'âge, ni dans la foiblesse du tempérament, comme on en trouve contre les autres; & que d'ailleurs, étant plus resserrée qu'entrepreneurante, les choses extérieures ne lui opposent aucune difficulté à *surmonter*.

355. VALET. LAQUAIS.

Le mot de *valet* a un sens général, qu'on applique à tous ceux qui servent. Celui de *laquais* a un sens particulier, qu'il ne convient qu'à une sorte de domestiques. Le premier désigne proprement un homme de service, & le second un homme de suite. L'un emporte une idée d'utilité, l'autre une idée d'ostentation. Voilà pourquoi il est plus honorable d'avoir un *laquais*, que d'avoir un *valet*, & qu'on dit, que le *laquais* ne déroge point à sa noblesse, au lieu que le *valet* de chambre y déroge, quoi-

que la qualité & l'office de celui-ci soient au-dessus de l'autre.

Les Princes & les gens de basse condition n'ont point de *Laquais*, mais les premiers ont des *Valets* de pied qui en font la fonction, & qui en portoient même autrefois le nom; & les seconds ont des *Valets* de labeur.

356. VALLÉE. VALLON.

Vallée semble signifier un espace plus étendu. *Vallon* semble en marquer un plus resserré.

Les poëtes ont rendu le mot de *vallon* plus usité, parce qu'ils ont ajouté à la force de ce mot une idée de quelque chose d'agréable ou de champêtre; & que celui de *vallée* n'a retenu que l'idée d'un lieu bas, & situé entre d'autres lieux plus élevés.

On dit, la *vallée* de Josaphat, où le vulgaire pense que se doit faire le Jugement universel (a); & l'on dit, le sacré *vallon*, où la fable établit une demeure des Muses.

(a) Cette opinion populaire ne vient que de ce que le mot *JOSAPHAT* (nom d'un Roi Hébreu qui gagna une bataille dans cette *vallée*) signifie *Jugement de Dieu-Jaoh*, Dieu; *Seaphat*, juger (Form. méth. des Langues, §. 267, tom. II, pag. 458.)

357. ANTRE. CAVERNE. GROTTÉ. (N.)

Ce sont des retraites champêtres, faites de la seule main de la nature, ou du moins à son imitation lorsque l'art s'en mêle, & dans lesquelles on peut se mettre à l'abri des injures du temps. Telle est la signification commune de ces trois mots. Mais l'*antre* & la *caverne* présentent des retraites obscures & affreuses, qui ne semblent propres qu'à des bêtes fâvées: au lieu que la *grotte*, n'excluant ni la

lumière ni même les ornements gracieux, quoique rustiques, peut être l'habitation de l'homme solitaire, & sert souvent à orner les jardins.

La Fable a extrêmement embelli les *grottes* pour y loger ses nymphes. Le mot de *caverne* paroît encherir sur celui d'*antre*, par la profondeur, par la clôture, & par un rapport plus formel à la féroce de ce qui peut y habiter.

Polyphème logeoit dans un *antre*. Les lions se retirent dans des *cavernes*, & les vents sont aussi renfermés par les Poëtes dans une *caverne*, d'où Eole en retient ou en permet à son gré l'impétuosité. La description de la *grotte* de Calypso inspire plus de sensualité, que celle des plus riches Palais.

358. VEDETTE. SENTINELLE.

Une *vedette* est à cheval. Une *sentinelle* est à pied. L'un & l'autre veillent à la sûreté du corps dont ils sont détachés, & pour la garde duquel ils sont mis en faction.

359. POSTER APOSTER. (N.)

On *poste* pour observer ou pour défendre : on *aposte* pour faire un mauvais coup. La troupe est *postée* : l'assassin est *aposté*.

360. VÊTEMENT. HABILLEMENT. HABIT.

Vêtement exprime simplement ce qui sert à couvrir le corps : & il comprend tout ce qui est à cet usage, même la coiffure & la chaussure, & rien au-delà : voilà pourquoi l'on s'en sert avec grace, en disant que tout le nécessaire consiste dans la nourriture, le *vêtement* & le logement. *Habillement* a une signification plus composée : outre l'essentiel de vêtir, il renfer-

me dans son idée un rapport à la forme & à la façon dont on est vêtu, & son district s'étend, non-seulement à tout ce qui sert à couvrir le corps, mais encore à la parure & à tout ce qui n'est que pur ornement, comme les rubans, les colliers, les pierreries : c'est par cette raison qu'on dit, la description d'un *habillement* de cérémonie & de théâtre. *Habit* a un sens bien plus restreint que les deux autres mots : il ne signifie que ce qui est robe, ou ce qui tient de la robe ; ensorte que le linge, le chapeau & les souliers ne sont pas compris sous l'idée de ce mot : ainsi l'on ne s'en sert que pour marquer ce qui est l'ouvrage du Tailleur ou de la Couturiere. *Justaucorps*, la veste, la culotte, la robe, la jupe, le corset, sont des *habits* ; mais la chemise & la cravate ne le sont point, quoiqu'ils soient *vêtements* ; & l'épée n'est ni *habit* ni *vêtement*, quoiqu'elle soit de l'*habillement* du cavalier.

361. VÊTU. REVÊTU. AFFUBLÉ. (N.)

Vêtu se dit des habits ordinaires, faits pour le besoin & la commodité, ou même pour les ornements de mode. *Revêtu* s'applique aux habits établis pour distinguer dans l'ordre civil les emplois, les honneurs & les dignités. *Affublé* est d'un usage ironique pour les habits extraordinaire & de caprice, ou pour ceux que portent les personnes qui ont fait le sacrifice de leur liberté.

L'Ecclésiastique & le Magistrat doivent être *revêtus* décentment, selon le goût qu'exige la gravité de leur état. Les femmes peuvent être *vêtues* galamment, mais toujours selon les loix de la pudeur.

Le Commissaire du quartier doit être *revêtu* de

sa robe, lorsqu'il remplit les fonctions de sa Charge. Le Mousquetaire est revêtu de sa soubreveste, quand il va à l'ordre. Les Ducs ne sont revêtus du manteau ducal que dans les occasions de cérémonie, & lorsqu'ils prennent séance au Parlement.

Pour se déguiser, elle s'étoit affublée d'une vieille casaque, d'un bonnet à la polonnoise, de hauts-de-chausses à la rhingrave, & d'un cimeterre de jannissaire. Les personnes qui ont eu de ces foibleesses auxquelles on attache de la honte & du déshonneur, ne sont plus propres qu'à être affublées d'un froc.

362. V E S T I G E S. T R A C E S.

Les *vestiges* sont les restes de ce qui a été dans un lieu. Les *traces* sont des marques de ce qui y a passé. On connaît les *vestiges*. On suit les *traces*.

On voit les *vestiges* d'un vieux château. On remarque les *traces* d'un cerf ou d'un sanglier.

363. V I A N D E. C H A I R.

* Le mot de *Viande* porte avec lui une idée de nourriture, que n'a pas celui de *chair*; mais ce dernier a, à la composition physique de l'animal, un rapport que n'a pas le premier. Ainsi, l'on dit que le poisson & les légumes sont *viandes* de Carême; que la *perdrix* a la *chair* courte & tendre.

* Nous ajouterons que *chair* ne se dit que des parties molles; & que *viande* au contraire se dit d'une portion de substance animale, mêlée de parties molles & de parties dures, comme il paroît par le proverbe, il n'y a point de *viande* sans os.

Viande se prend encore d'une façon plus générale & plus abstraite que *chair*. Car on dit;

de la *chair* de perdrix, de poulet, de lievre, &c. & de toutes ces *chairs*, que ce sont des *viandes* : mais on ne dit pas, de la *viande* de perdrix, de poulet, &c. ce qui vient peut-être de ce qu'anciennement *viande* & *aliments* étoient synonymes. En effet, toute *viande* se mange, & il y a des *chairs* qui ne se mangent pas. On dit, *viande* de boucherie, & non *chair* de boucherie.

On dit, voilà de belles *chairs*, & voilà de belles *viandes* ; on entend encore des choses fort différentes. La première de ces expressions peut être l'éloge d'une jolie femme ; & l'autre est celui d'un bon morceau de bœuf ou de veau non cuit. (*Encycl. III, II.*)

364. UNI. PLAİN.

Ce qui est *uni* n'est pas raboteux. Ce qui est *plain* n'a ni enfoncement ni élévation.

Le marbre le plus *uni* est le plus beau. Un pays où il n'y a ni montagnes, ni vallées, est un pays *plain*.

365. UNIQUE. SEUL.

Une chose est *unique*, lorsqu'il n'y en a point d'autre de la même espèce. Elle est *seule*, lorsqu'elle n'est pas accompagnée.

Un enfant qui n'a ni frère ni sœur est *unique*. Un homme abandonné de tout le monde reste *seul*.

Rien n'est plus rare que ce qui est *unique*. Rien n'est plus ennuyant que d'être toujours *seul*.

366. VOLUME. TOME.

Le *volume* peut contenir plusieurs *tomes* ; & le

tome peut faire plusieurs *volumes* ; mais la reliure sépare les *volumes* ; & la division de l'ouvrage distingue les *tomes*.

Il ne faut pas toujours juger de la science de l'Auteur par la grosseur du *volume*. Il y a beaucoup d'Ouvrages en plusieurs *tomes*, qui seroient meilleurs s'ils étoient réduits en un seul.

367. USURPER. ENV AHIR. S'EMPARER.

Usurper, c'est prendre injustement une chose à son légitime maître par voie d'autorité & de puissance ; il se dit également des biens, des droits & du pouvoir. *Envahir*, c'est prendre tout-d'un-coup par voie de fait quelque pays ou quelque canton, sans prévenir par aucun acte d'hostilité. *S'emparer*, c'est précisément se rendre maître d'une chose, en prévenant les concurrents, & tous ceux qui peuvent y prétendre avec plus de droit.

Il me semble aussi que le mot d'*usurper* renferme quelquefois une idée de trahison, que celui d'*envahir*, fait entendre qu'il y a du mauvais procédé ; que celui de *s'emparer* emporte une idée d'adresse & de diligence.

On n'*usurpe* point la couronne, lorsqu'on la reçoit des mains de la Nation. Prendre des provinces après que la guerre est déclarée, c'est en faire la conquête & non les *envahir*. Il n'y a point d'injustice à *s'emparer* des choses qui nous appartiennent, quoique nos droits & nos prétentions soient contestés.

368. OPTER. CHOISIR.

On *opte* en se déterminant pour une chose, parce qu'on ne peut les avoir toutes. On *choisit*

en comparant les choses, parce qu'on veut avoir la meilleure. L'un ne suppose qu'une simple décision de la volonté, pour savoir à quoi s'en tenir; l'autre suppose un discernement de l'esprit, pour s'en tenir à ce qu'il y a de mieux.

Entre deux choses parfaitement égales, il y a à opter, mais il n'y a pas à choisir.

On est quelquefois contraint d'opter; mais on ne l'est jamais de choisir. Le choix est un plein exercice de la liberté; c'est pourquoi, lorsque le sens ou l'expression marque une nécessité absolue, il est mieux de se servir du mot d'opter, que de celui de choisir; delà vient que l'usage dit, puisqu'il est impossible de servir en même-temps deux maîtres, il faut opter.

Le mot de choisir ne me paraît pas non plus être tout-à-fait à sa place, lorsqu'on parle de choses entièrement disproportionnées, à moins qu'il n'y soit employé dans un sens ironique: par exemple, je ne dirai pas, il faut choisir ou de Dieu ou du monde; mais je dirois, il faut opter: car le choix étant une préférence fondée sur la comparaison des choses, il n'a pas lieu où il n'y a point de comparaison à faire. Un Prédicateur diroit cependant avec beaucoup de grace: » Messieurs, le joug du Seigneur est doux & nous conduit au comble de tous biens; le joug du monde est dur, & nous plonge dans l'abyme de tous maux: choisissez maintenant auquel des deux vous voulez vous soumettre; « parce qu'alors il se trouve une fine ironie dans l'emploi de choisir.

Je ne connois point de droit de choix: mais il y a un droit d'option; c'est lorsqu'entre plusieurs choses à distribuer, on a droit de prendre avant les autres celles qu'on veut. Quand on a ce droit, on a par conséquent la liberté de

choisir : car on peut *opter* par *choix*, en examinant quelle est la meilleure ; comme on peut *opter* sans *choix*, en se déterminant indifféremment pour la première venue.

Nous n'*optons* que pour nous ; mais nous *choisissons* quelquefois pour les autres.

On peut *opter* sans *choisir* ; il n'y a qu'à suivre le hasard ou le conseil d'autrui : mais on ne peut *choisir* sans *opter*, quand on *choisit* pour soi.

Lorsque les choses sont à notre *option*, il faut tâcher de faire un bon *choix*.

Entre le vice & la vertu, il n'y a point d'accommodelement ; il faut *opter* pour l'un ou pour l'autre. Rien ne me paraît plus difficile à *choisir* qu'un ami.

Si j'avois à *opter* entre un ami fort zélé, mais indiscret, & un ami discret, mais moins zélé, je *choisirois* le dernier.

369. CHOISIR. FAIRE CHOIX.

Choisir se dit ordinairement de choses dont on veut faire usage. *Faire choix* se dit proprement des personnes qu'on veut éléver à quelque dignité, charge ou emploi.

Louis XIV *choisit* Versailles pour le lieu de sa résidence ordinaire ; & il fit *choix* du Maréchal de Villeroi pour être Gouverneur de son petit-fils Louis XV.

Le mot de *choisir* marque plus particulièrement la comparaison qu'on fait de tout ce qui se présente, pour connoître ce qui vaut le mieux & le prendre. Le mot de *faire choix* marque plus précisément la simple distinction qu'on fait d'un sujet préférablement aux autres.

Les Princes ne *choisisSENT* pas toujours leurs

Ministres ; on n'a pas *fait choix* en tout temps d'un Colbert pour les Finances , ni d'un Louvois pour la guerre.

370. CHOISIR. PRÉFÉRER.

On ne *choisit* pas toujours ce qu'on *préfere* ; mais on *préfere* tout ce qu'on *choisit*.

Choisir , c'est se déterminer en faveur de la chose par le mérite qu'elle a , ou par l'estime qu'on en fait. *Préférer* , c'est se déterminer en sa faveur par quelque motif que ce soit ; mérite , affection , complaisance ou politique , n'importe .

L'esprit fait le *choix* . Le cœur donne la *préférence* . C'est par cette raison qu'on *choisit* ordinairement ce que l'on connoît , & qu'on *préfere* ce qu'on aime .

La sagesse nous défend quelquefois de *choisir* ce qui paroît le plus brillant à nos yeux ; & souvent la justice ne nous permet pas de *préférer* nos amis à d'autres .

Lorsqu'il est question de *choisir* un état de vie , je ne crois pas qu'on fasse mal de *préférer* celui où l'inclination porte , c'est le moyen de réussir plus facilement , & de trouver sa satisfaction de son devoir .

On *choisit* l'étoffe . On *préfere* le Marchand .

Le *choix* est bon ou mauvais , selon le goût & la connoissance qu'on a des choses . La *préférence* est juste ou injuste , selon qu'elle est dictée par la raison , ou qu'elle est inspirée par la passion .

Les *préférences* de pure faveur sont quelquefois permises aux Princes , dans la distribution des graces ; mais ils ne doivent jamais agir que par *choix* dans la distribution des charges & des emplois publics .

L'amour

L'amour préfere & ne choisit point : pat consequent il n'y a ni applaudissements à donner, ni reproche à faire aux amants, sur le bon ou le mauvais *choix* ; le mérite ne doit pas non plus se flatter d'y obtenir la *préférence*, ni se piquer de ce qu'on la lui refuse : cette passion, uniquement produite & guidée par un goût sensitif, est toute pour le plaisir & rien pour l'honneur.

371. CHOISISIR. ÉLIRE.

Je ne mets ces deux mots au rang des synonymes, que parce que notre dictionnaire les a définis l'un pour l'autre. *Choisir*, c'est, comme je viens de le dire, se déterminer par la comparaison qu'on fait des choses en faveur de ce qu'on juge être le mieux. *Elire*, c'est nommer à une dignité, à un emploi, à un bénéfice, ou à quelque chose de semblable. Ainsi, le *choix* est un acte de discernement, qui fixe la volonté à ce qui paroît le meilleur ; & l'*élection* est un concours de suffrages, qui donne à un sujet une place dans l'Etat ou dans l'Eglise.

Il peut très-aisément arriver que le *choix* n'ait nulle part dans l'*élection* (a).

(a) Cela est vrai, sans doute ; mais on auroit pu & dû ajouter que toute *élection* devroit être faite en conséquence d'un *choix* ; parce que toute place exige des qualités, & qu'il est juste d'*élire* le sujet qui paroît en être le mieux pourvu, ce qui suppose comparaison & *choix*. Le mot d'*élire* renferme dans sa signification l'idée du *choix*, & c'est ce qui le rend en effet synonyme de *choisir* : ce qui l'en distingue, c'est l'idée accessoire de la destination à une place.

Cette seconde idée semble ramener la synonymie entre *élire* & *faire choix* ; mais ils ont aussi leur différence : il n'y a que le supérieur qui *fasse choix* d'un sujet, & c'est le corps des sujets mêmes qui en élit un à la pluralité des suffrages. Ainsi ces deux termes, synonymes par l'idée

Tome I.

N

commune d'une même opération, sont distingués l'un de l'autre par la maniere dont elle se fait, & par le droit qu'ils supposent.

Je ne puis me dispenser de remarquer encore ce que j'ai déjà observé, que les quatre articles précédents ayant été fondus en un dans l'ENCYCLOPÉDIE (III, 362.), les différences des synonymes y sont exposées d'une maniere moins lumineuse. *Voyez* tome II, art. 136. (B.)

372. FUIR. ÉVITER. ÉLUDER.

On *fuit* les choses & les personnes qu'on craint, & celles qu'on a en horreur. On *évite* les choses qu'on ne veut pas rencontrer, & les personnes qu'on ne veut pas voir ou dont on ne veut pas être vu. On *élude* les questions auxquelles on ne veut ou l'on ne peut répondre.

Pour *fuir*, on tourne vers le côté opposé; & l'on s'éloigne avec vitesse, afin de n'être pas pris. Pour *éviter*, on prend une autre route, & l'on s'écarte subitement, afin de n'être point apperçu ou de ne pas donner dans le panneau. Pour *éluder*, on fait semblant de n'avoir pas entendu, & l'on change adroitemment de propos, afin de n'être pas obligé à s'expliquer.

On *fuit* en courant. On *évite* en se détournant. On *élude* en donnant le change.

Nous *fuyons* ceux qui nous poursuivent. Nous *évitons* ceux qui nous font peine. Nous *éludons* les conversations qui nous déplaisent.

La peur fait *fuir* devant son ennemi; la prudence en fait quelquefois *éviter* la présence; & l'adresse en fait *éluder* les attaques.

On dit *fuir* & *éviter* le danger; mais le *fuir*, c'est ne s'y pas exposer; l'*éviter*, c'est n'y pas tomber. On dit *éluder* le coup.

Le remède le plus sûr contre la peste, est de

fuir bien loin des lieux où elle est. Le moyen le plus propre pour conserver l'innocence des mœurs, est d'éviter les mauvaises compagnies. L'art de garder le secret demande de l'habileté à éluder les questions curieuses.

373. HARDIESSE. AUDACE. EFFRONTERIE.

Il y a dans la *hardiesse*, quelque chose de malé; dans l'*audace*, quelque chose d'emporté; & dans l'*effronterie*, quelque chose d'incivil.

La *hardiesse* marque du courage & de l'affurance. L'*audace* marque de la hauteur & de la témérité. L'*effronterie* marque de l'impudence.

Une personne *hardie* parle avec fermeté; ni la qualité, ni le rang, ni la fierté de ceux à qui elle adresse le discours ne la démontent point. Une personne audacieuse parle d'un ton élevé; son humeur hautaine lui fait oublier ce qu'elle doit à ses supérieurs. Une personne *effrontée* parle d'un air insolent; son peu d'éducation fait qu'elle n'observe ni les usages de la politesse, ni les devoirs de l'honnêteté, ni les règles de la bienféance.

La *hardiesse* est de mise auprès des Grands; les gens timides passent chez eux pour des sots. L'*audace* nuit aux subalternes; les supérieurs veulent de la soumission, & rendent toujours de mauvais services à ceux qui n'ont pas assez respecté leur autorité. L'*effronterie* fait qu'on déplaît à tout le monde, & qu'on passe chez les honnêtes gens pour être d'une vile naissance.

On n'est guere propre aux grands emplois, si l'on n'est un peu *hardi*. Un homme d'un caractère *audacieux* peut servir à insulter l'ennemi.

Un *effronté* n'est bon qu'à faire rougir ceux qui l'emploient.

Il me semble que la *hardiesse* est pour les grandes qualités de l'ame, ce que le ressort est pour les autres pieces d'une montre; elle met tout en mouvement sans rien déranger; au lieu que l'*audace*, semblable à la main impétueuse d'un étourdi, met le désordre & le fracas dans ce qui étoit fait pour l'accord & pour l'harmonie. A l'égard de l'*effronterie*, elle n'agit point du tout sur les grandes qualités, parce qu'elles ne se trouvent jamais ensemble; son influence ne regarde pas ce qu'il y a de mauvais; elle répand, sur les défauts de l'ame, un coloris qui les rend encore plus laids qu'ils ne le sont par eux-mêmes (a).

(a) *Voyez* tome II, art. 6, & les *Rem. nouv. sur la langue françoise*, par le P. Bouhours, tome I, **HARDIESSE, AUDACE.**

374. COMPLIQUÉ. IMPLIQUÉ.

Les affaires ou les faits sont *compliqués* les uns avec les autres, par leur mélange & par leur dépendance. Les personnes sont *impliquées* dans les faits ou dans les affaires, lorsqu'elles y tremment ou qu'elles y ont quelque part.

Les choses extrêmement *compliquées* deviennent obscures à ceux qui n'ont ni assez d'entendue ni assez de justesse d'esprit pour les démêler. Quand on est souvent à la compagnie des étourdis, on est exposé à se voir *impliqué* dans quelque fâcheuse aventure.

Les affaires les plus *compliquées* deviennent simples & faciles à entendre, dans la bouche ou dans les écrits d'un habile Avocat. Il est dangereux de se trouver *impliqué*, même innocent.

ment, dans les crimes des Grands : on est toujours la dupe ; ils sacrifient à leurs intérêts leurs meilleurs serviteurs.

Compliqué a un substantif qui est d'usage ; *impliqué* n'en a point, mais en revanche il a un verbe que l'autre n'a pas : on dit *complication* & *impliquer* ; mais on ne dit pas *implication* ni *compliquer*.

Rien n'embarasse plus les Médecins que la *complication* des maux dont le remede de l'un est contraire à la guérison de l'autre. Il n'est pas gracieux d'avoir pour amis des personnes qui vous *impliquent* toujours mal-à-propos dans les fautes qu'elles commettent.

375. DÉCISION. RÉSOLUTION.

La *décision* est un acte de l'esprit, & suppose l'examen. La *réolution* est un acte de la volonté, & suppose la délibération. La première attaque le doute, & fait qu'on se déclare. La seconde attaque l'incertitude, & fait qu'on se détermine.

Nos *décisions* doivent étres justes, pour éviter le repentir. Nos *réolutions* doivent étre fermes, pour éviter les variations.

Rien de plus désagréable pour soi-même, & pour les autres, que d'être toujours *indécis* dans les affaires, & *irrésolu* dans les démarches.

On a souvent plus d'embarras & de peine à *décider* sur le rang & sur la prééminence, que sur les intérêts solides & réels. Il n'est point de *réolutions* plus foibles que celles que prennent au confessional & au lit le pécheur & le malade ; l'occasion & la santé rétablissent bientôt la première maniere de vivre.

Il semble que la *réolution* emporte la *décision* ; & que celle-ci puisse être abandonnée de l'autre ; puisqu'il arrive quelquefois qu'on n'est pas encore *résolu* à entreprendre une chose pour laquelle on a déjà *décidé* ; la crainte, la timidité, ou quelqu'autre motif, s'opposant à l'exécution de l'arrêt prononcé.

Il est rare que les *décisions* aient chez les femmes d'autre fondement que l'imagination & le cœur. En vain les hommes prennent des *réolutions* ; le goût & l'habitude triomphent toujours de leur raison.

En fait de science, on dit : la *décision* d'une question, & la *réolution* d'une difficulté.

C'est ordinairement où l'on *décide* le plus qu'on prouve le moins. Quoiqu'on réponde dans les écoles à toutes les difficultés, on y en *résoit* très-peu.

376. PORTER. APPORTER. TRANSPORTER. EMPORTER.

Porter n'a précisément rapport qu'à la charge du fardeau. *Apporter* renferme l'idée du fardeau, & celle du lieu où l'on le *porte*. *Transporter* a rapport, non-seulement au fardeau & au lieu où l'on doit le porter, mais encore à l'endroit d'où l'on le prend. *Emporter* enchaîne par-dessus toutes ces idées, en y ajoutant une attribution de propriété à l'égard de la chose dont on se charge.

Nous faisons *porter* ce que, par faiblesse ou par bienfaisance, nous ne pouvons *porter* nous-mêmes. Nous ordonnons qu'on nous *apporte* ce que nous souhaitons avoir. Nous faisons *transporter* ce que nous voulons changer de place. Nous permettons d'*emporter* ce que nous lais-

sions aux autres ou ce que nous leur donnons.

Les Crocheteurs portent les fardeaux dont on les charge. Les Domestiques apportent ce que leurs Maîtres les envoient chercher. Les Voituriers transportent les marchandises que les commerçants envoient d'une ville dans une autre. Les voleurs emportent ce qu'ils ont pris.

Virgile a loué le pieux Enée d'avoir porté son pere Anchise sur ses épaules, pour le sauver du sac de Troie. Saint Luc nous apprend que les premiers fideles apportoient aux Apôtres le prix des biens qu'ils vendoient. L'histoire nous montre, à n'en pouvoir douter, que la providence punit toujours l'abus de l'autorité, en la transportant en d'autres mains. Si un de nos Traducteursavoit bien fait attention aux idées accessoires qui caractérisent les synonymes, il n'auroit pas dit, que le malin esprit emporta Jesus-Christ, au lieu de dire qu'il le transporta.

577. SEMER. ENSEMENCER.

Semer a rapport au grain, c'est le blé qu'on *seme* dans le champ. *Ensemencer* a rapport à la terre ; c'est le champ qu'on *ensemence* de blé. Le premier de ces mots a une signification plus étendue & plus vaste ; on s'en sert à l'égard de toutes sortes de grains ou de graines, & dans toutes sortes de terrains. Le second a un sens plus particulier & plus restreint ; on ne s'en sert qu'à l'égard des grandes pieces de terre préparées par le labourage. Ainsi l'on *seme* dans ses terres & dans ses jardins ; mais l'on *n'ensemence* que ses terres, & non ses jardins.

N 4

On dit dans le sens figuré : *semer de l'argent*, *semer la parole*. *Ensemencer* n'est jamais employé que dans le sens propre & littéral.

L'âge viril ne produit point de fruits de science & de sagesse, si les principes n'en ont été *semés* dans le temps de la jeunesse. C'est en *semant de l'argent à propos*, qu'on peut plus aisément venir à bout de ses projets. En vain l'on *ensemence* son champ, si le Ciel n'y répand ses fécondes influences.

378. GRAIN. GRAINE.

Ces deux mots sont synonymes, en ce qu'ils signifient également une semence qu'on jette en terre pour y fructifier : mais le *grain* est une semence de lui-même, c'est-à-dire, qu'il est aussi le fruit qu'on en doit recueillir ; la *graine* est une semence de choses différentes ; c'est-à-dire, qu'elle n'est pas elle-même le fruit qu'elle doit produire.

On sème des *grains* de blé & d'avoine pour avoir de ces mêmes *grains*. On sème des *graines* pour avoir des melons, des fleurs, des herbes, &c.

On fait la récolte des *grains* : on ramasse les *graines*. Les premiers se sement ordinairement dans les champs, & les seconde sont le partage des jardins.

Le mot de *graine* fait précisément naître l'idée d'une semence propre à germer & à fructifier, ce que ne fait pas celui de *grain*. Ainsi l'on dit que le chenevis est la graine du chanvre ; mais on ne dit pas qu'il en est le *grain* (a).

(a) On dit pourtant : Un *grain* de chenevis ; mais c'est comme on dit, un *grain* de sable, pour assigner un des

éléments individuels, ou de la *graine* de chenevis, ou d'un monceau de sable. (B.)

Ils conservent même cette analogie de signification dans le sens figuré.

Tel a sa mémoire chargée des sages & prudentes maximes des grands hommes, qui n'a pas lui-même un *grain* de bon sens. Il est difficile que d'une mauvaise *graine* il vienne un bon fruit.

379. PRÉCIPICE. GOUFRE. ABYME.

On tombe dans le *précipice*. On est englouti par le *goufre*. On se perd dans l'*abyme*. Le premier emporte avec lui l'idée d'un vuide escarpé de toutes parts ; où il est presque impossible de se retirer quand on y est. Le second renferme une idée particulière de voracité insatiable, qui entraîne, fait disparaître & consume tout ce qui en approche. Le troisième emporte l'idée d'une profondeur immense, jusqu'où l'on ne sauroit parvenir, & où l'on perd également de vue le point d'où l'on est parti, & celui où l'on vouloit aller.

Le *précipice* a des bords glissants & dangereux pour ceux qui marchent sans précaution, & inaccessibles pour ceux qui sont dedans ; la chute y est rude. Le *goufre* a des tours & des circuits dont on ne peut se dégager dès qu'on y a fait un pas ; & l'on y est emporté malgré soi. L'*abyme* ne présente que des routes obscures & incertaines, qu'aucun but ne termine : on s'y jette quelquefois tête baissée, dans l'espérance de trouver une issue ; mais le courage rebuté y abandonne l'homme, & le laisse dans un chaos de doutes & d'inquiétudes accablantes.

Le chemin de la fortune est à la Cour environné de mille *précipices*, où chacun vous pousse de son mieux. Une femme débauchée est un *goufre* de malheurs: tout y pérît; la vertu, les biens & la santé. Souvent la raison du Philosophe, à force de chercher de l'évidence en tout, ne fait que se creuser un *abyme* de ténèbres.

L'avarice est le *précipice* de l'équité. Paris est le *goufre* des provinces. L'infini est l'*abyme* du raisonnement.

380. ABSORBER. ENGLOUTIR. (N.)

Qui connoît la différence qu'il y a entre la totalité & l'intégralité (a), doit sentir celle qui se trouve ici. *Absorber* exprime à la vérité une action générale, mais successive, qui, en ne commençant que par une partie du sujet, continue ensuite & s'étend sur le tout. *Engloutir* marque une action dont la généralité est rapide & intégrale, saisissant le tout à la fois, sans le détailler par parties.

Le premier a un rapport particulier à la consommation & à la destruction. Le second dit proprement quelque chose qui enveloppe, emporte & fait disparaître tout-d'un-coup. Ainsi le feu *absorbe*, & l'eau *engloutit*.

C'est, selon cette même analogie, qu'on dit dans un sens figuré, être *absorbé* en Dieu ou dans la contemplation de quelque sujet, lorsqu'on y livre la totalité de ses pensées, sans se permettre la moindre distraction. Je ne crois pas qu'*engloutir* soit d'usage au figuré.

(a) *Intégralité* est un mot de la façon de l'Auteur, qui pourroit bien, pour cela même, n'être pas entendu, sans empêcher qu'on ne sentit la différence qu'il

exprime ensuite. L'Abbé Girard , qui distinguoit les idées avec une précision rare & peu commune , trouvoit souvent la langue en défaut. Quand le néologisme est éclairé par la philosophie , loin de gâter une langue , il l'enrichit & l'embellit (B.)

381. CURE. GUÉRISON.

On fait une *cure* : on procure une *guérison*. La première a plus de rapport au mal & à l'action de celui qui traite le malade. La seconde a plus de rapport à la santé & à l'état du malade qu'on traite. On dit de l'une , qu'elle est belle ; alors le succès fait honneur à celui qui l'a entreprise : on dit de l'autre , qu'elle est prompte & parfaite ; c'est tout ce qu'on doit désirer dans la maladie. On dit de toutes les deux , qu'elles sont faciles ou difficiles.

Il semble que la *cure* n'ait pour objet que les maux opiniâtres & d'habitude ; au lieu que la *guérison* regarde aussi les maladies légères & de peu de durée.

Plus le mal est invétéré , plus la *cure* en est difficile. C'est souvent plus à la force du tempérament , qu'à l'effet des remèdes , qu'on doit sa *guérison*.

Les maux incurables ne sont pas seulement ceux dont la *cure* est absolument impossible , mais encore ceux dont on ignore la maniere d'en procurer la *guérison*.

382. ENFANTER. ACCOUCHEUR. ENGENDRER. (N.)

La valeur commune & littérale de ces mots est de produire par voie de paternité ou de maternité , avec les différences qui suivent. *Enfanter* ne joint à cette signification générale

N 6

aucune autre idée accessoire ; d'ailleurs on ne l'emploie que rarement dans certaines occasions graves & sérieuses , où il est comme consacré : c'est ainsi qu'il est dit de la Vierge , qu'elle *enfantera* un fils qui sera nommé JESUS. *Accoucher* a uniquement rapport à la femme , & marque précisément le moment , ou plutôt l'action particulière de mettre l'enfant au monde. *Engendrer* se dit également pour les deux sexes ; & ne bornant pas la force de sa signification au seul instant de la naissance , il s'applique indéfiniment à ce qui contribue à la génération.

Jadis la terre *enfanta* des géants ambitieux jusqu'à vouloir escalader le Ciel ; aujourd'hui elle n'*enfante* plus que des êtres rampants. Nos dames n'*accouchent* pas plus heureusement de la façon des Chirugiens que de celle des Sages-Femmes ; c'est la conduite dans les accidents , & non la main , qui décide de leur sort. Il n'y a souvent qu'une impuissance respective entre mari & femme , chacun d'eux ayant les qualités propres à *engendrer* avec toute autre personne.

Dans le style figuré on se sert d'*enfanter* pour ce qui est proprement ouvrage , soit de la plume , soit de la main. Le mot d'*accoucher* y est employé pour les productions d'esprit , & toujours relativement à l'instant du travail qui les fait éclore ; de plus , il y conserve l'idée accessoire de difficulté , par similitude à celle qu'on a dans l'*accouchement* naturel. Quant au mot d'*engendrer* , ce style le place ordinairement dans ce qui est effet de l'humeur. Les exemples suivants en vont être la preuve.

Il y a plus de gloire à un Auteur d'*enfanter* en toute sa vie un seul volume qui soit bon , que d'en *enfanter* plusieurs mauvais chaque année. L'amour du gain , de concert avec celui de

la parure ; *enfantent* les colifichets & tous les ouvrages frivoles de la mode.

Un poëte qui vient d'*accoucher* d'un sonnet ou d'une épigramme , n'a rien de plus pressé que d'en faire part au public. Si l'on fait bien attention à la nature des synonymes & à la forme de cet ouvrage , on verra qu'il a fallu que mon esprit fût à chaque article dans les travaux de l'*accouchement* pour mettre au jour les différences délicates que l'usage a bien formées & conçues dans son sein , mais que l'art ne s'étoit point encore avisé de développer , & d'en faire *accoucher* la plume.

On dit d'un homme facétieux , qu'il n'*engendre* pas mélancolie. Le jeu n'*engendre* des querelles & de mauvaise humeur , que lorsque la cupidité en est l'ame au lieu d'un honnête amusement.

383. ACRE. A P R E. (N.)

Ils s'appliquent aux fruits , ainsi qu'à d'autres aliments , marquent dans le goût une sensation désagréable , & enhériscent l'un sur l'autre ; de façon que le palais de la bouche est plus vivement affecté par ce qui est *acre* , que par ce qui est *âpre*. Le premier fait une impression piquante , qui peut provenir de la quantité excessive des sels : le second dit quelque chose de rude dans sa composition , & se trouve dans un défaut de maturation.

384. ACRIMONIE. ACRETÉ. (N.)

Acrimonie est un terme scientifique , exprimant une qualité aëtre & mordicante , qui ne s'applique guere qu'aux humeurs qui circulent dans l'être animé , & dont la nature se mani-

feste plutôt par les effets qu'elle produit dans les parties qui en sont affectées, que par aucune sensation bien distinctive. *Acreté* est d'un usage commun, par conséquent plus fréquent; il convient aussi à plusieurs sortes de choses; c'est non-seulement une qualité piquante, capable, ainsi que l'accrimonie, d'être une cause active d'altération dans les parties vivantes du corps animal; c'est encore une sorte de saveur que le goût distingue & démêle des autres par une sensation propre & particulière que produit le sujet affecté de cette qualité.

385. AIS. PLANCÉ.

Je ne connois point de mots plus synonymes que ces deux; la différence de genre n'en produit aucune dans le sens littéral. Tout ce que j'apprécios de propre à en distinguer le caractère, c'est, dans le mot de *planche*, une plus grande étendue de signification, avec un certain rapport au service, qui fait qu'il a des dérivés, & qu'on s'en sert souvent dans un sens figuré; au lieu que celui d'*ais*, privé de tout accessoire, n'est employé que dans le sens littéral, & même si rarement qu'il paroît vieillir.

On fait des *ais* de toutes sortes de bois. On passe le ruisseau sur une *planche*. Le Baptême est la première *planche*, qui sauve l'homme du naufrage général causé par le péché d'Adam: & la Pénitence est une seconde *planche* pour le tirer de sa chute particulière, & le conduire au port du salut. Il est plus hardi que sage de faire la *planche* pour les autres (a).

(a) Il me semble que le mot de *planche* désigne principalement la forme d'un corps qui a beaucoup de longueur, bien moins de largeur, & très-peu d'épaisseur.

seur ; delà vient qu'il y a des *planches* de cuivre , & des *planches* en terme de jardinage. Je crois que le mot *d'ais* ne peut se dire que de *planches* de bois , & qu'il renferme dans sa signification une idée spéciale d'un service déterminé. (B.)

386. AJUSTEMENT. PARURE. (N.)

Ce qui appartient à l'habillement complet , quel qu'il soit , simple ou orné , est *ajustement*. Ce qu'on ajoute d'apparent & de superflu , est *parure*. L'un se règle par la décence & la mode ; l'autre , par l'éclat & la magnificence.

Un *ajustement* de goût est plus avantageux à la beauté , que de riches *parures*.

Il faut être propre & régulier dans son *ajustement* , sans y paroître trop attentif. L'amour & la *parure* font l'occupation du commun des femmes.

387. ALONGER. PROLONGER. PROROGER. (N.)

Alonger , c'est ajouter à l'un des bouts , ou étendre la matière. *Prolonger* , c'est reculer le terme de la chose , soit par continuité , par délai , ou par production d'incidents. *Proroger* , c'est maintenir l'autorité , l'exercice ou la valeur au-delà de la durée prescrite.

On *alonge* une robe , une tringle , un discours. On *prolonge* une avenue , une affaire , un travail. On *proroge* une loi , une assemblée , une permission , un congé.

388. AMBASSADEUR. ENVOYÉ DÉPUTÉ. (N.)

Les *Ambassadeurs* & les *Envoyés* parlent & agissent au nom de leurs Souverains ; avec cette différence , que les premiers ont une qualité

représentative attachée à leur titre , & que les seconds ne paroissent que comme simples Ministres autorisés , & non représentants. Les *Députés* peuvent être adressés à des Souverains ; mais ils n'ont de pouvoir & ne parlent qu'au nom de quelque société subalterne ou corps particulier.

Les fonctions d'*Ambassadeur* & d'*Envoyé* tiennent au ministère : celles de *Député* sont dans l'ordre d'*Agent*.

La magnificence convient à l'*Ambassadeur*. L'habileté dans la négociation fait le mérite de l'*Envoyé*. Le talent de la parole semble devoir être le partage du *Député*.

389. RAPPORT. ANALOGIE. (N.)

Les choses ont rapport l'une à l'autre par une sorte de liaison , soit de conséquence , d'hypothèse , de motif ou d'objet. Elles ont de l'*analogie* entr'elles par une simple ressemblance dans quelqu'une de leurs propriétés , soit dans la forme , dans l'origine , dans l'usage , ou dans la signification.

390. APPOSER. APPLIQUER. (N.)

On *appose* le scellé. On *applique* une emplâtre sur le mal , des feuilles d'or ou d'argent sur l'ouvrage , un soufflet sur la joue. Ainsi , *appliquer* se dit pour les choses qu'on impose sur une autre par conglutination ou par forte impression. *Apposer* n'est que du style de pratique ; ou , s'il a quelqu'autre usage , il regarde ce qu'on adapte à une chose comme partie intégrante du tout : en ce sens on diroit , *apposer* une corniche au reste de la boiserie , le couvercle au coffre , le chapiteau à la colonne.

391. APPRÉCIER. ESTIMER. PRISER. (N.)

Apprécier, c'est juger du prix courant des choses dans le commerce de la vente & de l'achat. *Estimer*, c'est juger de la valeur réelle & intrinsèque de la chose. *Priser*, c'est mettre un prix à ce qui n'en a pas encore, du moins de connu.

Ces trois mots sont également d'usage dans le sens moral ou figuré, & ils y conservent à-peu-près les mêmes caractères de distinction que dans le littéral. On *apprécie* les personnes & les choses par la conséquence ou l'inutilité dont elles sont dans le commerce de la société civile. On les *estime* par leur propre mérite, soit du cœur, soit de l'esprit. On les *prise* par le cas qu'on témoigne en faire, quel qu'en soit le fondement, talent ou service.

Les personnes vertueuses ne sont pas ordinai-
ment *appréciées* à un haut prix, quoiqu'elles
soient beaucoup *estimées*. Celui qui rend le plus
de service doit être le plus *prise*.

392. RELACHE. RELACHEMENT.

Le *relâche* est une cessation de travail ; on en prend quand on est las ; il sert à réparer les forces. Le *relâchement* est une cessation d'austérité ou de zèle ; on y tombe quand la ferveur diminue ; il peut mener au dérèglement ou à une inattention coupable.

L'homme infatigable travaille sans *relâche*.
L'homme exact remplit son devoir sans *relâchement* (a).

(a) *Voyez* tome II, art. 148.

393. O N. L'ON.

Ces deux expressions sont entièrement sem-

blables pour les sens ; elles ne diffèrent dans l'usage que par rapport à la délicatesse de l'oreille , pour éviter la cacophonie. Il me paroît qu'on doit se servir de l'*on* après *ET* , *SI* , *OU* , & même après *QUE* , lorsque le mot qui suit commence par la syllabe *com* ; qu'ailleurs il est ordinairement mieux de se servir d'*on*.

Que l'*on* convienne toujours de la valeur des termes , si l'*on* veut s'entendre. *On* peut commencer à lire cet ouvrage par où l'*on* voudra ; & l'*on* doit le lire à plus d'une reprise.

Quelquefois la poésie met l'*on* au lieu d'*on* , uniquement pour la mesure du vers.

394. ŒUVRE. OUVRAGE.

Œuvre dit précisément une chose faite ; mais *ouvrage* dit une chose travaillée & faite avec art. Les bons Chrétiens font de bonnes *œuvres* ; les bons ouvriers font de bons *ouvrages*.

Le mot d'*œuvre* convient mieux à l'égard de ce que le cœur & les passions engagent à faire. Le mot d'*ouvrage* est plus propre à l'égard de ce qui dépend de l'esprit ou de la science. Ainsi , l'on dit une *œuvre* de miséricorde & une *œuvre* d'iniquité , un *ouvrage* de bon goût & un *ouvrage* de critique.

Œuvres , au pluriel , se dit pour le recueil de tous les *ouvrages* d'un Auteur ; mais , lorsqu'on les indique en particulier , ou qu'on leur joint quelque épithète , on se sert du mot d'*ouvrages*.

Il y a dans les *œuvres* de Boileau un petit *ouvrage* , qui n'est presquerien , mais qu'on dit avoir produit un grand effet , en arrêtant le ridicule qu'on étoit prêt à se donner par la condamnation de la philosophie de Descartes ; c'est l'Arrêt de l'Université de Stagire.

385. I C I. L A.

* *Ici* est le lieu même où est la personne qui parle. *Là* est un lieu différent. Le premier marque & spécifie l'endroit. Le second est plus vague ; il a besoin, pour être entendu, d'être accompagné de quelque signe de l'œil ou de la main *, ou d'avoir été déterminé auparavant dans le discours. (B.)

On dit, venez *ici*, allez *là* : l'un est plus près, l'autre est plus éloigné.

396. P A S. P O I N T.

Pas, énonce simplement la négation. *Point*, appuie avec force, & semble l'affirmer. Le premier souvent ne nie la chose qu'en partie ou avec modification : le second la nie toujours absolument, totalement, & sans réserve. Voilà pourquoi l'un se place très-bien devant les modificatifs, & que l'autre y auroit mauvaise grace. On diroit donc, n'être *pas* bien riche, & n'avoir *pas* même le nécessaire : mais, si l'on vouloit se servir de *point*, il faudroit ôter les modificatifs, & dire, n'être *point* riche, n'avoir *point* le nécessaire.

Cette même raison fait que *pas* est toujours employé avec les mots qui servent à marquer le degré de qualité ou de quantité, tels que BEAUCOUP, FORT, UN, & autres semblables ; que *point* figure mieux à la fin de la phrase, devant la particule DE, & avec DU TOUT, qui, au lieu de restreindre la négation, en confirme la totalité.

Pour l'ordinaire, il n'y a *pas* beaucoup d'argent chez les gens de lettres. La plupart des Philosophes ne sont *pas* fort raisonnables. Qui

n'a pas un sou à dépenser, *n'a pas* un grain de mérite à faire paroître. Si, pour avoir du bien, il en coûte à la probité, je n'en veux *point*. Il n'y a *point* de ressource dans une personne qui n'a *point* d'esprit. Rien n'est sûr avec les capricieux : vous croyez être bien ; *point* du tout, l'instant de la plus belle humeur est suivi de la plus fâcheuse.

397. ASSEZ. SUFFISAMMENT.

Ces deux mots regardent également la quantité : avec cette différence, *qu'assez* a plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir ; & que *suffisamment* en a plus à la quantité qu'on veut employer.

L'avare n'en a jamais *assez* ; il accumule & souhaite sans cesse. Le prodigue n'en a jamais *suffisamment* ; il veut toujours dépenser plus qu'il n'a.

On dit, c'est *assez*, lorsqu'on n'en veut pas davantage ; & l'on dit, en voilà *suffisamment*, lorsqu'on en a précisément ce qu'il en faut pour l'usage qu'on en veut faire.

A l'égard des choses & de tout ce qui se consume, *assez* paroît marquer plus de quantité que *suffisamment* ; car il semble que, quand il y en a *assez*, ce qui seroit de plus y seroit de trop ; mais que, quand il y en a *suffisamment*, ce qui seroit de plus n'y feroit que l'abondance, sans y être de trop. On dit aussi d'une petite portion & d'un revenu médiocre, qu'on en a *suffisamment* ; mais on ne dit guerre qu'on en a *assez*.

Il se trouve dans la signification d'*assez* plus de généralité ; ce qui, lui donnant un service plus étendu, en rend l'usage plus commun ; au

lieu que suffisamment renferme dans son idée un rapport à l'emploi des choses, qui lui donnant un caractère plus particulier, en borne l'usage à un plus petit nombre d'occasions.

C'est assez d'une heure à table pour prendre suffisamment de nourriture; mais ce n'est pas assez pour ceux qui en font leurs délices.

L'économie fait en trouver assez où il y en a peu. Le dissipateur n'en peut avoir suffisamment où il y en a même beaucoup.

398. BEAUCOUP. PLUSIEURS.

Ces deux mots regardent la quantité des choses; mais *beaucoup* est d'usage, soit qu'il s'agisse de calcul, de mesure, ou d'estimation; & *plusieurs* n'est jamais employé que pour les choses qui se calculent.

Il y a dans le monde *beaucoup* de fous qu'on estime, *beaucoup* de terrain qu'on néglige, & *beaucoup* de mérite qu'on ne connoît pas. Parmi les personnes qui se piquent de goût & de discernement, il y en a *plusieurs* qui, ne regardant les objets que par un seul point de vue, sans faire attention qu'ils en ont *plusieurs*, les dépouillent ensuite mal-à-propos de *plusieurs* qualités réelles, sur le seul fondement qu'elles ne les y ont point vues.

L'opposé de *beaucoup* est *peu*. L'opposé de *plusieurs* est *un*.

Afin qu'un Etat soit bien gouverné, il faut, à mon sens, *beaucoup* de Subalternes pour l'exécution, *peu* de Chefs pour le commandement, *plusieurs* Ministres pour le détail, & un seul Prince pour le général.

Un critique de nos jours a dit qu'on n'avoit point encore vu de chef-d'œuvre d'esprit être

l'ouvrage de *plusieurs* ; & j'ajoute que , pour rendre un ouvrage parfait , il faut l'exposer à la censure de *beaucoup* de gens , même à celle des moins connoisseurs.

399. BIEN. BEAUCOUP. ABONDAMMENT.
COPIEUSEMENT. (N.)

Tous établis pour marquer une grande quantité vague & indéfinie , ils ne sont distingués entr'eux que par certains rapports particuliers que l'un a plus que l'autre à l'une des especes de la quantité générale.

Bien , regarde singulièrement la quantité qui concerne les qualifications , & qui se divise par degrés. L'on diroit donc qu'il faut être , ou *bien* vertueux ou *bien* froid pour ne se pas laisser séduire par les caresses des femmes ; qu'il n'est pas rare de voir des hommes qui soient en même-temps *bien* sages pour le conseil , & *bien* fous dans la conduite.

Beaucoup est à sa place , l'orsqu'il s'agit d'une quantité qui résulte du nombre & qu'on peut ou calculer ou mesurer ; comme quand on dit , que *beaucoup* de gens qui n'aiment point & ne sont aimés de personne , se vantent néanmoins d'avoir *beaucoup* d'amis ; que les années qui produisent *beaucoup* de vin , produisent aussi *beaucoup* de querelles parmi le Peuple.

Abondamment , renferme dans l'étendue de sa propre valeur une idée accessoire , qui fait qu'on ne s'applique qu'à la quantité destinée au service dans l'usage qu'on doit faire des choses. Ainsi l'on dit que la terre fournit *abondamment* au laborieux ce qu'elle refuse entièrement au paresseux ; que les oiseaux , sans rien semer , recueillent de tout *abondamment*.

Copieusement est un terme peu usité , depuis qu'on évite ceux qui sentent trop la latinité. Il ne s'emploie avec grace que dans les occasions où il est question des fonctions animales. Un homme qui mange & boit *copieusement* est plus propre aux exercices du corps qu'à ceux de l'esprit.

Quoiqu'une observation grammaticale ne paroisse pas trop bien placée dans un ouvrage uniquement caractérisé par la finesse des distinctions , & qui ne doit chercher des preuves que dans le choix délicat des exemples , elle est néanmoins si propre à faire sentir que l'usage fonde toujours sur quelque différence de sens , du moins accessoire , si elle n'est totale , la diversité qu'il met dans ses mots , que je ne saurois m'empêcher de faire remarquer au lecteur ; que , l'orsque *bien* & *beaucoup* sont employés devant un substantif , le premier exige toujours que ce substantif soit accompagné de l'article ; au lieu que *beaucoup* l'en exclut ; ce qui n'arriveroit pas , s'il n'y avoit , dans la force de la signification , quelque différence qui autorise celle du régime. Cette différence , je crois l'avoir assez bien rencontrée dans les diversités spécifiques de la quantité. Car l'article indiquant en dénomination , & par conséquent emportant une sorte d'intégralité ou totalité , il exclut le calcul : raison pourquoi *beaucoup* ne s'en accommode pas , & que *bien* le demande , comme on le voit dans l'exemple suivant. Les dévots , en se piquant de *beaucoup* de raison , ne laissent pas d'avoir *bien* de l'humeur (a).

(a) L'Auteur avoit raison de se faire une espece de scrupule de placer ici son observation grammaticale ; elle

n'ajoute rien à la distinction qu'il avoit bien développée auparavant, & elle n'est bonne, par son extrême subtilité, & parce qu'elle suppose les principes grammaticaux propres de l'Auteur, qu'à donner au Lecteur de l'embarras & une peine inutile. (B.)

400. TRÈS. FORT. BIEN.

On se sert assez indifféremment de l'un ou de l'autre de ces trois mots, pour marquer ce que les Grammairiens nomment SUPERLATIF, c'est-à-dire, le plus haut degré; par exemple, on dit dans le même sens, *très-sage*, *fort sage*, *bien sage*. Il me paroît cependant qu'il y a entre eux quelque petite différence, en ce que le mot de *très* marque précisément & clairement ce superlatif, sans mélange d'autre idée ni d'aucun sentiment; que le mot de *fort* le marque peut-être moins précisément, mais qu'il y ajoute une espece d'affirmation; & que le mot de *bien* exprime de plus un sentiment d'admiration. Ainsi l'on dit, Dieu est *très-juste*; les hommes sont *fort* mauvais; la Providence est *bien* grande.

Outre cette différence, il y en a une autre plus sensible, ce me semble. C'est que *très* ne convient que dans le sens naturel & littéral; car lorsqu'on dit d'un homme, qu'il est *très-sage*, cela veut dire qu'il l'est véritablement. Au lieu que *fort* & *bien* peuvent quelquefois être employés dans un sens ironique, avec cette différence, que *fort* convient mieux, lorsque l'ironie fait entendre qu'on peche par défaut, & que *bien* est plus d'usage, lorsque l'ironie fait entendre qu'on peche par excès.

On diroit donc en raillant: c'est être *fort sage*, que de quitter ce qu'on a pour courir après ce qu'on ne fauroit avoir; & c'est être *bien*

bien patient, que de souffrir des coups de bâton sans en rendre.

(a) Je crois que très n'est point du tout incompatible avec l'ironie, & qu'il est même préférable à bien, & à fort, en ce qu'il la marque moins. Lorsque fort & bien sont ironiques, il n'y a qu'une façon de les prononcer; & cette façon étant ironique elle-même, elle ne laisse rien à deviner à celui à qui l'on parle. Très, au contraire, pouvant, quand il est ironique, se prononcer comme s'il ne l'étoit pas, enveloppe davantage la rillerie, & laisse dans l'embarras celui qu'on raille (Encycl. II, 245.)

401. AVANT. DEVANT.

L'un & l'autre de ces mots marquent également le premier ordre dans la situation; mais *avant* est pour l'ordre du temps, & *devant* est pour l'ordre des places.

Nous venons après les personnes qui passent *avant* nous. Nous allons derrière celles qui passent *devant*.

Le plutôt arrivé se place *avant* les autres. Le plus considérable se met *devant* eux.

Il se propose dans l'Ecole d'aussi ridicules questions sur ce qui a été *avant* le monde, qu'il se fait dans le cérémonial de risibles contestations sur le droit de se placer *devant* les autres.

Je crois qu'il n'y qu'à se bien instruire de ce qui a été *avant* nous, pour n'être pas tout-à-fait ignorant sur ce qui doit arriver après. Qu'importe de marcher derrière ou *devant* les autres, pourvu qu'on marche à son aise & commodément?

La vanité de l'homme lui fait chercher de l'honneur dans des ancêtres qui ont existé *avant* lui, tandis que son peu de mérite le fait travailler à l'avilissement de sa postérité. Son am-

Tome I.

O

bition lui rend incommodé tout ce qui est placé devant lui ; & suspect tout ce qui le suit de trop près.

402. QUAND. LORSQUE.

Ce sont deux mots de l'ordre de ceux que la Grammaire nomme CONJONCTIONS (a), établis pour marquer de certaines dépendances & circonstances dans les événements qu'ils joignent. Mais *quand* paroît plus propre pour marquer la circonstance du temps ; & *lorsque* semble mieux convenir pour marquer celle de l'occasion. Ainsi je dirois : il faut travailler *quand* on est jeune, il faut être dociles *lorsqu'on* nous reprend à propos. On ne fait jamais tant de folies que *quand* on aime ; on se fait aimer *lorsqu'on* aime ; le Chanoine va à l'Eglise *quand* la cloche l'avertit d'y aller, & il fait son devoir *lorsqu'il* assiste aux offices.

Cette différence paroîtra peut-être trop subtile ; mais pour être délicate, elle n'en est pas moins réelle : on peut même se la rendre plus sensible, si l'on veut. Il n'y a pour cet effet qu'à substituer, dans les exemples que je viens de donner, d'autres termes à la place de *quand* & de *lorsque*. L'on verra que des expressions qui ne marquent précisément que la circonstance du temps, telle que sont celles-ci, DANS LE TEMPS QUE, AU MOMENT QUE, AUX HEURES QUE, conviendroient parfaitement à la place du mot *quand*, & qu'elles n'y changeroint rien au

(a) Ce sont les Grammairiens & non la Grammaire : il me semble que la Grammaire, bien entendue, prononce que *quand* est un nom conjonctif, qui signifie *quel temps* : ainsi, depuis *quand* signifie depuis *quel temps*. Voyez ma Grammaire générale, tome I, p. 178. (B.)

sens ; mais qu'elles ne conviendroient point à la place du mot *lorsque*, & qu'elles y altéroient le sens : au lieu que des expressions qui marquent d'autres circonstances que celles du temps y conviendroient bien à la place du mot *lorsque*, & n'y conviendroient pas à la place du mot *quand*. Car enfin , dire qu'il faut travailler *quand* on est jeune , c'est dire qu'il faut travailler dans le temps , & non dans l'occasion de la jeunesse ; mais dire qu'il faut être dociles *lorsqu'on* nous reprend à propos , c'est dire qu'il faut l'être dans les occasions , & non dans le temps où l'on nous reprend. De même , en disant qu'on ne fait jamais tant de folies que *quand* on aime , on veut dire , que le temps où l'on est amoureux , est le temps où l'on fait le plus de folies , & non que ce soit faire des folies que d'aimer : mais , en disant qu'on se fait aimer *lorsqu'on* aime , on veut dire qu'on se fait aimer en aimant ; il n'est point alors question du temps où l'on se fait aimer , mais de ce qui est propre à se faire aimer. Il est aussi très-clair , dans le troisième exemple , que *quand* signifie que le Chanoine va à l'Eglise aux heures que la cloche l'y appelle : & que *lorsque* marque uniquement qu'il fait son devoir en assistant aux offices , & non qu'il le remplit dans le temps qu'il y assiste ; car peut-être y manque-t-il alors , en n'y assistant pas comme il faut.

Cette substitution de termes justifie mes observations sur la différence de ces deux mots , & peut servir en d'autres occasions pour faire un choix entr'eux. Il y aura peut-être quelques personnes qui , en lisant cet éclaircissement , penseront que je n'aurois pas mal fait d'en mettre à quelques autres articles. Mais je

prends la liberté de leur dire que je n'ai jamais eu dessein d'ennuyer par de longues dissertations; je prie même de me pardonner celle-ci. Je ne veux qu'indiquer les différences des synonymes, & le faire de maniere que cet ouvrage n'ôte pas au lecteur le plaisir d'y mettre quelque chose de lui.

403. TOUJOURS. CONTINUELLEMENT.

Ce qu'on fait *toujours*, se fait en tout temps & en toute occasion. Ce qu'on fait *continuellement*, se fait sans interruption & sans relâche.

Il faut *toujours* préférer son devoir à son plaisir. Il est difficile d'être *continuellement* appliqué au travail.

Pour plaire en compagnie, il faut y parler *toujours* bien, mais non pas *continuellement*.

404. SOUVENT. FRÉQUEMMENT.

L'un est pour la répétition des mêmes actes; l'autre pour la pluralité des objets.

On déguise *souvent* ses pensées. On rencontre *fréquemment* des traîtres.

405. ANCIENNEMENT. JADIS. AUTREFOIS. (N.)

Ils désignent le temps passé, de façon qu'il ne tient plus au présent: mais *anciennement* le désigne comme reculé: *jadis*, comme simplement détaché, & n'est guere d'usage que dans le style familier de la narration; *autrefois* le désigne, non-seulement comme détaché du présent, mais encore comme différent par les accompagnements.

Il est aussi injuste de juger de ce qui se pratiquoit *anciennement*, parce qui est aujourd'hui en usage, qu'il est ridicule de vouloir régler les usages présents, parce qui étoit *anciennement* observé. *Jadis* on pressoit les convives à boire; aujourd'hui on ne les y invite pas même. Les choses changent selon les circonstances; ce qui étoit bon *autrefois*, peut n'être plus à propos.

406. DURANT. PENDANT. (N.)

Ces deux prépositions ont pour idée accessoire le temps. C'est par ce moyen qu'elles rapprochent les choses, en le leur rendant commun & les faisant arriver ensemble: avec cette différence, que *durant* exprime un temps de durée, & qui s'adapte dans toute son étendue à la chose à laquelle on le joint, que *pendant* ne fait entendre qu'un temps d'époque, qu'on n'unit pas dans toute son étendue, mais seulement dans quelqu'une de ses parties.

Les ennemis se sont cantonnés *durant* la campagne. La fourmi fait *pendant* l'Eté les provisions dont elle a besoin *pendant* l'Hiver (*Vrais Prin.* Disc. XI).

407. DANS. EN.

Lorsqu'il s'agit du lieu; dans un sens précis & défini, qui fait entendre qu'une chose contient ou renferme l'autre, & marque un rapport du dedans au dehors: on est dans la chambre, *dans* la maison, *dans* la ville, *dans* le royaume, quand on n'en est pas sorti ou qu'on y est entré. En a un sens vague & indéfini, qui indique seulement en général où l'on est, & marque un rapport du lieu où l'on

se trouve à un autre où l'on pourroit être : on est *en ville*, lorsqu'on n'est pas à sa maison ; *en campagne* ou *en province*, quand on a quitté Paris. On met en prison, & l'on met dans les cachots.

Lorsqu'il est question du temps, *dans* marque plus particulierement celui où l'on exécute les choses, & *en* marque plus proprement celui qu'on emploie à les exécuter. La mort arrive *dans le moment* qu'on y pense le moins, & l'on passe *en* un instant de ce monde à l'autre.

Lorsque ces mots sont employés pour indiquer l'état ou la qualification, *dans* est ordinairement d'usage pour le sens particularisé, & *en* pour le sens en général. Ainsi l'on dit vivre *dans* une entiere liberté, être *dans* une fureur extrême, tomber *dans* une profonde léthargie ; mais on dit, vivre *en* liberté, être *en* fureur, tomber *en* léthargie.

408. CONTRE. MALGRÉ.

On agit *contre* la volonté, ou *contre* la règle, & *malgré* les oppositions.

L'homme de bien ne fait rien *contre* sa conscience. Le scélérat commet le crime *malgré* la punition qui y est attachée.

Les Valets parlent souvent *contre* les intentions de leurs Maîtres, & *malgré* leurs défenses.

La témérité fait entreprendre *contre* les apparences du succès ; & la fermeté fait poursuivre l'entreprise, *malgré* les obstacles qu'on y rencontre.

Il est plus aisé de décider *contre* l'avis & le conseil d'un sage ami, que d'exécuter *mal-*

gré la force & la résistance d'un puissant ennemi.

La vérité doit toujours être soutenue *contre* les raisonnements des faux savants, & malgré les persécutions des faux zélés.

409. CONTRE MALGRÉ.
NONOBSTANT. (N.)

Ces trois propositions indiquent, entre le sujet & le complément du rapport, des oppositions différemment caractérisées.

Contre en marque une de contrariété formelle, soit à l'égard de l'opinion, soit à l'égard de la conduite. L'honnête-homme ne parle point *contre* la vérité; ni le politique *contre* les opinions communes. Quoiqu'une action ne soit pas *contre* la loi, elle n'en est pas moins péché, si elle est *contre* la conscience.

Malgré exprime une opposition de résistance soutenue, soit par voie de fait, soit par d'autres moyens; mais sans effet de la part de l'opposant énoncé par le complément de la préposition. *Malgré* ses soins & ses précautions, l'homme subit toujours sa destinée. L'ame du Philosophe reste libre, *malgré* les assauts de la multitude; & la raison l'éclaire, *malgré* les ténèbres que la prévention répand autour de lui.

Nonobstant ne fait entendre qu'une opposition légère de la part du complément, & à laquelle on n'a point d'égard. La force a fait & fera le droit des Puissances, *nonobstant* les protestations des faibles. Le scélérat ne respecte point les temples; il y commet le crime, *nonobstant* la sainteté du lieu (*Vrais princ. Disc. XI*).

410. SUIVANT. SELON. (N.)

Ces deux prépositions unissent par conformité ou par convenance : avec cette différence, *que suivant* dit une conformité plus indispensable, regardant la pratique ; & *selon*, une simple convenance, souvent d'opinion.

Le Chrétien se conduit *suivant* les maximes de l'Evangile. Je répondrai à mes critiques *selon* les objections qu'ils feront (*Vrais Prince. Disc. XI.*).

411. EXCEPTÉ. HORS. HORMIS. (N.)

Ces trois mots caractérisent également un rapport de séparation : *Excepté* dénote une séparation provenant de non-conformité à ce qui est général ou ordinaire. *Hors* & *hormis* séparent par exclusion : le dernier est d'un usage moins fréquent, & me paroît plus particulièrement attaché à l'exclusion qui regarde la personne.

Aucun homme n'est exempt de passion, *excepté* le parfait Chrétien. La loi de Mahomet permet tout, *hors* le vin. *Hormis* vous, belle Iris, tout m'est indifférent (*Vrais Prince. Disc. X.*).

412. POUR. A FIN.

Ces deux mots sont synonymes dans le sens où ils signifient qu'on fait une chose en vue d'une autre : mais *pour* marque une vue plus présente ; *afin* en marque une plus éloignée.

On se présente devant le Prince, *pour* lui faire sa Cour ; on lui fait sa cour, *afin* d'en obtenir des grâces.

Il me semble que le premier de ces mots convient mieux, lorsque la chose qu'on fait en

vue de l'autre en est une cause plus infaillible ; & que le second est plus à sa place, lorsque la chose qu'on a en vue en faisant l'autre, en est une suite moins nécessaire.

On tire le canon sur une place assiégée pour y faire une brèche, & *afin* de pouvoir la prendre par assaut ou de l'obliger à se rendre.

Pour, regarde plus particulièrement un effet qui doit être produit. *Afin*, regarde proprement un but où l'on veut parvenir.

Les filles d'un certain âge font tout ce qu'elles peuvent pour plaire, *afin* de se procurer un mari.

413. POUR. QUANT.

Ces deux mots sont très-synonymes : *pour* me paroît cependant avoir meilleure grace dans le discours, lorsqu'il s'agit de la personne ou de la chose qui régit le verbe suivant : *quant* me paroît y mieux figurer, lorsqu'il s'agit de ce qui est régi par le verbe. Je dirois donc, *pour moi*, je ne me mêle d'aucune affaire étrangère ; *quant à moi*, tout m'est indifférent.

La religion des personnes éclairées consiste dans une foi vive, dans une morale pure, & dans une conduite simple, guidées par l'autorité divine & soutenues par la raison. Pour celle du peuple, elle consiste dans une crédulité aveugle & dans les pratiques extérieures, autorisées par l'éducation & affermies par la force de l'habitude. Quant à celles des gens d'Eglise, on ne la connoîtra ~~aa~~ juste que quand on aura séparé les intérêts temporels.

414. POURTANT. CEPENDANT.
NÉANMOINS. TOUTEFOIS.

Pourtant a plus de force & plus d'énergie, il assure avec fermeté, malgré tout ce qui pourroit être opposé. *Cependant* est moinsabsolu & moins ferme ; il affirme seulement contre les apparences contraires. *Néanmoins* distingue deux choses, qui paroissent opposées ; & il en soutient une sans détruire l'autre. *Toutefois* dit proprement une chose par exception ; il fait entendre qu'elle n'est arrivée que dans l'occasion dont on parle.

Que toute la terre s'arme contre la vérité, on n'empêchera *pourtant* pas qu'elle ne triomphe. Quelques Docteurs se piquent d'une morale sévère ; ils recherchent *cependant* tout ce qui peut flatter la sensualité. Corneille n'est pas toujours égal à lui-même ; *néanmoins* Corneille est un excellent Auteur. Que ne haïssoit pas Néron ? *toutefois* il aimoit Popéa.

415. C'EST POURQUOI. AINSI.

C'est pourquoi renferme, dans sa signification particulière, un rapport de cause & d'effet. *Ainsi* ne renferme qu'un rapport de prémissé & de conséquence. Le premier est plus propre à marquer la suite d'un événement ou d'un fait ; & le second, à faire entendre la conclusion d'un raisonnement.

Les femmes, pour l'ordinaire, sont changeantes ; *c'est pourquoi* les hommes deviennent inconstants à leur égard. Les Orientaux les enferment, & nous leur donnons une entiere liberté ; *ainsi* nous paroissions avoir pour elles plus d'estime.

Rome est non-seulement un siège ecclésiastique revêtu d'une autorité spirituelle, mais encore un état temporel, qui a, comme tous les autres états, des vues de politique & des intérêts à ménager ; c'est pourquoi l'on y peut très-aisément confondre les deux autorités. Tout homme est sujet à se tromper ; ainsi il faut tout examiner avant que de croire.

416. DE MÊME QUE. AINSI QUE COMME.

De même que est toujours un terme de comparaison : mais il y a des occasions où *ainsi que* & *comme* ne le sont pas, ayant d'autres significations qu'on peut voir dans les dictionnaires, & qu'il n'est pas de ma tâche de rapporter ici, puisque je ne dois traiter des mots qu'autant qu'ils sont synonymes. Ceux-ci ne l'étant donc que comme termes de comparaison, c'est en ce seul sens que je les place dans cet Ouvrage, & que je vais en faire la différence, qui est assurément une des plus délicates de notre langue & des plus difficiles à démêler.

De même que marque proprement une comparaison qui tombe sur la manière dont est la chose ; ce qu'on peut nommer comparaison de modifications. *Ainsi que* marque particulièrement une comparaison qui tombe sur la réalité de la chose ; ce qu'on peut nommer comparaison de faits ou d'actions. *Comme* marque mieux une comparaison qui tombe sur la qualité de la chose ; ce qu'on peut nommer comparaison de qualifications. Je dirois donc, selon cette différence : Les François pensent *de même que* les autres nations, mais ils ne se conduisent pas *de même* ; parce qu'il n'est précisément question que d'une

certaine maniere de penser & de se conduire qui est une modification de la pensée & de la conduite qu'on suppose en eux. Mais je dirois il y a des Philosophes qui croient que les bêtes pensent *ainsi que* les hommes ; parce qu'il s'agit de la réalité de la pensée , qu'on attribue là à la bête aussi bien qu'à l'homme , & non d'aucune modification ou maniere de penser ; puisqu'on peut ajouter que quoique ces Philosophes croient que les bêtes pensent *ainsi que* les hommes , ils ne croient pourtant pasqu'elles pensent *de même qu'* eux. Je dirois enfin que les expressions d'une personne qui ne conçoit les choses que confusément , ne sont jamais justes *comme* celles d'une personne qui les conçoit clairement ; parce qu'il est question là d'une qualité de l'expression ou d'une qualification qu'on lui donne. Par cette même raison , on dit , hardi *comme* un lion , blanc *comme* neige , doux *comme* miel ; & non pas *ainsi que ni de même qu'* un lion , &c. L'usage est fixe à cet égard , même parmi ceux qui parlent le moins bien.

Lorsque ces mots sont placés à la tête de la comparaison , alors elle a deux membres : le second , qui est la réduction de la comparaison , commence par le mot *ainsi* , si c'est *ainsi que ou comme* qui se trouve à la tête du premier membre ; mais , si c'est *de même que* , ce second membre commence par le mot *de même*. L'exemple suivant va rendre cette observation sensible.

De même que l'ambitieux n'est jamais content , *de même* le débauché n'est jamais satisfait. *Ainsi que* l'ordonne la Providence , *ainsi* va la fortune des états & des particuliers , des Princes & des sujets. *Comme* les hommes vieillissent par le nombre des années , *ainsi* vieillissent les em-

pires par le nombre des siecles : tout a un terme prescrit , au-delà duquel il ne passe pas.

417. DE PLUS. D'AILLEURS. OUTRE CELA.

De plus s'emploie fort à propos , lorsqu'il est seulement question d'ajouter encore une raison à celles qu'on a déjà dites ; il sert précisément à multiplier , & n'a rapport qu'au nombre. *D'ailleurs* est à sa vraie place , lorsqu'il s'agit de joindre une autre raison de différente espece à celle qu'on vient de rapporter ; il sert proprement à rassembler , & a un rapport particulier à la diversité. *Outre cela* est d'un usage très-convenable , lorsqu'on veut augmenter , par une nouvelle raison , la force de celles qui suffissoient par elles seules ; il sert principalement à renchérir , & a un rapport spécial à l'abondance.

Pour qu'un Etat se soutienne , il faut que ceux qui gouvernent soient modérés , que ceux qui doivent obéir soient dociles , & que *de plus* les loix y soient judicieuses. Il y aura toujours des guerres entre les hommes , parce qu'ils sont ambitieux , que l'intérêt les gouverne , & que *d'ailleurs* le zèle de la religion les rend cruels. L'Ecriture-sainte nous prêche l'unité d'un Dieu , la raison nous la démontre : *outre cela* toute la nature nous la fait sentir.

418. ENCORE AUSSI.

Encore a plus de rapport au nombre & à la quantité ; sa propre énergie est d'ajouter & d'augmenter : quand il n'y en a pas assez , il en faut *encore*. L'amour est non-seulement libéral , mais *encore* prodigue.

Aussi tient davantage de la similitude & de la comparaison ; sa valeur particulière est de marquer de la conformité & de l'égalité dans les choses. Lorsque le corps est malade ; l'esprit l'est *aussi* ; ce n'est pas seulement à Paris qu'il y a de la politesse , on en trouve *aussi* dans la Province.

419. DE TOUS COTÉS. DE TOUTES PARTS.

De tous côtés paroît avoir plus de rapport à la chose même dont on parle ; & *de toutes parts* semble en avoir davantage aux choses étrangères qui environnent celles dont on parle.

On va *de tous côtés*. On arrive *de toutes parts*.

On voit un objet *de tous côtés*, lorsque la vue se porte successivement autour de lui & le regarde dans toutes ses faces. On le voit *de toutes parts*, lorsque tous les yeux qui l'entourent l'aperçoivent , quoiqu'il ne soit vu de chacun d'eux , que par une de ces faces.

Le malheureux a beau se tourner *de tous côtés* pour chercher la fortune , jamais il ne la rencontre. La faveur auprès du Prince attire des honneurs *de toutes parts* , comme la disgrâce attire des rebuts.

420. VITE. TOT. PROMPTEMENT.

Le mot de *vite* paroît plus propre pour exprimer le mouvement avec lequel on agit : son opposé est lentement. Le mot de *tot* regarde le moment où l'action se fait ; son opposé est tard. Le mot de *promptement* semble avoir plus de rapport au temps qu'on emploie à la chose : son opposé est long-temps.

On avance en allant vite ; mais on va sûrement en allant lentement. Le crime est toujours puni ; si ce n'est tôt, c'est tard. Il faut être long-temps à délibérer, mais il faut exécuter promptement.

Qui commence tôt, & travaille vite, achieve promptement (a).

(a) Voyez tome II, art. 219.

421. VAINEMENT. INUTILEMENT. EN VAIN

On a travaillé *vainement*, lorsqu'on n'est pas récompensé de son travail, ou qu'il n'est pas agréé. On a travaillé *inutilement*, lorsque l'ouvrage qu'on a fait ne sert à rien. On a travaillé *en vain*, lorsqu'on n'est pas venu à bout de ce qu'on vouloit faire.

J'aurai travaillé *vainement*, si cet Ouvrage ne me procure pas l'estime du Public ; je l'aurai fait *inutilement*, si l'on n'en profite pas pour rendre ses idées & ses expressions justes ; & c'est *en vain* que je me serai donné beaucoup de peine, si je n'ai pas rencontré la vraie différence & le propre caractère des synonymes de notre langue.

Fin du Tome premier.

